



MANDATS DONNÉS AU BUREAU EXÉCUTIF EN A.G.			
Date AG	# de l'AG	Point	Propositions
2017-08-30	A17-03	2.0	<p><u>2.0 Catalogue des intervenant.es 'horribles' du CVM</u></p> <p>2.1 Suivi discussion avec la direction</p> <p>2.2 Résultats du sondage</p> <p>2.3 Proposition avec Manifeste pour un CVM sain Proposition Manifeste amendé, mais non adoptée :</p> <p>Je, soussigné, souscrit au Manifeste du respect eu du consentement pour un CVM sain :</p> <p><i>Pour contrer certains comportements inappropriés de membres de la communauté collégiale, la communauté du Cégep du Vieux Montréal s'allie pour réclamer un meilleur milieu de vie.</i></p> <p><i>Pour atteindre ce but, il faut que tous et toutes s'entendent sur certains principes. Ainsi, voici le Manifeste Respect et Consentement pour un CVM sain :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Je refuse toute forme de violence ou d'agression physique ou verbale, de discrimination, de harcèlement et de profilage ;</i> • <i>Je refuse les stéréotypes en tous genres relatifs à mon identification de genre, mon âge, ma religion, mes origines et mon orientation sexuelle ou politique ;</i> • <i>Je réclame le droit d'évoluer dans un milieu sécuritaire, où je ne me sentirai à aucun moment menacé(e) ;</i> • <i>Je refuse toute pression quant à mon apparence physique, qui n'est en rien une permission pour la pose de certains gestes ;</i> • <i>Je réclame le plein droit sur mon corps. Je me réclame comme étant la seule personne pouvant choisir pour moi-même ;</i> • <i>Je réclame qu'on me demande et qu'on respecte mon consentement, et je m'engage à faire la même chose en retour ;</i> • <i>Je refuse de promouvoir toute culture valorisant la violence, l'agression, le harcèlement et n'ayant aucune considération pour mon consentement ;</i> • <i>Je réclame mon identité libre et indépendante d'individu ;</i> • <i>Je réclame le droit de pouvoir exprimer mes idées en toute liberté et de pouvoir les défendre dans le respect ;</i> • <i>Je réclame le droit d'avoir accès à un environnement de travail propre, où chacun fait sa part pour le maintenir ainsi ;</i> • <i>Je m'engage à promouvoir les idéaux du présent Manifeste par mes actions, et à dénoncer tout geste qui irait à son encontre.</i> <p>Republier les catalogues ? PERTE DE QUORUM</p>
2017-08-30	A17-03	1.0	<p><u>1.0 Bureau exécutif</u></p> <p><u>Responsable général</u> Jérôme Lemieux élu à l'unanimité</p> <p><u>Secrétaire générale</u> Catherine Lecours-Bouffard élue à l'unanimité</p> <p><u>Responsable aux Affaires internes</u> Gaël Poulin élue à l'unanimité</p> <p><u>Responsable aux Affaires externes</u> Sage Duquette élu à l'unanimité</p> <p><u>Responsable à la Trésorerie</u> Zy St-Pierre-Bourdelaïs élu à l'unanimité</p> <p><u>Responsable à la Pédagogie</u> Anne-Sophie Bélanger élue à l'unanimité</p> <p><u>Responsable aux Affaires socioculturelles</u> Gabrielle Pitre élue à l'unanimité</p> <p><u>Responsable aux Affaires externes</u> Sage Duquette élu à l'unanimité</p> <p><u>Responsable à la Mobilisation</u> Jean-Charles Gagnon élu à l'unanimité</p> <p><u>Responsable à l'Information</u> Flavie Paquin-Chabot élue à l'unanimité</p>
2017-02-07	A17-sp01		<p><u>Grève</u> PAS DE QUORUM (689 : 564 présent-e-s)</p>
2017-08-30	A17-02	4.0	<p>PAS DE QUORUM (68 : 34 présent-e-s)</p>



2017-08-30	A17-01	4.0	<p>4.0 Plan d'action A1</p> <p><u>Rémunération des stages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM adopte une campagne annuelle ayant comme revendication centrale le plein salaire et des conditions de travail convenables pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage a tout ordre d'enseignement, dans l'optique de faire reconnaître les étudiant-es comme des travailleuses-eurs intellectuel-les méritant des conditions d'étude convenable; • Que l'AGECVM réitère son mandat pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'Aide financière aux études; • Que l'AGECVM rejoigne la coalition montréalaise sur la rémunération des stages <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM revendique l'abrogation des exceptions au règlement sur les normes du travail qui font en sorte que les stages en sont exclus • Que l'AGECVM revendique l'application des clauses du Code civil du Québec stipulant l'interdiction de s'enrichir sans justification au détriment d'autrui à la situation des stagiaires • Que l'AGECVM revendique la prise en charge par les établissements scolaires et les ordres professionnels de l'encadrement des stages qu'ils exigent en prévoyant notamment l'obligation de rémunérer tout le travail effectué durant l'entièreté des stages. • Que l'AGECVM organise en collaboration avec d'autres cégeps et universités une escalade des moyens de pression à cette fin, incluant une journée d'action cette session. <p><u>Résistance antifasciste</u> Que l'AGECVM appuie activement et financièrement les résistances antifascistes</p> <p><u>Murale</u> La création une murale afin de contribuer à la représentation des étudiant-es racisé-es dans le local de l'Association étudiante réalisée par Shaïna Voltaire et que l'AGECVM débourse l'entièreté des coûts pour la murale, [dans les limites des budgets adoptés pour la session A17]</p> <p>PERTE DE QUORUM</p>
2017-08-30	A17-01	3.0	<p>3.0 <u>Élections du Bureau exécutif</u></p> <p>3.1 <u>Calendrier électoral</u> le calendrier électoral pour l'élection du Bureau exécutif de la session A17 tel que présenté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du mercredi 30 août au mercredi 06 septembre 2017 : mise en candidature - Du jeudi 07 au mardi 12 septembre 2017 : Campagne d'information, avec un débat à l'Exode - Mercredi 13 et jeudi 14 septembre (entre 09h00 et 20h00) et vendredi 15 septembre 2017 (entre 09h00 et 16h00) : vote <p>3.2 Direction du scrutin que le personnel de la permanence assure la direction du scrutin</p>
2017-08-30	A17-01	2.0	<p>2.0 Affaires financières</p> <p>2.1 Bilan 2015-2016 : projet (Information)</p> <p>2.1.1 <u>Bilan A16-H17</u> (Fiche excell)</p> <p>2.1.2 <u>État des résultats 16-17</u> (Logiciel comptable)</p> <p>2.2 Bilan des activités R.A.S.</p> <p>2.3 <u>Budget A17</u> (proposition secrétariat)</p>
2017-08-30	A17-01	1.0	<p>1.0 <u>Permanence</u> : point d'info</p> <p>-</p>
2017-02-07	H17-sp02		<p><u>Grève</u> PAS DE QUORUM (647 : 340 présent-e-s)</p>
2017-02-07	H17-sp01		<p><u>Grève</u> PAS DE QUORUM (647 : 146 présent-e-s)</p>
2017-02-01	H17-01	6.0	<p>6.0 <u>Affaires diverses</u> de donner, sur le poste budgétaire Subventions externes, 1500, mille cinq cents) \$ [après réception du budget complet de cette activité] au <u>projet d'Annie Legault</u> de Festival contre le racisme à Québec qui aura lieu à la mi-février 2017 et plus particulièrement pour la location d'un bus pour les gens de Montréal qui souhaitent s'y rendre</p>
2017-02-01	H17-01	5.0	<p>5.0 <u>Plan d'action H16</u> de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève H17-sp01 1er mardi 07 février 2017, à midi, dans les cafétérias du 4^{ème} étage pour voter que les membres de</p>



			l'AGECVM tiennent une journée de grève le jeudi 16 février 2017 en marge du Rendez-vous national sur la main d'œuvre avec pour principales revendications la rémunération de tous les stages et le salaire minimum à 15\$/h que l'AGECVM soit anti-Trump que l'AGECVM s'oppose à la discrimination envers tous les genres
2017-02-01	H17-01	4.0	4.0 AGEnda 2017-2018 que la coordination de la production de l'AGEnda 2017-2018 soit faite par la permanence avec le Bureau exécutif
2017-02-01	H17-01	3.2	3.2 Entente avec SAE (historique H13-02 / H14-02 / H15-sp01) – voir ci-dessous (06 décembre 2016) l'adoption de la nouvelle entente telle que finalisée le 06 décembre dernier (voir ci-dessous), avec nouvelle signature à la fin de la session Hiver 2017 Comité d'échanges et de consultations (point 4 de l'entente) Rachël Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) pour siéger au Comité d'échanges et de consultations AGE – CVM Mathilde Ramirez (Optimonde) pour siéger au Comité d'échanges et de consultations AGE – CVM Clovis Raymond-La Ruelle (Tremplin DEC) et Guillaume Picard (Histoire & civilisation) pour siéger au Comité d'échanges et de consultations AGE – CVM
2017-02-01	H17-01	3.1	Affaires internes 3.1 Nouvelle charte (mandat AG A16-01) un référendum d'adoption de la nouvelle charte d'une durée de cinq jours (lundi au vendredi) la semaine du 27 mars 2017 la permanence s'occupe du poste de Directeur de scrutin que la charte soit effective dès son adoption Note du secrétariat Il manque l'avis de motion nécessaire avant toute organisation du référendum sur les amendements à la charte; mais aussi le texte définitif de cette nouvelle charte, toujours non disponible au secrétariat ... ⇒ À revoir en Bureau exécutif ...
2017-02-01	H17-01	2.0	Affaires financières 2.1 Bilan comptable au 30 juin 2016 (+ détail Bénéfices non répartis 2005-2016) 2.2 Bilan session A16 2.3 Bilan des activités - 2.4 Proposition Politique AGE CVM de subventions externes et formulaire POLITIQUE DE SUBVENTION EXTERNE 1.0 RÈGLEMENTS POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXTERNE : 1.1 Toutes les demandes de subventions externes doivent être accompagnées du formulaire de subvention externe ci-joint dûment rempli ; 1.2 Toutes demandes de subventions externes doivent être traitées en Assemblée générale régulière. 2.0 PROJET EXTERNE : 2.1 Les formulaires de demande de subventions externes doivent être déposés 7 jours avant la date d'une A.G. régulière pour laisser le temps au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) d'analyser les demandes ; 3.0 COMITÉ D'ACTION À LA MOBILISATION ET À L'INFORMATION : Rôle 3.1 Le Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) fait, à partir des formulaires déposés : 3.1.1 l'analyse des demandes de subventions externes, 3.1.2 fixe le montant de la subvention, 3.1.3 présente ces demandes à l'Assemblée générale régulière 3.1.4 et en assure ensuite le suivi ; 3.2 Que ce comité soit ouvert à toutes et tous les membres de l'AGECVM et qu'il n'y ait pas de nombre limite de personnes ; 3.3 Que le CAMI y ait la responsabilité de définir un budget pour les dons externes en fonction des états financiers et des prévisions budgétaires du secrétariat de l'AGECVM, qu'il proposera à l'Assemblée générale ; 3.4 Que le Responsable à la trésorerie y siège, à côté des Responsables à la mobilisation et celui à l'Information, co-superviseurs de CAMI ; 3.5 Que le CAMI ait la responsabilité de publiciser les demandes de subventions externes ; 3.6 Que le bureau exécutif agisse en l'absence de rencontres du CAMI. 4.0 SUIVI :



			<p>4.1 Qu'à l'attribution d'une subvention externe, on demande, formellement un suivi de la part du demandeur ou de la demandeuse ;</p> <p>4.2 Que le CAMI s'assure du suivi également et demande aux demandeurs et demandeuses de remplir le rapport d'activité suite à une subvention ;</p> <p>4.3 Que les formulaires de subvention externe ainsi que les rapports d'activité suite à une subvention soient disponibles sur le site internet de l'AGECVM et archivés.</p> <p>5.0 CRITÈRE D'ÉVALUATION D'UN PROJET :</p> <p>5.1 Les autres sources de revenus du projet et les démarches de demandes de dons ou subventions effectuées ;</p> <p>5.2 Le respect des positions politiques et mandats de l'AGECVM ;</p> <p>5.3 L'intérêt social du projet ;</p> <p>5.4 Précision et transparence des dépenses ;</p> <p>5.5 La subvention externe allouée permet à l'association et aux membres de s'investir dans un processus d'échange avec l'organisme qui a fait la demande ;</p> <p>5.6 La possibilité de coopération future avec l'association ;</p> <p>5.7 Accessibilité financière pour les participants et les participantes au projet.</p> <p>2.5 Budget H17</p>
2017-02-01	H17-01	1.0	<p><u>Bureau exécutif : postes vacants</u></p> <p><u>Responsable général</u></p> <p>Que Rachël Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) soit élue au poste de Responsable Générale</p> <p><u>Secrétaire général</u></p> <p>-</p> <p><u>Responsable aux Affaires externes</u></p> <p>-</p> <p><u>Responsable aux Affaires internes</u></p> <p>Que Anjani Pinilih (Optimonde) soit élue au poste de Responsable aux Affaires internes</p> <p><u>Responsable à l'Information</u></p> <p>-</p>
2016-09-30	A16-sp00		<p>Affaires financières</p> <p>Budget A16 (proposition secrétariat) approuvé</p> <p>discuter le point Politique de subvention externe à la prochaine Assemblée générale régulière</p>
2016-09-21	A16-02	2.0	<p><u>Plan d'action A16</u></p> <p>❖ Que l'AGECVM fasse les démarches pour que les étudiants et les étudiantes du CVM se dote d'une coopérative de type coopsco comme dans les autres Cégep et si ce n'est pas possible, que l'AGECVM fasse une campagne de mobilisation ;</p> <p>❖ Qu'une commission d'étude sur les possibilités de coopérative en ce qui a trait au magasin scolaire soit créée ;</p> <p>❖ Que cette commission étudie le projet de la FÉETERIA.</p> <p>PERTE DE QUORUM</p>
2016-09-21	A16-02	1.0	<p><u>Élections du Bureau exécutif : suivi</u></p> <p><u>rapport</u> de la Direction du scrutin pour l'élection du Bureau exécutif 2016-2017 que l'élection du Bureau exécutif se fasse durant cette Assemblée générale</p> <p>✓ qu'une élection temporaire ait lieu aujourd'hui, durant cette Assemblée générale</p> <p>✓ que la décision soit entérinée ultérieurement lors d'un vote par scrutin</p> <p>✓ qu'un-une directeur-trice de scrutin soit élu-e pour superviser ce vote</p> <p>Que l'élection poste par poste débute, en tenant compte des candidates déjà connues (Marie Chalifoux au poste de Responsable à la Pédagogie, et Dorian Desjardins-Leclerc à celui de Secrétaire générale)</p> <p><u>Responsable à la Trésorerie</u></p> <p>Mathild Ramirez élue à la majorité</p> <p><u>Responsable aux Affaires socioculturelles</u></p> <p>Jérôme Desrosiers élu à la majorité</p> <p><u>Responsable à l'Information</u></p> <p>Marie-Christine Aucoin élue à la majorité</p> <p><u>Responsable aux Affaires externes</u></p> <p>Marianne Jammal-Desrosiers élue à la majorité</p> <p><u>Responsable aux Affaires internes</u></p> <p>Annette Johnson élue à la majorité</p> <p><u>Responsable à la Mobilisation</u></p> <p>Guillaume Picard élu à la majorité</p>



			Carl Gosselin comme Directeur de scrutin que le scrutin se déroule sur 5 jours ouvrables, soit du lundi 26 au vendredi 30 septembre 2016, entre 09h00 et 19h00, sauf le vendredi, fermeture à 16h00, et dépouillement le lundi 03 octobre 2016.
2016-08-31	A16-01	4.0	Affaires financières 4.1 Bilan 2015-2016 : projet Bilan A15-H16 (Fiche excell) PERTE DE QUORUM
2016-08-31	A16-01	3.0	Avis de motion : hausse de la cotisation Rappel : Avis de motion déposé lors de l'Assemblée générale A15-01, du 02 septembre 2015 ✓ ATTENDU QUE les comités ont, au cours des dernières années, augmentés leurs activités ; ✓ ATTENDU QUE certain-e-s étudiant-e-e se plaignent de la qualité des services de l'AGECVM et que l'amélioration desdits services n'est pas gratuite ; ✓ ATTENDU QUE l'AGECVM souffre au 30 juin 2014, d'un déficit de plus ou moins 100 000 \$; ✓ ATTENDU QUE la cotisation l'AGECVM n'a pas été augmentée depuis l'embauche d'Étienne Phillipart, c'est-à-dire depuis 1996, et que son salaire augmente chaque année ; ❖ Que la cotisation étudiante, effective à partir de l'hiver 2016 passe de de 20 à 25 dollars par session; ❖ Que l'AGECVM organise une Assemblée générale pour traiter de cet avis de motion mise en dépôt cette motion
2016-08-31	A16-01	2.0	Charte 2.1 Présentation projet de nouvelle charte ❖ Que cette nouvelle charte soit distribuée le plus largement possible auprès des instances actuelles de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation, comités de concentration, comités thématiques) et de nos membres en vue de récolter les réactions et d'éventuellement proposer cette nouvelle charte modifiée suite à ces consultations au référendum prévu à l'article 11.00 de la charte actuelle (<i>11.0 AMENDEMENT : Tout amendement apporté aux présents statuts et règlements doit se faire au moyen d'un avis de motion déposé en Assemblée générale et traité lors d'un référendum devant atteindre au moins 5% de quorum. Le Code Morin et le guide Voter c'est collégial ne peuvent pas être amendés, mais uniquement retirés ou remplacés</i>) après un avis de motion déposer lors d'une prochaine Assemblée générale; ❖ Que l'AGECVM embauche pour la session A16, après finalisation du texte de la nouvelle charte, une personne ressource à raison de 10h/semaine, pour mettre en œuvre une diffusion d'information et de recueil de réactions sur la nouvelle charte auprès des comités de l'AGECVM et de l'ensemble de nos membres, en vue de rédiger l'avis de motion qui comprendra aussi l'organisation du référendum; ❖ Que la personne ressource soit payée au même salaire que les secrétaires étudiants de la permanence, soit 15,00 \$; ❖ Que cette personne ressource soit choisie parmi les étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal; ❖ Que la durée du contrat soit de trois (3) mois; ❖ Que le comité d'embauche soit composé du nouveau Bureau exécutif élu cette session. 2.2 Calendrier : discussion et éventuel avis de motion confier ce calendrier de consultation sur la nouvelle charte et l'avis de motion éventuel à la personne ressource à embaucher
2016-08-31	A16-01	1.0	Permanence : point d'info
2016-03-09	H16-02		PAS DE QUORUM
2016-02-03	H16-01	5.0	<u>Mur d'expression</u> ❖ Que l'AGECVM revendique l'espace d'expression ainsi que les murs du couloir menant aux locaux de comités [derrière le local du secrétariat de l'AGECVM] et que l'Administration du Cégep du Vieux Montréal paie la peinture pour les murs et verse également un montant de 200,00 (deux cents) \$ pour une murale féministe [partie de ce mur d'expression]; ❖ qu'aucun homme cisgenre [définition : Se dit d'une personne dont l'identité de genre correspond à l'expression de genre, soit aucun être masculin] ne participe à la création de la partie féministe de la muraille ❖ qu'un processus de consultation soit tenu pour que l'AGECVM approuve la murale



			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM ouvre les négociations entre l'AGECVM et l'administration du Cégep du Vieux Montréal sur une entente sur le mur d'expression entre les deux parties qu'Annie Legault (Sciences humaines – Questions internationales), Carl Gosselin (Sciences humaines – Regards sur la personne) et Clovis Raymond-La Ruelle (Histoire & civilisation) poursuivent les négociations avec l'administration du Cégep du Vieux Montréal
2016-02-03	H16-01	4.0	<p>BUREAU EXÉCUTIF <u>Responsable général</u> Que Clovis Raymond-La Ruelle (Histoire & civilisation) soit élu au poste de Responsable Général <u>Secrétaire général</u> Que Carl Gosselin (Sciences humaines – Regards sur la personne) soit élu au poste de Secrétaire général <u>Responsable aux Affaires externes</u> Dorian Desjardins-Leclerc est élue à majorité au poste de Responsable aux Affaires externes <u>Responsable à la mobilisation</u> Rachel Frenette (Sciences humaines – Questions internationales) est élue à majorité au poste de Responsable à la Mobilisation <u>Autres postes</u> Que Kathryn Baillargeon (Optimonde) soit élue au poste de Responsable des Affaires socioculturelles Que Mégane Coydon-Dubuc (Arts visuels) soit élue au poste de Responsable à l'Information Que Cédric Gaillard-Desrosiers (Techniques d'intervention en loisir) soit élu au poste de Responsable aux Affaires Internes</p>
2016-02-03	H16-01	3.0	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM s'invite à la Journée de grève des portes ouvertes de l'UQAM du mardi 09 février 2016 organisée par l'AFÉA dans le cadre de la Grève générale illimitée de la SÉTUE; ❖ Que l'AGECVM <u>subventionne le fond de grève du SÉTUE</u> à hauteur de 500,00 (cinq cents) \$ pris sur la case mobilisation.
2016-02-03	H16-01	2.0	<p>Affaires internes 2.2 Entente avec SAE (historique H13-02 / H14-02 / H15-sp01) 2.2 Assurances collectives ASEQ : suivi et sondage omnivox</p>
2016-02-03	H16-01	1.0	<p><u>Affaires financières</u> Bilan A15 (Fiche excell) Budget H16 (proposition secrétariat)</p>
2015-10-07	A15-03		<u>PAS DE QUORUM</u>
2015-02-18	A15-sp01		<p style="text-align: center;">Mandats</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM tienne une grève de solidarité avec les autres syndicats du collège (professeur-e-s, employé-e-s, professionnel-le-s, interprètes) pour chaque grève tenue par ces dits syndicats; ❖ Que l'AGECVM tienne 5 jours de grève suite à: <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec d'un décret forçant le retour au travail de travailleuses et travailleurs de la fonction publique ou parapublique ou ▪ l'atteinte d'un plancher de 30 000 étudiant.e.s ou travailleuses et travailleurs adoptant un mandat de grève générale d'au moins trois jours consécutifs. ❖ Que l'on tienne une Assemblée générale de reconduction de grève au courant des cinq jours. ❖ Qu'à la suite d'un décret, l'AGECVM organise une action de blocage, pendant les cinq jours de grève, avec les autres syndicats locaux et nationaux. (...) ❖ Que l'AGECVM tienne une journée de grève le 23 octobre ayant les mêmes modalités que celles adoptées plus tôt. (...) ❖ Que l'AGECVM tienne une journée de grève le 28 octobre 2015 ayant les mêmes modalités que celles adoptées plus tôt. ❖ Que l'AGECVM tienne une journée de grève le 5 novembre 2015 ayant les mêmes modalités que celles adoptées plus tôt et participe massivement à la manifestation nationale de l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante).



			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que, dans les sept jours suivant un décret forçant le retour au travail des travailleuses et travailleurs de la fonction publique et/ou parapublique, l'AGECVM démontre sa solidarité et organise une manifestation de soutien. <p style="text-align: center;">Modalités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Spécifiques à la Technique de Soins Infirmiers <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu qu'il est stipulé dans le code de déontologie de l'OIIQ (Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec), qu'il est primordial d'assurer la sécurité des patient-e-s ainsi que la qualité des soins, que les étudiant-e-s en formation régulière et en formation continue doivent remplir minimalement 60% des heures de pratique personnelle pour assurer la réussite des stages et du même coup pouvoir réussir leur session; • Considérant que les étudiant-e-s en 6e session du programme ont une date limite fixe pour faire l'ESP (Examen de Synthèse de Programme) qui est conditionnel à l'engagement comme CEPI (Candidat-e à l'Exercice de la Profession Infirmière) ainsi qu'à l'Examen Professionnel de l'OIIQ (Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec); • Considérant que le Cégep du Vieux Montréal subit des mesures d'austérité majeures et qu'il serait souhaitable que l'administration évite des frais de location à l'externe; ❖ Que l'AGECVM exige que l'administration permette aux étudiant-e-s en technique de soins infirmiers (180.A0) d'avoir accès au local 10.67 afin d'effectuer les heures de pratique préalables aux stages. ❖ Advenant le cas contraire, que l'administration s'engage à fournir un autre local conforme aux normes de la CSST; ❖ Que l'AGECVM revendique l'espace nécessaire pour les cours magistraux question d'accorder aux étudiant-e-s du programme, les cours théoriques et pratiques préalables aux stages ainsi que des locaux permettant les examens de synthèses de programmes de 6e session aux dates prévues. 2. Que les grévistes aient accès au CÉGEP durant la grève; 3. Que la grève n'affecte pas la tenue des stages, donc que certains cours préalables aux stages soient maintenus; 4. Que les étudiant-e-s aient accès aux laboratoires pour du travail autonome et, qu'en ce sens, il y ait un-e responsable de la supervision du matériel par programme technique, à condition qu'ils-elles ne soient pas des professeur-e-s; 5. Que la Gribouille reste ouverte; 6. Que tous les locaux du bloc sportif restent accessibles; 7. Que les équipes sportives puissent poursuivre leurs activités selon les horaires déjà prévus; 8. Que les étudiant-e-s inscrit-e-s aux activités culturelles puissent continuer leurs activités sans entraves et aient accès à un local de pratique; 9. Que les activités culturelles en lien avec des organismes communautaires soient maintenues; 10. Que l'administration nous donne accès aux gymnases ou tout autre espace jugé adéquat pour tenir nos assemblées générales en temps de grève si lock-out il y a; 11. Que les étudiant-e-s de Technologies de génie électrique, 6ème session, aient accès au matériel audiovisuel et aux locaux nécessaires à la réalisation du projet de fin de session (incluant le comptoir audiovisuel) 12. Que les étudiante-s de Technologie Génie Électrique : Audiovisuel de 3ème session aient accès à une salle de spectacle hors de l'école afin de remplir leurs obligations envers l'école primaire de St-Arsène (Spectacle de Noël). 13. Que ce maintienne le raid poétique qui aura lieu lors des 2 prochaines semaines (activités culturelles très intéressantes gratuites axées sur la poésie, littérature, rencontres, etc)
2015-10-07	A15-02		PAS DE QUORUM
2015-09-02	A15-01	6.0	<p>Affaires diverses Contre l'islamophobie</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM se positionne contre l'islamophobie; ❖ Que l'AGECVM demande, par le biais du comité de mobilisation, aux différents collectifs contre l'islamophobie du Québec si une collaboration dans le but de créer une manifestation de soutien aux communautés réfugiées et exclues et de dénonciation des différents groupes nommés et leurs collaborateurs; ❖ Que l'AGECVM, dans le cas d'une motivation de la part des dits collectifs contre l'islamophobie, organise en collaboration avec ces collectifs, une manifestation ayant



			<p>ces revendications décrites mais évidemment modifiables.</p> <p>Subvention événement bénéfique</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ que l'AGECVM débloque 525,00 (cinq cent vingt-cinq) \$ dans la case "Mobilisation" pour l'événement bénéfique d'Annie Clair, une activiste Mi'kmaq de la première nation d'Elsipogtog au soi-disant Nouveau-Brunswick, arrêtée en octobre 2013 par rapport à la résistance au gaz de schiste et à l'économie extractiviste colonialiste et que l'AGECVM organise une levée de fonds à l'école pour amasser des fonds pour les autres arrêté-e-s d'Elsipogtog <p>Subvention Revolution Fest</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM débloque 500\$ de la case "Mobilisation" pour le Revolution Fest du 7-8-9 Octobre : Ateliers, spectacles, etc. et appelle les étudiant-e-s à y participer <p>Activité explicative procédures d'Assemblée générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que L'AGECVM organise une activité d'explications des procédures d'Assemblée générale régulière, d'Assemblée générale spéciale et d'Assemblée générale spéciale de grève <p>Comité révision de la charte</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM forme un comité ad-hoc de révision de la charte de l'AGECVM au cours de la session Automne 2015 <p>Budget Popote collective</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM alloue [sur le budget mobilisation} la somme de 500,00 (cinq cents) \$ pour un groupe de popote collective ici au CVM.
2015-09-02	A15-01	5.2	<p>Comité permanent sur le financement des SAE (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Hadrien Daigneault-Roy (Sciences humaines - Questions internationales) comme délégué sur le Comité permanent sur le financement des Services aux étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal ❖ Annie Legault (Arts visuels) comme déléguée sur le Comité permanent sur le financement des Services aux étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal
2015-09-02	A15-01	5.1	<p>Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Philippe Nazair (DEC intensif en informatique) est élu comme délégué du secteur technique au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal ❖ Dorian Desjardins-Leclerc (Sciences humaines – Regards sur la personne) comme déléguée du secteur pré universitaire au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal
2015-09-02	A15-01	4.0	<p>Plan d'action</p> <p>Grève de solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM invite les étudiant-e-s du cégep à participer aux activités de mobilisation et aux moyens de pressions entrepris par les employé-e-s du collège dans le cadre de la renégociation de leur convention collective. ❖ Que l'AGECVM participe au congrès automnal de l'ASSE qui se tiendra du 19 au 20 septembre prochain à Montréal, au collège de Maisonneuve. ❖ Que l'AGECVM réitère la validité et la performativité de son mandat de grève de facto si une grève d'enseignant-e-s est déclenchée, et ce, pour toute la période de négociation du contrat de travail des employé-e-s du cégep. ❖ Que l'AGECVM favorise l'alliance syndicale en organisant une table de concertation syndicale ayant pour thème la mobilisation contre l'austérité budgétaire ❖ Que l'AGECVM fasse pression contre les expulsions ou suspensions et/ou pénalités d'enseignant-e-s ou d'étudiant-e-s de nature politique, et ce, peu importe l'établissement d'enseignement. ❖ Que l'AGECVM entreprenne cette lutte en favorisant une compréhension intersectionnelle des impacts de l'austérité budgétaire, notamment sur les femmes, les autochtones, les personnes d'ethnies différentes et les personnes trans (allosexuelles) <p>Hausse des frais de toute nature</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM engage une escalade des moyens de pression contre la « hausse des droits de toute nature » et que celle-ci culmine jusqu'à la tenue d'une assemblée générale de grève avant la fin de la session d'automne 2015
2015-09-02	A15-01	3.0	<p>Avis de motion</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ ATTENDU QUE les comités ont, au cours des dernières années, augmentés leurs activités ; ✓ ATTENDU QUE certain-e-s étudiant-e-e se plaignent de la qualité des services de l'AGECVM et que l'amélioration desdits services n'est pas gratuite ; ✓ ATTENDU QUE l'AGECVM souffre au 30 juin 2014, d'un déficit de plus ou moins 100 000 \$;



			<p>✓ ATTENDU QUE la cotisation l'AGECVM n'a pas été augmentée depuis l'embauche d'Étienne Phillipart, c'est-à-dire depuis 1996, et que son salaire augmente chaque année ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que la cotisation étudiante, effective à partir de l'hiver 2016 passe de de 20 à 25 dollars par session; ❖ Que l'AGECVM organise une Assemblée générale pour traiter de cet avis de motion
2015-09-02	A15-01	2.0	<p>Élections Bureau exécutif Calendrier électoral le calendrier électoral tel que concocté par le secrétariat, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du mercredi 02 au mardi 08 septembre 2015 : mise en candidature - Du mercredi 09 au mardi 15 septembre 2015 : Campagne d'information, avec un débat à l'Exode - Mercredi 16 et jeudi 17 septembre (entre 09h00 et 20h00) et vendredi 18 septembre 2015 (entre 09h00 et 16h00) : vote <p>Direction du scrutin Alexandra Toussignant-Lapointe comme Directrice du scrutin</p>
2015-09-02	A15-01	1.0	<p>Affaires financières Bilan A14-H15 (Fiche excell) Budget A15 (proposition secrétariat)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM refuse de payer l'éventuelle facture reliée au nettoyage du campement par les bons soins du Cégep du Vieux Montréal, et ce, malgré l'engagement contractuel [Note du secrétariat : ce qui est illégal et passible de poursuites ...]; ❖ Que le 3000,00 \$ prévu pour cette éventuelle facture soit transféré à la case mobilisation du budget A15
2015-04-15	H15-sp07	1.0	<p>Reconduction grève sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM poursuive la grève en cours jusqu'à une Assemblée générale de reconduction; ❖ Que l'AGECVM tienne une Assemblée générale ayant pour sujet la reconduction de la grève le jeudi 23 avril à midi au gymnase du cégep et soit en grève d'ici l'instance en question; ❖ Que l'AGECVM réoriente sa lutte dans une optique offensive et locale afin d'empêcher d'appliquer l'austérité au CVM; ❖ Que l'AGECVM exige de l'administration qu'elle s'engage à avoir des budgets déficitaires et refuse d'appliquer les coupures budgétaires du gouvernement; ❖ Que le vote soit fait par vote secret aujourd'hui même; ❖ Que l'AGECVM condamne sans équivoque la violence et l'intimidation commise par des individus masqués envers des étudiant-e-s et des journalistes lors de la dernière Assemblée générale <p style="text-align: center;">Revendications locales</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que les revendications de notre campagne de grève au local soient: <ul style="list-style-type: none"> • Le réinvestissement des fonds coupés dans les quatre dernières années au CVM, soit 2 756 100\$, dans des services bénéficiant principalement aux étudiant-e-s; • La création de postes d'employé-e-s étudiant-e-s équivalent à ceux coupés au cours des quatre dernières années et le réengagement, dans la mesure du possible, des employé-e-s coupé-e-s; • La remise en place de postes d'infirmières, sexologues et autres services d'aide coupés dans les quatre dernières années; • La ré inclusion des étudiants expulsés au mois de janvier 2015; • L'abolition des frais afférents dans une perspective de gratuité scolaire; • La fin des contrats justifiant l'utilisation de logiciels informatiques payants lorsque ceux-ci peuvent être remplacés par des logiciels libres et gratuits; • La fin des contrats avec les entreprises privées gérant actuellement la cafétéria et le magasin scolaire; • La gestion par l'AGECVM du magasin scolaire et de la cafétéria. <p style="text-align: center;">Revendications nationale (Rappel)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que les revendications de notre campagne de grève demeurent: <ul style="list-style-type: none"> • L'abolition des mesures d'austérité, et ce, pour toujours; • L'abrogation de la loi 10, l'abandon du projet de loi 20 et la fin du processus actuel menant à la privatisation des services publics; • La modification du fonctionnement des institutions publiques afin qu'elles soient démocratiques et accessibles à tous et à toutes, dans une perspective d'autogestion.



			<ul style="list-style-type: none"> • L'arrêt de l'ensemble des projets extractivistes, notamment ceux d'exploitation et de transport d'hydrocarbures; • L'abolition de la loi 3 et le respect des employé-e-s de la fonction publique par une offre patronale respectant la dignité des travailleuses et travailleurs; • L'abandon du projet de loi fédéral C-51 • La tenue d'un référendum populaire sur les mesures d'austérité • Le retrait des expulsions politiques à l'UQAM et de l'injonction • L'abrogation du règlement P6 à Montréal et 19-2 à Québec <p style="text-align: center;">Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que les modalités de la grève demeurent les mêmes que celles votées lors des assemblées générales du 5 mars et du 7 avril <p>Vote à bulletin secret Pour : 444 (25,58%) Contre : 1260 (72,58%) Annulés et rejets : 32 (1,84%)</p>
2015-04-10	H15-sp06		<p>Assemblée de reconduction Voir l'évènement sur notre site internet MANDAT DE GRÈVE DU MARDI 07 AVRIL TOUJOURS EN VIGUEUR PROCHAIN RENDEZ-VOUS: MERCREDI 15 AVRIL 2015, à MIDI Assemblée H15-sp06 levée par perte de quorum.</p>
2015-04-07	H15-sp05	1.0	<p>Reconduction grève sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM poursuive la grève en cours jusqu'à une assemblée générale de reconduction; ❖ Que l'AGECVM tienne une Assemblée générale ayant pour sujet la reconduction de la grève le 15 avril à midi au gymnase du cégep et soit en grève d'ici l'instance en question; ❖ Que l'AGECVM soit en grève le premier mai; ❖ Que l'AGECVM affirme sa solidarité avec les expulsé-e-s politiques de l'UQAM; ❖ Que l'AGECVM appelle ses membres à participer massivement aux manifestations de soir, aux manifestations familiales et populaires du samedi à Montréal, à la manifestation de l'ASSÉ du 9 avril, à la manifestation action-climat du 11 avril à Québec, à la manifestation des cégeps du 13 avril et à la manifestation du 14 avril contre l'extractivisme; ❖ Que les revendications de notre campagne de grève soient: <ul style="list-style-type: none"> • L'abolition des mesures d'austérité, et ce, pour toujours; • L'abrogation de la loi 10, l'abandon du projet de loi 20 et la fin du processus actuel menant à la privatisation des services publics; • La modification du fonctionnement des institutions publiques afin qu'elles soient démocratiques et accessibles à tous et à toutes, dans une perspective d'autogestion. • L'arrêt de l'ensemble des projets extractivistes, notamment ceux d'exploitation et de transport d'hydrocarbures; • L'abolition de la loi 3 et le respect des employé-e-s de la fonction publique par une offre patronale respectant la dignité des travailleuses et travailleurs; • L'abandon du projet de loi fédéral C-51 • La tenue d'un référendum populaire sur les mesures d'austérité • l'abolition du règlement P6 à Montréal et 19.2 à Québec • la réintégration des étudiant-e-s renvoyé-e-s du cégep du vieux montréal en Janvier 2015 ainsi que les expulsé-e-s de l'UQAM <p>Modalités:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM réaffirme son désir de voir les modalités suivantes, dûment adoptées lors de l'assemblée générale du 5 mars, respectées: <ol style="list-style-type: none"> 1. Spécifiques à la Technique de Soins Infirmiers <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu qu'il est stipulé dans le code de déontologie de l'OIIQ (l'Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec), qu'il est primordial d'assurer la sécurité des patient-e-s ainsi que la qualité des soins, que les 381 étudiant-e-s en formation régulière et 120 en formation continue doivent remplir minimalement 60% des heures de pratique personnelle pour assurer la réussite des stages et du même coup pouvoir réussir leur session; ➢ Considérant que les étudiant-e-s en 6e session du programme ont une date limite fixe pour faire l'ESP (Examen de Synthèse de Programme) qui est conditionnel à l'engagement comme CEPI (Candidat-e à l'Exercice de la Profession Infirmière) ainsi qu'à l'Examen Professionnel de l'OIIQ (l'Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec); ➢ Considérant que le Cégep du Vieux-Montréal subit des mesures d'austérité ma-



			<p>jeunes et qu'il serait souhaitable que l'administration évite des frais de location à l'externe;</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM exige que l'administration permette aux étudiant-e-s en technique de soins infirmiers (180.A0) d'avoir accès au local 10.67 afin d'effectuer les heures de pratique préalables aux stages. Advenant le cas contraire, que l'administration s'engage à fournir un autre local conforme aux normes de la CSST; ❖ Que l'AGECVM revendique l'espace nécessaire pour les cours magistraux question d'accorder aux étudiant-e-s du programme, les cours théoriques et pratiques préalables aux stages ainsi que des locaux permettant les examens de synthèses de programmes de 6e session aux dates prévues. <p>2. Que les grévistes aient accès au CÉGEP durant la grève;</p> <p>3. Que la grève n'affecte pas la tenue des stages, donc que certains cours préalables aux stages soient maintenus;</p> <p>4. Que les étudiant-e-s aient accès aux laboratoires pour du travail autonome et, qu'en ce sens, il y ait un-e responsable de la supervision du matériel par programme technique, à condition qu'il/elles ne soient pas des professeur-e-s;</p> <p>5. Que la Gribouille reste ouverte;</p> <p>6. Que tous les locaux du bloc sportif restent accessibles;</p> <p>7. Que les équipes sportives puissent poursuivre leurs activités selon les horaires déjà prévus;</p> <p>8. Que les étudiant-e-s inscrit-e-s aux activités culturelles puissent continuer leurs activités sans entraves et aient accès à un local de pratique;</p> <p>9. Que les activités culturelles en lien avec des organismes communautaires soient maintenues.</p> <p>10. Que l'administration nous donne accès aux gymnases ou tout autre espace jugé adéquat pour tenir nos assemblées générales en temps de grève si <i>lock-out</i> il y a.</p> <p>11. Que l'AGECVM soutienne les optimondiens et les optimondiennes de la cohorte 23, s'assurant qu'aucun-e-s d'entre eux et elles ne se voient pénalisé-e-s dans leurs cours ou dans leur stage (débutant le 23 mai), s'il y a un éventuel horaire de reprise de cours conflictuel.</p> <p>12. Que les étudiant-e-s du programme de génie électrique profil audiovisuel de troisième année ait accès au local 6.02 et à l'équipement audiovisuel nécessaire à la réalisation de leur épreuve de synthèse de festival de musique qui aura lieu le 30 mai prochain.</p> <p>1^{er} vote :</p> <p>POUR : 1006 (45,13%) - CONTRE : 1163 (52,17%) - ABSTENTION : 60 (2,70%) pour 2229 votant-e-s (34,65% de nos membres <i>la proposition est rejeté à majorité.</i></p> <p>2^{ème} vote :</p> <p>POUR : 1104 (47,69%) - CONTRE : 1171 (50,58%) - ABSTENTION : 40 (1,73%) pour 2315 votant-e-s (35,99% de nos membres</p> <p>3^{ème} vote</p> <p>POUR : 1077 (50,14%) - CONTRE : 1037 (48,28%) - ABSTENTION : 34 (1,58%) pour 2148 votant-e-s (33,39% de nos membres</p>
2015-03-20	H15-sp04		<p><u>Assemblée générale spéciale de négociation AGECVM-CVM</u> Voir l'Évènement sur notre site</p>
2015-03-18	H15-sp03		<p><u>Assemblée générale spéciale de négociation AGECVM-CVM</u> Voir l'Évènement sur notre site</p>
2015-03-05	H15-sp02	1.0	<p><u>Grève sociale</u> <u>Modalités</u></p> <p>1. Spécifiques à la Technique de Soins Infirmiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attendu qu'il est stipulé dans le code de déontologie de l'OIIQ (Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec), qu'il est primordial d'assurer la sécurité des patient-e-s ainsi que la qualité des soins, que les 381 étudiant-e-s en formation régulière et 120 en formation continue doivent remplir minimalement 60% des heures de pratique personnelle pour assurer la réussite des stages et du même coup pouvoir réussir leur session; ✓ Considérant que les étudiant-e-s en 6e session du programme ont une date limite fixe pour faire l'ESP (Examen de Synthèse de Programme) qui est conditionnel à l'engagement comme CEPI (Candidat-e à l'Exercice de la Profession Infirmière) ainsi qu'à l'Examen Professionnel de l'OIIQ (Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec); ✓ Considérant que le Cégep du Vieux-Montréal subit des mesures d'austérité majeures et qu'il serait souhaitable que l'administration évite des frais de location à



- l'externe;
- ❖ Que l'AGECVM exige que l'administration permette aux étudiant-e-s en technique de soins infirmiers (180.A0) d'avoir accès au local 10.67 afin d'effectuer les heures de pratique préalables aux stages. Advenant le cas contraire, que l'administration s'engage à fournir un autre local conforme aux normes de la CSST;
 - ❖ Que l'AGECVM revendique l'espace nécessaire pour les cours magistraux question d'accorder aux étudiant-e-s du programme, les cours théoriques et pratiques préalables aux stages ainsi que des locaux permettant les examens de synthèses de programmes de 6e session aux dates prévues.
2. Que les grévistes aient accès au CÉGEP durant la grève;
 3. Que la grève n'affecte pas la tenue des stages, donc que certains cours préalables aux stages soient maintenus;
 4. Que les étudiant-e-s aient accès aux laboratoires pour du travail autonome et, qu'en ce sens, il y ait un-e responsable de la supervision du matériel par programme technique, à condition qu'ils-elles ne soient pas des professeur-e-s;
 5. Que la Gribouille reste ouverte;
 6. Que tous les locaux du bloc sportif restent accessibles;
 7. Que les équipes sportives puissent poursuivre leurs activités selon les horaires déjà prévus;
 8. Que les étudiant-e-s inscrit-e-s aux activités culturelles puissent continuer leurs activités sans entraves et aient accès à un local de pratique;
 9. Que les activités culturelles en lien avec des organismes communautaires soient maintenues;
 10. Que l'administration nous donne accès aux gymnases ou tout autre espace jugé adéquat pour tenir nos assemblées générales en temps de grève si *lock-out* il y a.
 11. Que les étudiant-e-s de Technologies de génie électrique, 6^{ème} session, aient accès au matériel audiovisuel et aux locaux nécessaires à la réalisation du projet de fin de session (incluant le comptoir audiovisuel)

Mandats

- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute mesure d'austérité, c'est-à-dire à toute mesure de coupure financière et de recul social, notamment dans le financement des institutions collégiales et universitaires et à toutes coupures de postes ou réduction de salaires, au niveau des chargé-e-s de cours, des auxiliaires d'enseignement ou des professeurs, à toute diminution d'offres de cours ainsi qu'à toute réorganisation forcée de l'éducation post-secondaire;
- ❖ Que l'AGECVM encourage et soutienne les travailleurs et travailleuses qui entreront en grève, hors de leurs structures syndicales traditionnelles ou non, et qui se joindront à un mouvement de grève sociale;
- ❖ Que l'AGECVM fasse de cette grève une grève résolument féministe et dénonce la loi sur les services essentiels étant donné qu'elle conteste complètement le droit de grève dans des milieux de travail traditionnellement féminins;
- ❖ Que l'AGECVM se méfie des centrales syndicales corporatistes, des fédérations étudiantes et de l'ASSÉ dans la mesure où elles se sont éloignées de leurs bases en cherchant carrément à manipuler et usurper le mouvement de grève printanière;
- ❖ Que l'AGECVM participe à la création d'une coalition ad hoc des associations étudiantes en grève et qu'elle appelle à inclure tout autre groupe en grève, syndical ou communautaire, à s'y joindre dans un réel esprit de syndicalisme de combat;
- ❖ Qu'advenant qu'un autre syndicat du cégep (des professeur-e-s, des employé-e-s de soutien, et/ou des professionnels) soit en grève, que l'AGECVM soit solidaire et débraye directement en solidarité pour la durée de celle-ci et reste en grève si jamais leur lutte est empêchée par une loi spéciale;
- ❖ Que l'AGECVM maintienne cette lutte dans une optique de solidarité avec les communautés autochtones et des régions, principalement touchées par les projets d'extractivisme;
- ❖ Que l'AGECVM soit en grève du 23 mars jusqu'à une Assemblée générale de reconduction pour revendiquer un arrêt immédiat des mesures d'austérité et la fin des projets extractivistes et qu'elle diffuse (notamment à travers son site web et sa liste courriel) et participe massivement à la manifestation du 21 mars appelée par les Comités Printemps 2015, au rassemblement de l'ASSÉ devant l'Assemblée Nationale à Québec le 1er avril et à la manifestation nationale de l'ASSÉ à Montréal le 2 avril ainsi qu'à toutes autres manifestations/actions durant la grève;
- ❖ Que l'AGECVM fasse tout en son pouvoir pour que le cégep reste ouvert durant la grève et dénonce la mauvaise foi historique de l'administration à ce niveau;
- ❖ Que l'AGECVM tienne une Assemblée générale ayant pour sujet la reconduction de la



			<p>grève le 7 avril à midi dans la cafétéria du cégep. Pour : 1042 (soit 54,44%) Contre : 861 (44,98%) Abstention : 11 (0,58%) Adoptée à la majorité</p> <p>Congrès extraordinaire de l'ASSÉ (04-05 avril 2015)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM (étant non-membre) envoie une délégation d'observat-eur-ric-e-s au congrès extraordinaire de l'ASSÉ du 4-5 Avril 2015 dans l'optique de rapatrier l'information et de participer aux débats. ❖ Délégué-e-s : Agnès Moquin-Beaudry, Zoé-Sarah Desjardins-Leclerc, Mylène Sabourin-Simard, Alex Dandurand <p>Comité de négociation AGE CVM – CVM</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM forme un comité de négociation chargé de communiquer avec le CVM, composé de 4 membres respectant la parité des genres ainsi qu'une représentation égalitaire de technique et pré-universitaire en y laissant place à des observat-eur-ric-e-s lors d'enjeux précis; ❖ Que l'AGECVM mandate celui-ci pour défendre les positions de cette Assemblée générale spéciale de grève ainsi que tout autre assemblée générale subséquente en contexte de grève et que ce dit comité agisse en transparence (Procès-verbal), en redevabilité et reste en révocabilité de par ces instances; ❖ que les membres souhaitant faire partie de ce comité se présentent au Bureau exécutif H15-06 de lundi 09 mars 2015 pour s'y faire élire. <p>Revendications de la campagne de grève</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'abolition des mesures d'austérité, et ce, pour toujours; • L'abrogation de la loi 10, l'abandon du projet de loi 20 et la fin du processus actuel menant à la privatisation des services publics; • La modification du fonctionnement des institutions publiques afin qu'elles soient démocratiques et accessibles à tous et à toutes, dans une perspective d'autogestion. • L'arrêt de l'ensemble des projets extractivistes, notamment ceux d'exploitation et de transport d'hydrocarbures; • L'abolition de la loi 3 et le respect des employé-e-s de la fonction publique par une offre patronale respectant la dignité des travailleuses et travailleurs; • L'abandon du projet de loi fédéral C-51
2015-02-18	H15-sp01		PAS DE QUORUM
2015-02-11	H15-01/2	6.5	<p>Subventions</p> <p>Martin Sauvageau Que l'AGECVM débloque 500,00 (cinq cents) \$ de la case Honoraires professionnels Avocats pour appuyer cette poursuite judiciaire</p> <p>Trous de mémoire -</p> <p>La Passe</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM octroie 500,00 (cinq cents) \$ de la case Socio-culturel et 1000,00 (mille) \$ de la case Subventions étudiantes pour soutenir le projet d'ateliers d'impression et de production d'images destinés aux publications de l'ensemble de la communauté étudiante et militante ; ❖ Que l'AGECVM aide à la visibilité des travaux et événements des ateliers de La Passe et qu'elle invite à tisser des liens concrets et solidaires avec La Passe; ❖ Que l'AGECVM encourage ses militant-e-s à utiliser les ateliers de La Passe pour la création de matériel de mobilisation, tout en respectant la dynamique interne de cet espace; ❖ Que l'AGECVM stimule des réflexions autour de l'enjeu de la circulation des idées dans notre société, dans une perspective de lutte et d'ouverture de nouveaux paradigmes pour la transmission du savoir; ❖ d'ajouter 500,00 (cinq cents) \$ pris sur la case Mobilisation aux subventions de La Passe. <p>Fonds Cabinet Cancino-Postras</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM débloque 500,00 (cinq cents) \$ de la case Honoraires Professionnels Avocats pour les défenses passées, présentes et futures de nos camarades de luttes <p>Ras-le-bol</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM appuie le Ras-Le-Bol dans ses activités et ses démarches en vue d'obtenir un espace de cuisine communautaire; ❖ Que l'AGECVM supporte financièrement les projets du Ras-le-bol en lui offrant un montant de 1.500,00 (mille cinq cents) \$ dans la case commandite CVM <p>Collectifs Armes à l'œil</p>



			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Qu'en soutien au procès de Maxence L. Valade contre la Sureté du Québec, l'AGECVM accorde un soutien de 2.000,00 (deux mille) \$ [Divisé ainsi: 1000,00 (mille) \$ dans la case Honoraires Professionnels Avocats, 750,00 (Sept cent cinquante) \$ dans la case Mobilisation et 250,00 (deux cent cinquante) \$ dans la case Imprévu] au collectif Armes à l'Œil qui s'organise afin de favoriser une défense en justice et des résistance face aux violence des armes de la police. <p>Antécrise</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM donne 600,00 (six cents) \$ de la case budgétaire Mobilisation au média l'Antécrise. <p>Brassage social PERTE DE QUORUM</p>
2015-02-11	H15-01/2	6.4	<p>Budget H15</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Prendre la proposition sur la table (voir ci-dessus); ❖ Ajouter 10.000,00 (dix mille) \$ à la case Provision pour grève; ❖ Ajouter 2.400,00 (deux mille quatre cents) \$ à la case Mobilisation pour atteindre 10.000,00 (dix mille) \$; ❖ Ajouter 10.000,00 (dix mille) \$ à la case Représentation pour atteindre 12.500,00 (douze mille cinq cents) \$; ❖ Ajouter 3.500,00 (trois mille cinq cents) \$ à la case Honoraires professionnels pour atteindre 7.500,00 (sept mille cinq cents) \$ <p>BUDGET H15 ADOPTÉ</p>
2015-02-11	H15-01/2	6.2	<p>Bilan session A14 (État des résultats) l'adoption du bilan de la session Automne 2014</p>
2015-02-11	H15-01/2	6.1	<p>Bilan comptable au 30 juin 2014 l'adoption du bilan comptable 2013-2014 au 30 juin 2014, tel que rédigé par le comptable Bruno Émond</p>
2015-02-11	H15-01/2	5.0	<p>Intersyndicale</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM constitue une intersyndicale avec tous les syndicats du Cégep; ❖ Que cette intersyndicale ait pour mandat de coordonner les moyens de pression contre l'austérité au Cégep du Vieux Montréal et la mobilisation de ce printemps 2015
2015-02-11	H15-01/2	4.0	<p>Proposition privilégiée que la prochaine Assemblée générale spéciale de grève, programmée le mardi 3 mars [mais la salle A4.82a est occupée par des ressources extérieurs au Cégep], soit déplacée le jeudi 5 mars, mêmes endroits, même heure.</p>
2015-02-11	H15-01/2	4.0	<p>Congrès CLASSE (21-22 février 2015)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM envoie une délégation d'observateur-riche-s au Congrès de l'ASSÉ des 21 et 22 février 2015; ❖ Que cette délégation soit composée d'un maximum de quatre personnes, dont au moins deux que ne bénéficient pas de privilèges masculins [c.à.d. des filles]; ❖ Que l'Assemblée générale procède à cette élection de la délégation maintenant. ❖ Alex Dandurand, Thania Veilleux-Gomez, Hadrien Daigneault-Roy et Mylène Sabourin-Simard comme délégué-e-s de l'AGECVM au Congrès de l'ASSÉ de ces 21 et 22 février 2015 ❖ que l'AGECVM prennent en charge les frais de transports [et d'inscription] des quatre délégué-e-s au Congrès de l'ASSÉ sur le budget représentation
2015-02-11	H15-01/2	3.0	<p>Bureau exécutif : postes vacants Hadrien Daigneault-Roy au poste de Responsable à l'Information Zoé-Sarah Desjardins-Leclerc au poste de responsable aux Affaires internes</p>
2015-02-04	H15-01/1	3.0	<p>Bureau exécutif : postes vacants PERTE DE QUORUM</p>
2015-02-04	H15-01/1	2.0	<p>Plan d'action H15 Grève</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'on tienne une Assemblée générale de grève le mardi 3 mars 2015 à midi dans les deux cafétérias; ❖ Que l'on organise en ce sens de la mobilisation et des tournées de classes sur ce thème. <p>Encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Qu'un comité soit créé afin d'organiser le contrôle de l'espace et de se préparer à un éventuel lock-out et bed-in; ❖ Qu'un budget de 1000,00 (mille) \$ du compte mobilisation soit attribué au comité pour l'achat de matériel et des matériaux nécessaires. <p>Cuisine communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM supporte le projet de cuisine communautaire;



			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM assure toutes les responsabilités légales pouvant découler du projet; ❖ Que l'AGECVM encourage ses membres à participer au projet. <p>Sécurité, Règlement #7 et tutti quanti ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM s'oppose à l'application arbitraire du Règlement numéro 7; ❖ Que l'AGECVM emploie tous les moyens nécessaires pour permettre aux renvoyés politiques d'accéder au CÉGEP; ❖ Que l'AGECVM dénonce les tentatives de l'administration de brimer la liberté d'association, d'expression et de réunion des étudiant-e-s mobilisé-e-s; ❖ Que l'AGECVM lève un sourcil dubitatif et se méfie ultimement des gardas, de la direction des Services aux étudiants, de l'administration ainsi que de tou-te-s les flics du poste 21 rôdant autour du Cégep. ❖ Que l'AGECVM exige la divulgation de la preuve et des discussions lorsque le comité du règlement numéro 7 se réunit. ❖ Que l'AGECVM produise un rapport en lien avec l'information que l'on a obtenu dudit comité <p>BQAM – Atelier vélo communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM finance l'adhésion pour l'ensemble de ses membres à l'atelier communautaire de vélo BQAM en versant à ce dernier la somme de 1000,00 (mille) \$, soit l'équivalent de 50 cartes de 20,00 (vingt) \$ et que cet argent soit pris dans la case budgétaire représentation; ❖ Qu'un bilan soit effectué lors de la 1^{ère} Assemblée générale de la session automne 2015 afin de renouveler ou non l'adhésion de nos membres. <p>15 mars 2015 – COBP</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM mène une campagne d'information sur les enjeux reliés à la brutalité policière ainsi que le rôle politique qu'exercent les flics; ❖ Que l'AGECVM se joigne à la 19^e journée internationale contre la brutalité policière et participe à la manifestation de la COBP du 15 mars 2015 et y invite ses allié-e-s; ❖ Que l'AGECVM fasse un don de 500,00 \$ (cinq cents) du budget mobilisation à la COBP <p>Femmes autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM invite ses membres à la marche du 14 février prochain
2015-02-04	H15-01/1	1.0	<p>Entente AGECVM - CVM</p> <p>Créer un comité [de négociation] représentant une pluralité de genre la plus paritaire possible et de convoquer une Assemblée générale spéciale sur l'Entente et le Comité, avant chaque rencontre avec l'administration, dont la 1^{ère}, une Assemblée générale spéciale H15-sp01 le mercredi 18 février 2015, à 15h30, à l'Exode</p>
2014-12-04	A14-sp02	1.1	<p>Grève</p> <p>❖ Que se tienne une journée de grève dans le cadre des manifestations du 8 décembre 2014, selon les modalités (voir plus bas);</p> <p>○ Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Que les grévistes aient accès au CÉGEP durant la grève; — Que la Cribouille reste ouverte; — Que tous les locaux sportifs soient accessibles; — Que les équipes sportives puissent poursuivre leurs activités selon les horaires déjà prévus; — Que la grève n'affecte pas la tenue des stages, donc que certains cours préalables aux stages soient maintenus; — Que la grève n'affecte pas les cours du soir. <p>QUORUM DE VOTE DE GRÈVE NON CONSTATÉ</p>
2014-12-04	A14-sp02	1.1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM dénonce le projet de loi 11 et appelle à une conscientisation sur cet enjeu qu'est l'appropriation des ressources naturelles sur des territoires autochtones volés non-cédés au détriment de ces peuples; ❖ Que l'AGECVM combatte le Plan Nord dans une perspective anticapitaliste, anticolonialiste, écologiste et antiextractiviste; ❖ Que les membres de l'AGECVM soient invité-e-s à participer à l'action de 7h ainsi qu'au contingent libertaire de 10h30 durant les manifestations du 8 décembre 2014;
2014-11-26	A14-03	3.0	<p>Revendications</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM : <ul style="list-style-type: none"> • réaffirme sa position pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire; • dénonce les commissions scolaires, écoles et employé-es du système d'éducation qui participent à ces dysfonctions racistes par leurs délations, chantage, menaces, etc.



			<ul style="list-style-type: none"> • exige que la législation québécoise prévoit une séparation étanche entre l'éducation des enfants et le statut migratoire de leur famille, notamment par une directive qui oblige les directions locales à fournir l'enseignement et les services et leur interdit de questionner le statut légal de quiconque ou d'exiger des papiers d'immigration pour procéder à une inscription; • appelle à ce que la pression augmente pour que ce scandale cesse, ce qui implique tout naturellement une diversité des tactiques; • souhaite la dissolution de l'Agence des Services frontaliers du Canada, qui sert principalement à défendre des frontières capitalistes; • appuie le Collectif Éducation Sans Frontières dans ses démarches concernant cet enjeu; • signe la Déclaration pour une cité sans frontières et la Déclaration collective Éducation pour toutes et tous!
2014-11-26	A14-03	2.3	<p>National</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGÉVM félicite la FQPN pour l'obtention du droit d'accès à l'avortement pour les étudiantes internationales au Québec. ❖ Que l'AGÉVM dénonce le profilage social et radical systématique par l'arsenal policier et l'inhérente complicité tacite de l'appareil juridique; ❖ Que l'AGÉVM participe à la manifestation du 29 novembre, au Square Phillips, à 18h, en mémoire de Michael Brown. ❖ Que l'AGÉVM soit en solidarité et s'inspire des grèves étudiantes et prolétariennes ainsi que de la désobéissance civile affinitaire qui mènent des luttes de fronts contre le néolibéralisme qui gangrène tous les secteurs de la sphère publique, parapublique et privée. ❖
2014-11-26	A14-03	2.1	<p>Interne</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que le Bureau Exécutif évite d'agir en tant qu'instance décisionnelle auto-légitimante du haut vers le bas et ce pour contrecarrer toutes autres tentatives d'outrepasser des mandats ou de pouvoir créer ceux-ci de toutes pièces; ❖ Que l'AGÉVM œuvre selon des principes de syndicalisme de combat en opposition au concertationnisme institutionnel de collaboration en refusant de signer l'entente de fonctionnement entre l'AGÉVM-CVM et ce dans l'optique d'une intensification des moyens de pressions pouvant aller jusqu'à la Grève Générale illimitée au printemps 2015; ❖ Que l'AGÉVM ne remette pas en cause ses principales leviers d'actions en n'allant pas chercher l'approbation de qui compte sur l'encadrement de nos grèves, que ce soit à travers l'administration, de juristes ou du Bureau Exécutif, créant ainsi de facto un contexte favorable à l'autogestion dans ces espaces de luttes primordiales; ❖ Que l'AGÉVM réitère l'aspect social hors du commun spécifique à l'aménagement tel quel de son local et à la peinture sur ses murs afin de veiller librement à l'accès non-exclusif de toutes et de tous, membres du Bureau Exécutif ou pas; ❖ Que l'AGÉVM trouve des artistes peintres pour repeindre des murales sur les défunts murs de la GGI 2012 et que le Comité de Mobilisation soit mandaté pour ce faire; ❖ Que le local des livres usagés soit réorganisé et que tous les étudiants et étudiantes aient accès à ce local. ❖ Que l'AGÉVM fasse de la pression sur l'administration pour obtenir des informations et pour que le problème d'accès au local du Comité Radio Active soit réglé le plus rapidement possible. ❖ Que l'AGÉVM finance son 30e anniversaire à la hauteur de 489,10\$ de la case budgétaire Frais imprévus; ❖ Que l'AGÉVM organise un afterparty à La Déferle ❖ Que les denrées offertes en tout genre soient végétaliennes
2014-11-26	A14-03	1.3	<p>Panier d'entraide</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGÉVM organise des paniers de nourriture pour le temps des fêtes par les étudiant-e-s et pour les étudiant-e-s; ❖ Que la nourriture ne soit que des denrées non-périssables, que cette nourriture soit stockée dans le local des livres usagés et dans le local RADAR si besoin est; ❖ Que la collecte de denrées se fasse du lundi 1^{er} décembre au lundi 15 décembre 2014. ❖ Que la distribution de paniers se fasse du mardi 16 décembre au vendredi 19 décembre 2014; ❖ Qu'un kiosque soit mis en place pour recueillir les denrées au 3^{ème} étage; ❖ Que les étudiant-e-s souhaitant participer au projet inscrivent leur nom au secrétariat de l'AGÉVM (A3.85)



2014-11-26	A14-03	1.2	<p>08 décembre : Plan Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ que l'AGECVM se positionne contre l'extractivisme et s'invite à 07h30 ce 08 décembre, au Plan Nord (au centre du Forum stratégique, organisé entre 07h30 et 13h30 au Palais des Congrès de Montréal, le lundi 08 décembre 2014, par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) sur le thème investir aujourd'hui dans les ressources ce demain) ❖ que l'AGECVM tienne une Assemblée générale spéciale de grève A14-sp02 le jeudi 04 décembre 2014 pour une journée de grève le lundi 08 décembre 2014, à 11h00 à la Cafétéria des non fumeurs et à la Cafétéria régulière (A4.82), avec l'ordre du jour suivant : <ul style="list-style-type: none"> 0.0 Procédures 0.1 Présidium 0.2 Lecture du présent ordre du jour 1.0 Grève contre l'extractivisme et le Plan Nord et pour participer à une manifestation le lundi 08 décembre 2014 à 07h00 (Bloquons le plan Nord 3 – vidéo) et une autre à 10h00 (Page facebook), à l'occasion du Forum stratégique de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain : 07h30 à 13h30 : thème : Investir aujourd'hui dans les ressources de demain) <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Plénière 1.2 Modalités 1.3 Vote 2.0 Levée
2014-11-26	A14-03	1.1	<p>27 novembre : perturbations locales</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM tienne une levée de cours le jeudi 27 novembre 2014, à partir de 11h00 jusqu'à 18h00 ❖ Que le Responsable aux Affaires internes du Bureau exécutif rencontre le Syndicat des professeur-e-s du Cégep du Vieux Montréal pour les informer de cette décision de l'Assemblée générale A14-03
2014-10-21	A14-sp01	1.2	<p>VOTE DE GRÈVE ADOPTÉ DANS LES CONDITIONS SUIVANTES:</p> <p>Proposition de non publication des deux propositions sur les procédures proposée par XXX XXX (XXXX), appuyée par XXX XXX (XXXX) Texte de ces propositions disponibles pour nos membres au Secrétariat de l'AGECVM XXX XXX (XXX) propose de ne pas tenir compte du nombre d'abstention lors du vote de grève XXX XXX (XXXX) appuie Rejeté à majorité XXX XXX (XXXX) propose la levée du quorum de vote de grève [inclus dans la charte] XXX XXX (XXXX) appuie Adopté à la majorité</p> <p>Résultats</p> <p>proposition de non publication de ces résultats faite par XXX XXX (XXX) appuyée par XXX XXX (XXXX) adoptée à majorité Chiffres disponibles à notre secrétariat pour nos membres Pour : 491 Contre : 36 Abstention : 4</p> <p>L'AGECVM EN GRÈVE LE 31 OCTOBRE 2014 ET LE 12 NOVEMBRE 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que les membres de l'AGECVM participent à la manifestation nationale du 31 octobre 2014; • Que cette journée de grève soit posée comme ultimatum contre le projet d'austérité et comme menace d'une grève générale illimitée au mois de mars 2015; • Que l'AGECVM combatte l'austérité dans la perspective d'une lutte anticapitaliste, anticolonialiste et écologiste; • Que l'AGECVM appelle à la formation d'un contingent anticapitaliste, féministe, anticolonialiste et écologiste pour la manifestation du 31 octobre ; • Que se tienne une journée de grève dans le cadre de la manifestation du 31 octobre 2014 contre l'austérité, selon les modalités (voir plus bas) ; • Que l'AGECVM tienne une 2^{ème} journée de grève le mercredi 12 novembre dans le but de participer à une journée d'action et de perturbations contre l'austérité, selon les modalités suivantes : <p>MODALITÉS</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Qu'un piquetage symbolique soit organisée à chacun des deux jours de grève: 2. Que les grévistes aient accès au CÉGEP durant la grève; 3. Que la Gribouille reste ouverte;



			<p>4. Que tous les locaux sportifs soient accessibles;</p> <p>5. Que les équipes sportives puissent poursuivre leurs activités selon les horaires déjà prévus;</p> <p>6. Que la grève n'affecte pas la tenue des stages, donc que certains cours préalables aux stages soient maintenus.</p> <p style="text-align: center;">(Quorum requis: 691 membres présent-e-s au moment du vote)</p>
2014-10-01	A14-02	3.5	<p>Ukraine PERTE DE QUORUM</p>
2014-10-01	A14-02	3.4	<p>Postes-Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM soutienne les travailleur-euse-s de Postes Canada et s'oppose au retrait du service postal à domicile; ❖ Que l'AGECVM informe ses membres et les autres associations étudiantes des revendications du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP); ❖ Que les membres de l'AGECVM participent à la manifestation du 25 octobre 2014 Sauvons Postes Canada
2014-10-01	A14-02	3.3	<p>TransCanada</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM prenne position contre le projet de terminal pétrolier à Cacouna, et exige l'arrêt immédiat et définitif des travaux de TransCanada à Cacouna; ❖ Que l'AGECVM sollicite l'ensemble de ses membres pour faire pression sur le Premier ministre du Québec, Philippe Couillard, en signant la pétition lancée par Nature Québec sur le site http://www.sauvonsnosbelugas.com
2014-10-01	A14-02	3.2	<p>Étudiantes internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM : <ul style="list-style-type: none"> • revendique le droit d'accès à l'avortement pour toutes; • appelle les associations universitaires à militer pour que soit incluse l'interruption volontaire de grossesse dans les contrats d'assurances négociés au nom des étudiantes internationales, et ce sans augmentation du coût de la cotisation; • appuie les démarches et la campagne de la Fédération du Québec pour le planning des naissances, organisme féministe en santé reproductive, concernant cet enjeu.
2014-10-01	A14-02	3.1	<p>Plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM mobilise contre l'austérité, et que cette campagne s'articule autour : <ul style="list-style-type: none"> ○ De la lutte contre l'austérité en santé, en éducation et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausse des frais, privatisation et marchandisation); ○ Des droits syndicaux (luttés contre la réouverture des conventions collectives, contre l'attaque des régimes de retraite et contre les lois spéciales); ❖ Que cette campagne montre bien le projet idéologique de démantèlement des services publics derrière l'austérité, et se fasse autant auprès de la population étudiante du Cégep du Vieux Montréal, mais aussi auprès des autres associations étudiantes, syndicats et groupes communautaires; ❖ Que l'AGECVM participe à la manifestation du 31 octobre 2014 contre l'austérité, et tienne une Assemblée générale de grève le mardi 21 octobre 2014, à 12h30, pour une journée de grève le 31 octobre, et une autre le 12 novembre 2014; ❖ Que l'AGECVM participe à une journée d'actions de perturbation le mercredi 12 novembre 2014; ❖ Que ces deux journées de grève soient perçues comme des ultimatums de la lutte contre le projet d'austérité du gouvernement, et comme une menace de hausser les moyens de pression, entre autre avec un grève reconductible au printemps prochain; ❖ Que l'AGECVM participe au Congrès automnal de l'ASSÉ, les 25 et 26 octobre 2014, pour faire le point sur les diverses annonces gouvernementales ayant trait aux mesures d'austérité afin de préciser les discours, et de poser des revendications plus précises; ❖ Que l'AGECVM participe au Congrès spécial de l'ASSÉ au début février 2015 pour juger de l'état de la situation et pour préparer une large mobilisation en vue de votes de grève reconductible au printemps 2015; ❖ Que l'AGECVM soutienne l'organisation d'une manifestation nationale fin février, début mars 2015; ❖ Que l'AGECVM soutienne et participe à la manifestation du mardi 11 novembre 2015 organisée par le Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE)
2014-10-01	A14-02	2.0	<p>Délégué-e-s Comité de sélection Directeur-trice des Services aux étudiant-e-s d'élire un comité paritaire de deux personnes pour se présenter comme délégué-e-s au Comité de sélection du-de la Directeur-trice des services aux étudiant-e-s : Clovis Raymond-La Ruelle et Lauriane Chevarie</p>
2014-10-01	A14-02	1.4	<p>Subvention : Poursuite civile de l'université de Montréal</p>



			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM dénonce la judiciarisation comme outil de répression politique; ❖ Que l'AGECVM soit solidaire des personnes judiciarisées suite aux contestations du printemps 2012, et s'engage à appuyer politiquement et financièrement, dans la mesure de ses moyens, celles et ceux qui lui en feraient la demande; ❖ Que l'AGECVM dénonce la poursuite au civil de 100.000,00 (cent mille) \$ intentée contre six personnes par l'Université de Montréal; ❖ Que l'AGECVM paie les frais d'avocats de ces personnes visées par cette poursuite, jusqu'à concurrence de 2.000,00 (deux mille) \$, sur le poste budgétaire honoraires professionnels : avocats.
2014-10-01	A14-02	1.3	<p>Subvention : Collectif Anarchives</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ que l'AGECVM subventionne à concurrence de 250,00 – deux cent cinquante - \$ du budget socio culturel, le collectif Anarchives, et de couvrir les frais d'impressions globaux à travers notre compte photocopieur, pour l'organisation de l'exposition sur l'histoire du mouvement étudiant.
2014-10-01	A14-02	1.2	<p>Subventions : La Passe – soutien loyer maison d'édition</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM octroie une subvention de soutien au loyer de 2500,00 (deux mille cinq cent) \$ (1000,00 – mille - \$ pris dans le poste budgétaire Fonds d'extrême nécessité, et 1500,00 – mille cinq cents - \$ dans la case budgétaire Subventions étudiantes) pour soutenir le projet d'une maison d'édition autogérée destinée aux publications étudiantes de l'ensemble de la communauté étudiante et militante, permettant ainsi à La Passe d'investir tous ses avoirs dans la dite maison d'édition (pour la création de livres, d'affiches et autres) et non pas dans ses dépenses fixes; ❖ Que l'AGECVM aide à la visibilité des travaux et événements de La Passe et qu'elle invite à tisser des liens concrets et solidaires avec La Passe; ❖ Que l'AGECVM encourage ses militant-e-s à utiliser les ateliers de La Passe pour la création de matériel de mobilisation, tout en respectant la dynamique interne de cet espace; ❖ Que l'AGECVM stimule des réflexions autour de l'enjeu de la circulation des idées dans notre société, dans une perspective de lutte contre QUEBECOR Media et d'ouverture de nouveaux paradigmes pour la transmission du savoir.
2014-10-01	A14-02	1.1	<p>Subventions : La Robine des bois – brasserie-coop artisanale</p> <p>l'AGECVM subventionne à hauteur de 2500,00 (deux mille cinq cents) \$, sur le poste budgétaire Fond d'extrême nécessité la coopérative La Robine des bois.</p>
2014-09-10	A14-01/2	5	<p>Affaires diverses</p> <p>PERTE DE QUORUM</p>
2014-09-10	A14-01/2	4	<p>Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal : délégué-e-s des étudiant-e-s</p> <p>Mise en dépôt</p>
2014-09-10	A14-01/2	3.2	<p>Direction du scrutin</p> <p>Lauryane Chevarie et Clovis Raymond-La Ruelle sont respectivement élus Directrice et secrétaire de scrutin</p>
2014-09-10	A14-01/2	3.1	<p>Calendrier électoral</p> <p>le calendrier électoral tel que présenté</p> <p>du 10 au 16 septembre 2014, 17h00: Mise en candidature</p> <p>du 17 au 23 septembre 2104: Campagne électorale</p> <p>du 24 au 26 septembre 2014: Vote (dans le hall d'entrée du 3ème étage)</p> <p>Mercredi et jeudi 24 et 25 septembre: entre 09h00 et 20h00</p> <p>Vendredi 26 septembre 2013: entre 09h00 et 16h00</p>
2014-09-10	A14-01/2	2.3	<p>Budget A14</p> <p>Adopté</p>
2014-09-03	A14-01/1	1.1	<p>Plan d'action A14</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM se prononce contre le projet de loi 3 (encadrement de la négociation sur les régimes de retraite) proposé par le gouvernement libéral et pour la lutte syndicale qui se déroule actuellement ❖ Que l'AGECVM ne prenne pas en considération les syndicats représentants des policier-ère-s dans l'appui de l'AGECVM à cette lutte syndicale ❖ Que l'AGECVM produise du matériel d'information pour expliquer sa position en rapport avec le projet de loi 3 ❖ Que l'AGECVM s'oppose aux règlements et supporte les personnes qui entrent leur vélo, soit au local de l'AGECVM, ou dans un local de comité; ❖ Que l'AGECVM fasse pression sur l'Administration du Cégep pour que soient ajoutés des racks à vélo aux alentours du Cégep ❖ Que l'AGECVM fasse pression afin que le Cégep détermine toutes les toilettes comme



			<p>non-générées, de même que tous les vestiaires, identifiés par des affiches</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ que les personnes transgenres peu importe leur sexe légal, puissent choisir leur nom à inscrire sur l'ensemble des documents du cégep, et que l'AGECVM fasse des pressions dans ce sens.
			PERTE DE QUORUM
2014-05-07	H14-02		PAS DE QUORUM
2014-03-25	H14-sp02	1.2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM soit en grève le mercredi 2 avril et le jeudi 3 avril pour les cours de jour dans le but de participer et permettre une mobilisation large pour la manifestation nationale contre l'austérité et pour un budget plus égalitaire. ❖ Qu'il y ait du piquetage symbolique le 2 avril. ❖ Que les services du bloc sportif et du Gribouille restent ouvert. ❖ Que les stages à l'externe soient maintenus <p>Sur la principale, adopté à majorité Pour : 351 Contre : 140</p> <p>[Note du secrétariat : l'invalidité du vote pris lors de l'Assemblée générale spéciale du mardi 25 mars faute de quorum (644 membres présent-e-s requis pour 491 votant-e-s effectif) et compte tenu du Code Morin (<i>Si les statuts exigent la présence d'un nombre déterminé de membres pour que l'Assemblée soit validement constituée, il faut s'assurer que cette condition est remplie avant l'ouverture et qu'elle subsiste pendant toute la durée des délibérations; autrement, on ne pourrait procéder validement. C'est ce qu'on désigne sous le nom de quorum, et le secrétaire est ordinairement chargé de cette constatation. (...), in Victor Morin, Procédures des assemblées délibérantes, Beauchemin, Montréal, 1994, p.38</i>)]</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'on garde les rencontres de stage et de revendiquer un accès libre au cégep
2014-02-26	H14-sp01	1.2	<p>Droits afférents (Augmentation)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM n'accepte aucune hausse des frais afférents, ni aucune coupure dans les Services aux étudiant-e-s ❖ Que l'AGECVM fasse pression sur l'administration pour qu'elle aille chercher l'argent ailleurs, par exemple dans les publicités ou à la Fondation; sinon, que l'Administration s'attende à une frustration collective réactive des étudiant-e-s ❖ Que l'AGECVM persiste dans sa lancée d'informer le étudiant-e-s sur la hausse des frais afférents dans une perspective d'une escalade des moyens de pression <p>❖ Que l'AGECVM s'oppose à la réélection de la Directrice générale</p> <p>❖ Que l'AGECVM s'oppose au renouvellement du contrat de la Cafétéria qui serait accordé à Laliberté Associé avec une redevance de 0,1 % pour le Cégep</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM réitère sa volonté d'autogestion du Cégep ❖ Que l'AGECVM réitère son appui au projet de FéeTéria <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM dénonce l'austérité sous-jacente à la hausse des droits afférents; ❖ Que l'AGECVM dénonce les coupures dans le système d'éducation du gouvernement péquiste; ❖ Que L'AGECVM dénonce la vision marchande de l'administration du Cégep du Vieux Montréal et du gouvernement péquiste. <p>❖ Que l'AGECVM organise pendant et après le Conseil d'Administration du Cégep du Vieux Montréal une série d'activités symboliques visant pour la plupart à rassembler les étudiantes et les étudiants du Cégep sur l'enjeu de la hausse.</p>
2014-02-12	H14-01/2	2.4.3	Collectif Wābak PERTE DE QUORUM
2014-02-12	H14-01/2	2.4.2	<p>ArrêtéEs du Mexique</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM fasse un don, au Comité de soutien formé par des militant-e-s montréalai-e-s, de 500,00 (cinq cents) \$ + 150,00 (cent cinquante) \$ / mois, jusqu'à la libération des trois camarades (Amélie, Fallon, Carlos) détenu-e-s au Mexique, pris sur le budget mobilisation
2014-02-12	H14-01/2	2.4.1	<p>CANO Fondation et CANO APPCVM</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ que l'AGECVM reconduise les ententes sur la Contribution automatique non obligatoire (CANO) avec la Fondation et avec l'Association des parents partenaires du Cégep du Vieux Montréal (APPCVM) afin que ces ententes se renouvellent automatiquement chaque année, sauf si une des deux parties manifeste sa volonté de négocier les termes de cette entente, étant aussi assuré que le remboursement de ces CANO aux étudiant-e-s qui en font la demande reste d'actualité
2014-02-12	H14-01/2	2.3	Proposition de budget H14 adoptée à la majorité
2014-02-12	H14-01/2	2.1	Bilan session A13 (État des résultats)
2014-02-12	H14-01/2	1.3	<p>Hausse des droits afférents au Cégep du Vieux Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM dénonce et s'oppose au dégel des droits afférents, volonté de



			<p>l'administration, qui découlent des compressions budgétaires gouvernementales imposées en décembre 2012;</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM tienne une Assemblée générale spéciale des droits afférents le mercredi 26 février, à 13h30, à la cafétéria des non-fumeurs (4.82A) en prévision du Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal convoqué en début de soirée; ❖ que l'AGECVM se positionne contre toute réduction des services aux étudiant-e-s
2014-02-12	H14-01/2	1.2.2	<p>Austérité</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM mène une lutte contre l'austérité résolument anticapitaliste; ❖ Que l'AGECVM invite ses alliéEs à avoir une perspective anticapitaliste lorsqu'ils et elles luttent contre l'austérité; ❖ Que l'AGECVM se mobilise pour des actions combatives contre l'austérité et le capitalisme; ❖ Que l'AGECVM convoque une Assemblée générale spéciale de grève mardi le 25 mars 2014 à midi trente dans les deux cafétérias dans le but de permettre une mobilisation large et de bâtir un rapport de force contre les mesures d'austérité et le capitalisme.
2014-02-05	H14-01/1	1.2.2	<p>Austérité PERTE DE QUORUM</p>
2014-02-05	H14-01/1	1.2.1	<p>Hydro-Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM s'oppose à tout dégel de tarifs d'électricité; ❖ Que l'AGECVM exige le retrait immédiat de l'ingérence du privé à l'intérieur d'Hydro-Québec; ❖ Que l'AGECVM reste critique face aux visées réformistes éco-capitalistes toujours dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles
2014-02-05	H14-01/1	1.1.4	<p>Semaine contre la brutalité policière (9 au 15 mars 2014)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM mène une campagne d'information sur les enjeux reliés à la brutalité policière ainsi que le rôle politique qu'exercent les flics; ❖ Que l'AGECVM participe activement à la semaine contre la brutalité policière du 9 au 15 mars 2014; ❖ Que l'AGECVM se joigne à la manifestation de la Coalition opposée à la brutalité policière (COBP) du 15 mars 2014 et y invite ses alliéEs; ❖ Que l'AGECVM fasse un don de 500,00 (cinq cents) \$ du budget mobilisation à la COBP
2014-02-05	H14-01/1	1.1.3	<p>Semaine contre l'oppression de genres et pour la diversité sexuelle (3 au 7 mars 2014)</p> <p>que l'AGECVM donne 300,00 (trois cents) \$ du budget socio-culturel pour l'organisation de la Semaine contre l'oppression de genres et pour la diversité sexuelle organisée du 03 au 07 mars 2014</p>
2014-02-05	H14-01/1	1.1.2	<p>Frais d'inscription</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ que l'AGECVM fasse tout en son pouvoir pour empêcher toute hausse des frais d'inscription au Cégep du Vieux Montréal, et ce par tous les moyens envisageables
2014-02-05	H14-01/1	1.1.1	<p>Discrimination de genres</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ que l'AGECVM fasse pression auprès de l'administration du Cégep du Vieux Montréal pour que les personnes transgenres, peu importe leur sexe légal, puissent choisir leur nom à inscrire sur les listes de présence et sur la carte étudiante
2013-11-27	A13-03		<p>PAS DE QUORUM</p>
2013-11-06	A13-02	3.5	<p>Droits de scolarité TIL (modification du Règlement sur les droits d'inscription au Cégep du Vieux Montréal)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM se positionne contre l'augmentation des droits d'inscription reliés aux cours (391-A12-VM) et (391-A52-VM) du programme de Technique d'Intervention en Loisirs. L'AGECVM mène une campagne d'information et de mobilisation dans le but de s'opposer à cette hausse.
2013-11-06	A13-02	3.4	<p>Comptoir Exode – Fétééria</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que L'AGECVM réitère son mandat de mise en place d'une coopérative étudiante et mise ses efforts sur cette initiative; ❖ Que L'AGECVM entreprenne des démarches auprès des employé-e-s de soutien, professeur-e-s et employé-e-s de la cafétéria; ❖ Que L'AGECVM lance une campagne d'information et de mobilisation auprès des étudiant-e-s; ❖ Que L'AGECVM engage des moyens de pressions auprès de l'administration afin de revendiquer cette alternative viable durant l'appel d'offre.
2013-11-06	A13-02	3.3	<p>Délégué-e-s Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal</p>



			<p>Candidat élu au poste de délégué des étudiant-e-s des programmes préuniversitaires au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal : Frédéric Desaulniers, Sciences humaines – Regards sur la personne</p> <p>Candidate élue au poste de délégué des étudiant-e-s des programmes préuniversitaires au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal : Virginie Carbonneau, Techniques d'intervention en loisirs</p>
2013-11-06	A13-02	3.2.2	<p>Entente AGE – CVM : comparatif - Comité de négociation Déléguer des membres élu-e-s en Assemblée générale sur le comité de négociation de la nouvelle entente Association – Cégep, délégation composée de deux femmes et deux hommes; et qu'une rencontre avec les membres soit organisée pour discuter de cette nouvelle entente et de la négociation : Andra Florea et Mylène Sabourin-Simard, et Gaël Dubuc et Étienne Gagnon</p>
2013-11-06	A13-02	3.1	<p>Mandats à conserver (voir Charte, article 3.10) que l'AGECVM conserve les mandats listés dans le document ci-joint</p>
2013-09-04	A13-01	5.0	<p>Sommet de l'Énergie que l'AGECVM se mobilise contre le Sommet de l'énergie de ce 24 septembre 2013, participe à la manifestation prévue contre cette rencontre et décrète une levée de cours à cette date entre 10h00 et 16h00 pour les membres de l'AGECVM participants à cette manifestation</p> <p>Manifestation que l'AGECVM organise un contingent pour la manifestation du samedi 28 septembre 2013, organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics</p> <p>CycloTour arcticque que l'AGECVM appuie le Cyclotour Arctique organisé par Greenpeace le dimanche 15 septembre 2013</p>
2013-09-04	A13-01	4.0	<p>Représentant-e-s au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal la mise en dépôt du point 4.0 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal : Délégué-e-e des étudiant-e-s</p>
2013-09-04	A13-01	3.0	<p>Plan d'Action H13 R.A.S.</p>
2013-09-04	A13-01	2.0	<p>Élections Bureau exécutif Calendrier électoral</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que les mises en candidature soient ouvertes entre ce mercredi 04 et le mardi 10 septembre 2013; - Qu'une campagne d'information se déroule entre le mercredi 11 et le mardi 17 septembre 2013 - Que le vote se tienne le mercredi 18, le jeudi 19 et le vendredi 20 septembre 2013, entre 09h00 et 20h00, sauf le vendredi jusqu'à 16h00 <p>Direction du scrutin Élisabeth Simpson au poste de Directrice de scrutin Flavie Mageau-Taylor au poste de Secrétaire de scrutin</p>
2013-09-04	A13-01	1.0	<p>Affaires financières Bilan comptable 2012-2013 l'adoption du Bilan comptable au 30 juin 2013</p> <p>Budget A13 Budget A-13 tel que présenté sauf les subventions</p> <p>Subventions de donner 1.000,00 (mille) dollars à la Campagne <i>Aidons Denis Poitras à retrouver son droit de pratique!</i> Sur le budget mobilisation Mise en dépôt des subventions AFEA-UQAM et Condition critique</p>
2013-04-24	H13-03		PAS DE QUORUM
2013-03-20	H13-02		PAS DE QUORUM
2013-02-19	H13-sp01	1.0	<p>Vote de grève Que l'AGECVM soit en grève lors du Sommet sur l'enseignement supérieur, soit les 25 et 26 février prochain -Que l'AGECVM appelle à une participation massive et active lors de ces deux journées de manifestations et d'actions. -Que l'AGECVM tienne une campagne d'information sur les conclusions du Sommet de l'éducation et qu'une assemblée générale de réflexion soit convoquée dans les deux semaines suivant l'annonce de ces conclusions.</p>



			<p>Que l'AGEVM affirme dès maintenant que si le Sommet se conclut par une hausse des frais de scolarité, peu importe sa forme, toute mesure qui diminuerait l'accessibilité aux études, la qualité de l'enseignement, le financement des universités et des cégeps, et ce qu'il y a de démocratique dans le fonctionnement de nos institutions d'enseignement, l'encadrement du droit de grève ainsi que tout nouvel encadrement des modalités d'association, de financement et de prise de décisions des étudiants que les membres de l'AGEVM jugeraient néfastes ou l'implantation de moyens d'assurance-qualité, dont la CEUQ, l'AGEVM envisagerait de reprendre son moyen ultime de contestation, soit la grève générale illimitée.</p> <p>Que l'AGEVM organise un rassemblement au cégep, le lundi 25 Janvier à 3h30 dans le but de former un contingent vers la manifestation au square Chabot</p> <p>Que l'AGEVM élise un comité de négociations pour négocier les modalités de grève avec l'administration</p> <p>Que l'AGEVM exige de véritables états généraux sur l'éducation, incluant des débats de fond sur l'éducation et une plus grande participation de la population et incite les autres associations étudiantes du Québec à se doter d'un mandat semblable</p> <p>Proposition rejetée</p> <p>Pour : 524 = Contre : 576 = Abstention : 8 == Total : 1108</p> <p>Plan d'Action</p> <p>le plan d'action suivant: qu'il y ait des levées de cours le 25-26 Février 2013 avec rassemblement au cegep ainsi qu'une manifestation spontanée suite à la décision du sommet si elle ne nous convient pas.</p> <p>"tractage sauvage" les 25-26 Février</p>
2013-02-13	H13-01	5.0	<p>Affaires financières</p> <p>Bilan A12</p> <p>Adopté le bilan au 31 janvier 2013</p> <p>Budget H13</p> <p>Adoption du budget H13</p> <p>Subventions</p> <p>une subvention sur la case budgétaire affaires socioculturelles de 200,00 (deux cents) \$ pour le Collectif Mille chevaux vapeur pour leur projet Écho : un arrêt sur un mouvement</p> <p>une subvention sur la case budgétaire mobilisation de 200,00 (deux cents) \$ pour le Groupe sensibilisation Plan Nord</p> <p>une subvention de 2000,00 (deux mille) \$ [à condition de trouver une case budgétaire à déterminer par le Bureau exécutif] pour le groupe UTILE (Ilot Voyageur)</p> <p>une subvention sur la case budgétaire affaires socioculturelles de 300,00 (trois cents) \$ pour le l'Espace social anarchiste d'Hochelega</p>
2013-02-13	H13-01	4.0	<p>Mandats</p> <p>Brutalité policière</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant nos nombreux mandats dénonçant la brutalité policière; ✓ Considérant note appui répété à la Coalition opposée à brutalité policière et notre participation annuelle à la manifestation organisée par le COBP les 15 mars; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGEVM appelle les membres et les autres associations étudiantes à participer à la manifestation du mois prochain pour dénoncer la répression que la population a vécu durant la grève mais aussi celle vécue quotidiennement par une partie importante de la population; ❖ Que l'AGEVM s'engage à apporter un soutien moral et financier, dans la mesure de ses moyens, aux personnes victimes de brutalité policière lors de cette manifestation. <p>Semaine de la citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant que cette année la Semaine de la citoyenneté portera sur la grève étudiante du printemps dernier; ✓ Considérant que l'AGEVM est directement concernée par le thème de la Semaine de la citoyenneté; ✓ Considérant que le comité chargé de son organisation désire collaborer avec l'association étudiante et que cette collaboration pourrait permettre une plus grande diversité d'opinion lors des activités qui y sont prévues ; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGEVM contribue à l'élaboration de la Semaine de la citoyenneté ; ❖ Que l'AGEVM invite tous les membres à y participer et qu'elle tienne une campagne de mobilisation en ce sens.
2013-02-13	H13-01	3.0	<p>Plan d'action H13</p> <p>Solidarité autochtone</p>



			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant que les communautés autochtones sont dans un 'momentum' de lutte ; ✓ Considérant que le colonialisme fait rage depuis plus de 400 ans; ✓ Considérant que l'autodétermination des nations est légitime, nécessaire et inévitable ; ✓ Considérant que les nations autochtones résistent encore aux politiques d'assimilation pour préserver leurs territoires, leurs langues et leurs cultures et que par conséquent leurs luttes est prioritaire et essentielle ; ✓ Considérant les conditions sociales précaires dans les milieux autochtones et ➢ Attendu que les militant-e-s n'ont pas le luxe d'avoir accès à des fonds et du matériel afin de s'organiser <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM se positionne clairement contre les politiques colonialistes et assimilatrices au Québec, au Canada et dans le monde entier; ❖ Que l'AGECVM s'organise pour appuyer concrètement les insurgés autochtones dans leurs actions dès cette session ; ❖ Que l'AGECVM fasse des actions de solidarités autochtones. <p>Semaine internationale des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu que l'oppression constante du système patriarcal dirige autant les gens avec des vagins que les gens avec des pénis vers le puits sans fond de la socialisation des genres ; ➢ Attendu que les 'ptites madames' de Châtelaine et autres puanteurs essaient de nous persuader que la conciliation travail / vie de ménagère, c'est le féminisme moderne et qu'une féministe est une soumise bien dans sa peau ; ➢ Attendu que les dates corporatives dédiées aux femmes ne devraient pas consister en une ode à la féminité, mais plutôt en une occasion de faire de la sensibilisation de masse et des rassemblements populo-politiques ; ➢ Attendu que les semaines et journées internationales sont beaucoup trop souvent accordées pour symboliser le statu quo d'une lutte inachevée et font office d'indemnité aux inégalités toujours présentes ; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM fasse de la semaine internationale des femmes un point de relance pour un mouvement trop longtemps mis en stand-by ; ❖ Que l'AGECVM sensibilise ses 'membresses' et ses membres aux divers enjeux du féminisme actuel ; ❖ Que l'AGECVM invite ses 'membresses' à participer au Comité féministe afin d'élaborer un plan d'actions directes ; ❖ Que l'AGECVM ne se limite pas à ce bref moment pour mener une lutte anti patriarcale concrète et active.
2013-02-13	H13-01	2.0	<p>Bureau exécutif</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Responsable général-e : Chaise 2. Secrétaire général-e : Chaise 3. Responsable aux Affaires internes : Frédéric Desaulniers (Sciences humaines – Regards sur la personne) 4. Responsable aux Affaires externes : Rose de la Riva (Arts plastiques) 5. Responsable à la Trésorerie : Félix Morin (Sciences humaines – Questions internationales) 6. Responsable à la Pédagogie : Kacim Belmihoub (Sciences humaines – Regards sur la personne) 7. Responsable aux Affaires socioculturelles : Mathieu Morin-Robertson (Techniques de travail social) 8. Responsable à la Mobilisation : Victoria Gilbert (Optimonde) 9. Responsable à l'Information : Sabrina Arsenault (Arts plastiques)
2013-02-13	H13-01	1.0	<p>Sommet sur l'Enseignement supérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant l'attitude paternaliste du ministre de l'éducation pendant l'ensemble du processus du Sommet sur l'enseignement supérieur, et plus particulièrement lors de sa réponse à l'ultimatum lancé par l'ASSÉ portant sur la présence de débat sur la gratuité scolaire comme étant une solution réalisable au Québec; ✓ Considérant qu'il ne faut pas réduire le plus important mouvement de contestation étudiante de l'histoire du Québec et de révolte populaire de près de 7 mois à une consultation bidon et où les cartes sont déjà jouées; ✓ Considérant que l'indexation n'est pas une solution viable pour fiancer l'éducation, et qu'elle concrétise la marchandisation de l'éducation que nous dénonçons depuis plusieurs années déjà; ✓ Considérant que l'assurance-qualité se base sur une définition biaisée et antihumaniste de l'éducation; ✓ Considérant que les résultats du Sommet risquent fort d'aller dans cette direction; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM se méfie profondément du Sommet sur l'enseignement supérieur;



			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM considère ce Sommet comme une consultation dont l'unique but est de légitimer une hausse des frais de scolarité et d'écartier la possibilité de la gratuité scolaire; ❖ Que l'AGECVM se positionne contre l'indexation des frais de scolarité au taux d'inflation; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute hausse des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire ❖ Que l'AGECVM tienne une campagne d'information sur les enjeux reliés au Sommet sur l'enseignement supérieur; ❖ Que l'AGECVM invite ses membres à participer à la manifestation nationale contre le Sommet sur l'enseignement supérieur du 26 février; ❖ Qu'en se sens, l'AGECVM tienne une Assemblée générale spéciale de grève limitée le mardi 19 février à midi dans les deux cafétérias dans le but de faire permettre une forte mobilisation tout au long de la tenue du Sommet.
2012-12-19	A12-02		PAS DE QUORUM
2012-11-19	A12-sp01	1.0	<p>Vote de grève</p> <p>Considérant que le système économique mondial actuel oriente les politiques en matière d'éducation dans le monde entier;</p> <p>Considérant que la lutte pour une éducation accessible dépasse toutes les frontières et que la majorité des pays sont aux prises avec des coupes budgétaires dans le réseau de l'éducation ;</p> <p>Considérant que la performance des étudiants et la place grandissante du secteur privé dans les activités d'enseignement et de recherche est un problème mondial ;</p> <p>Considérant que tout au long de la grève du printemps dernier, nous avons reçu l'appui d'étudiant-e-s de partout à travers le monde ;</p> <p>Considérant qu'il y a environ 28 000 personnes en grève au Québec entre le 14 et le 22 novembre dans le cadre de la semaine internationale de grève;</p> <p>Considérant que la grève étudiante à laquelle nous avons participé le printemps passé a créé un précédent dans les mouvements contestataires au Québec;</p> <p>Considérant que ce précédent est un moyen de remonter notre rapport de force à l'État en vue du sommet sur l'éducation;</p> <p>Que l'AGECVM soit en grève du 19 novembre au 22 novembre inclusivement.</p> <p>Que l'AGECVM ait accès à ses locaux à des fins d'organisation tout au long de la grève selon les heures normales d'ouverture du cégep.</p> <p>Que la Gribouille demeure ouverte tout au long de la grève.</p> <p>Que l'AGECVM mette de l'avant la revendication du retrait des charges criminelles et pénales liées au conflit étudiant durant cette grève.</p> <p>Que l'on vote un comité de négociations.</p> <p>Pour : 708 = Contre : 333 = Abstention : 19</p> <p>Modalité :</p> <p>Qu'il y ait un accès aux locaux des comités thématiques pour les membres des comités pendant le temps de la grève.</p>
2012-10-24	A12-01	3.0	<p>Mandats :</p> <p>International</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant que le système économique mondial actuel oriente les politiques en matière d'éducation dans le monde entier; ✓ Considérant toutes les politiques d'austérité auxquelles font face des pays comme la Grèce, l'Espagne ou la République Tchèque ; ✓ Considérant que la marchandisation de l'éducation est un problème global ; ✓ Considérant que tout au long de la grève du printemps dernier, nous avons reçu l'appui d'étudiant-e-s de partout à travers le monde ; ✓ Considérant qu'une semaine de grève internationale est prévue en novembre prochain ; ❖ Que l'AGECVM tienne une campagne d'information sur la semaine de grève internationale ; ❖ Que l'AGECVM tienne une Assemblée générale spéciale de grève à la cafétéria des non-fumeurs (4.82a) et que la date et l'heure de celle-ci soit déterminée par le bureau exécutif; ❖ Que l'AGECVM mette de l'avant la revendication du retrait des charges criminelles et pénales liées au conflit étudiant durant cette grève. <p>National (Amendé, PAS ADOPTÉ)</p> <p>✓ Considérant que le Parti québécois, bien qu'il ait éliminé la hausse de 2012 et abrogé la Loi 12, a historiquement été responsable de nombreuses attaques contre le sys-</p>



			<p>tème d'éducation, notamment des coupures de 125 millions en 1977, la réforme Legault qui a accentué la dérive marchande que prend l'Université ou bien la taxe à l'échec et la hausse de 1996 infligée aux étudiant-e-s internationaux par des frais différenciés astronomiques;</p> <p>✓ Considérant que Pauline Marois était en faveur de la hausse des frais de scolarité de 2007, et que le PQ s'est plusieurs fois exprimé sur ses intentions d'indexer les frais de scolarité au coût de la vie, créant un dégel insidieux et permanent, contraire à la perspective de gratuité que nous revendiquons;</p> <p>✓ Considérant que le Sommet sur l'éducation est une manière pour le PQ de légitimer ses projets sociaux et économiques à travers la concertation;</p> <p>✓ Considérant que le Sommet sur l'éducation sera une manière pour le PQ d'imposer l'indexation des frais de scolarité et que l'AGEVM s'est positionnée pour la gratuité scolaire.</p> <p>❖ Que l'AGEVM ne considère pas ce sommet comme la solution aux problèmes dénoncés durant la grève du printemps dernier et s'en méfie;</p> <p>❖ Que l'AGEVM tienne une campagne d'information le plus rapidement possible sur le Sommet sur l'éducation;</p> <p>❖ Que l'AGEVM tienne une Assemblée générale de grève en prévision du Sommet sur l'éducation lorsque nous aurons plus d'information concernant sa tenue;</p> <p>❖ Que l'AGEVM participe à une manifestation lors de la journée du Sommet et que cette manifestation se termine dans le Sommet sur l'éducation.</p>
2012-10-24	A12-01	2.0	<p>Affaires financières : Bilan comptable au 30 juin 2012 que le comptable de l'AGEVM, Bruno Émond, nous fasse une présentation du bilan comptable au 30 juin 2012 l'adoption du bilan comptable 2011-2012 de l'AGEVM au 30 juin 2012</p> <hr/> <p>budget pour la session A12</p>
2012-10-24	A12-01	1.0	<p>Élections Bureau exécutif Calendrier électoral</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du mercredi 24 octobre au mardi 30 octobre 2012 : mise en candidature - Du mercredi 31 octobre au mardi 06 novembre 2012 : Campagne électorale - Mercredi 07, jeudi 08 [entre 09h00 et 20h00] et vendredi 09 novembre 2012 [entre 09h00 et 17h00] : vote <hr/> <p>Direction de scrutin Laurence Beauchemin soit élue au poste de secrétaire de scrutin, de donner une promotion à Laurence Beauchemin et de la proclamer Directrice de scrutin qu'il y ait rémunération pour le poste de Directrice de scrutin à raison de 10,40 \$ de l'heure travaillée</p>
2012-09-05	H12-08	2.2	<p>Mandats</p> <p>✓ Considérant l'élection d'un gouvernement péquiste lors du scrutin du 4 septembre;</p> <p>✓ Considérant que ce dernier s'est engagé à abolir la Loi 12 ainsi que la hausse des droits de scolarité;</p> <p>✓ Considérant que le nouveau gouvernement s'est engagé à tenir un sommet sur l'éducation;</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGEVM demeure vigilante quant au respect de leurs promesses électorales; ❖ Que l'AGEVM tienne une Assemblée générale suite au résultat du Sommet de l'éducation pour se positionner sur l'attitude à avoir face à cette rencontre; ❖ Que l'AGEVM élabore une escalade progressive des moyens de pression vis-à-vis du gouvernement nouvellement élu afin de non seulement s'assurer du respect des promesses, mais également de mettre de l'avant les nombreuses revendications qui n'ont pas encore été entendues <hr/> <p>✓ Considérant que nous avons mené le plus grand mouvement social des quarante dernières années, tant au Québec qu'au Canada, et que des gens de toute origine à travers le monde s'en inspirent comme nous avons été inspiré-e-s des luttes au Chili, en Angleterre ou en Grèce;</p> <p>✓ Considérant que le Parti québécois, bien qu'il promet en ce moment d'éliminer la hausse de 2012 et d'abroger la Loi 12, a historiquement été responsable de nombreuses attaques sur le système éducatif, notamment la réforme Legault qui a accentué la dérive de l'Université ou bien la hausse de 1996 qui été infligée aux étudiant-e-s venant de l'international via des frais différenciés astronomiques;</p> <p>✓ Considérant que le mouvement étudiant a confronté le gouvernement du PQ lors des grèves générales illimitées de 1978 et de 1996;</p>



			<p>✓ <i>Considérant que Pauline Marois était en faveur de la hausse des frais de scolarité de 2007, et que le PQ s'est plusieurs fois exprimé sur ses intentions d'indexer à l'inflation les frais de scolarité, créant un dégel insidieux et permanent contraire à la perspective de gratuité que nous revendiquons</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM formule dans l'immédiat l'ultimatum suivant : <ol style="list-style-type: none"> 1- Le retrait immédiat, avant le début de la session d'automne 2012, de l'intégralité de la hausse des frais de scolarité de 2012 2- Le maintien des bonifications à l'aide financière aux études ainsi que le versement immédiat des versements prévus pour septembre 3- L'abrogation complète de la Loi 12 (projet de loi 78) ❖ Que l'AGECVM tienne une Assemblée générale de grève à la mi-octobre et invite les autres associations étudiantes de faire de même. <p>✓ <i>Considérant que c'est grâce à la mobilisation permanente de milliers de personnes, notamment lors d'une grève générale massive que les gens ont réussi à pousser le gouvernement du Parti libéral du Québec dans ses contradictions, au point de décréter une loi antisyndicale, autoritaire et antidémocratique.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM réitère son opposition à toute hausse de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire en vue d'éliminer l'endettement étudiant, la précarité et les barrières économiques à l'éducation; ❖ Que l'AGECVM réitère que c'est par l'éducation populaire, la diffusion de matériel d'information et la mobilisation de masse au sein d'organisations syndicales combattives et démocratiques, c.-à-d. fonctionnant sous le contrôle direct des membres, qu'il est possible de construire un rapport de force face à l'État et à l'élite économique; ❖ Que l'AGECVM considère que la grève générale illimitée a été nécessaire à la construction du plus grand mouvement social des quarante dernières années, et ce, même si une diversité de tactiques peut être employée au fur et à mesure et selon l'évolution de la conjoncture politique
2012-09-05	H12-08	1.0	<p>Bureau exécutif Entériner l'ensemble des responsables élu-e-s par intérim lors du dernier Bureau exécutif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Louis-Philippe Sauvé, au poste de Responsable général; ✓ Rose de la Riva, au poste de Responsable aux Affaires externes; ✓ Kacim Belmhoub, au poste de Responsable à la Pédagogie; ✓ Yanic Bélanger, au poste de Responsable à la Mobilisation.
2012-08-21	H12-sp14		Pas d'ouverture, battue à majorité
2012-08-17	H12-sp13		<p>Reconsidération mandats antérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant que nous menons un mouvement social historique dépassant les revendications étudiantes; ✓ Considérant que cette lutte n'est pas encore gagnée et que nous faisons toujours face à l'intransigeance d'un gouvernement borné et corrompu; ✓ Considérant que tous les jours de nouveaux groupes se mobilisent en appui à la lutte étudiante que ce soit au niveau local, national ou international; ✓ Considérant la responsabilité que nous détenons face à tout-e-s les étudiantes et étudiants ainsi qu'envers tous les mouvements sociaux actuels et pour les générations futures de rester debout; ✓ Considérant qu'avec sa loi matraque le gouvernement nie nos droits fondamentaux ainsi que la légitimité de nos assemblées générales; ✓ Considérant que nous refusons de plier devant l'oppression et que nous ne retournerons à l'école que lorsque nous l'aurons décidé démocratiquement ; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM réitère son mandat de grève jusqu'à la gratuité scolaire du 21 mars; ❖ Que les membres de l'AGECVM se positionnent contre toute forme de repli ou de trêve; ❖ Que les membres de l'AGECVM prennent les moyens appropriés pour faire respecter ses mandats de grève, notamment par un piquetage dur et des levées de cours si nécessaire. <p style="text-align: center;">Rejeté à majorité Pour : 552 = Contre : 1905 = Abstention : 37</p> <p>Retour en classe et conditions</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM rentre en classe dès lundi le 20 août 2012; ❖ Que l'AGECVM soit en grève tous les 22 du mois jusqu'à ce qu'il y ait gain de cause;



		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM fasse une assemblée générale dans les 3 jours ouvrable suivant les élections du 4 septembre prochain. Adoptée à majorité Pour : 1370 = Contre : 231 = Abstention : 16
2012-08-13	H12-07	<p>Réitération du mandat du 21 mars 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant que nous menons un mouvement social historique dépassant les revendications étudiantes; ✓ Considérant que cette lutte n'est pas encore gagnée et que nous faisons toujours face à l'intransigeance d'un gouvernement borné et corrompu; ✓ Considérant que tous les jours de nouveaux groupes se mobilisent en appui à la lutte étudiante que ce soit au niveau local, national ou international; ✓ Considérant la responsabilité que nous détenons face à tout-e-s les étudiantes et étudiants ainsi qu'envers tous les mouvements sociaux actuels et pour les générations futures de rester debout; ✓ Considérant qu'avec sa loi matraque le gouvernement nie nos droits fondamentaux ainsi que la légitimité de nos assemblées générales; ✓ Considérant que nous refusons de plier devant l'oppression et que nous ne retournerons à l'école que lorsque nous l'aurons décidé démocratiquement ; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM réitère son mandat de grève jusqu'à la gratuité scolaire du 21 mars; ❖ Que les membres de l'AGECVM se positionnent contre toute forme de repli ou de trêve; ❖ Que les membres de l'AGECVM prennent les moyens appropriés pour faire respecter ses mandats de grève, notamment par un piquetage dur et des levées de cours si nécessaire. <p>Pour : 879 = Contre : 861 = Abstention : 8</p>
2012-06-18	H12-06	PAS DE QUORUM
2012-06-06	H12-05	<p>Prochaine Assemblée générale la prochaine Assemblée générale (H12-06) soit convoquée le lundi 18 juin 2012, à 18h00, avec l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.0 Bilan local et national : plénière de 15 minutes 2.0 Grève 3.0 Mandats et propositions 4.0 Affaires diverses 5.0 Levée <p>Opposition à toute négociation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute tentative de négociations qui pourrait être tentée d'ici la reprise complète des cours [soit le 17 août 2012]; ❖ Que l'AGECVM appelle à une radicalisation des moyens de pression et à la grève sociale. <p>Debout citoyens!, de Maxime Lavallée : que l'AGECVM aide Maxime Lavallée à enregistrer sa chanson <i>Debout citoyens!</i>, à condition que la chanson soit libre de droit et sans fonction commerciale</p> <p>Projet de loi C-38 et conservateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM condamne sans nuance l'adoption du projet de loi fédéral C-38; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à tout ce qui a été fait et sera fait par les conservateurs fédéraux <p>Autogestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM réitère son mandat pour l'autogestion (Assemblée générale H09-05, du 06 mai 2009) avec un tiers des sièges au Conseil d'Administration pour les employé-e-s de soutien, un tiers pour les professeur-e-s et un tiers pour les étudiant-e-s; ❖ Que l'AGECVM démarche les autres groupes concernées (employé-e-s de soutien, professeur-e-s) pour obtenir leur appui et renvoie l'administration ... <p>Agriculture urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ que l'AGECVM réitère son appui à l'agriculture urbaine (Assemblée générale A09-03, du 07 octobre 2009) et fasse un jardin sur la terrasse.
2012-05-28	H12-sp12	<p>Prochaine Assemblée générale propose de convoquer une Assemblée générale régulière ce mercredi le 6 Juin 2012 à midi dans un lieu à préciser au Cégep du Vieux Montréal, avec l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 0.0 Ouverture

		<p>0.1 Procédures 1.0 Bilan : plénière de 15 minutes 2.0 Grève 3.0 Mandats et proposition 4.0 Affaires diverses 5.0 Levée</p> <hr/> <p>Plan d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Que l'AGECVM participe à la manifestation populaire de la CLASSE du 2 juin 2012 et que la bannière de tête soit "Toutes et tous vers la grève générale sociale !" ➤ Que l'AGECVM invite ses membres à participer à l'action de perturbation du cocktail d'ouverture du Grand prix de Formule 1, le jeudi 7 Juin 2012 ➤ Que l'AGECVM invite ses membres par la voix de délégué-e-s à l'Assemblée anticapitaliste du 3 Juin ➤ Que l'AGECVM invite ses membres à participer aux actions de perturbation du Grand Prix de Formule 1, du 7 au 10 Juin ➤ Que l'AGECVM invite ses membres à l'action de la CLASSE lors de la Conférence de Montréal ➤ Que l'AGECVM invite ses membres a un contingent dans la manifestation du Contre-sommet RIO + 20 ➤ Que l'AGECVM invite ses membres à participer à chacun des Congrès de la CLASSE cet été et que la Responsable à la mobilisation s'assure de l'information concernant ceux-ci et de la présence de notre délégation ➤ Que l'AGECVM tienne des Assemblées générales ponctuellement durant l'été pour se munir de mandats lui permettant de se positionner dans les Congrès de la CLASSE face, entre autres, à d'éventuelles propositions ou actions du gouvernement ➤ Que l'AGECVM invite ses membres à participer au congrès annuel de l'ASSE ➤ Que l'AGECVM invite ses membres au maintien de ses activités durant l'été et qu'elle tienne ses membres informé-e-s par courriels et via son site internet www.agecvm.org ➤ Que des comités de mobilisation se tiennent les jeudis à 14h00 au cégep <hr/> <p>Arrêté-e-s du 16 février 2012 : Que l'AGECVM mette de la pression sur l'administration pour que celle-ci accepte que les arrêtéEs membres de l'AGECVM puissent avoir accès au cégep Que l'AGECVM participe et/ou organise des assemblées d'éducation populaire</p> <hr/> <p>Délégué-e-s à la Commission des études : Que Catherine Labelle-Léonard (Sciences humaines - Optimonde) et Philippe Alaire (Soins infirmiers) soit délégué-e-s à la Commission des études du Cégep du Vieux Montréal Que l'AGECVM envoie un courriel à tou-te-s les étudiant-e-s afin de les informer des dates de la Commission des études.</p> <hr/> <p>Loi 78 : Que l'AGECVM ne cède pas à l'intimidation et/ou chantage et reste solidaire avec ses membres, face à la violence de l'État, face à la répression anti-démocratique et face aux mesures gouvernementales douteuses. Que l'AGECVM affirme son opposition à la Loi 78 ainsi qu'à toutes les lois spéciales antisyndicales</p> <hr/> <p>Moment de détente ... : Retour sur une mise en dépôt lors de l'Assemblée générale A06-01, du 06 septembre 2006, <i>soit ajouté un point Achat AK47 Immédiatement</i></p> <p style="text-align: center;"> </p> <p>acheter 47 AK47 avec l'appui de 46 associations étudiantes ou non étudiantes</p> <p style="text-align: center;"> </p> <hr/> <p>[Note du secrétariat : l'humour n'a jamais tué, mais pour rassurer les craintifs, il est clair que l'AGECVM n'exécutera jamais ce mandat de portée criminelle ...]</p>
2012-05-23	H12-sp11	<p>Procédures administratives exceptionnelles D'appliquer certaines procédures administratives exceptionnelles pour les Assemblées générales jusqu'à la date d'expiration de la loi 78, soit le 1^{er} juillet 2013:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout d'abord, qu'il y ait une seconde vérification des entrées aux Assemblées générales de la part de l'AGECVM, à côté de celle faite par le Cégep;



			<ul style="list-style-type: none"> ➢ Que les Assemblées générales ait lieu en huis clos avec uniquement ses membres (exception faite des membres du présidium, des employé-e-s direct-e-s de l'AGECVM et de toute autre personne acceptée par un vote à majorité simple de l'assemblée); ➢ Que sur les procès-verbaux tous les noms des proposantEs et des appuyeurs soient remplacés par «???»; ➢ Que les procès-verbaux ne soient plus rendus publics ni publiés sur internet (exception faite des mandats adoptés) et qu'ils ne soient rendus disponibles à ses membres que par une demande écrite de leur part <p>Reprise des cours : pas de négociations Qu'il n'y ait aucune négociation avec l'administration du Cégep du Vieux Montréal en rapport avec la reprise des cours</p> <p>Prochaine Assemblée générale Que de la prochaine Assemblée générale spéciale H12-sp12 soit convoquée, à 12h00, mardi prochain 29 mai 2012, au Gymnase du Cégep du Vieux-Montréal Que le Bureau exécutif établisse l'ordre du jour de cette Assemblée générale spéciale H12-sp12, avec un point loi 78 (document explicatif)</p> <p>Comité évaluation Loi 78 Qu'un comité large ouvert à tou-te-s les étudiant-e-s se charge d'évaluer la position adoptée face à la loi 78 et en fasse un compte-rendu à la prochaine Assemblée générale</p> <p>Bureau exécutif : rectification des faits Que le Bureau exécutif (tout comme le comité de négociation) n'ait aucun contact avec l'administration du Cégep du Vieux Montréal sans un mandat de l'Assemblée générale Que le Bureau exécutif envoie une lettre aux étudiant-e-s rétablissant les faits en expliquant que la lettre précédente a été envoyée sans mandat et sans l'accord de tous les membres du Bureau exécutif Que cette lettre fasse état de la présente proposition</p>
2012-05-16	H12-sp10		PAS DE QUORUM
2012-05-09	H12-04	5.0	<p>Entente 05 mai 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM rejette et s'oppose à l'«entente» du 5 mai dernier; ❖ Que l'AGECVM considère qu'après un décret hors d'ordre le 5 avril, qui ne touchait pas du tout au cœur du problème, et une «offre globale» insultante le 27 avril, que l'«entente» du 5 mai est une arnaque; ❖ Que l'AGECVM reconnaisse et dénonce les conditions éprouvantes dans lesquelles se sont déroulées les négociations, qu'elle condamne la malhonnêteté manifeste des agents de l'État à l'égard des fausses promesses et des entourloupettes employés; ❖ Que l'AGECVM rappelle à l'ordre le comité de négociation de la CLASSE quant aux marges discrétionnaires que se sont arrogés certains individus lors du processus, notamment eu égard au fait qu'il doit agir comme courroie de transmission des mandats; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à la présence de l'ASSÉ ou de la CLASSE à tout Conseil provisoire ou permanent assimilable à une instance de concertation, de gouvernance, de partenariat ou de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du milieu des affaires; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à la présence d'acteurs ou d'actrices du milieu des affaires, du secteur privé ou du patronat sur toute table de discussion ou lors d'États généraux; ❖ Que l'AGECVM dénonce fermement le fait de siéger à ces instances comme contrevenant au syndicalisme de combat ainsi qu'à notre opposition face à la gouvernance, à la privatisation de l'université et à l'arrimage de l'éducation aux besoins du marché; ❖ Que l'AGECVM rappelle qu'en plus d'être minoritaires à ces tables, les acteurs et actrices de la communauté académique (à l'exception des instances patronales auxquelles nous nous opposons) et les étudiantes et les étudiants n'auront aucun réel rapport de force lors des prises de décision à ces tables; ❖ Que l'AGECVM refuse que l'ASSÉ ou que la CLASSE soient complices, et donc tenues responsables, de la gestion de coupures qu'impliquent ces conseils; ❖ Que l'AGECVM souligne les dangers inhérents au "concertationnisme" et la menace que cette approche ferait planer sur nos pratiques combatives; ❖ Que l'AGECVM rappelle que le combat actuel est une lutte de classes qui s'articule autour d'une critique du principe d'utilisateur-payeur, de la marchandisation de l'éducation et de l'économie du savoir et non d'une simple question de chiffres»
2012-05-09	H12-04	4.0	<p>Reconduction grève Reconsidérer le mandat qui dit qu'on est en grève jusqu'à la gratuité scolaire (mandat du 21 mars)</p> <p>Résultats :</p>



			pour = 436 (30,6%); = contre = 957 (67,2%); = abstention = 32 (2,2%)
2012-05-02	H12-03	5.0	Mandat que l'AGECVM loue des autobus pour se rendre (départ samedi matin) à Victoriaville pour le Congrès du PLQ en fin de semaine
2012-05-02	H12-03	4.0	Prochaine Assemblée générale que la prochaine AG se tienne le mercredi le 9 mai 2012 au gymnase du CVM, à 11h30, avec l'ordre du jour suivant: 0.0 Procédures 1.0 Bilan local et national 2.0 Congrès CLASSE 3.0 Prochaine AG 4.0 Reconduction 4.1 Reconsidération du mandat 21 mars 4.2 Reconduction de la grève 5.0 Mandats et proposition 6.0 Varia 7.0 Levée»
2012-05-02	H12-03	3.0	Bureau exécutif que Philippe Allaire soit élu comme secrétaire au Bureau exécutif
2012-05-02	H12-03	2.0	Congrès C.L.ASSÉ que l'AGECVM amène à la CLASSE un mandat pour qu'on défende la grève sociale que l'AGECVM aille un mandat de gratuité scolaire dans une perspective d'autogestion, de justice sociale et d'abolition du néolibéralisme (capitalisme) que l'AGECVM amène à la CLASSE la proposition de ne pas saboter les élections que l'AGECVM amène à la CLASSE la proposition de participer massivement aux élections
2012-04-23	H12-sp09	1.1	Reconsidération mandat de grève du 21 mars 2012 Que l'on reconsidère le mandat du 21 mars 2012 : « Que la grève soit reconduite jusqu'à la gratuité scolaire Qu'une assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours ouvrables suivant cette annonce Que l'AGECVM organise des assemblées générales à toutes les semaines afin de se doter de nouveaux mandats, d'effectuer des bilans de grève et discuter, entre autres, du plan d'Action local et national» Pour : 559 (34,87 %) = Contre : 1016 (63,38 %) = Abs : 28 (1,75%)
2012-04-18	H12-02	3.0	Augmentation sexiste Considérant que la hausse des frais de scolarité touchera davantage les femmes en raison des inégalités structurelles qui perdurent entre les sexes; Considérant qu'en raison des inégalités salariales, ce sont les femmes et les communautés précarisées qui rembourseront plus longtemps leurs prêts étudiants et qui paieront davantage d'intérêts Considérant que la hausse aura également pour conséquence de perpétuer la logique patriarcale au sein de la société et du réseau universitaire; • Que l'AGECVM reconnaisse la hausse des frais de scolarité annoncée comme une augmentation sexiste; • Que l'AGECVM appuie la « Déclaration sur la hausse des frais de scolarité au Québec et son impact sur les femmes » de l'institut Simone de Beauvoir; • Que l'AGECVM blâme Mme Christine Saint-Pierre, ministre la Culture, des communications et de la condition féminine pour ne pas avoir encore pris de position sur les effets négatifs de cette hausse pour les femmes. Profilage politique Attendu que le profilage politique désigne toute action prise par une ou des personnes d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs tels l'opinion politique, les convictions politiques, l'allégeance à un groupe politique ou les activités politiques, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui a pour effet d'exposer la personne à un examen ou à un traitement différent; Attendu que ceux et celles qui participent aux activités politiques en lien avec le mouvement initié par les étudiant-e-s sont tous-individuellement ou collectivement-victimes de discrimination en raison, notamment, de leurs convictions politiques, de leur âge, de leur classe sociale et de leur statut dans la société;



Attendu que le profilage politique constitue une atteinte aux chartres canadiennes et québécoises des droits et libertés, ainsi qu'aux Droits de l'Homme et nie les valeurs fondamentales de dignité humaine et de démocratie;
Attendu que depuis 2005, le Canada refuse d'enquêter sur le profilage politique tel que pratiqué par le SPVM, malgré une recommandation du Comité des droits de l'homme de l'ONU à cet effet;

- Que la CLASSE organise un recours collectif contre le SPVM;
- Que l'AGECVM encourage les démarches individuelles de plaintes à la déontologie policière•
- Que l'AGECVM porte plainte pour le profilage politique à toutes les instances juridiques appropriées, notamment le Tribunal des droits de la personne et le Conseil des droits de l'homme•
- Que l'AGECVM défende cette proposition au prochain congrès de la CLASSE.

Fonds de grève

Considérant la durée de cette grève
Considérant le surplus au 30 juin 2011 (80.497,00\$, dont 30.351,00\$ spécifiquement pour l'AGECVM, 28.479,00\$ pour les Comités, 16.248,00\$ pour L'Exode et 5.419,00\$ pour les inventaires et les immobilisations)
Considérant les dépenses déjà engagées au cours de cette grève (31.143,69\$ sur un budget approuvé de 27.860,70\$ -20.000,00\$ de Fonds de grève et 7870,70\$ pour le budget mobilisation), hors salaires versés à nos employé-e-s
Que 10.000 (dix mille) \$ des surplus soit affectés au fond de grève, lui allouant ainsi un total 30.000,00 (trente mille) \$ pour la présente grève

Plan Nord

Considérant 400 ans de colonialisme;
Considérant qu'aujourd'hui ce colonialisme prend le visage du Plan Nord, un projet fondé sur le pillage des ressources, la destruction sauvage de l'environnement et le vol des terres;
Considérant que la notion de «développement durable» vantée par les élites politiques repose sur une logique capitaliste de croissance sans limite et de maximisation des profits et que nous dénonçons son essence contradictoire;
Considérant que dans sa campagne publicitaire le gouvernement présente le Plan Nord comme «le chantier d'une génération» et en vante les mérites alors que celui-ci arrime les besoins des populations et la protection de l'environnement aux exigences d'un système dominé par les compagnies privées•

- Que l'AGECVM soit solidaire avec les luttes pour l'autodétermination des nations autochtones et pour l'abolition de leur statut colonial•
- Que l'AGECVM reconnaisse le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones;
- Qu'en ce sens, l'AGECVM se positionne contre le Plan Nord et qu'elle soit solidaire des personnes luttant contre celui-ci et les projets qui y sont reliés;
- Que l'AGECVM réaffirme l'illégitimité du Plan Nord et de toutes autres exploitations de ressources naturelles faites sans l'accord de l'ensemble des peuples autochtones et de la population du Québec;
- Que l'AGECVM s'oppose à tout réinvestissement des redevances du Plan Nord dans les programmes sociaux et/ou l'éducation;
- Que l'AGECVM participe à une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20 et 21 avril.

Désobéissance civile : mis en dépôt

Considérant que le gouvernement a décrété une hausse des frais de scolarité sans consultation des étudiantes et des étudiants;
Considérant que les perturbations liées à notre mouvement de grève créent un espace politique nécessaire au débat sur le financement de l'éducation postsecondaire;
Considérant que le potentiel de réussite de notre mouvement de grève réside seulement en notre capacité de perturbation du système économique;

- Que l'AGECVM adopte les positions suivantes et les défende au congrès de la CLASSE :
- Que la CLASSE défende l'importance de la diversité des tactiques, notamment des actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques;
- Que la CLASSE défende la légitimité de ce type d'actions et qu'elle ne s'en distancie pas publiquement.

MISE EN DÉPÔT



			<p>Contre la judiciarisation</p> <p>Considérant le principe de solidarité du type : « T'en coules un, on plonge tous! »</p> <p>Considérant l'intimidation que représentent les menaces d'annulation de session sur certains membres de la communauté étudiante.</p> <p>Considérant le mépris de la part du gouvernement, et des administrations collégiales et universitaires, des propositions adoptées en AG par les associations étudiantes.</p> <p>Considérant que l'actuelle judiciarisation de la grève étudiante crée un détournement du réel débat pour ou contre : la hausse des frais de scolarité, le gel des frais de scolarité et la gratuité scolaire.</p> <p>Considérant que le droit est autant un instrument de libération que d'oppression et de répression des peuples.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM dénonce les diverses atteintes à la démocratie étudiante et au processus décisionnel légitime des assemblées générales. • Que l'AGECVM dénonce l'utilisation d'injonctions dans le but de restreindre la liberté d'expression, la liberté d'opinion ainsi que la liberté de réunion des étudiantEs (qui sont aussi des citoyenNEs et des contribuables en passant Mme Beauchamp). • Que l'AGECVM invite ses membres à aller supporter physiquement et psychologiquement les associations étudiantes « menacées » par le gouvernement et les administrations collégiales et universitaires. • Que l'AGECVM tente faciliter le transport de ses membres pour se rendre sur les campus des associations étudiantes « menacées », si cela est possible dans un délai raisonnable. • Que l'AGECVM poursuive ainsi son chemin sur la voie de la solidarité étudiante générale illimitée.
2012-04-11	H12-sp08		PAS DE QUORUM
2012-04-04	H12-sp07	1.0	<p>Entente avec l'administration du CVM</p> <p>ne pas signer l'entente proposée par l'administration et de l'utiliser comme base pour la prochaine grève, à condition que cette entente respecte nos modalités de départ</p> <hr/> <p>s'il y a une entente, qu'elle soit envoyée aux membres de l'AGECVM avant la tenue d'un AG</p> <hr/> <p>10 000\$ soit retranché pour un fond de grève</p> <hr/> <p>rester membre de la CLASSE à condition que celle-ci réaffirme sa position sur la gratuité scolaire</p>
2012-03-27	H12-sp06	1.0	<p>Attendu que nous sommes en grève depuis plusieurs semaines (6)</p> <p>Attendu que le gouvernement et les administrations se feront de plus en plus intimidant-e-s afin de précipiter le retour en classe des étudiant-e-s</p> <p>Attendu que notre rapport de force repose entre autre sur la perturbation économique et sociale qui causerait une annulation de session</p> <p>Que l'AGECVM demeure solidaire avec les associations dont la session est menacée</p> <p>Que l'AGECVM soit prêt à aller jusqu'au bout dans de telles circonstances même si cela implique d'annuler la session</p> <p>Que l'AGECVM encourage les autres associations à se doter d'un tel mandat</p> <hr/> <p>plénière de 20 minutes sur la désobéissance civile</p> <hr/> <p>mandat de solidarité avec les travailleurs d'Aveos</p>
2012-03-21	H12-sp05	1.1	<p>Reconduction de la grève : texte en discussion, non adopté</p> <p>Attendu que l'AGECVM possède un mandat de grève générale illimitée ;</p> <p>Attendu que l'AFESH, l'AFEFA et que l'AFELC se sont dotées de mandats semblables ;</p> <p>Attendu que cette proposition met une pression supplémentaire sur la Ministre dans le but de forcer les négociations avec elle ;</p> <p>Attendu que l'AGECVM possède un mandat pour le retour aux frais de 2007 dans une perspective de gratuité scolaire ;</p> <p>La Grève générale illimitée a été reconduite (665 POUR, 166 CONTRE et 13 ABSTENTIONS)</p> <p>Jusqu'à ce que la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, dépose à la table de négociation</p> <p>soit une offre de gratuité scolaire (AG de reconduction dans les 3 jours) ou n'importe quelle offre (AG d'information dans les 5 jours)</p>
2012-03-12	H12-sp04	1.1	<p>Reconduction de la grève : texte en discussion, non adopté</p> <p>Attendu que l'AGECVM possède un mandat de grève générale illimitée ;</p> <p>Attendu que l'AFESH, l'AFEFA et que l'AFELC se sont dotées de mandats semblables ;</p> <p>Attendu que cette proposition met une pression supplémentaire sur la Ministre dans le</p>



			<p>but de forcer les négociations avec elle ; <i>Attendu que l'AGECVM possède un mandat pour le retour aux frais de 2007 dans une perspective de gratuité scolaire ;</i> Que la grève soit reconduite jusqu'au moment où la ministre acceptera d'effectuer un retour aux frais de 2007, qui étaient de 1668\$ pour une année d'université ; Qu'une assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours ouvrables suivant cette annonce ; Que l'AGECVM organise des assemblées générales à toutes les semaines afin de se doter de nouveaux mandats, d'effectuer des bilans de grève et discuter, entre autres, du plan d'action local et national. Sous-amendement : remplacer « où la ministre acceptera d'effectuer un retour aux frais de 2007 [...] » par « que la ministre fasse une offre à la CLASSE. » Sous-amendement : remplacer « Que l'AGECVM organise [...] » par « Que l'AGECVM organise des AG et des AG de reconduction à toutes les semaines afin de se doter de nouveaux mandats, d'effectuer des bilans de grève, de reconduire la grève et de discuter, entre autres, du plan d'action local et national. » NON ADOPTÉ</p>
2012-03-05	H12-sp03	1.3	<p>Mandats Que le comité de négociation de la CLASSE ne négocie rien de moins que Un retour aux frais de 2007, dans une perspective de gratuité scolaire, Un réinvestissement dans les cégeps Que se tiennent des états généraux sur l'avenir de l'éducation et la gratuité scolaire, desquels seraient exclus les actrices et acteurs du secteur privé Que la classe défende en négociation que la contribution parentale dans l'AFE soit abolie et que le gouvernement reconnaisse l'autonomie financière dès le départ du domicile familial</p> <p>➤ Considérant que la fonction fondamentale de la police est de protéger par la force les intérêts des élites économiques en place; ➤ Considérant que le mouvement étudiant, comme tout mouvement social s'opposant aux politiques de l'État, connaît historiquement une forte répression policière et que plusieurs membres de l'AGECVM ont été victimes de brutalité depuis le début du mouvement de grève; ➤ Considérant nos mandat contre la brutalité policière et notre appui répété à la manifestation annuelle qui la dénonce; ➤ Considérant que, parallèlement aux réformes néolibérales en cours depuis les 30 dernières années, la criminalisation de la dissidence se fait de plus en plus grande au Québec et par des moyens contrevenant à nos droits fondamentaux de respect de vie privée et d'intégrité physique et morale;</p> <p>❖ Que l'AGECVM invite ses membres à participer aux activités du mois de mars organisées par la Convergence Contre la Répression Politique et Policière; ❖ Que l'AGECVM propose à la CLASSE d'organiser un contingent étudiant à la manifestation du 15 mars contre la brutalité policière; ❖ Que l'AGECVM appelle à un rassemblement devant le cégep aux alentours de 16h30 pour participer à cette manifestation; ❖ Que l'AGECVM invite la CLASSE à dénoncer publiquement la répression policière et leurs tactiques dont la dispersion violente, les arrestations préventives et de masses, l'infiltration et l'usage immodéré de la force à chaque fois que celles-ci surviennent.</p> <p>✓ Attendu que le problème du mal-financement des institutions postsecondaires n'est toujours pas réglé ; ✓ Attendu que le mal-financement est la cause principale des lacunes du système public d'éducation; ✓ Attendu que la hausse des frais de scolarité qui sera mis en place dès septembre 2012 par le gouvernement Charest nuit énormément à l'accessibilité à l'éducation et aggrave l'endettement étudiant; ✓ Attendu que la hausse des frais de scolarité ne réglera pas le problème de financement de l'éducation post-secondaire; ❖ Que l'AGECVM réitère ses positions en faveur d'un financement public de l'éducation dans une perspective de gratuité scolaire, pour une éducation laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire. ❖ Que l'AGECVM empêche les professeurs de donner des travaux pendant la durée de la grève et de convoquer des rencontres à l'extérieur du cégep »</p>
2012-03-05	H12-sp03	1.2	Reconduction de la grève



			propose la reconduction de la grève jusqu'à la prochaine AG » qui aura lieu la semaine prochaine » Pour : 650 = Contre : 113 = Abstention : 9 = Quorum constaté, nombre de votes : 772 La grève est reconduite à 84%
2012-02-16	H12-sp02		NON TENUE : ANNONCE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR LA GRÈVE : Votes exprimés: 13 février: 2437 = 14 février: 1413 = 15 février: 750 = 16 février: 344 pour un grand total de 4944 votes, soit 72,35 % de nos 6833 membres Résultats: Pour: 2861 (57,87%) = Contre: 1990 (40,25%) = Nuls: 93 (1,88%)
2012-02-08	H12-sp01	1.3	Modalités – Question vote Que la question du vote secret soit: ❖ Considérant la décision du gouvernement provincial d'augmenter les frais d'inscription dans les universités de 1625\$ par année présentée dans le budget 2011-2012 adopté le 17 mars dernier; Êtes-vous pour ou contre que l'AGECVM entre en grève générale illimitée dès l'atteinte du plancher de grève national de la CLASSE (20 000 étudiant-e-s, 7 associations et 3 campus) avec les revendications suivantes: ❖ Contre toute hausse des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire; ❖ Pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études; ❖ Contre une logique marchande de l'éducation. Selon les modalités suivantes : ➤ Qu'une Assemblée générale spéciale de reconduction de la grève ait lieu à toutes les semaines jusqu'à la fin de la grève. ➤ Que les grévistes aient accès au cégep pendant la durée de la grève. ➤ Que la grève n'affecte pas l'épreuve de synthèse de programmes (ESP), ni la tenue des stages, donc que les cours préalables à certains stages soient maintenus. ➤ Que les étudiant-e-s aient accès aux laboratoires pour du travail autonome et, qu'en ce sens, il y ait un-e responsable de la supervision du matériel par programme technique, à condition qu'ils ne soient pas des professeur-e-s. ➤ Que la Gribouille reste ouverte. ➤ Que les locaux sportifs soient accessibles. ➤ Que l'Association étudiante s'entende avec le Collège pour permettre aux équipes sportives de poursuivre leurs activités normales dans le centre sportif, selon les horaires d'entraînement et de matchs déjà prévus. ➤ Que les matchs d'improvisation soient maintenus, ainsi que les séances de projection de Courts toujours!, et que les activités de la troupe de théâtre, ainsi que de la danse ne soient pas pénalisées.
2012-02-08	H12-sp01	1.2	Vote Vote secret les 13,14, 15 et 16 février 2012
2012-02-01	H12-01	7.0	Bureau exécutif - Au poste de Responsable aux Affaires internes, Catherine Labelle (Optimonde) - Au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles, Marianne Gravel (Sciences humaines - Questions internationales) - Au poste de Responsable à la Trésorerie, Louis-Simon Besner (Optimonde)
2012-02-01	H12-01	6.0	AGEnda 2012-2013 le thème de l'AGEnda 2012-2013 soit la Grève générale illimitée de l'hiver 2012 Catherine Labelle comme responsable de la production de l'AGEnda 2012-2013
2012-02-01	H12-01	5.0	Affaires financières le bilan de la session A11 budget pour la session H12
2012-02-01	H12-01	4.0	Entente AGE – CVM sur une GGI que l'Assemblée générale vote les trois délégué-e-s pour négocier avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal une entente sur une éventuelle grève générale illimitée au cours de cette session H12 Stéphanie Faubert (Techniques éducation spécialisée) appuie Félix Généreux-Marotte (Sciences humaines – Questions internationales) se propose Laurent Cornelissen (Sciences humaines – Actions sociales et média) se propose Ariane Turmel-Chénard (Communication) se propose que les négociateurs soient redevables devant l'Assemblée des grévistes



			<p>[Note du secrétariat : Cette proposition est irrecevable au vu de la charte : 3.11 ASSEMBLÉE DES GRÉVISTES Lors d'une grève, les membres de l'AGECVM peuvent voter à une réunion participative nommée « assemblée des grévistes ». Elle sera chargée de coordonner les actions des grévistes. Elle ne peut voter de dépenses ni adopter de positions officielles, son rôle étant purement consultatif. Donc, les négociateurs seront redevables devant l'Assemblée générale de l'AGECVM, et seulement elle ...]</p>
2012-02-01	H12-01	3.0	<p>Congrès C.L.ASSÉ Estelle Desjarlais (Techniques de travail social) se propose comme déléguée AGECVM au congrès de la C.L.ASSÉ (04-05 février 2013) Dominique Bordeleau (Optimonde) se propose comme déléguée AGECVM au congrès de la C.L.ASSÉ Victoria Gilbert (Optimonde) se propose comme déléguée AGECVM au congrès de la C.L.ASSÉ</p>
2012-02-01	H12-01	2.0	<p>Plan d'action H12 que l'AGECVM participe à la manifestation du COBP contre la brutalité policière du 15 mars 2012</p> <p>que l'AGECVM participe à la manifestation de la Journée internationale des travailleuse-s / du 1^{er} mai anticapitaliste de la CLAC du 1^{er} mai 2012</p> <p>que l'AGECVM participe à la Marche de la Journée des femmes du 08 mars 2012 et organise aussi une semaine d'activités (projections de films,, etc...) autour de cette Journée des femmes</p> <p>que l'AGECVM soutienne la manifestation Bloquons le Centre de commerce mondial de Montréal ce 16 février 2012 de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics</p> <p>que l'AGECVM appuie le comité Improvisation dans sa quête auprès de l'Administration du Cégep du Vieux Montréal pour retrouver la disponibilité d'alcool lors de l'organisation de tournois au Cégep</p> <p>que le Bureau exécutif de l'AGECVM s'occupe de décréter les levées de cours pour les membres participant-e-s aux activités politiques autour de la lutte contre la hausse des frais de scolarité</p>
2012-02-01	H12-01	1.0	<p>GGI : Vote secret le calendrier de vote suivant : <u>Campagne d'information</u> : lundi 13, mardi 14, mer5credi 15, jeudi 16 et vendredi 17 février 2012 <u>Vote</u> : lundi 20, mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 février 2012</p> <p>Direction du scrutin Louis Donelle est élu à la majorité président de scrutin Charles-Alexandre Gagnon est élu à la majorité secrétaire du scrutin</p>
2011-11-30	A11-03-2	2.2	<p>Assemblée générale de grève Convoquer une Assemblée générale de grève illimitée le mercredi 08 février 2012 à 12h00 à la Cafétéria non-fumeurs et à la Cafétéria (et autres salles si nécessaire), l'ordre du jour étant élaboré par le Bureau exécutif; Organisation d'un vote de grève selon le calendrier suivant : ✓ <u>Campagne d'information</u> : les 09, 10, 13, 14 et 15 février 2012 ✓ <u>Vote</u> : les 16, 17, 20 et 21 février 2012</p>
2011-11-30	A11-03-2	2.1	<p>Propositions adoptées pour le Congrès de la Coalition large autour de l'ASSÉ MANDAT DE NON COLLABORATION AVEC LES FÉDÉRATIONS ÉTUDIANTES Que l'AGECVM se positionne pour que la C.L.ASSÉ adopte le mandat suivant lors d'un prochain congrès :</p> <p style="text-align: center;"><u>Proposition pour le congrès de la CLASSE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu la position pour le syndicalisme de combat de l'ASSÉ; ✓ Attendu l'attitude corporatiste et lobbyiste de la FECQ et de la FEUQ; ✓ Attendu la sortie récente des documents de la FECQ et de la FEUQ ✓ à propos de l'abolition du crédit d'impôt; ✓ Attendu que de nombreuses associations étudiantes présentes ont des mandats de méfiance envers les Fédérations;



- ✓ Attendu que les Fédérations étudiantes ont des pratiques antidémocratiques dans leurs campus locaux;
 - ❖ QUE la C.L.ASSÉ ne collabore jamais avec les exécutifs de la FECQ et la FEUQ
 - ❖ QUE les associations locales affiliées aux fédérations étudiantes soient invitées à participer à la C.L.ASSÉ;
 - ❖ QU'un comité de réflexion ouvert, auquel toute personne membre de la C.L.ASSÉ pourra se joindre à tout moment, soit immédiatement mis sur pied pour réfléchir aux solutions possibles en cas de négociation à huis-clos de la part des Fédérations étudiantes avec le gouvernement;
 - ❖ QUE du matériel d'information soit produit et distribué pendant la grève pour dénoncer les agissements passés et actuels des Fédérations étudiantes sur tous les campus dans le but de les rallier à la C.L.ASSÉ.
 - ❖ QUE du matériel d'information soit produit immédiatement afin de dénoncer l'impôt post-universitaire (IPU), l'abolition des crédits d'impôts, le remboursement proportionnel au revenu
- Vote : **Pour** : 73 Contre : 4 Abstention : 39

INDÉPENDANCE DE LA COALITION FACE AUX PARTIS POLITIQUES

- ✓ Attendu la clause suivante dans la charte de l'AGECVM:
1.5 POSITION En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti, s'associer directement à un parti politique ou se déclarer contre un parti politique. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions. À cet effet, elle peut s'associer à des mouvements ou à des coalitions nationales.
- ❖ QUE L'AGECVM fasse la proposition suivante au congrès de la CLASSE du 3 et 4 décembre prochain:
 - ✓ Attendu les mandats d'indépendance vis à vis des partis politiques de plusieurs associations présentes;
 - ✓ Attendu l'importance de se dissocier des partis politiques pour mener une lutte combative;
 - ✓ Attendu la possible récupération politique de la CLASSE par des partis à des fins électorales;
 - ❖ QUE la CLASSE affirme définitivement son indépendance face aux partis et qu'elle refuse toute collaboration avec ceux-ci
 - ❖ QUE la CLASSE ne fasse aucune sortie publique avec des partis politiques.
 - ❖ QUE la CLASSE ne participe à aucun événement organisé par un parti politique
 - ❖ QU'aucun-e élu-e de la CLASSE n'occupe de poste au sein d'un parti politique

QUEBÉCOR

- ~~✓ Attendu le mandat suivant adopté à l'assemblée générale du 2 février 2011 : Que l'AGECVM appuie les lock-outés du Journal de Montréal et qu'elle dénonce la convergence médiatique tout en boycottant toutes compagnies appartenant à l'empire Québecor.~~
- ~~❖ QUE L'AGECVM propose au congrès de la CLASSE du 3 et 4 décembre prochain:

 - ~~✓ Attendu les diverses pratiques antisyndicales de Québecor;~~
 - ~~✓ Attendu l'importance de mener une lutte qui dépasse une simple stratégie visant à séduire les médias de masse;~~
 - ~~✓ Attendu les pratiques syndicales de l'ASSÉ et des membres de la CLASSE: le syndicalisme de combat;~~
 - ~~❖ QUE la CLASSE ne donne jamais d'entrevues aux médias appartenant à Québecor~~
 - ~~❖ QUE la CLASSE ne contacte jamais les journalistes travaillant pour Québecor~~~~

Battue à majorité

MODALITÉS D'ADHÉSION

- ✓ QUE les associations membres de l'ASSÉ soient membres à condition de consulter leurs membres au sujet de la grève générale illimitée ou qu'elle soit en grève générale illimitée
- ✓ QUE les associations membres de l'ASSÉ aient voté de joindre la Coalition.

GRATUITÉ SCOLAIRE

- ❖ QUE L'AGECVM propose au congrès de la CLASSE du 3 et 4 décembre prochain:
 - ❖ QUE la coalition remette de l'avant un discours global sur la place de l'éducation dans la société



			<ul style="list-style-type: none"> ❖ QUE la coalition mette de l'avant la gratuité scolaire dans toutes ses prises de paroles publiques <p>DISCOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu le mandat suivant adopté à l'assemblée générale du 27 avril 2001 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Que les revendications de la campagne soient les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ➢ Contre toute hausse de frais de scolarité et frais afférents dans une perspective de gratuité scolaire; ➢ Contre toute forme de financement et d'intrusion du privé dans les institutions scolaires; ➢ Pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE (aide financière aux études) dès le départ du domicile familial. ❖ Considérant l'importance d'élargir notre discours au-delà de la hausse des frais de scolarité et de l'éducation, dans une perspective de projet de société égalitaire ✓ Attendu que ce ne sont pas seulement les frais de scolarité qui sont un frein à l'accessibilité aux études mais aussi les conditions environnantes ❖ QUE la CLASSE se positionne pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE et contre le privé, et qu'elle les intègre à ses revendications ❖ QUE la CLASSE dénonce les mesures régressives du budget Bachand.
2011-11-30	A11-03-1	2.1	<p>Adhésion à la C.L.A.S.S.É.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu l'importance de se regrouper avec d'autres associations étudiantes ayant les mêmes pratiques et objectifs que les nôtres pour bloquer la hausse; ✓ Attendu les liens étroits entre l'AGECVM et l'ASSÉ depuis la création de cette dernière; ✓ Attendu notre pratique syndicale: le syndicalisme de combat; ❖ QUE L'AGECVM se joigne à la Coalition large de l'ASSÉ (C.L.ASSÉ) dès son Congrès de fondation les samedi 3 et dimanche 4 décembre prochain; ❖ QUE L'AGECVM s'engage à verser à cette coalition une contribution financière de l'ordre d'un dollar par membre; ❖ QUE toute collaboration entre la C.L.ASSÉ et les Fédérations étudiantes, en excluant les associations membres des fédérations, soit sujette à la reconsidération de notre participation à la coalition; ✓ Compte tenu du mandat suivant adopté à l'AG du 3 février 2010 : <i>Que l'AGECVM se méfie définitivement de la FECQ, de la FEUQ et de leur militant-e-s passé-e-s et présent-e-s, et que l'AGECVM ne travaille jamais de concert avec ces organisation lobbyistes nuisibles.</i> ✓ Compte tenu que ce mandat empêcherait l'AGECVM d'être membre de la C.L.ASSÉ en cas de collaboration de celle-ci avec les Fédérations étudiantes.
2011-11-30	A11-03-1	1.0	<p>Élections Bureau exécutif Loïc Legault au poste de Responsable général</p>
2011-11-01	A11-sp01	1.3	<p>Moyens d'action et négociation faire des appels téléphoniques à nos membres pour les informer de cette grève du 10 novembre 2011 et de référer cette action au comité de mobilisation</p> <p>que l'AGECVM refuse de négocier à une Table de concertation imaginée par la Directrice générale du Cégep du Vieux Montréal, et accepte une négociation avec trois personnes maximum de la Direction du cégep du Vieux Montréal</p> <p>une procédure d'élection pour constituer le comité de négociation 4 membres de l'AGECVM se proposent pour être de ce Comité de négociation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Loïc Legault, Sciences de la nature ✓ Jeanne Pilote, Histoire & civilisation ✓ Laurent Cornelissen, Sciences humaines – Actions sociales et média ✓ Myriam Thibault, Sciences humaines – Questions internationales <p>que ces 4 membres mandatent de façon flexible trois d'entre eux pour constituer le Comité de négociation de l'AGECVM</p> <p>RAPPEL : Comité de négociation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaissance par la Direction du Cégep du Vieux Montréal de la Grève votée par cette Assemblée générale spéciale 2. Que le message envoyé par la Direction à l'ensemble des étudiant-e-s indique que l'absence de cours et la fermeture éventuel du cégep résulte d'un vote de grève pris démocratiquement par les étudiant-e-s 3. Avoir accès au 3^{ème} étage
2011-11-01	A11-sp01	1.2	<p>Vote</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que le gouvernement et les grandes entreprises se sont rencontrés lors du



			<p>sommet de l'éducation, ce qui a mené à l'adoption d'une hausse de 1625\$ des frais de scolarité universitaires sur cinq ans;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que l'entrée en vigueur de cette hausse est prévue dès l'automne prochain; ✓ Attendu que l'AGECVM s'est positionnée maintes et maintes fois pour la gratuité scolaire et contre les attaques anti-sociales des gouvernements; ✓ Attendu que les seuls gains réels par le passé dans le milieu étudiant et ouvrier ont été gagnés par les nombreuses grèves et luttes populaires; ✓ Attendu qu'une manifestation nationale est prévue le 10 novembre à Montréal comme dernier appel envers le gouvernement avant la tenue d'assemblées de grèves générales illimitées à travers le Québec; ➢ Considérant que de nombreux collèges et universités souhaitent déclencher une grève le 10 novembre en vue de participer à la manifestation nationale; ❖ Que l'AGECVM soit en grève le 10 novembre 2011 pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de participer massivement à cette manifestation nationale ; ❖ Que les revendications de la grève soient: <ul style="list-style-type: none"> • Contre le dégel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire; • Contre la logique des hausses tarifaires et des compressions budgétaires menant à la privatisation des services sociaux; • Pour l'abolition du calcul de la contribution parentale dans le programme d'Aide financière aux études (AFE). <p>Demande de vote secret rejeté à la majorité Pour : 542 Contre : 215 Abstention : 7 Adoptée à la majorité 764 votant-e-s (Quorum à 739 personnes = 10,00 % de nos membres) Pour : 70,9 % Contre : 28,1 % Abstention : 0,9 %</p>
2011-10-05	A11-02	5.0	<p>Mandats propose de reconduire tous les mandats en cours de l'AGECVM</p>
2011-10-05	A11-02	3.0	<p>Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal : Représentant-e-s/Délégué-e-s des étudiant-e-s Laurent Cornelissen (Sciences humaines – Actions sociales et média) comme délégué des étudiant-e-s des préuniversitaires au Conseil d'Administration du Cégep du Vieux Montréal Carl Lafrenière (TTS) comme délégué des étudiant-e-s des secteurs techniques au Conseil d'Administration du Cégep du Vieux Montréal</p>
2011-10-05	A11-02		<p>Proposition privilégiée Charles-Éric St-Louis-Dupuy (session de transition) demande l'exclusion de Dominique Bordeleau (Optimonde) de cette Assemblée générale Proposition modifiée pour un avertissement à Dominique Bordeleau voté aux deux tiers de l'Assemblée</p>
2011-10-05	A11-02	2.0	<p>Convocation Assemblée générale de grève <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que le gouvernement et les grandes entreprises se sont rencontrés lors du sommet de l'éducation, ce qui a mener à l'adoption d'une hausse de 1625\$ des frais de scolarité universitaires sur cinq ans; ✓ Attendu que l'AGECVM s'est positionné maintes et maintes fois pour la gratuité scolaire et contre les attaques antisociales des gouvernements; ✓ Attendu que les seuls gains réels obtenus par le passé dans le milieu étudiant et ouvrier ont été gagnés par les nombreuses grèves et luttes populaires; ✓ Attendu qu'une manifestation nationale est prévue le 10 novembre à Montréal comme dernier appel envers le gouvernement avant la tenue d'assemblées de grèves générales illimitées à travers le Québec; ➢ Considérant que de nombreux collèges et universités souhaitent déclencher une grève le 10 novembre en vue de participer à la manifestation nationale; ➢ Considérant les débats qui ont actuellement cours à l'ASSÉ concernant la collaboration avec la police durant la manifestation; ➢ Considérant nos mandats de méfiance envers la FECQ/FEUQ; ❖ Que l'AGECVM organise une Assemblée générale spéciale de grève le mardi 1^{er} novembre 2011 à 12h30 à la cafétéria des non-fumeurs (4.82A); ❖ Que cette Assemblée générale spéciale ait comme ordre du jour: <ol style="list-style-type: none"> 1.0 GRÈVE <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Plénière 1.2 Vote 1.3 Moyens d'action 2.0 Levée ❖ Que la grève soit d'une durée d'un jour le 10 novembre; </p>



			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Qu'une action soit organisée par l'AGECVM lors de la manifestation nationale; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute forme de collaboration avec la police lors de cette manifestation et de toutes autres manifestations; ❖ Que les porte-paroles de l'AGECVM soient choisis à l'Assemblée générale spéciale de grève ou par l'Assemblée des grévistes; ❖ Que les membres du Bureau exécutif ne collaborent d'aucune façon avec les fédérations étudiantes
2011-10-05	A11-02	1.0	<p>Élections Bureau exécutif</p> <p>Ariane Turmel Chénard au poste de Responsable aux Affaires externes Jeanne Pilote au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles Yaldâ Machouf-Khadir au poste de Secrétaire générale</p>
2011-08-31	A11-01	4.1	<p>Plan d'actions A11 : Positions</p> <p>Hausse des frais de scolarité : vers une GGI</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu que toute hausse de frais de scolarité nuit à l'atteinte de notre mandat pour la gratuité scolaire à tous les niveaux; ➢ Attendu que la relative accessibilité dont nous jouissons est le fruit des nombreuses luttes sociales menées dans le passé; ➢ Attendu la nécessité de se mobiliser rapidement afin de contrer la décision du gouvernement libéral, c'est à dire d'augmenter les frais de scolarité de 325\$ par année durant 5 ans pour une hausse totale de 1625\$; ❖ Qu'une levée de cours soit décrétée le 15 septembre prochain afin de permettre aux étudiant-e-s de participer à une action symbolique, artistique et pacifique contre la hausse des frais de scolarité ❖ Que l'on réitère notre mandat de tenir une campagne d'information concernant la grève générale illimitée en tant que moyen de pression pour contrer cette hausse. <p>Mandat de méfiance envers la FECQ/FEUQ</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu le mandat de méfiance contre la FECQ/FEUQ suivant: <i>Que l'AGECVM se méfie définitivement de la FECQ, de la FEUQ et de leurs militant-e-s passé-e-s et présent-e-s, et que l'AGECVM ne travaille jamais de concert avec ces organisations lobbyistes nuisibles</i>, adopté à l'A.G. du 3 février 2010, en raison de leurs tactiques de concertation avec le gouvernement; ➢ Attendu que la création d'un rapport de force est indispensable à la négociation; ➢ Attendu qu'un dialogue avec le gouvernement sans rapport de force est inutile; ➢ Attendu que la FECQ/FEUQ a signé une entente avec le gouvernement durant la grève de 2005 sans consulter les associations étudiantes concernées brisant de ce fait le rapport de force alors en construction; ➢ Attendu que la FECQ/FEUQ ne souhaite pas pour l'instant organiser la grève générale illimitée, mais qu'elle se garde bien l'opportunité de se joindre au mouvement une fois celui-ci enclenché; ➢ Attendu que la FECQ/FEUQ organise une manifestation nationale le 10 novembre 2011 possiblement avec la collaboration de l'ASSÉ; ❖ Que l'AGECVM réitère son mandat de méfiance envers la FECQ/FEUQ ❖ Que l'AGECVM participe sur ses propres bases à la manifestation du 10 novembre 2011 <p>Dénoncer l'escouade GAMMA du SPVM</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu que la charte des droits et libertés interdit toute forme de discrimination basée notamment sur les convictions politiques et que l'escouade GAMMA (Guet des mouvements marginaux et anarchistes) viole outrageusement à cet article en ciblant les personnes sur la base de leurs idées politiques; ➢ Attendu que parallèlement du saccage des acquis sociaux, la répression politique augmente en s'affirmant ainsi ouvertement; ➢ Attendu que cette escouade est impliquée dans l'arrestation d'étudiant-e-s ayant participé à une occupation sans heurts et ce, plusieurs semaines après celle-ci; ❖ Que l'AGECVM réitère ses mandats contre la répression politique et qu'elle s'oppose à l'existence de l'escouade GAMMA en appuyant les démarches à son encontre ❖ Qu'elle fasse en ce sens un don de 500,00 (cinq cents) \$ au Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) <p>Calendrier amendé adopté à l'unanimité</p> <p>31 août : Première assemblée générale</p> <p>1er septembre : Organisation des tournées de classe</p> <p>Semaine du 5 au 9 septembre :</p>

			<p>Tournées de classes pour parler du fonctionnement de l'AGECVM et de l'historique de la lutte contre la hausse de frais de scolarité.</p> <p>14 septembre : Camp de formation de l'AGECVM</p> <p>15 septembre : Action symbolique et/ou artistique et pacifique contre la hausse des frais de scolarité</p> <p>17-18 septembre : Camp de formation de l'ASSÉ</p> <p>02 octobre : Congrès extraordinaire de la FECQ</p> <p>05 octobre : Assemblée générale pouvant fixer une date pour l'assemblée générale spéciale de grève, selon les dates que les autres associations étudiantes à travers le Québec auront fixé.</p> <p>10 – 16 octobre : Semaine de relance (création et finalisation du matériel d'information en vue de la grève.)</p> <p>17 octobre : Sortie du nouveau matériel d'info : " Pourquoi en sommes-nous rendu à la grève générale illimitée ?" ainsi que " Une grève de (deux/trois) jours. Ultimatum pour le gouvernement ! "</p> <p>Entre le 17 et le 31 octobre : Tournées de classe pour pousser plus loin la mob, parler de la grève ultimatum de cette session ainsi que de la possibilité d'une grève générale illimitée pour la session d'hiver, etc.</p> <p>Autour du mardi 1er novembre : Vote de grève de deux ou trois jours (dépendant de ce qui se passe au niveau national)</p> <p>10 novembre : Manifestation nationale à Montréal</p> <p>Autour du 13 novembre : Mobilisation pour la journée portes ouvertes</p> <p>Dans la semaine du 21 novembre : Assemblée de discussion sur la Grève générale illimitée avec levée de cours</p> <p>Début février 2012 : Dernier coup de mobilisation suivi du vote de grève générale illimitée selon le plan d'action de l'ASSÉ</p>
2011-08-31	A11-01	3.2	<p>Affaires financières Budget A-11 propose le budget pour la session A11</p>
2011-08-31	A11-01	2.0	<p>Élections Bureau exécutif Calendrier électoral le calendrier électoral suivant pour les élections du Bureau exécutif A11-H12: 1. Mise en candidature : du mercredi 31 août au mardi 06 septembre 2011 2. Campagne d'information : du mercredi 07 au mardi 13 septembre 2011 3. Vote : Mercredi 14 et jeudi 15 septembre 2011, entre 09h00 et 20h00, et vendredi 16 septembre 2011, entre 09h00 et 17h00</p> <p>Direction du scrutin Marianne Charlebois pour diriger le scrutin Estelle Desjarlais comme secrétaire de scrutin Gabriel Provost comme secrétaire de scrutin</p>
2011-08-31	A11-01	1.0	<p>Bilan comptable 2010-2011 que Bruno Émond, comptable auprès de Mazars Harel Drouin, présente le bilan comptable de l'année fiscale 2010-2011</p>
2011-04-27	H11-04	2.0	<p>AGEnda 2011-2012 : Choix couverture</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Projet 1</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Projet 2</p> </div> </div>



			la mobilisation
2011-02-02	H11-01	1.0	<p><u>plan d'action H11 tel qu'amendé</u></p> <p><u>Revendications locales</u></p> <p><u>MÉDIATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Vu la dégradation progressive du climat des relations entre notre Association et la Direction du Cégep du Vieux-Montréal ➢ Vu l'accroissement des frictions entre la direction et l'association étudiante : <ul style="list-style-type: none"> ○ depuis le Mardi de la Matraque (13 novembre 2007) ○ dossier des canapés des comités (après une action unilatérale de la direction, un an et plus pour en arriver à une entente) ○ Comité du Règlement numéro 7 (réactivé en 2007 (?) sans consultation aucune avec l'Association, et non représentation étudiante jusqu'à ce jour), ○ Table de concertation instaurée sans consultation ni négociation avec l'Association), ○ Lock-out de novembre et décembre 2010 (voir dossier sur notre site), ○ Accès restreint au secrétariat de l'AGECVM les samedis de l'intersession A10-H11; ➢ Vu notre requête au Conseil d'administration du cégep du Vieux Montréal le 29 novembre 2010 pour la nomination d'un médiateur externe; ➢ Vu le courrier de la Directrice générale de ce 20 janvier 2011 sur la nomination d'une personne ressource en la personne de Michel Boisvert, ancien Directeur des services aux étudiants, des Communications et des Affaires corporatives, ancien secrétaire exécutif du Cégep du Vieux Montréal <p>Le Bureau exécutif propose</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'accepter de travailler avec cette personne ressource, Michel Boisvert (et d'en informer la Directrice générale); <ul style="list-style-type: none"> ○ pour déblayer le terrain en tirant les leçons du passé; ○ en vue d'établir une, des nouvelle-s entente-s entre la Direction du Cégep du Vieux Montréal et l'Association étudiante : <ul style="list-style-type: none"> ▪ entente tenant compte des événements passés, ▪ de la gestion du quotidien et ▪ de la mise en œuvre des mandats de nos Assemblées générales, ○ sachant que toute entente sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale; ▪ de nommer Dominique Bordeleau, François-Tim Fortin et Alexis Lamy-Labrecque pour entamer cette négociation; ▪ et de tenir informée chaque prochaine Assemblée générale de l'évolution de ces négociations jusqu'au dépôt de la, des nouvelle-s entente-s. <hr/> <p><u>FRAIS DE SCOLARITÉ : CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRENDRE POSITION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que le gouvernement est fermement décidé à augmenter les frais de scolarité universitaires et que l'arrimage aux besoins du marché est sa priorité au collégial, menaçant l'accessibilité et l'intégrité de l'éducation ; ✓ Attendu notre préoccupation quant à l'avenir de notre société et de ses institutions et que nous souhaiterions partager avec nos administrateurs, ❖ Que l'AGECVM force le conseil d'administration à prendre position dans le débat des frais de scolarité. <hr/> <p><u>PAS DE COURS LES MERCREDIS À 15h30</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que l'administration ne respecte pas l'entente tacite qu'elle a avec l'AGECVM stipulant qu'aucun cours ne doit idéalement avoir lieu lors de nos Assemblées générales et Tables de concertation le mercredi à 15h30, ❖ Que l'AGECVM entame des moyens de pression pour qu'aucun cours n'ait lieu lors des mercredis après 15h30 ❖ Que cette période soit inscrite sur le site d'omnivox <hr/> <p><u>LOCAL A3.14</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que les locaux 3.12, 3.14 et 3.15 ont déjà appartenu à l'AGECVM et que l'administration surcharge l'établissement d'élèves, lesquels manquent d'espace et s'entasse à la cafétéria et à l'Exode lors de leurs pauses. ; ❖ Que l'AGECVM revendique le local 3.14 pour y installer un salon étudiant. <hr/> <p><u>INFIRMIÈRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que le poste d'infirmière a été coupé, privant les élèves de soins de première ligne ainsi que d'un travail de prévention important ; ✓ Attendu que nos mobilisations pour son retour ont été vaines et que cette coupure s'inscrit dans des politiques plus larges de réduction des programmes sociaux au nom d'un équilibre budgétaire idéalisé ; ❖ Que l'AGECVM réitère sa position, face au conseil d'administration du CSSS Jeanne-



Mance, pour le retour de l'infirmière au Cégep, en plus de dénoncer toutes les autres coupures imposées dans les services offerts par le CESSS

SEMAINE DE L'ÉDUCATION

- ✓ Attendu qu'une lutte approche concernant les frais de scolarité et que pour bien la mener, un travail de réflexion et de débats doit être enclenché dans les milieux étudiants ;
- ✓ Attendu que l'année dernière la semaine de la citoyenneté, où plusieurs conférences étaient intégrées aux cours, fut un succès ;
- ❖ Que l'AGECVM organise une semaine de l'éducation sur le même squelette que la semaine de la citoyenneté mais sur le thème de l'éducation et qu'elle appuie financièrement l'initiative déployée en ce sens.

ÉGALITÉ DES SEXES ET CAUSE FÉMINISTE

- ✓ Attendu la création récente d'un Comité femme au sein de l'AGECVM ;
- ✓ Attendu les positions féministes de l'AGECVM ;
- ✓ Attendu la hausse des tarifs des services publics qui nuit à la classe sociale la moins bien nantie, parmi laquelle les femmes sont en grand nombre ;
- ❖ Que l'AGECVM appuie la cause féministe et défende l'égalité des sexes au sein du cégep du Vieux Montréal
- ❖ Et que l'AGECVM augmente la place laissée à la cause féministe dans son matériel d'information et au sein de ses comités

Revendications nationales

CONTRE LA HAUSSE DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS

- Considérant que les mesures prises par le gouvernement pour éliminer un déficit budgétaires dont il fut l'instigateur sont une injure à toutes les luttes passées pour arriver à une certaine égalité sociale ;
- Étant donné notre appartenance au système d'éducation et considérant la situation précaire des étudiants et étudiantes que peuvent engendrer l'augmentation des frais de scolarité universitaires prévue pour 2012,
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose fermement aux contre-réformes qui nous sont imposées dans l'ensemble de nos services publics, en orientant ses actions vers le blocage de la hausse.

SOUTIEN AUX LOCKOUTÉ-E-S DU JOURNAL DE MONTRÉAL

- Considérant que le lock-out au journal de Montréal laissant 253 journalistes à la rue, après deux ans, n'est pas près de se terminer vu l'attitude patronale méprisante ;
- ✓ Attendu qu'une société réellement démocratique nécessiterait une pleine indépendance ainsi qu'une variété du contenu médiatique alors que l'empire Québecor représente l'antithèse même de cette volonté,
- ❖ Que l'AGECVM appuie les lock-outés du Journal de Montréal et qu'il dénonce la convergence médiatique tout en boycottant toutes compagnies appartenant à l'empire Québecor.

CONTRE L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTE

- ✓ Attendu l'actuel déploiement d'effort du gouvernement, accompagné de l'industrie pétrolière et gazière, pour exploiter les gaz de schiste du territoire québécois alors que l'heure devrait être au développement d'énergies propres ;
- Considérant les conséquences néfastes que leur exploitation pourrait causer à la population,
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à l'exploitation des gaz de schiste.

Revendications internationales

ARRÊTÉ-E-S DU G20

- ✓ Attendu notre mandat anticapitaliste ;
- ✓ Attendu que les droits et libertés d'un millier de personnes ont été bafoués dans le cadre des manifestations s'opposant au G20, à Toronto, en juin dernier ;
- ✓ Attendu que plusieurs de ses manifestant-e-s étaient des étudiants et étudiantes.
- ❖ Que l'AGECVM supporte les arrêté-e-s du G20.

15 MARS 2011 : MANIFESTATION CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE

- ✓ Attendu que la brutalité policière, le profilage racial, social et politique font rage à Montréal ;
- ❖ Que l'AGECVM appuie le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) au cours de la manifestation du 15 mars 2011.



			<p>MOUVEMENTS ÉTUDIANTS / SOCIAUX MONDIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que les mouvements étudiants mondiaux sont en pleine essor comme en Angleterre ou Grèce ; ✓ Attendu que les hausses des frais de scolarité atteignent l'ensemble des étudiants et étudiantes du monde. ❖ Que l'AGECVM appuie tous les mouvements combattant la privatisation du système d'éducation. <p>CAUSE PALESTINIENNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu qu'au mois d'août 2001, la conférence mondiale contre le racisme à Durban a établi un parallèle entre le système imposé par l'occupation israélienne en Palestine et l'apartheid institué à partir de 1948 par le régime blanc afrikaaner en Afrique du Sud. ❖ Que l'AGECVM appuie la cause palestinienne. <p>LIBERTÉ DE PRESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que les grandes multinationales s'accaparent de plus en plus les agences de presses, les médias d'informations ainsi que l'Internet ; ✓ Attendu que cela met en grandement en péril la liberté de presse ; ❖ Que l'AGECVM se positionne pour la liberté de presse dans tous les pays du monde et diffusent toutes informations la concernant.
2010-12-08	A10-03		PAS DE QUORUM
2010-11-02	A10-sp02	1.3	<p>Moyens d'action</p> <p>Revendications</p> <p>Que les revendications de la grève soient :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour l'annulation de la rencontre des partenaires universitaires ➤ Contre le dégel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire ➤ Contre la logique de hausses de tarifs et de compressions budgétaires menant à la privatisation des services sociaux telle que matérialisée dans le dernier budget provincial du Québec ➤ Pour le retour de l'infirmière au Cégep du Vieux-Montréal ➤ Pour que soit rendus à l'AGECVM les locaux 3.14 et 3.15 <p>Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM organise chaque journée de grève la tenue de bed-in politico-festif afin de permettre aux étudiants d'être présent-e-s en grand nombre lors des piquetages à 7h du matin et d'assister à des ateliers de discussion et de préparation. • Que l'AGECVM réclame l'accès au 3e étage, l'accès à la Gribouille et le magasin audiovisuel. • les 26-27-28 novembre à partir de 16h le Cégep soit accessible à l'Impro et au programme Optimonde pour la tenue de leur activité et que l'AGECVM aide l'Impro et Optimonde à la tenue de leur événement.
2010-11-02	A10-sp02	1.2	<p>Vote</p> <ul style="list-style-type: none"> • Considérant le caractère antidémocratique et uniquement consultatif de la rencontre des partenaires de l'éducation ordonnée par la ministre de l'éducation; • Considérant les hausses faramineuses proposées par la ministre dans ses trois scénarios possibles; • Considérant que l'AGECVM a tenu une journée de grève le 1^{er} avril dernier, en réaction au budget Bachand duquel découle la dite rencontre; • Attendu que l'AGECVM a un mandat contre la tarification des services publics; • Attendu que l'AGECVM a défendu maintes fois sa position pour la gratuité scolaire; • Attendu que l'AGECVM a participé le 21 octobre 2010 à une manifestation exigeant l'annulation de cette rencontre; • Attendu que la grève s'inscrit dans une logique d'escalade des moyens de pression; • Que l'AGECVM tiendra trois journées de grève qui seront réparties comme suit : <ol style="list-style-type: none"> 1 une première journée le 23 novembre, à l'occasion d'une journée de perturbation économique orchestrée par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, 2 deux journées flottantes, dont la date précise sera décidée par le bureau exécutif dès l'annonce officielle concernant la date du sommet des partenaires de l'éducation afin de s'assurer que ces journées de grèves aient lieu en même temps que la tenue du sommet. ■ Que les stages soient maintenus lors de ces journées de grève. <p>adopté à majorité (Pour : 437 Contre : 330 Abstention : 5)</p>
2010-10-06	A10-02	4.0	<p>Plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que le regroupement anti-G20 étudiant a outillé une mobilisation importante



			<p>du mouvement étudiant et non étudiant lors du dernier sommet du G20;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu qu'une telle structure permettant la coordination des luttes anticapitalistes reste, le G20 maintenant passé, hautement pertinente pour les temps à venir et que dans cette optique, le RAGE a décidé de ne pas se dissoudre, et qu'il envisage de perturber le sommet des partenaires de l'éducation; ✓ Attendu que l'AGECVM a un mandat anticapitaliste et compte aussi perturber le sommet des partenaires de l'éducation; ✓ Attendu que le RAGE n'est relié à aucune association étudiante pour se financer et que les coûts engendrés par la répression policière des sommets du G20 ont amputé les moyens de ce regroupement; <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM donne une subvention de 800,00 (huit cents) \$ à l'intention du RAGE [dans le compte de mobilisation] ✓ Attendu que la loi 103 sous-entend l'exploitation d'une faille de la loi 101; ✓ Attendu que cette faille est déjà inacceptable en soi, car elle encourage l'intégration à l'école privé anglophone pour ensuite accéder à l'école publique anglophone; ✓ Attendu que cette pratique pourrait mettre en danger la langue française dans notre système d'éducation <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM appuie la coalition contre la loi 103
2010-10-06	A10-02	3.0	<p>Rencontre des partenaires de l'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que les nouvelles attaques du gouvernement libéral en éducation sont antisociales; ✓ Attendu que l'AGECVM s'est positionnée maintes et maintes fois pour la gratuité scolaire; ✓ Attendu qu'une manifestation contre le sommet de l'éducation est prévue pour le 21 octobre 2010; ➤ Considérant que le gouvernement et les grandes entreprises vont se rencontrer au mois de novembre pour décider à huis-clos des prochaines hausses de frais de scolarité après 2012; ➤ Considérant que le gouvernement cédera à nos demandes que si tous (et toutes) les étudiant-e-s s'unissent dans une lutte commune; ➤ Considérant que de nombreux collèges et universités souhaitent déclencher une grève de trois jours au mois de novembre; <ul style="list-style-type: none"> • Que si les actions visant à faire plier le gouvernement ne fonctionnent pas, que l'AGECVM organise une assemblée générale spéciale de grève le 2 novembre 2010 à 12h30 à la cafétéria des non-fumeur (4.82A); • Que cette Assemblée générale spéciale aie comme seul point à l'ordre du jour: GRÈVE; • Que la grève proposée soit d'une durée de trois jours au mois de novembre. ✓ Attendu nos positions contre les Sommets des partenaires de l'éducation; ✓ Attendu la manifestation contre la rencontre des partenaires universitaires le jeudi 21 octobre à 13h00 au carré Berri; <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM se positionne pour la tenue d'une levée de cours le jeudi 21 octobre de 12h30 à la fin de la manifestation
2010-10-06	A10-02	2.0	<p>Femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attendu que les valeurs féministes ont à de nombreuses fois été réaffirmées à l'AGECVM; ✓ Attendu que notre mandat pour se battre pour la féminisation des textes dans toutes les instances du cégep n'est toujours pas respecté; ✓ Attendu notre mandat contre les publicités à caractère sexiste; ✓ Attendu la stagnation en matière d'égalité des sexes; ✓ Attendu l'existence antérieure d'un comité femmes; <ul style="list-style-type: none"> • Qu'un comité de mobilisation-femmes soit créé; • Qu'un budget de 500,00 (cinq cents) \$ lui soit alloué et sois pris dans la case budgétaire mobilisation
2010-10-06	A10-02	1.0	<p>Bureau exécutif</p> <p>l'élection de Manuel Narbone au poste de Responsable des Affaires socio-culturelles dans le Bureau exécutif de l'AGECVM</p>
2010-09-15	A10-sp01	1.2	<p>Budget A10</p> <p>l'adoption du budget A10 tel quel</p>
2010-09-15	A10-sp01	1.1	<p>Bilan comptable 2009-2010</p> <p>l'adoption du bilan comptable 2009-2010 tel que présenté</p>
2010-09-01	A10-01	3.3	<p>Budget A10</p>



2010-09-01	A10-01	3.2	<p>Quorum perdu</p> <p>FACTURE ATTENDU QUE lors de la manifestation du 17 février 2010 du mobilier scolaire d'une valeur de 5417.59\$ a été sorti du cégep et n'a jamais été ramené; ATTENDU QUE l'administration a repeint en juillet 2009 le mur extérieur du local de l'AGECVM (local 3.85) au coût de 705.45\$ sans en informer l'AGECVM et en exige le remboursement des frais; ATTENDU QUE l'AGECVM a un mandat (Assemblée générale A09-04, du 04 novembre 2009) contre le paiement de cette facture; ATTENDU QUE l'Administration a pris la décision d'engager une firme pour l'extermination des souris dans les locaux des comités étudiants sans l'accord de l'AGECVM et par le fait même a brûlé la totalité des sofas et chaises des comités;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que le Bureau exécutif négocie avec l'Administration du Cégep l'entente suivante : • Que l'AGECVM paie la totalité de la facture des bureaux (5417.59\$); • Que l'Administration retire la facture (montant de 705,45\$) de la peinture du mur extérieur du A3.85; • Que l'administration s'engage à redonner tous les sofas, avant la fin de l'année financière, et toutes les chaises qui ont été brûlé-e-s par l'administration
2010-09-01	A10-01	3.1	<p>Bilan comptable 2009-2010 Bilan comptable A09-H10 : à la prochaine A.G.</p>
2010-09-01	A10-01	2.3	<p>INTERNATIONAL ATTENDU QUE le 17ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiant-e-s (FMJE), qui aura lieu du 13 au 21 décembre 2010 en Afrique du Sud, vise à promouvoir la paix, la solidarité, et l'anti-impérialisme, des valeurs défendues par l'AGECVM. ATTENDU QUE l'AGECVM est invité à se joindre à l'Union internationale des étudiant-e-s et aux autres syndicats étudiants présents au festival dans une rencontre spéciale. ATTENDU QU'une délégation québécoise pour le festival se forme en ce moment pour représenter le Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM participe activement au comité préparatoire québécois du Festival (Le comité qui organise la délégation); • Que l'AGECVM donne une première contribution de 300,00 (trois cents) \$ au comité [lorsque le budget de l'AGECVM sera adopté pour la session A-10]; • Que l'AGECVM face la promotion du festival auprès de ses membres; • Que l'AGECVM ouvre un compte de photocopie pour le comité - 500 photocopies noir et blanc; • Que dans la mesure du possible, l'AGECVM envoie un-e délégué-e ou plus au Festival.
2010-09-01	A10-01	2.2	<p>LOCAL ATTENDU QUE le centre de santé et services sociaux Jeanne-Mance a coupé la présence de l'infirmière au Cégep du Vieux Montréal; ATTENDU QUE 7606 étudiant-e-s seront donc privé-e-s des services d'une infirmière; ATTENDU QUE cette coupure découle des suites du budget Bachand;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM organise une action le 16 septembre à 12h30 dans le but de dénoncer cette coupure <hr/> <p>ATTENDU QUE la terrasse du 5^{ème} étage n'est présentement pas accessible; ATTENDU QUE les espaces communs doivent être accessibles à toute la communauté; ATTENDU qu'un projet de terrasse verte a été démarré la session dernière et que les étudiant-e-s ne peuvent le contempler;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM réclame l'accès illimité aux terrasses du 5^{ème} étage • Que l'AGECVM fasse pression auprès de l'administration pour que le projet de terrasse verte soit bonifié
2010-09-01	A10-01	2.1	<p>NATIONAL ATTENDU nos positions adoptées contre le G20; ATTENDU notre appui au regroupement anti-G20;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM dénonce vertement la répression policière lors du sommet du G20 à Toronto • Que l'AGECVM réclame la tenue d'une enquête juridique publique • Que l'AGECVM défraie les cautions de ses membres arrêté-e-s • Que l'AGECVM exige le retrait immédiat des charges retenues contre tous les arrêté-e-s du G20 <hr/> <p>CONSIDÉRANT QUE les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;</p>



			<p>CONSIDÉRANT QUE l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM réitère ses positions contre ces projets de loi <p>ATTENDU les récentes menaces du parti au pouvoir concernant les hausses de tarifs; ATTENDU le dépôt du budget Bachand comme étant la première étape concrète de ces menaces; ATTENDU les positions de l'AGECVM en faveur de la gratuité scolaire;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM se positionne contre l'instauration de frais de scolarité au Cégep • Que l'AGECVM réitère son opposition au dégel des frais de scolarité universitaires • Que l'AGECVM désapprouve toute hausse de frais ou création de nouveaux tarifs dans les services publics • Que l'AGECVM dénonce le principe d'utilisateur-payeur et de marchandisation des services publics engendrés par le sous-financement chronique des services publics • Que l'AGECVM encourage la réinstauration d'un impôt progressif dans une perspective de justice sociale • Que l'AGECVM soutienne la création d'un 4^{ème} palier d'imposition pour les revenus de 150.000,00 \$ et plus, et le retour de l'impôt pour les entreprises <p>ATTENDU QUE l'ASSÉ (association pour une solidarité syndicale étudiante) constitue une source importante d'informations et un bon moyen d'organisation; ATTENDU QUE chaque étudiant-e doit pouvoir s'informer indépendamment de sa situation financière;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM participe au camp de formation de l'ASSÉ du 18 et 19 septembre 2010 et qu'elle s'acquitte des frais directement reliés à celui-ci pour tous et toutes les étudiant-e-s de l'AGECVM qui désirent s'y rendre; • Que l'AGECVM participe au congrès de l'ASSÉ des 02 et 03 octobre 2010. <p>que l'AGECVM boycotte la Rencontre des partenaires universitaires</p>
2010-09-01	A10-01	1.2	<p>Laurent Cornelissen comme Directeur du scrutin Félix Généreux-Marotte comme secrétaire de scrutin</p>
2010-09-01	A10-01	1.1	<p>Élections Bureau exécutif le calendrier électoral suivant pour les élections au Bureau exécutif A10-H11 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Mise en candidature : du mardi 24 août au vendredi 03 septembre 2010 5. Campagne d'information : du mardi 07 au vendredi 10 septembre 2010 6. Vote : Lundi 13 et mardi 14 septembre 2010, entre 09h00 et 20h00, et mercredi 15 septembre 2010, entre 09h00 et 17h00
2010-05-05	H10-04	2.0	<p>de reprendre la proposition de garder les visages sur la muraille de l'AGECVM [à l'encontre de l'entente intervenue lors de la rencontre entre l'AGECVM et les Services aux étudiants du jeudi 29 avril dernier]</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Attendu notre mandat d'appui au CSA ; ➤ Attendu que la 'gentrification' augmente le prix des loyers et met à la rue des centaines de familles ; ➤ Attendu la présence massive de condominiums à l'entour du cégep visant une 'gentrification', entre autres, des habitations Jeanne Mance. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'AGECVM se positionne contre la construction des condominiums. ➤ Attendu que le magasin scolaire <i>L'Artefact</i> réalise jusqu'à 30% de profit par article vendu ; ➤ Attendu que les livres et articles scolaires représentent une dépense majeure dans les dépenses de plusieurs étudiant-e-s et que certains de ces livres ne sont pas disponibles aux livres usagés ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'AGECVM exige de l'administration des prix plus abordables sur les articles du magasin scolaire ; ▪ Que l'AGECVM étudie la possibilité de transformer le magasin scolaire en coopérative • que l'AGECVM participe à une éventuelle journée de grève sociale à l'automne 2010 <p>✓ Considérant que l'AGECVM appuie plusieurs causes à l'international</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'AGECVM appuie les mouvements actuels et qu'elle diffuse de l'information sur cette situation <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM fasse un don de 700,00 (sept cents) \$ pour le voyage de membres du comité Improvisation en Europe cet été 2010 pris dans les surplus du budget [plus précisément dans les immobilisations non effectuées]
2010-05-05	H10-04		<p>DECLARÉE ILLÉGITIME PAR LE BUREAU EXÉCUTIF H10-15 DU 10 MAI 2010, FAUTE D'AFFICHAGE DANS LES DÉLAIS PRESCRITS (5 JOURS OUVRABLES)</p>



		Corrigé par l'Assemblée générale A10-01, du 1 ^{er} septembre 2010	
2010-04-21	H10-03	2.2	<p>Elections Bureau exécutif Responsable général : Dominique Bordeleau (Optimonde) au poste de Responsable générale Secrétaire général Christine Riendeau (Sciences humaines - Questions internationales) au poste de Secrétaire générale Responsable aux Affaires externes Marie-Claude Richer-De Blois (Sciences humaines – Actions sociales et média) au poste de Responsable aux Affaires externes Responsable à la Trésorerie Louis Donelle (Sciences humaines – Actions sociales et média) au poste de Responsable à la Trésorerie</p>
2010-04-21	H10-03	1.0	<p>Projet # 1 Projet #2 Carl Lafrenière (T.T.S.) propose de choisir comme couverture de notre AGEnda 2010-2011 le projet #1 et de garder la cigarette sur la couverture #1</p>
2010-03-29	H10-sp01	1.3	<ul style="list-style-type: none"> • Que les stages soient maintenus et que la Gribouille reste ouverte et que l'exécutif soit mandaté pour s'assurer de son ouverture • Que le 3^e étage, le 11^e étage et le Café l'Exode soient accessibles aux grévistes et aux finissant-es en art plastique, Que le magasin de l'audiovisuel soit ouvert afin d'avoir accès au prêt de matériel, et qu'un-e seul-e employé-e non-étudiant-e ait accès au local pour y travailler • Que les cours du soir soient maintenus
2010-03-29	H10-sp01	1.2	<p>Que l'AGECVM tienne une grève d'une journée ce jeudi le 1^{er} avril 2010, date de la manifestation nationale contre la tarification des services sociaux, avec des lignes piquetage dures Adoptée à majorité [mais illégalement faute de quorum - 673 personnes physiquement présentes - dont la disposition ne pouvait pas être levée par l'Assemblée générale ...</p>
2010-02-24	H10-02	7.0	<ul style="list-style-type: none"> • Que soit élu-e un-e représentant-e du secteur pré-universitaire (Dominique Bordeleau) et un-e représentant-e du secteur technique (François-Tim Fortin) pour être déléguéEs de l'AGECVM au prochain Conseil d'Administration du Cégep du Vieux Montréal
2010-02-24	H10-02	5.0	<ul style="list-style-type: none"> • Que les membres intéressé-e-s à former la délégation de l'AGECVM au congrès de l'ASSÉ se propose, suivant une présentation de 2 minutes et soient élu-e-s à majorité simple, et que la délégation compte un maximum de 3 délégué-e-s et de 5 observateurs-trices • Que la délégation de l'AGECVM soit formée des délégué-e-s suivant-e-s : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mathilde Létourneau ▪ Maxime Cardinal Lemieux Et des observateurs-trices suivant-e-s : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Daniel-Alexandre Girard ▪ Anne-Marie Latulippe
2010-02-24	H10-02	4.0	<ul style="list-style-type: none"> • Que se tienne une Assemblée générale de grève le mardi 23 mars 2010, à midi, dans la Cafétéria des non-fumeurs, et qu'il n'y ait qu'un seul point; grève pour la manifestation du 1^{er} avril 2010 • Que soit organisée une levée de cours pour que nos membres puissent assister à cette Assemblée générale <p>PROPOSITION PRIVILÉGIÉE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'Assemblée générale de grève, prévue le mardi 23 mars 2010, se tienne le lundi 29 mars 2010, à midi
2010-02-24	H10-02	3.0	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu notre mandat anticapitaliste; ➢ Attendu que les politiques du G8/G20 et des gouvernements qui les appliquent servent uniquement les intérêts supérieurs du capitalisme; ➢ Attendu que les politiques des sommets de la bourgeoisie ne sont que la concrétisation organisée de la gestion du capitalisme et de l'impérialisme, facilitant l'exploitation des travailleurs et travailleuses, l'oppression des peuples, des femmes et contribuant à renforcer le camp des capitalistes dans la lutte des classes; ➢ Attendu que les politiques du G8/G20 ont toujours inclus la criminalisation des peuples autochtones, et les effets meurtriers du colonialisme; • que l'AGECVM prenne position contre le G20; • que l'AGECVM adhère aux principes et programmes de la coalition étudiante contre le G20. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu que la coalition nous fournira du matériel de mobilisation; ➢ Attendu que la coalition s'occupera de trouver des gens pour faire des conférences;



			<ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu que la coalition s'occupera de réserver des autobus pour se rendre au G20; ➢ Que l'AGECVM débourse 500 (cinq cents) \$ du poste mobilisation pour la coalition étudiante contre le G20, afin de l'aider pour son financement <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM se positionne pour la tenue d'une campagne de grève généralisée à l'hiver 2011 et qu'elle organise ses futures campagnes d'ici là en fonction de cette grève; • Que ce soit cette position qui soit défendue par l'AGECVM lors du prochain Congrès de l'ASSÉ; • Que dans éventualité où l'ASSÉ se positionnerait pour la tenue de la Grève générale illimitée, que l'AGECVM suive la décision du Congrès et qu'elle organise sa campagne en fonction de la date choisie.
2010-02-24	H10-02	2.0	<p>de constater le dépôt de le Bureau exécutif soit mandaté d'organiser un référendum sur la question de l'affiliation à l'ASSÉ, respectant les procédures référendaires suivantes que la direction du scrutin soit formée d'Hasan Parvez Hang (T.T.S.) comme président et de Nicolas Chatel-Launay (Double DEC) comme secrétaire d'être vigilant face à la mobilisation qui se fait autour du cégep et d'empêcher toute forme de « salissage » que les comités du oui et du non aient 300,00 (trois cents) \$ chacun pour la campagne</p>
2010-02-24	H10-02	1.0	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM engage à la permanence de l'AGECVM Marianne Breton-Fontaine en date du 23 novembre 2009 pour qu'elle assure la supervision de l'AGEnda 2010-2011; • Que l'AGECVM produise son AGEnda 2010-2011 avec les mêmes spécifications que celui de 2009-2010, soit : <ul style="list-style-type: none"> • 224 pages avec une couverture quatre couleurs • Papier recyclé • Format 5¼ X 8¼ po • Que l'AGECVM engage un ou une graphiste étudiant-e pour faire la mise en page de l'AGEnda, qu'un appel largement diffusé soit lancé au sein de la communauté étudiante pour le contrat de graphisme et que cette personne soit sélectionnée par le Bureau exécutif et la responsable de projet à la suite d'entrevue et entérinée en Assemblée générale; • Que la rémunération offerte pour le contrat de graphisme soit de 2000,00 (deux mille) \$ • Que le ou la graphiste choisie soumette à l'AG différente couverture pour l'agenda et que cette couverture soit fait sous le thème du militantisme.
2010-02-03	H10-01	7.2	l'adoption du Budget pour la session H10
2010-02-03	H10-01	7.1	Carl Palin-Miontpetit (Sciences humaines - Questions Internationales) propose l'adoption du bilan de la session A09
2010-02-03	H10-01	4.0	<p>Élections Bureau exécutif Frédéric Bouchard-Cambronne (Sciences humaines – regards sur la personne) propose Frédéric Bouchard-Cambronne au poste de Secrétaire général Élu à forte majorité Mathilde Létourneau (Sciences humaines) propose Mathilde Létourneau au poste de Responsable aux Affaires externes Élue à l'unanimité Jo-Anick Perreault (T.É.E.) propose Jo-Anick Perreault au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles Élue à la majorité Christopher Gyorrffy (Sciences humaines) propose Christopher Gyorrffy au poste de Responsable à la Mobilisation Gabriel Hernandez-Gagnon (Histoire & civilisation / Arts et lettres) propose Gabriel Hernandez au poste de Responsable à la Mobilisation Gabriel Hernandez Gagnon (Histoire & civilisation / Arts et lettres) retire sa candidature Christopher Gyorrffy (Sciences humaines) est élu à majorité Nouveau Bureau exécutif en date du 03 février 2010</p>
2010-02-03	H10-01	3.4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant que prenait fin le mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBÉM) le 05 janvier 2010, Fondation qui a rendu possible une diminution de 25,00 % de l'endettement des étudiants et étudiantes; ✓ <input type="checkbox"/> Considérant que le nouveau programme, le Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBE) a vu le jour afin de prendre le relais du mandat de la défunte Fondation, mais que le gouvernement fédéral s'entête à ne pas reconnaître l'autonomie du Québec en matière d'éducation et refuse ainsi de transférer au sein du programme d'aide financière aux études québécois les sommes dues, évaluées à 118 millions de



			<p>dollars ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <input type="checkbox"/> Considérant les mandats historiques pour une bonification de l'Aide financière aux études de l'AGECVM; <p>Mathilde Létourneau (Sciences humaines) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM exige du gouvernement canadien une bonification de l'Aide financière aux études, notamment par le versement immédiat des sommes dues au gouvernement provincial avec poursuite de ces transferts après 2011, et un engagement formel de la part du gouvernement Charest à réduire l'endettement étudiant par la diminution du plafond de prêt à l'aide de ces 118 millions de dollars
2010-02-03	H10-01	3.3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant les récentes actions posées par la FEUQ lors de la campagne de désaffiliation au REMDUS; ✓ Considérant le non-respect de la démocratie étudiante lors de la récente campagne de désaffiliation à l'AGÉUQTR par la FEUQ; ✓ Considérant le putsch horrible orchestré à l'AÉTELUQ par des militant-e-s proches des Fédérations étudiantes; ✓ Considérant le non respect continu des Fédérations étudiantes vis-à-vis de l'AGECVM et de sa souveraineté locale, malgré la méfiance de l'AGECVM envers les Fédérations étudiantes; ✓ Considérant le maraudage sur le campus du Vieux-Montréal d'agents externes liés à la FECQ, et ce, sans avoir été invités par l'AGECVM; ✓ Considérant le référendum manipulé d'affiliation de l'AGÉÉCC à la FECQ; ➢ Attendu que l'AÉTELUQ est actuellement en procédures légales contre les Fédérations étudiantes; <p>Christopher Gyorffy (Sciences humaines) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM se méfie définitivement de la FECQ, la FEUQ et leurs militant-e-s passé-e-s et présent-e-s, et que l'AGECVM ne travaille jamais de concert avec ces organisations lobbyistes nuisibles
2010-02-03	H10-01	3.2	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu notre mandat dénonçant la crise économique comme étant une conséquence logique du système capitaliste; ➢ <input type="checkbox"/> Attendu que le système capitaliste fonctionne sur une logique de croissance perpétuelle qui est incompatible avec une idéologie écologique; ➢ <input type="checkbox"/> Attendu que le capitalisme idéalise la notion de profit au détriment des conditions de vie des travailleurs et travailleuses; ➢ <input type="checkbox"/> Attendu que l'avènement d'une société réellement égalitaire et écologique n'est envisageable que par l'écroulement du système et de la pensée capitaliste; <p>Jo-Anick Perreault (T.É.E.) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM dénonce le capitalisme et qu'elle soit dès maintenant anticapitaliste
2010-02-03	H10-01	3.1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant la façon antidémocratique par laquelle l'exécutif de l'AÉTELUQ a été destitué; ✓ Considérant le mandat de méfiance de l'AGECVM envers la FECQ et la FEUQ; ✓ <input type="checkbox"/> Considérant le lien clair entre les putschistes et les Fédérations étudiantes; ✓ <input type="checkbox"/> Considérant l'appui massif au national des autres associations étudiantes envers l'exécutif de l'AÉTELUQ d'avant le 12 septembre 2009; ➢ <input type="checkbox"/> Attendu que l'exécutif légitime est en procédures légales contre les putschistes du 12 septembre dernier; <p>Christopher Gyorffy (Sciences humaines) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM appuie inconditionnellement l'exécutif légitime de l'AÉTELUQ (celui d'avant le 12 septembre 2009) et soutienne les procédures légales en cours contre le nouvel exécutif
2010-02-03	H10-01	2.5	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant que, en 2009, l'AGECVM a travaillé sur le projet de loi sur la gouvernance des cégeps (loi 110) ➢ Attendu que ce projet de loi est actuellement en cours d'adoption à l'Assemblée nationale ; <p>Christopher Gyorffy (Sciences humaines) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM délègue le Comité de mobilisation de l'AGECVM pour l'organisation d'une action sur cette question de la gouvernance des cégeps
2010-02-03	H10-01	2.4	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM souligne la réussite de la grève du 25 novembre dernier; • <input type="checkbox"/> Que l'AGECVM dénonce la mauvaise foi de l'administration du Cégep du Vieux Montréal dans le dossier des frais afférents; • <input type="checkbox"/> Que le Comité de mobilisation de l'AGECVM organise une dernière action à ce sujet.
2010-02-03	H10-01	2.3	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM réitère son opposition à la hausse des tarifs dans les services publics annoncées par le rapport Montmarquette et le gouvernement Charest, dans une perspective de gratuité;



			<ul style="list-style-type: none"> • <input type="checkbox"/> Que l'AGECVM travaille conjointement avec les Associations étudiantes indépendantes et avec l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) dans le cadre de la Coalition contre la privatisation et la tarification des services publics; • <input type="checkbox"/> Que, en ce sens, l'AGECVM participe activement à la campagne nationale et au plan d'action de l'ASSÉ; • <input type="checkbox"/> Que le Comité de mobilisation de l'AGECVM soit chargé de dynamiser le mouvement en collaboration avec le Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM), dont l'AGECVM est membre
2010-02-03	H10-01	2.2	Christopher Gyorffy (Sciences humaines) propose que l'AGECVM invite ses membres à participer à la manifestation anticapitaliste de la Journée internationale des travailleurs et travailleuses organisée le 1er mai 2010
2009-11-04	H10-01	2.1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <input type="checkbox"/> Considérant que les activités de l'AGECVM ont subi de la répression policière à plusieurs reprises; ✓ Considérant notre soutien annuel au Collectif opposé à la brutalité policière (C.O.B.P.); ➢ Attendu que le 15 mars 2010 tombe pendant la semaine de relance ; <p>Christopher Gyorffy (Sciences humaines) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM invite ses membres à participer à la manifestation organisée par le C.O.B.P. le 15 mars prochain • <input type="checkbox"/> qu'il y ait levée de cours pour les étudiants de soir, au besoin
2009-11-18	A09-sp01	1.3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Que l'administration du cégep renonce définitivement à toute hausse de frais; ✓ Qu'elle (l'administration) se positionne clairement pour un réinvestissement massif et public en éducation postsecondaire, dans une perspective de gratuité scolaire. <p>○ Considérant que le projet d'augmentation des frais afférents proposé par l'administration du cégep ne passerait pas s'il était présenté à un conseil d'administration composé uniquement de membres internes à la communauté du cégep;</p> <p>○ Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;</p> <p>○ Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire</p> <p>Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.</p> <p>que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]</p> <p>que les stages soient maintenus le mercredi 25 novembre 2009</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Considérant l'organisation d'ateliers lors de cette journée de grève; ○ Considérant que le match d'improvisation en soirée devrait avoir lieu; ○ Considérant l'accès aux toilettes; <p>que les grévistes qui piquètent et/ou qui participent aux activités de cette journée aient accès au troisième étage lors de la journée du 25 novembre 2009,</p>
2009-11-18	A09-sp01	1.2	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Considérant que la hausse des frais afférents et celle des coûts d'utilisation des services publics sont issues de la même logique néolibérale de sous-financement des services publics en vue d'implanter un concept d'utilisateur-payeur; ➢ Considérant que d'autres associations étudiantes sont confrontées à cette problématique et qu'en ce sens, la lutte contre la hausse des frais afférents s'intègre au plan d'action national de la coalition contre la hausse des tarifs dans les services publics; ❖ Attendu que l'AGECVM s'est positionnée contre toute hausse de frais; ❖ Attendu que l'administration tient toujours à augmenter la facture des étudiantEs; ❖ Attendu que l'administration persiste à considérer la hausse comme une solution au sous-financement de l'éducation; <p>Que l'AGECVM tienne une grève d'une journée ce mercredi 25 novembre 2009, date du prochain Conseil d'Administration du Cégep du Vieux Montréal, avec des lignes de piquetage dur dès 07h00</p>
2009-11-04	A09-04	7.0	L'avis de motion de hausse des cotisations tombe faute de proposition
2009-11-04	A09-04	6.0	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue; ✚ Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à



			<p>l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés; - Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM; ✚ Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiant-e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la ma-traque; ✚ Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay; - que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale
2009-11-04	A09-04	5.0	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Considérant que l'administration du Cégep ne s'est pas montrée compréhensive dans le dossier des souris dans les locaux des comités de l'AGECVM (ceux du 3.06, de la Radio, du Journal, et du Gratuit); - Que l'administration du Cégep ne remette pas en question la possibilité pour les comités de meubler leurs locaux avec les meubles qu'ils veulent; - Que l'administration compense les coûts des meubles perdus dans cette opération salubrité, et que ces coûts de remplacement intégral soient proportionnels aux nouveaux critères.
2009-11-04	A09-04	4.0	<p>que l'AGECVM participe au camp de formation féministe de l'ASSÉ (7 et 8 novembre 2009) à l'Université de Montréal</p> <p>Virginie Couture-Boucher (Sciences humaines), Sacha Thibault (Sciences humaines – Questions internationales) et Mathilde Létourneau (ancienne membre) se propose comme délégué-e-s au Congrès d'automne de l'ASSÉ, se tenant au cégep de Sherbrooke les 14 et 15 novembre prochain</p> <p>que les coûts d'inscription des observateurs (Roxanne et deux autres membres) soient à la charge de l'AGECVM</p> <p>que l'AGECVM rembourse l'essence du transport à Sherbrooke en proportion avec le nombre de délégué-e-s de l'AGECVM</p>
2009-11-04	A09-04	3.0	<p>qu'Andréa Pilote (Sciences humaines – Action sociale et média) soit représentante du secteur pré-universitaire au Conseil d'administration du cégep.</p> <p>que Simon Rivard-Bernard (Techniques de travail social) soit le représentant du secteur technique au Conseil d'administration du cégep</p>
2009-11-04	A09-04	2.0	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Attendu que la hausse des frais afférents et celle des coûts d'utilisation des services publics sont issues de la même logique néolibérale de sous-financement des services publics en vue d'implanter un concept d'utilisateurs-trices payeur-euses; ✚ Attendu que d'autres Associations étudiantes sont confrontées à cette problématique qu'en ce sens, il serait futile de s'isoler; <p>Le Comité de mobilisation propose que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que la lutte contre la hausse des frais afférents soit intégrée au plan d'action national contre la hausse des tarifs dans les services publics. <ul style="list-style-type: none"> ✚ Que le Bureau exécutif négocie avec l'administration du cégep pour qu'elle ne dépose pas sa proposition d'augmentation des frais afférents au Conseil d'administration et que dans le cas où elle s'obstinerait à vouloir le déposer, qu'au moins elle organise un référendum sur le sujet selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 25% de participation étudiante ▪ Un scrutin secret sur le territoire du Cégep. ▪ Qu'un membre de l'AGECVM participe à l'organisation du processus référendaire <ul style="list-style-type: none"> ✚ Qu'advenant le dépôt éminent de la proposition d'augmentation des frais afférents par l'administration du Cégep, qu'une Assemblée générale spéciale de grève (ayant pour ordre du jour : Grève d'une journée le 25 novembre 2009) se tienne le mercredi 18 novembre 2009 à midi dans la Cafétéria des non-fumeurs. - Que la Responsable aux Affaires externes de l'AGECVM contacte les Associations étudiantes qui nous supportent et les invite fortement à amener des participant-e-s. <p>qu'une feuille circule pour prendre en note le nom et téléphone des gens intéressé-e-s à participer au comité de mobilisation.</p> <p>qu'Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) et Andréa Pilote</p>



			(Sciences humaines – Action sociale et média) négocie avec l'administration pour le retrait du projet sur les frais afférents.
2009-11-04	A09-04	1.0	Élections Bureau exécutif d'entériner Virginie Couture Boucher (Sciences humaines) au poste de Responsable aux Affaires externes
2009-10-07	A09-03	4.0	Élections Bureau exécutif Guillaume Dupont-Croteau (Optimonde) comme secrétaire général
2009-10-07	A09-03	3.0	que le Comité de mobilisation organise une action de perturbation de la terrasse pour réclamer la réappropriation de la terrasse, aidé en cela par le Bureau exécutif, d'ici 1 mois, et de négocier avec l'administration <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que notre charte stipule que l'AGECVM doit respecter l'environnement; - Attendu que la terrasse du 4^{ème} est interdite d'accès aux étudiant-e-s <ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiant-e-s aient l'accès à la terrasse du 4^{ème}; • Que la terrasse du 4^{ème} et du 3^{ème} soit aménagée de façon plus écologique et de façon à rendre des services sociaux à ces visiteurs et ses visiteuses • Que, par extension, le cégep adopte une politique de verdissement des espaces bétonnés; • Qu'une éducation sur l'environnement et l'agriculture urbaine soit offerte aux visiteurs et visiteuses de la terrasse
2009-10-07	A09-03	2.0	<u>Avis de motion</u> : Nicolas Chatel-Launay (Double DEC) propose que soit discuter le déclenchement d'un référendum sur la hausse des cotisations à l'Association étudiante de 3,00 (trois) \$ (pour atteindre 23,00 – vingt-trois - \$) à partir de la session A10
2009-10-07	A09-03	1.0	<p style="text-align: center;">LOCAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que la solution au sous-financement de l'éducation est le réinvestissement ; - Attendu que les étudiant-e-s n'ont pas à payer les frais du sous-financement ; - Attendu que la direction du Cégep devrait faire des pressions auprès du gouvernement plutôt que de solliciter, une fois de plus, le portefeuille de ses étudiant-e-s <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM se positionne contre le plan actuel de l'administration du Cégep du Vieux Montréal de hausser les frais afférents. <p style="text-align: center;">-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu nos positions pour le respect de l'environnement - Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire - Attendu que notre mécontentement envers l'inaction du CACE ; - Attendu que nos mandats pour augmenter le nombre de supports à vélos disponibles pour les étudiant-e-s ; - Attendu que les vols de vélos sont une chose problématique dans le centre ville de Montréal ; - Attendu que le CACE a élaboré un projet de cage à vélos payante ; - Attendu que les vélos sont interdits à l'intérieur du cégep <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM revendique la gratuité de l'accès à la cage à vélos ; • Que l'AGECVM se positionne contre la tarification de l'utilisation de tout nouveau stationnement à vélos ; • Que l'AGECVM se positionne pour la tolérance des vélos au 3^{ème} étage • Que l'AGECVM se positionne pour une meilleure surveillance des supports à vélos ainsi que la responsabilité du cégep envers les vols des vélos attachés autre part que sur les supports à vélos officiels ; • Que l'AGECVM revendique d'avantage de droits aux cyclistes ; • Que l'AGECVM réitère sa position en faveur de la gratuité du centre sportif <p style="text-align: center;">-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que la permanence de l'Association étudiante travaille à l'avancement des dossiers de l'AGECVM; - Attendu que les dits permanents doivent délaissier les mandats politiques de l'Association étudiante pour se consacrer aux dossiers courants; - Attendu que le travail politique et de recherche de l'AGECVM s'en trouve ralenti <ul style="list-style-type: none"> • Qu'un comité ad-hoc se penche sur la nécessité de créer un poste de permanence politique et présente un rapport de travail qui sera déposé au plus tard le jeudi précédant la dernière assemblée générale de la session en vue de son étude par le comité de mobilisation, le bureau exécutif et qu'il soit présenté à la dite assemblée générale. <p style="text-align: center;">-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu les nombreuses plaintes étudiantes concernant ces sujets; - Attendu que les étudiant-e-s du soir ont droit aux mêmes services que les étudiant-e-s de jour ;



			<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM exige qu'il y ait plus de casiers pour les étudiant-e-s et notamment pour les étudiant-e-s du soir qui en sont complètement privé-e-s ; • Que l'AGECVM exige que le magasin scolaire soit ouvert plus tard pour servir les étudiant-e-s du soir <p style="text-align: center;">-----</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM demande à ce qu'il y ait plus de micro-ondes à la cafétéria <p style="text-align: center;">-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu les prix élevés à la cafétéria du cégep; - Attendu que l'Exode est ouverte tard afin de servir l'ensemble des membres de l'AGECVM; - Attendu que l'Exode a besoin d'une seconde caisse au minimum pour servir adéquatement le flot d'étudiant-e-s qui y viennent <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM se positionne en faveur de l'agrandissement de l'Exode sans empiéter sur l'espace des casiers <p style="text-align: center;">-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que les cours requièrent une capacité de concentration éléphanterque pour un apprentissage adéquat; - Attendu que la capacité de concentration d'un être humain est limitée; - Attendu que le loisir et le divertissement constituent un outil précieux pour permettre à l'esprit de se relaxer et est essentiel à l'équilibre de l'être humain entre son intellect et son physique; - Attendu que la terrasse est un lieu approprié aux rencontres et au repos; - Attendu qu'il n'y a aucun lieu réservé au divertissement libre sur la propriété du CE-GEP. <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM réclame une plus grande liberté d'actions sur la terrasse et un droit aux jeux et divertissements de toutes sortes. <p style="text-align: center;">NATIONAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que la convention collective des professeur-e-s arrivera à échéance en 2010; - Attendu que cette convention avait été imposée par une loi spéciale aux enseignant-e-s; - Attendu qu'il y a de fortes chances que le gouvernement du Québec refuse les demandes des enseignant-e-s; - Attendu que les professeur-e-s risquent d'organiser un mouvement de lutte <ul style="list-style-type: none"> • Que le Bureau exécutif mette immédiatement en place une communication régulière avec le SPCVM (Syndicat des Professeur-e-s du Cégep du Vieux Montréal) afin de se tenir au courant des démarches effectuées par ce syndicat et, le cas échéant, que l'AGECVM appuie les demandes et actions du SPCVM. <p style="text-align: center;">-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu le mandat de l'AGECVM pour une bonification de l'AFÉ <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM exige l'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint ou de l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études (AFÉ), comme, par exemple, la pension alimentaire • Que l'AGECVM se positionne pour la diminution de l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses <ul style="list-style-type: none"> - Attendu les récentes menaces du parti au pouvoir concernant les hausses de tarifs; - Attendu ses positions en faveur de la gratuité scolaire <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM se positionne contre l'instauration de frais de scolarité au Cégep • Que l'AGECVM réitère son opposition au dégel des frais de scolarité universitaires • Que l'AGECVM désapprouve toute hausse de frais ou création de nouveaux tarifs dans les services publics • Que l'AGECVM dénonce le principe d'utilisateur-payeur et de marchandisation des services publics engendrés par le sous-financement chronique des services publics • Que l'AGECVM encourage la réinstauration d'un impôt progressif dans une perspective de justice sociale <p style="text-align: center;">-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que le problème du sous-financement des institutions postsecondaires n'est toujours pas réglé ; - Attendu que le sous-financement est la cause principale des lacunes du système public d'éducation; - Attendu que la hausse des frais de scolarité mise en place en 2007 par le gouvernement Charest nuit à l'accessibilité à l'éducation et contribue à l'endettement étudiant; - Attendu que la solution au problème de sous-financement est un réinvestissement
--	--	--	---



			<p>massif en éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM réitère ses positions en faveur d'un réinvestissement massif éducation dans une perspective de gratuité scolaire, pour une éducation gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que l'ASSÉ constitue une source importante d'informations et un bon moyen d'organisation, notamment en rapport à la situation politique actuelle, • Que l'AGECVM participe au Congrès de l'ASSÉ à Sherbrooke qui devrait se tenir les 24 et 25 octobre et qu'elle suggère que le dit congrès ne soit pas reporté au 14 et 15 novembre <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que l'AGECVM a des mandats de méfiance envers la FECQ; - Attendu que l'AGECVM ne se reconnaît pas dans les revendications incohérentes des fédérations au sujet des frais de scolarité; - Attendu que l'AGECVM désapprouve les moyens d'actions des fédérations; - Attendu que la FECQ n'organise actuellement aucune campagne nationale qui soit visible ou qui demande la participation de l'AGECVM; - Attendu le budget restreint de l'AGECVM - Attendu qu'ils n'ont pas respecté l'autonomie de notre association en négociant avec l'administration pour faire une entrevue télévisée dans le cégep • Que l'AGECVM ne participe à aucune instance de la FECQ <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM défende la réorientation suivante de la campagne nationale de l'ASSÉ lors du prochain congrès : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contre toute hausse de frais ou création de tarifs dans les services publics ▪ Pour un réinvestissement massif et public dans ces services publics <p style="text-align: center;">INTERNATIONAL</p> - Attendu ses mandats anti-guerre; - Attendu que l'AGECVM est membre du collectif Échec à la guerre • Que l'AGECVM supporte et participe au Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme organisé par le Collectif Échec à la guerre <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu qu'il n'y a pas vraiment de lieu pour s'amuser au Cégep; - Attendu que la terrasse à toujours servi à peu près à ça; - Attendu que les gardas ont augmenté les interventions par rapport aux jeux/musique/etc. • Myriam Benzakour (Sciences humaines - Questions internationales) propose que l'AGECVM appuie les revendications étudiantes voulant qu'une aire de jeu soit délimitée sur la terrasse
2009-09-23	A09-02		PAS DE QUORUM
2009-09-02	A09-01	4.2	Alexandre Huppé comme directeur de scrutin Andréanne Huard comme secrétaire de scrutin
2009-09-02	A09-01	4.1	Élections Bureau exécutif propose le calendrier tel que proposé : <ul style="list-style-type: none"> - 2 au 8 septembre : Mise en candidature - 9 au 15 septembre : Campagne électorale - 16, 17 et 18 septembre : Élections (Vote) pour qu'un débat électoral convivial soit tenu entre tou-te-s les candidat-e-s, le vendredi 11 septembre, à l'Exode en soirée et que la secrétaire de scrutin s'en charge
2009-09-02	A09-01	3.3	l'adoption du Budget de la session Automne 2009
2009-09-02	A09-01	3.1	d'adopter le bilan comptable 2008-2009
2009-09-02	A09-01	1.0	que soit reconnue la déficience du processus de production de l'AGEnda 2009-2010 et qu'une nouvelle proposition de fonctionnement soit déposée à la prochaine Assemblée générale que soit verser 750,00 (sept cent cinquante) \$ en indemnité à partager entre Julien Caya et l'autre graphiste, Dominique Rivard.
2009-05-06	H09-05	5.2	que l'AGECVM appuie le Centre social autogéré de Pointe-St-Charles et appuie la manifestation d'appui du 29 mai 2009
2009-05-06	H09-05	5.1	<ul style="list-style-type: none"> • Que soit pris 500,00 (cinq cents) \$ du poste budgétaire <i>Honoraires professionnels : avocat</i> pour défrayer les frais d'avocats des 45 personnes arrêtées lors de l'occupation de l'UQAM le 06 avril 2009; • Que, dans le cas où il resterait plus de 500,00 (cinq cents)\$ dans ce poste budgétaire

			<p><i>Honoraires professionnels : avocat à la fin de la session H-09, qu'un 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaire soit alloué à la défense des arrêté-e-s du 6 avril;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que dans le cas où le procès des arrêté-e-s du 6 avril se poursuive lors de la prochaine session et que le comité des arrêté-e-s en fait la demande, qu'un 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaire leur soit accordé; • Que cet argent soit donné par chèque et que ces chèques soit uniquement fait au nom des avocats
2009-05-06	H09-05	4.5	que la liste complète des membres de l'AGECVM ne puisse être utilisée qu'après décision d'une instance de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation ou Assemblée générale)
2009-05-06	H09-05	4.4	que l'AGECVM ne signe jamais dans son histoire un protocole cadre pour les bed-in
2009-05-06	H09-05	4.3	que le Camp de formation et de réflexion de l'ASSÉ, prévu les samedi 26 et dimanche 27 septembre 2009, se tienne au Cégep du Vieux-Montréal
2009-05-06	H09-05	4.1	[les Comités de] l'AGECVM couvrent le déficit du comité Jeux de Joie [3860,87 \$ – trois mille huit cent soixante dollars et quatre-vingt-sept sous) engendré par le Bar Open organisé le 25 avril dernier aux Fougounes électriques] et que le comité rembourse !!! <i>éventuellement !!!</i> cette somme
2009-05-06	H09-05	3.0	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM se positionne <ul style="list-style-type: none"> ❖ Pour une hausse des frais de subsistance équivalent au seuil de la pauvreté et ainsi que leur indexation au coût de la vie dans le calcul de l'Aide financière aux études; ❖ Pour la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial; ❖ Pour la gestion publique intégrale du système de l'Aide financière aux études par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêt en bourses
2009-05-06	H09-05	2.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que les projets de loi 107 et 110 (loi sur la gouvernance des institutions d'éducation postsecondaires) sont une attaque directe à la démocratie de notre institution scolaire puisqu'elle augmente le nombre de personnes externes siégeant au Conseil d'administration du cégep, tout en diminuant le nombre de représentant-e-s internes; • Attendu nos positions en faveurs d'une perspective d'autogestion des institutions scolaire; • Attendu que le Conseil d'administration du cégep devrait être exclusivement composé de membres internes du cégep; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AFECVM dénonce le rapport de juin 2007, Rapport de recherche sur la gouvernance des institutions universitaires, par Jean-Marie Toulouse, de l'IGOPP (Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées) (voir aussi, de juin 2007, STRUCTURES DE GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES, Document de travail remis au Groupe de travail sur la gouvernance des universités par Michel Lespérance) sur la gouvernance des institutions postsecondaires et tout projet de loi qui en découlerait ❖ Que soit dénoncée la présence de membres externes sur le Conseil d'administration du cégep dans une perspective d'autogestion; ❖ Que soit dénoncés les projets de loi 107 et 110.
2009-05-06	H09-05	1.0	<p>La couverture conçue par Julien Caya et Dominique Leblanc est choisie comme couverture du prochain AGENDA 2009-2010 de l'AGECVM</p> 
2009-04-15	H09-04	4.0	que soit lancé un concours de couverture pour l'AGENDA 2009-2010 via le site internet de l'AGECVM, mais que l'annonce pour le concours soit également affiché dans les corridors des comités thématiques ainsi que sur tous les étages du cégep
2009-04-15	H09-04	2.0	<p>Élections Bureau exécutif</p> <p>d'entériner la décision du Bureau exécutif selon laquelle Nicolas Châtel-Launay est Responsable aux Affaires internes</p> <p>d'entériner la décision du Bureau Exécutif selon laquelle Catherine Pilon Dion est Responsable aux Affaires externes</p> <p>d'entériner la décision du Bureau exécutif selon laquelle Mathilde Letourneau est Secrétaire générale.</p>
2009-04-02	H09-sp01		Vote de grève de deux jours autour de la problématique de la cafétéria REJETÉ par 323 voix contre, 201 pour et 12 abstentions



2009-03-25	H09-03		PAS DE QUORUM
2009-02-25	H09-02	3.3	Que le Bureau exécutif négocie une levée de cours pour la manifestation nationale de l'ASSÉ du 26 mars prochain dans le cas où il n'y aura pas de journée de grève lors de cette journée
2009-02-25	H09-02	3.2	que l'AGECVM face un don de 500,00 (cinq cents) \$ à l'ASSÉ pour le matériel utilisé par l'AGECVM
2009-02-25	H09-02	3.1	que l'AGECVM exige l'annulation du processus d'appel d'offre [pour la gérance de la Cafétéria]
2009-02-25	H09-02	2.0	<p>l'adoption du cadre des subventions étudiantes :</p> <p>Dans le but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer qu'un maximum d'élèves puisse bénéficier du programme de subvention étudiante de l'AGECVM - S'assurer que l'argent donné est bien utilisé dans le cadre décrit dans la demande de subvention - S'assurer que les élèves qui proposent un projet bénéficient d'un support, car l'AGECVM encourage les initiatives étudiantes <p>Le Bureau exécutif propose que la Table de concertation adopte les règles suivantes pour la sélection des subventions de projets étudiants que l'AGECVM encouragera.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Tout candidat(e)s n'ayant jamais reçu une subvention de l'AGECVM pour financer un projet étudiant se voit prioriser par rapport à un étudiant qui aurait déjà bénéficié de ces subventions lors de sessions antérieures. o Toute candidature doit d'abord être présentée au Bureau exécutif de l'AGECVM afin de subir une première évaluation qui consistera à s'assurer que la demande de subvention répond à tous les critères de sélection avant d'être amenée à la Table de concertation. o Toute candidature qui ne répond pas à l'ensemble des modalités de sélection sera automatiquement refusée. o Le Bureau exécutif n'a aucun autre pouvoir de décision sur la sélection des demandes, une fois l'étape de l'admissibilité complétée. o Toute demande de subvention soumise après la date limite prévue par le Bureau exécutif se verra refusée. Cette date est le vendredi de la troisième (3^{ème}) semaine de chaque session. o Si le projet soumis nécessite des fonds avant la Table de concertation suivante, un comité de sélection composé du Bureau exécutif ainsi que du Comité de suivi examinera l'urgence de la demande et se réserve le droit d'approuver le projet, qui sera ensuite entériné lors de la prochaine Table de concertation. o Les projets soumis par les étudiants doivent répondre aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une vocation sociale ▪ Avoir une vocation académique ▪ Avoir un débouché sur la vie étudiante au CVM : <ul style="list-style-type: none"> • Expositions, conférences, activités étudiantes, etc. o Au moins une activité de rayonnement (1) devra être réalisée (modalités à discuter et dans la mesure du possible) afin de transmettre l'expérience vécue tout au long du projet. o Un suivi du projet entre les promoteurs et le Bureau exécutif est obligatoire. o Le suivi sera effectué en Bureau exécutif. o Tout cas de litige relatif au suivi des projets sera automatiquement porté en Table de concertation qui aura alors plein pouvoir sur l'avenir du projet. Il est donc préférable que les promoteurs soient présents aux Tables de concertation. o Les projets déposés soient une initiative étudiante du CVM et que le « leadership » du projet soit principalement mené par ces mêmes étudiants. o Le Bureau exécutif disposera de tous les documents nécessaires qui seront disponibles au secrétariat dès la semaine prochaine <p><u>Première demande de subvention</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Dépôt de la candidature au secrétariat de l'AGECVM afin d'assurer l'admissibilité par le Bureau exécutif 2- Subvention débattue, validée ou refusée, selon les membres de la Table de concertation si toutes les modalités d'admission sont conformes 3- Lettre d'appui au projet est fortement recommandée 4- La subvention de l'AGECVM ne peut dépasser 70% du projet total 5- Au moins une activité de rayonnement suite au projet (dans la mesure du possible) 6- Dans le cas d'une demande refusée pour cause technique, les promoteurs peuvent redéposer leur projet la session suivante en étant conseillé par l'AGECVM



			<p>afin de le rendre conforme aux modalités d'admission. Si toutefois le projet est refusé parce qu'il ne répond pas aux types de projets subventionnés, les promoteurs ne peuvent le redéposer</p> <p><u>Deuxième demande de subvention</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Dépôt de la candidature au secrétariat de L'AGECVM afin d'assurer l'admissibilité par le Bureau exécutif 2- Subvention débattue, validée ou refusée, selon les membres de la Table de concertation si toutes les modalités d'admission sont conformes 3- Lettre d'appui au projet est OBLIGATOIRE 4- La subvention de l'AGECVM ne peut dépasser 40% du projet total 5- Au moins une activité de rayonnement (dans la mesure du possible) ainsi qu'un RAPPORT sur le projet déposé au secrétariat de l'AGECVM qui comprend les réalisations faites, l'expérience acquise ainsi que ses retombées doit aussi être remis 1 mois après la fin du projet 6- Un même projet ne peut être subventionné deux fois de suite : doit être un nouveau projet (même s'il provient du même promoteur) <p>N.B : Toutefois, un projet peut être subventionné sur plusieurs sessions, il suffit d'en avertir dès la première demande et de prévoir les versements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que l'AGECVM mandate un comité pour produire l'AGENDA de l'année scolaire 2009-2010; - Qu'un concours pour la production de la page couverture soit organisé avec un prix d'environ 200,00 (deux cents) \$, sous le thème du militantisme. Qu'une présélection soit faite par le Comité de production de l'AGENDA et que le choix final soit entériné parmi la présélection en Assemblée générale; - Qu'un appel d'offre pour le graphisme de l'AGENDA soit lancé et que le salaire du graphiste soit d'environ 1000,00 (mille) \$; Que la sélection soit faite par le Comité de production de l'AGENDA; - Qu'un deuxième appel d'offre soit lancé pour la production d'environ 10 (dix) illustrations pour l'intérieur de l'AGENDA avec des thèmes imposés choisis par le Comité de production de l'AGENDA, que le salaire pour ces illustrations soit d'environ 250,00 (deux cent cinquante) \$ - Que la sélection de ces illustrations soit faite par le Comité de production de l'AGENDA - Que le Comité de production de l'AGENDA ait une marge de manœuvre de 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaires pour combler des frais imprévus ou pour payer un bonus aux personnes engagées - Qu'il y ait, dans la mesure du possible, des tournées de classe pour avertir les étudiant-e-s en graphisme, en arts et en dessin animé des appels d'offre et du concours. - Que nous vendions le même nombre de pages que l'année dernière au Cégep du Vieux Montréal, afin qu'il puisse y annoncer ses services - Spécifications pour l'agenda : <ul style="list-style-type: none"> • Tailles des pages : 5 ½ x 8 ½ • Page couverture : Couleur • Couverture arrière : Couleur • Intérieur : Noir et blanc • Possibilité d'une couleur si le prix est jugé correct • Contenu : S'inspirer de l'AGENDA de cette année <p>la mise en dépôt de l'abolition de la Politique d'indemnisation des frais pour activités de représentation de l'AGECVM</p> <p>Représentant-e-s des étudiant-e-s au Conseil d'administration du Cégep du Vieux-Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Action Social et Média) est élu à majorité • Catherine Thibault (Métier d'art – Impression textile) est élue à majorité <p>que les représentant-e-s au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal soient aussi délégué-e-s à la Table de concertation du CVM</p> <p>Bureau exécutif : Philippe Morais au poste de Responsable à la Trésorerie</p>
2009-02-04	H09-01	3.3	l'adoption du budget pour la session Hiver 2009
2009-02-04	H09-01	3.2	l'adoption du bilan de la session Automne 2008
2009-02-04	H09-01	3.1	l'adoption du bilan comptable pour l'année 2007-2008, clôturée au 30 juin 2008, et disponible sur notre site internet



2009-02-04	H09-01	2.5	de donner [sur le budget mobilisation] une subvention de 300,00 (trois cents) \$ au Collectif Gros bon sens pour l'organisation de la manifestation du 22 février prochain
2009-02-04	H09-01	2.4	d'adopter le calendrier pour la session H09
2009-02-04	H09-01	2.3	<p style="text-align: center;">International</p> <p style="text-align: center;">A. <u>Proche-Orient: Palestine-Israël</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que le territoire Palestinien est occupé depuis plus de 60 ans par l'État Israélien ; - Attendu que lors de sa dernière invasion de la bande de Gaza, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000 ; - Attendu qu'Israël continue d'occuper le territoire palestinien et continue d'infliger un blocus à la population de Gaza ; ❖ Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien : <ul style="list-style-type: none"> ✓ qu'il coupe toute relation diplomatique avec Israël ; ✓ qu'il condamne toute agression israélienne en territoire palestinien; ✓ qu'il arrête de promouvoir le libre-échange avec Israël. ❖ Que l'AGECVM dénonce activement l'occupation de la Palestine par Israël ; ❖ Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire en Palestine. ❖ Que l'AGECVM supporte la campagne de « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS) menée contre Israël et que par conséquent, l'AGECVM n'achète aucun produit israélien [Les produits ayant un code barre débutant par 729 sont d'origine israélienne]. ❖ Que l'AGECVM organise durant la session des activités de sensibilisation à la cause palestinienne en collaboration notamment avec le groupe Palestiniens et Juifs Unis (PAJU). <p style="text-align: center;">B. <u>Crise financière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que la crise financière actuelle découle d'une aveugle quête de profits dans les marchés; - Attendu que la crise financière découlant de cette économie virtuelle entraîne des effets sur l'économie réelle (la seule réellement utile) et pourrait être la cause d'une récession amenant des conséquences tangibles sur la population; - Attendu que nous en avons assez de nous faire bernier par une minorité dont les intérêts économiques sont le fruit de notre misère; ❖ Que l'AGECVM dénonce la crise comme étant une conséquence logique du système capitaliste. ❖ Que l'AGECVM crée un comité ad-hoc de réflexion et de travail pour produire du matériel à ce sujet
2009-02-04	H09-01	2.2	<p style="text-align: center;">National</p> <p style="text-align: center;">1. <u>ASSÉ: Camp formation – Congrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM participe au camp de formation de l'ASSÉ les samedi 14 et dimanche 15 février 2009 ❖ Que l'AGECVM participe au Congrès de l'ASSÉ les samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars 2009 <p style="text-align: center;">2. <u>COBP: 15 mars 2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que l'AGECVM a directement été confronté à la brutalité policière lors de la grève de trois jours en novembre 2008. ❖ Que l'AGECVM participe à la manifestation contre la brutalité policière organisé par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) du Dimanche 15 mars <p style="text-align: center;">3. <u>ASSÉ: Manifeste Pour un système public, libérons-nous du privé!</u></p> <p>Nous sommes étudiantes et étudiants, nous sommes travailleurs et travailleuses, sans emploi, immigrantes et immigrants, autochtones ; nous sommes la société civile. Nous constatons que nos acquis sociaux sont en constante régression et nous en avons assez. Parce que notre éducation, notre santé, notre travail, nos droits ne sont pas monnayables !</p> <p>À bas le règne du marché !</p> <p>Le libéralisme économique règne à l'échelle du globe. Les entreprises multinationales et les grandes institutions financières règlent l'ordre du jour des États en fonction de leurs besoins particuliers. Les gouvernements sont la courroie de transmission de cette vision qui confond bien communs et intérêts capitalistes.</p> <p>Le Québec, où le gouvernement veut imposer ses mesures néolibérales sous le couvert de la nécessité économique et de la fatalité, n'est pas épargné. Dans le secteur public, le gouvernement cède la place aux entreprises privées pour masquer le choix idéologique que sous-tendent les baisses d'impôts. Cela a pour effet de plonger dans la précarité une part croissante de la population. Il est urgent d'établir un système</p>



			<p>d'imposition juste et progressif afin de financer correctement notre bien-être collectif. Nos droits sociaux charcutés !</p> <p>L'élite politique et économique prône des valeurs destructrices : la concurrence entre les différents acteurs de la société, la rentabilité au détriment de la justice sociale, la productivité au grand dam d'un environnement sain, bref, la soumission de la vie en collectivité aux exigences du profit. Leurs intérêts nous sont présentés comme la solution à nos problèmes : arrêtons de nous faire bernier ! Mobilisons-nous et réaffirmons nos positions face à cette élite de plus en plus arrogante.</p> <p>Les attaques subies par le système public de santé sont un exemple flagrant du règne d'une vision qui privatise les gains pour collectiviser les pertes. La santé, l'éducation, le transport, tout y passe : le gouvernement nie ses responsabilités pour se soumettre aux lois du libre marché. On voit apparaître des programmes d'études conçus sur mesure pour des entreprises privées. Les cafétérias et autres services sont devenus la propriété de grandes corporations. Dans nos milieux de vie et de travail, les entreprises privées sont omniprésentes et nous bombardent constamment de propagande mercantiliste. Face à cette situation, nous ne pouvons que revendiquer une gestion et un financement de nos services complètement libres des diktats du privé.</p> <p>Le privé c'est la précarité !</p> <p>La mauvaise gestion et le sous-financement servent d'alibi au gouvernement afin d'offrir plus de pouvoir aux entreprises privées dans nos programmes sociaux. Ces entreprises, avides de profit, offrent des produits et services dont l'accessibilité et la qualité sont souvent inférieures à celles offertes par le système public, tout en offrant des conditions de travail peu enviables à leurs employé-e-s.</p> <p>L'expansion du privé touche particulièrement les femmes, qui représentent les trois quarts des employé-e-s au sein des services publics. Elles se retrouvent, par conséquent, plus affectées par les coupures et par la détérioration de leurs conditions de travail, mais aussi par la diminution de l'accessibilité aux services publics. Nous ne pouvons pas laisser s'étendre les injustices sociales et les discriminations sexistes et économiques. Cette situation a assez duré !</p> <p>Nocive, la logique du privé s'oppose à une conception solidaire de la société : l'individualisme est encouragé, la responsabilité se limite au « chacun-pour-soi » et le marché semble être l'unique source de valeur. Alors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide sociale, la population, elle, continue de s'appauvrir.</p> <p>Des solidarités à construire !</p> <p>Sur les campus, dans nos hôpitaux et nos autobus, les intérêts du marché sont maintenant plus influents que le pouvoir populaire. Le droit au profit est mieux défendu que le droit à des conditions matérielles et intellectuelles décentes. Les gains des mouvements sociaux du passé sont menacés, voire même complètement niés. Reprenons notre société en main ! Il est temps de réaffirmer notre désir de construire une société solidaire, juste et équitable.</p> <p>Nous dénonçons les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques. Pour lutter contre cette ingérence du privé, nous revendiquons un investissement public massif dans les services publics, mais aussi que soit rétablie la primauté de l'être humain sur les profits. Il faut expulser l'entreprise privée des instances décisionnelles, établir un processus démocratique participatif et prendre en main notre destin collectif.</p> <p><i>Parce que tout gain réel s'obtient par la lutte, sommons le gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales</i></p> <p>4. <u>Journée internationale des femmes: 08 mars 2009</u> ❖ Que l'AGECVM participe à la Journée internationale des femmes le dimanche 08 mars 2009</p> <p>5. <u>Journée internationale des travailleur-euse-s: 1er mai 2009</u> ❖ Que l'AGECVM participe à la Journée internationale des travailleur-euse-s le vendredi 1^{er} mai 2009</p>
2009-02-04	H09-01	2.1	<p>Local</p> <p>A. <u>Gros bon sens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu nos nombreux mandats contre la répression policière; - Attendu nos mandats privilégiant les manifestations comme moyen d'expression; - Attendu l'amendement au règlement municipal sur le trouble de la paix, amendement interdisant le port de masque lors d'activités « manifestatives »; - Attendu que cet amendement entrave nos droits et liberté et qu'il constitue un danger flagrant envers la sécurité morale et économique des manifestant-es; - Attendu que collectif s'est spontanément formé suite à l'annonce de la ville de Mon-

tréal, collectif nommé *Le gros bon sens*;

- Attendu que ce règlement s'inscrit dans le contexte socio-économique difficile engendré par la crise économique et qu'il vise à entraver les mouvements sociaux dans leur luttes

Le comité de mobilisation propose que:

- ❖ l'AGECVM ce positionne contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage;
- ❖ l'AGECVM participe aux moyens d'actions s'opposant à ce règlement;
- ❖ l'AGECVM appui le collectif *Le gros bon sens*, leurs actions et le suivant appel à tous

Appel à tous du Gros Bon Sens

Le Gros Bon Sens est un regroupement qui s'est formé spontanément pour organiser l'opposition contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage. Nous nous opposons sans compromis à cette mesure et souhaitons appeler divers organisations politiques, communautaires et groupes affinitaires à faire de même. En ce sens, voici les positions adoptées par notre groupe.

Dans le contexte actuel de crise économique où la précarité, les mises à pied massives et, conséquemment, la contestation sociale risquent d'aller en augmentant, nous croyons que l'adoption d'une telle mesure ne ferait que pénaliser les individus qui ne veulent pas garder le silence face aux injustices qu'ils-elles vivent. Aussi, en diminuant la liberté d'expression ce règlement contribuera à exacerber le mécontentement et compliquera le travail des policièrEs au lieu de le faciliter.

De plus, nous estimons que cette mesure contribue à la criminalisation de toute divergence politique, le masque étant une méthode de protection contre les représailles de nos dirigeantEs envers des actes – le plus souvent pacifiques – de protestations. Il en va donc de la liberté individuelle et collective d'exprimer notre désaccord sans faire l'objet de répression ciblée pour des opinions qui vont à l'encontre du pouvoir établi.

Nous sommes contre toute forme de profilage, qu'il soit racial, social ou politique. En adoptant un tel amendement, la Ville de Montréal facilite effectivement le fichage des individus appartenant à divers mouvements de contestation et ainsi, la répression de tels mouvements. En ce sens, nous croyons qu'il s'agit d'une atteinte aux libertés civiles que d'interdire l'anonymat dans des rassemblements publics.

ChacunE a effectivement le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique que personne n'est obligé de s'identifier, sauf en état d'arrestation. Les motivations qui poussent quelqu'unE à garder l'anonymat dépassent largement la volonté d'accomplir des actes criminels sans répercussions judiciaires. Que ce soit pour des raisons politiques, religieuses, culturelles, familiales ou sociales, le port du masque lors des manifestations est une liberté fondamentale qu'il serait absurde de sacrifier au profit d'une surveillance et d'un contrôle social accru de la part des autorités. La sécurité et l'ordre public [lire la protection des intérêts dominants] ne doivent pas justifier une régression progressive des libertés individuelles et collectives.

Le service de police de la ville Montréal utilise déjà fréquemment des outils de surveillance lors des manifestations, qui lui permet de mettre sur pied une liste quasi-exhaustive des visages des protestantEs et, à la limite, de monter des dossiers sur les leaders des mouvements. Ce même service de police qui fut en 2005 réprimandé par le Comité des droits de l'homme de l'ONU pour ses pratiques anticonstitutionnelles et qui ne respecte souvent même pas son propre code de déontologie, nous demande maintenant de lui livrer notre identité sur un plateau d'argent. Si nous voulons conserver nos libertés, protégées par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, nous devons nous opposer à une telle mesure. Dans une société où tout acte de divergence politique est réprimé et tout individu exprimant ses opinions dans une simple manifestation risque d'être fiché comme potentiel danger public, nul besoin d'avoir quelque chose de criminel, ou d'immoral à se reprocher pour vouloir conserver l'anonymat.

Le Gros Bon Sens

B. Contre la présence du privé dans nos écoles

- Attendu que l'ingérence du privé dans l'éducation a des impacts néfastes et directs sur la vie quotidienne et les conditions matérielles des étudiants et étudiantes ;
- Attendu que le cégep du Vieux-Montréal est un lieu d'éducation qui doit respecter le principe de neutralité des institutions publiques;
- Attendu que l'éducation, l'acquisition de connaissances et l'exercice de l'esprit cri-



			<p>tique sont incompatibles avec la propagande publicitaire qui conditionne et aliène la pensée et que l'École ne peut être subordonnée aux intérêts marchands ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Que l'AGECVM se positionne pour un réinvestissement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires et que le financement de l'éducation soit entièrement publique; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à la présence de publicité à caractère commerciale dans le cégep et plus spécifiquement, à la présence de zoom média. Nous entendons par publicité à caractère commerciale des annonces diffusées par des journaux, des affiches, des prospectus et tous autres moyens de réclame qui émanent du secteur privé et qui vise le profit ; ❖ Que l'AGECVM défende le principe d'une école indépendante de toute influence marchande ; ❖ Que l'AGECVM réaffirme son support au projet de coopérative pour la cafétéria du collège ; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute forme de privatisation des services publics. <p style="text-align: center;">C. FéeTéria</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que les revendications des étudiant-e-s concernant le projet de cafétéria coopérative n'a pas été entendu par l'administration. - Attendu que la décision d'aller en procédure d'appel d'offre décline quasi d'office le projet de coopérative puisque les multinationales qui soumettront leur projet possèdent un avantage évident face au tout petit projet des étudiant-e-s ; - Attendu que le délai imposé entre l'appel d'offre annonçant les critères de sélection et le choix finale est trop court pour que le projet étudiant puisse se réajuster. Cela bien entendu, parce que ces étudiants et étudiantes ne possèdent pas un arsenal d'employé-e-s à temps plein à leur services ❖ Que l'AGECVM adopte le plan d'escalade des moyens de pression (voir Calendrier) suivant jusqu'à ce que le projet de la FéeTéria soit adopté
2009-02-04	H09-01	1.0	<p>de suivre la procédure suivante pour la tenue des élections par intérim du Bureau exécutif en Assemblée générale</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mise en candidature des postulant-es pour chaque poste, soit : <ul style="list-style-type: none"> • Responsable général • Secrétaire général • Responsable aux Affaires internes • Responsable aux Affaires externes • Responsable à Trésorerie • Responsable à la Pédagogie • Responsable aux Affaires socioculturelles • Responsable à la Mobilisation • Responsable à l'Information 2) Présentation de chaque candidat-es (2 minutes max. par candidature) 3) Période de questions (20 minutes, prolongation de 10 minutes max.) 4) Vote à main levée. <p>François-Olivier Cérat est élu Responsable général Mathilde Létourneau est élue Secrétaire générale Hubert Thériault est élu Responsable aux Affaires externes Maxime Cardinal-Lemieux est élu Responsable à la Pédagogie Catherine Pilon-Dion est élue Responsable aux Affaires socioculturelles Andréa Pilote est élue Responsable à la Mobilisation</p>
2008-11-26	A08-03	2.0	<p>ATTENDU :</p> <p>Le profil et critères d'admissibilité pour le processus de dotation à la Direction générale qui se lit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Directrice générale possède les qualités d'un leadership rassembleur et respectueux de la culture du Collège du Vieux Montréal; • Elle est capable d'établir des liens significatifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège pour en assurer le développement et le rayonnement; • Elle est animée par des valeurs éthiques; • Elle est respectueuse des personnes et transparente dans sa gestion; • Elle se soucie du climat de travail; • Elle mobilise tous les acteurs de la communauté; • Elle vise la qualité des relations humaines et des conditions de travail au sein du Collège; • Elle encourage la résolution de problèmes; • Elle place le Projet éducatif du Collège au centre de son action; <p>L'intersyndicale du Collège du Vieux Montréal fait état d'une perte de confiance générali-</p>



			<p>sée à l'endroit de Madame Francine Sénécal et demande au Conseil d'administration de reconsidérer sa décision quant à sa nomination au poste de Directrice générale du collège du Vieux Montréal.</p> <p>Que l'AGECVM informe ses membres des agissements de Francine Sénécal et de Martial Fillion, qui sont plus que douteux</p> <p>Et que, dans le cas où Francine Sénécal serait tout de même nommée Directrice générale du Cégep du Vieux Montréal, l'AGECVM organise une campagne pour exiger sa démission, et celle des gens <u>possiblement</u> en conflit d'intérêt et en lien avec eux</p>
2008-11-05	A08-03		Annulée par le Bureau exécutif A08-09 du 03 novembre 2008
2008-10-01	A08-02	4.0	la démotion de cette motion de modification de charte (comparatif avec la charte actuelle
2008-10-01	A08-02	3.4	<p>Attendu que la dernière proposition adoptée en Assemblée générale (du 17 octobre 2007) sur le projet de Cafétéria Coop était le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> « <i>Que l'AGECVM participe à la mise en place d'une coopérative étudiante verte, biologique, sociale et avec des plats végétariens pour remplacer la cafétéria en place, qu'un comité ouvert à tous et toutes soit formé pour discuter des détails de cette coopérative, et que les employé-e-s de la cafétéria soient consulté(e)s sur le projet</i> » <p>Attendu que peu d'informations ont été communiquées aux membres de l'AGECVM concernant le projet de Cafétéria Coop et que ce projet est resté confiné entre les mains d'un groupe restreint ;</p> <p>Attendu que les employé-e-s de la cafétéria sont toujours sans aucune information sur le projet qui déterminera leur prochaines années de travail et qu'il et elles n'ont jamais été consulté-e ;</p> <p>Attendu que le syndicat (CSN) des employé-e-s de la cafétéria n'a jamais été invité à travailler sur le projet et que cela constitue un grave manque à nos principes syndicaux et de solidarité ;</p> <p>Attendu que dans son brouillon, le projet de cafétéria ne garantit pas la convention collective des employé-e-s de la cafétéria et n'envisage aucune amélioration de leurs conditions de travail ;</p> <p>Attendu que dans le brouillon du projet il est envisagé de ramener au salaire minimum et aux conditions minimales de travail (conditions prescrites par la loi) les nouveaux et nouvelles employé-e-s étudiant-e-s qui seront engagé-e-s et que cela constitue une discrimination envers les étudiant-e-s et les jeunes ;</p> <p>Attendu que tous ces points ne visent pas à discréditer le travail important de ceux et celles qui ont travaillé sur le projet mais bien de comprendre les problèmes urgents à régler ;</p> <p>Attendu que la fin du contrat de sous-traitance avec la <i>Liberté</i> est dans seulement un an et qu'il est donc urgent de faire une proposition complète à l'administration ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Que l'AGECVM rouvre le comité de travail sur le projet de Cafétéria Coop et qu'il soit largement annoncer pour que tous les intéressé-e-s puissent y participer et que le projet devienne une priorité de travail ; Que le Bureau exécutif ainsi que le comité de mobilisation prennent en charge de contacter le syndicat des employé-e-s de la cafétéria et les employé-e-s eux-mêmes pour qu'ils et elles participent au projet ; Que soit aussi invité les autres acteurs du cégep qui se montrent intéressés soit, les intervenants de l'Exode, les autres syndicats à l'intérieur de notre établissement d'éducation tel que le syndicat des professeurs, les étudiant-e-s par l'entremise du comité de mobilisation etc. ; Que dans tous les cas, l'AGECVM garantisse (dans sa sphère de pouvoir) que les conditions de travail actuelles des employé-e-s de la cafétéria ne soient pas détériorées par le futur projet de coopérative ; Que l'AGECVM délègue deux personnes dont un membre du Bureau Exécutif pour suivre le dossier.
2008-10-01	A08-02	3.3	<p>Attendu le féminisme est une valeur de l'AGECVM</p> <ul style="list-style-type: none"> Que l'AGECVM participe au Rassemblement pancanadien des jeunes féministes «Toujours RebELLESles», les 11, 12 et 13 octobre 2008 ;



			<ul style="list-style-type: none"> • Que tous les textes officiels émis par l'AGECVM soient féminisés et que les membres de l'AGECVM soient sensibilisés sur le sujet. <p>- Attendu que le comité de mobilisation a fait signé plusieurs cartons de pétition du collectif pour un Québec sans pauvreté et que le comité les a conservés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM paie pour l'envoi à la poste de ces cartons du collectif pour un Québec sans pauvreté et continue à les faire signer et que le montant soit pris dans la case budgétaire mobilisation <p>que l'AGECVM soutienne le communiqué de l'ASSÉ du jeudi 11 septembre sur la Gouvernance des universités :</p>
2008-10-01	A08-02	3.2	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM prenne une position définitive contre les guerres impérialistes et contre toute guerre d'agression ; • Que l'AGECVM exige la fin de la guerre en Afghanistan et de la Guerre en Irak. Qu'elle exige le rapatriement immédiat des troupes canadiennes de l'Afghanistan et la fin du soutien canadien à la guerre en Irak. Qu'elle exige que le gouvernement canadien condamne fermement cette guerre illégale et inhumaine ; • Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et participe à la manifestation du 18 octobre 2008 organisé par le <i>Collectif Échec à la guerre</i> et par l'<i>Alliance canadienne pour la paix</i> dans le cadre de la journée d'action pancanadienne pour exiger la fin de la guerre en Afghanistan et le rapatriement immédiat des troupes canadiennes ; • Que l'AGECVM endosse la campagne « Opération Objection ». C'est-à-dire la campagne pancanadienne d'opposition au recrutement militaire dans les établissements d'enseignement lancée au Québec à l'automne 2007 ; • Que l'AGECVM endosse la campagne d'appui aux résistant-e-s à la guerre (<i>War resisters support campaign</i>), c'est-à-dire la coalition qui appuie les militaires américain-e-s qui cherchent un refuge au Canada parce qu'ils et elles refusent de se battre dans la guerre illégale en Irak ; • Que l'AGECVM rejoigne la coalition Échec à la Guerre et qu'elle participe à ses assemblées générales et que par conséquent, cette Assemblée générale endosse la plate-forme de la coalition ; • Que pour son adhésion à la coalition Échec à la Guerre, l'AGECVM contribue de 500,00 (cinq cents) \$ et que la case budgétaire soit représentation.
2008-10-01	A08-02	3.1	<p>- que l'AGECVM soutienne et invite ses membres à participer le mercredi 08 octobre 2008 à l'occupation politique avec assemblée, débats et activités culturelles au Collège Lionel-Groulx</p> <p>- qu'un transport soit organisé (co-voiturage, etc...);</p> <p>- et qu'une table d'information soit mise en place pour que le Mouvement étudiant révolutionnaire (MER) puisse donner de l'information et répondre aux questions des membres de l'AGECVM</p> <p>la proposition soit effective lorsque l'Association étudiante de Lionel Groulx approuve cette initiative [chose faite le 03 octobre 2008 par courriel]</p>
2008-10-01	A08-02	2.0	que la mise en valeur du mur du local de la permanence de l'AGECVM (A3.85) fasse l'objet d'un appel à projet, géré par le Bureau exécutif
2008-10-01	A08-02	1.0	<p>Ismaël Geynard-Fortier (Histoire et civilisation) au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles, vu le désistement de la candidate qui se présentait aux élections du Bureau exécutif</p> <p>qu'Ismaël Fortier (Histoire et civilisation) entre en poste le vendredi 03 octobre, c.à.d. en même temps que les personnes élues lors des élections du Bureau exécutif</p>
2008-09-03	A08-01	4.2	l'adoption du Budget de la session Automne 2008
2008-09-03	A08-01	4.1	l'adoption du Bilan provisoire 2007-2008
2008-09-03	A08-01	2.3	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM participe à la campagne de l'ASSÉ « Stoppons la privatisation des services sociaux » et endosse les trois revendications suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques ; 2. Pour un refinancement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires ; 3. Pour la démocratisation des instances dans les institutions postsecondaires. • Que dans cette campagne d'information soit intégrés nos revendications antérieures concernant le financement de l'éducation postsecondaire, les frais de scolarité ainsi que la gratuité scolaire puisque ceux-ci sont directement lié à la problématique de la privatisation du système d'éducation. Soit : <ol style="list-style-type: none"> a) Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents ; b) Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité

			<p>scolaire, par une réduction graduelle des frais ;</p> <p>c) Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire ;</p> <p>d) Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaires incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que soit aussi intégré nos actions contre la privatisation et nos réalités locales telles que le projet de Cafétéria Coop et la multiplication des Zooms média dans le cégep. • Que l'AGECVM participe au Camp de formation de l'ASSÉ les 26, 27 et 28 septembre.
2008-09-03	A08-01	2.2	<ul style="list-style-type: none"> • appuie le collectif <i>Défendons Montréal-Nord</i>; • et qu'elle donne 300,00 (trois cents) \$ [du budget mobilisation] pour la prochaine manifestation de ce Collectif
2008-09-03	A08-01	1.2	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'il y ait déclenchement d'élections du Bureau Exécutif selon le calendrier électoral suivant : <u>Mise en candidature</u> : 4 au 10 septembre <u>Campagne d'information</u> : 11 au 19 septembre <u>Vote</u> : 22 au 25 septembre <u>Débat</u> : mercredi 17 septembre • Que Nastaran Daniali (Sciences humaines – Questions internationales) soit la directrice de scrutin et Marianne Breton-Fontaine (Photographie) la secrétaire de scrutin.
2008-09-03	A08-01	1.1	<p>Marilyne Parent (Optimonde) se propose comme secrétaire générale par intérim Maïssa Hebri élue à la majorité au poste de Responsable à la Mobilisation par intérim Maxime Cardinal-Lemieux élu à la majorité au poste de Responsable général par intérim Olivier Prud'Homme-Ricard élu à la majorité au poste de Responsable à la Pédagogie par intérim Virginie Couture-Boucher élue à la majorité au poste de Responsable à la Trésorerie par intérim Marianne Charlebois élue à la majorité au poste de Responsable aux Affaires externes par intérim</p>
2008-04-23	H08-04	5.0	l'Assemblée générale accepte le choix de la Table de concertation quant à la nouvelle gérante de L'Exode, Claudia Lebeau
2008-04-23	H08-04	4.0	un avis de motion pour l'adoption d'une nouvelle charte la tenue d'une Assemblée générale spéciale en septembre 2008, la deuxième Assemblée de la session H08, à 15h30, à L'Exode, pour discuter de cet avis de motion sur les modifications à apporter à la charte
2008-04-23	H08-04	3.0	que l'AGECVM donne 100,00 (cent) \$ pour la tenue d'une Conférence sur Cuba le mercredi 28 mai 2008, et prête le Café L'Exode pour cette activité de financement
2008-04-23	H08-04	2.0	 <p>AGENDA 2008-2009 : couverture choisie</p> <p>d'inclure dans les pages intérieures de l'agenda les projets de couverture rejetés, après avoir demandé à Julien Lamalice de vérifier si c'était possible, et si c'est impossible en couleurs, de les inclure en noir et blanc, et que l'impression de ces couvertures non adoptées ne se fasse pas sur du plastique</p> <p>que les illustrateurs-trices dont les œuvres n'ont pas été choisies soient payés 100,00 (cent) \$ par personne</p>
2008-04-23	H08-04	1.0	que l'AGECVM se positionne contre le projet de loi C-484 (Loi modifiant le Code criminel (blesser ou causer la mort d'un enfant non encore né au cours de la perpétration d'une infraction))
2008-04-02	H08-03		INCENDIE → Fermeture du cégep
2008-03-12	H08-02		PAS DE QUORUM
2008-02-18	H08-sp01	1.2	Que l'AGECVM tienne une journée de grève le 21 février 2008 afin de participer à la manifestation nationale à Québec propose un bed-in le 20 février 2008 au soir
2008-02-06	H08-01	3.0	Que l'AGECVM mandate un Comité pour produire l'AGENDA de l'année scolaire 2008-2009, comité formé de Julien Lamalice, Laurence Poirier et Sarah Piché Sénécal. Qu'un concours pour la production de la page couverture soit organisé avec un prix d'environ 200,00 (deux cents) \$, sous le thème du militantisme. Qu'une présélection soit faite par le Comité de production de l'AGENDA et que le choix final soit entériné parmi la présélection en Assemblée générale.



		<p>Qu'un appel d'offre pour le graphisme de l'AGEnda soit lancé et que le salaire du graphiste soit d'environ 1000,00 (mille) \$. Que la sélection soit faite par le Comité de production de l'agenda.</p> <p>Qu'un deuxième appel d'offre soit lancé pour la production d'environ 10 (dix) illustrations pour l'intérieur de l'AGEnda avec des thèmes imposés choisis par le Comité de production de l'AGEnda, que le salaire pour ces illustrations soit d'environ 250,00 (deux cent cinquante) \$. Que la sélection de ces illustrations soit faite par le Comité de production de l'AGEnda.</p> <p>Que le Comité de production de l'AGEnda ait une marge de manœuvre de 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaires pour combler des frais imprévus ou pour payer un bonus aux personnes engagées.</p> <p>Qu'il y ait, dans la mesure du possible, des tournées de classe pour avertir les étudiant-e-s en graphisme, en arts et en dessin animé des appels d'offre et du concours.</p> <p>Que nous vendions le même nombre de pages que l'année dernière au Cégep du Vieux Montréal, afin qu'il puisse y annoncer ses services.</p> <p style="text-align: center;"><u>Spécifications pour l'agenda :</u></p> <p><u>Tailles des pages :</u> 5 ½ x 8 ½ <u>Page couverture :</u> Couleur <u>Couverture arrière :</u> Couleur <u>Intérieur :</u> Noir et blanc Possibilité d'une couleur si le prix est jugé correct <u>Contenu :</u> S'inspirer de l'agenda de cette année</p> <hr/> <p>François Pinet-Forcier (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève le 18 février 2008, à 12h30, à la Cafétéria non-fumeurs et à la Cafétéria, pour déclencher une journée de grève le jeudi 21 février 2008 pour aller à la Manifestation organisée par l'ASSÉ à Québec et de payer des autobus pour le transport</p> <hr/> <p>Gabrielle Provost (Histoire et civilisation) propose que, attendu que les étudiant-e-s ont été et sont victimes de brutalité policière, que l'AGECVM appuie le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) et ses activités du 15 mars prochain, et leur fasse un don de 500,00 (cinq cents) \$ sur le budget Mobilisation</p>
2008-02-06	H08-01	<p>2.0 François Pinet-Forcier (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose d'élire des candidats aux postes vacants, soit les postes de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable général - Secrétaire Générale - Responsable à la mobilisation - Responsable aux Affaires Socioculturelles - Responsable à la Pédagogie - Responsable aux Affaires externes <p><u>Responsable général</u> Retrait des deux candidatures <u>Secrétaire général</u> Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) se propose comme Secrétaire générale Ariane Brisson (TES) appuie Élue à la majorité <u>Responsable à la Mobilisation</u> Julien Neveu-Villeneuve (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose François Pinet-Forcier (Sciences humaines – Regards sur la personne) comme Responsable à la Mobilisation Sarah Pichet-Sénécal (Arts plastiques) appuie Élu à l'unanimité <u>Responsables aux Affaires socioculturelles</u> Julien Neveu-Villeneuve (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose Simon Busseau (Session de transition) comme Responsable aux Affaires socioculturelles Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire et civilisation) appuie Élu à l'unanimité <u>Responsable à la Pédagogie</u> Ariane Brisson (TES) se propose comme Responsable à la Pédagogie Simon Robert (Communications) appuie Élue à l'unanimité <u>Responsable aux Affaires externes</u> Gabrielle Provost (Histoire et civilisation) se propose comme Responsable aux Affaires externes</p>



			François Pinet-Forcier (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie Élue à l'unanimité
2008-02-06	H08-01	1.0	Julien Lamalice (Informatique) propose d'adopter le Bilan de la session A07 Julien Lamalice (Informatique) propose d'adopter le Budget H08
2007-11-28	A07-03	2.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que le gouvernement continue de faire la sourde oreille face à nos revendications suite à la grève nationale de trois jours avec l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) les 14, 15 et 16 novembre derniers • Attendu que la Ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a affirmé que son gouvernement n'a pas l'intention de revoir sa position sur les droits de scolarité malgré l'intensification des moyens de pression des étudiant-e-s • Attendu que lors de la dernière assemblée générale, l'AGECVM a adopté un mandat de principe en faveur d'une grève générale illimitée la session prochaine qui s'inscrit dans la suite logique d'intensification des moyens de pression <p>Que l'AGECVM réaffirme sa position pour la Grève générale illimitée comme moyen de pression et tienne une Assemblée générale spéciale de grève générale illimitée Que le moment de cette Assemblée générale soit déterminé par la 1^{ère} Assemblée générale de la session Hiver 2008.</p> <hr/> <p>Qu'advenant une campagne de Grève générale illimitée, Que l'AGECVM se positionne pour le déclenchement la Grève générale illimitée à condition que 7 associations partageant nos revendications nationales obtiennent un mandat de Grève générale illimitée Que le nombre d'étudiant-e-s touché-e-s par la grève soit de 25 000 Que l'Assemblée générale spéciale de grève soit déclenchée 3 jours après l'atteinte du dit plancher Que l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) forme une coalition où les Associations étudiantes non membres auront le droit de vote à condition de payer un montant maximal de 1.50 \$ par membre par session, d'adopter la plateforme des revendications et de se positionner en faveur du syndicalisme de combat</p>
2007-11-28	A07-03	3.0	<ul style="list-style-type: none"> • Que François Pinet-Forcier (Session de transition) et Camille Poirier-Patenaude (Optimonde) soient nommé-e-s représentant-e-s, respectivement du secteur technique et du secteur préuniversitaire, au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal; • que Marianne Breton-Fontaine soit confirmée au poste de Responsable à la mobilisation • et François Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles
2007-11-28	A07-03	2.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que pour maintenir la certification ou pour obtenir le niveau 3, le cégep doit réaliser certains objectifs • Attendu que <ul style="list-style-type: none"> ○ le CACE (comité d'action et de concertation en environnement) regroupe des représentant-e-s des différents secteurs du cégep (directeur, communication, employés de soutien, professeurs, étudiants...) et doit être maintenu pour avoir la certification ○ Que depuis le début de l'année, il n'y a eu que deux rencontres ○ Qu'à chacune, il manquait au moins la moitié des membres • Attendu que <ul style="list-style-type: none"> ○ cinq activités de formation auxquelles doivent assister un minimum de 10 étudiants et de deux membres du CACE doivent être réalisées ○ Qu'une seule des huit activités de formation lors de la semaine de l'environnement a été reconnue, car aucun des membres non-étudiants du CACE étaient présents aux sept autres activités ○ Que le seul appui que le Comité Environnemental a obtenu du CACE est un appui financier partiel et insuffisant • Attendu qu'il devait y avoir au moins deux rencontres des sous-comités papier et gestion environnementale dans les laboratoires <ul style="list-style-type: none"> ○ Attendu qu'il n'y en a eu aucune de la session • Attendu qu'il devait y avoir au moins une rencontre du sous-comité services alimentaires afin, entre autres, de déterminer les critères de l'appel d'offre pour le renouvellement du contrat du concessionnaire de la cafétéria <ul style="list-style-type: none"> ○ Attendu qu'il n'y en a eu aucune de la session • Attendu que si les critères du nouveau concessionnaire ne sont pas définis, l'administration risque de définir elle-même les critères, qui ne seront pas représentatifs des choix de la population du cégep



			<ul style="list-style-type: none"> • Attendu qu'une représentante de la Certification Cégep Vert sera présente au prochain CACE du 14 décembre 2007 afin de faire le bilan de la session • Attendu que le prochain CACE est le dernier de cette session • Attendu que le prochain CACE est le moment pour que la population étudiante exprime son mécontentement envers les négligences de l'administration sur ces dossiers <p>Le Comité Environnemental propose que l'Assemblée générale d'aujourd'hui établisse les actions que l'AGECVM et le Comité Environnemental vont effectuer jusqu'au CACE du 14 décembre 2007 afin de manifester le mécontentement de la population du Cégep</p>
2007-11-28	A07-03	1.0	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Attendu les événements survenus dans la nuit du mardi 13 novembre au mercredi 14 novembre lors de la tenue du bed-in large tel que décidé en Assemblée Générale par l'AGECVM ➢ Attendu que la tenue de bed-in dans le cadre de la grève de trois jours a pour but de fournir aux étudiant-e-s un endroit où prendront places différentes activités liées à la grève (conférences, débats, manifestations, etc.) et où il est possible de dormir dans l'objectif de faciliter la participation aux lignes de piquetage le matin ➢ Attendu qu'alors que l'ensemble des corps syndicaux du cégep recommandaient à l'administration d'écouter la volonté des étudiant-e-s concernant la tenue du bed-in, l'administration du Cégep choisit au contraire le refus de négocier avec l'association étudiante lors de la journée du 13 novembre 2007 et annonce clairement qu'elle fera intervenir la police avant même le début de la soirée ➢ Attendu qu'advenant l'utilisation de moyens répressifs contre les étudiant-e-s, l'AGECVM doit utiliser tous les moyens pour se défendre ➢ Attendu que la direction choisit d'envoyer l'anti-émeute pour diluer la contestation étudiante et s'ensuivit une des plus brutales interventions policières dans l'historique contestataire du Cégep du Vieux Montréal, incluant l'utilisation de matraques, fusils Taser, fusils à balles de caoutchouc, poivre de Cayenne et 105 arrestations ➢ Attendu que cette intervention musclée a laissé des séquelles psychologiques et physiques importantes à de nombreux-ses étudiant-e-s, tels que des maux de corps, ecchymoses, bras cassé, peur de bruits ressemblant à ceux d'une matraque, etc. • Que l'AGECVM réaffirme son opposition à toute répression émotive, économique et physique de la part de l'administration, de la sécurité, des forces de l'ordre et de l'État • Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement une administration de mauvaise foi ainsi que ses décisions qui ont mis en péril la sécurité des personnes et des biens dans le but de réprimer les étudiant-e-s et de casser le mouvement de grève • Que cette soirée laisse son empreinte dans notre historique contestataire sous le nom de <<Mardi de la Matraque>> • Que l'AGECVM organise à chaque année le 13 novembre, une action commémorant la résistance étudiante lors du Mardi de la Matraque • que l'Administration fasse des excuses et qu'elle fasse tout son possible pour les arrestations ➢ Attendu que l'administration du Cégep du Vieux Montréal a choisi de remettre ses pouvoirs directement entre les mains du responsable des gardes de sécurité du cégep Jean-Guy Tremblay lors du Mardi de la Matraque ➢ Attendu que ce dernier n'en est pas à ses premiers démêlés avec les étudiants puisqu'en date du 18 novembre 2005, il avait participé à une réaction musclée lors d'une soirée pour le droit à l'avortement et avait personnellement frappé des étudiant-e-s ➢ Attendu que lors de la soirée du 13 novembre 2007, Jean-Guy Tremblay a refusé toute négociation avec l'association étudiante et avait un plan précis d'intervention, menaçant déjà les personnes présentes • Que l'AGECVM affirme sa désapprobation des moyens d'action entrepris par Jean-Guy Tremblay lors du Mardi de la Matraque et dans le passé • Que l'AGECVM mette en branle une campagne pour exiger sa démission immédiate <p>Attendu que Jacques Roussil, Directeur général, et Stéphane Godbout, Directeur du Service aux étudiant-e-s, ont mis en péril la sécurité des étudiant-e-s refusant de quitter le Cégep mardi le 13 novembre, dans le contexte de la grève de 3 jours</p> <p>Que l'AGECVM mette en branle une campagne pour exiger les démissions immédiates de Jacques Roussil et Stéphane Godbout</p> <p>Chronologie des événements du mardi 13 novembre 2007 adoptée</p> <p>Que l'AGECVM avance 500,00 (cinq cents) \$ pour organiser un show bénéfique pour les</p>



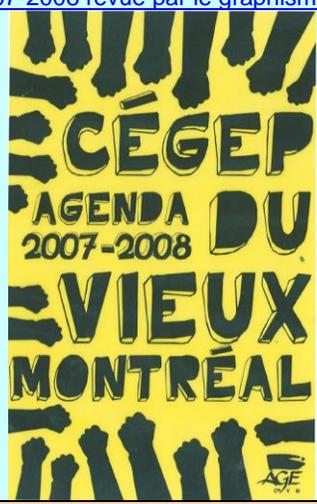
			<p>arrêté-e-s de la grève remboursable à même les profits dégagés, à condition que cet argent serve au fond légal des 105 arrêté-e-s du Mardi de la Matraque Que le party de fin de session vende la bière à 2,00 (deux) \$ et donne l'ensemble de ses profits au fond légal des arrêté-e-s de grève</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attendu que les administrations du Cégep du Vieux Montréal et de l'UQAM ont refusé toutes deux de négocier avec les syndicats étudiants concernant la tenue de bed-in • Attendu que ces mêmes administrations n'ont pas hésité à envoyer l'anti-émeute contre les étudiant-e-s • Attendu que l'administration du Cégep du Vieux Montréal a menti dans son communiqué de presse à propos des événements du 13 novembre • Attendu que par leur attitude, ces administrations prennent clairement position contre le mouvement étudiant et ses revendications>> - Que l'AGECVM organise une manifestation le mercredi 12 décembre 2007 à 15h30 pour dénoncer l'attitude de l'administration et que les associations étudiantes de l'UQAM soient invitées à y participer - Que soient confectionnées pour cette manifestation trois bannières : <<Mardi de la matraque, on a résisté!>>, <<Jean-Guy Tremblay, démissionne!>>, <<Police partout, justice nulle part!>> <p>qu'il n'y ait aucunes représailles de la part de l'Administration du cégep envers les étudiant-e-s qui ont participé aux événements du 13 novembre, et, s'il advient des représailles, que l'AGECVM utilise tous les moyens possibles à sa disposition pour défendre ses membres</p>
2007-10-17	A07-02	3.0	<ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM débloque un budget supplémentaire de 1 500,00 (mille cinq cents) \$ pour payer les frais d'avocat du procès d'Ousmane Thiam [contre la décision du cégep du Vieux Montréal de l'exclure cette session] et face à la répression de l'Administration, • et que l'AGECVM signe une entente avec le poursuiveur pour que les frais soient remboursés advenant que ce dernier gagne son procès et des dommages et intérêts
2007-10-17	A07-02	2.4	Ariane Brisson et Camille Poirier-Patenaude comme représentantes des étudiant-e-s à la Commission des études du Cégep du Vieux Montréal
2007-10-17	A07-02	2.1	la démission de Clément Courteau du poste de Secrétaire général Simon Robert au poste de Secrétaire général
2007-10-17	A07-02	1.0.I.	<p>> Attendu la poussée des Parlements dans les écoles secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec</p> <p>> Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaire</p> <p>Propose</p> <ul style="list-style-type: none"> - que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer; - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements
2007-10-17	A07-02	1.0.H.	<p>> Attendu que la cafétéria est un établissement privé qui fait des profits sur le dos des étudiantEs</p> <p>Que l'AGECVM participe</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la mise en place d'une coopérative étudiante verte, biologique, sociale et avec des plats végétariens pour remplacer la cafétéria en place, • qu'un comité ouvert à tous et toutes soit formé pour discuter des détails de cette coopérative, et • que les employé-e-s de la cafétéria soient consulté(e)s sur le projet
2007-10-17	A07-02	1.0.G.	<p>Si, suite aux moyens de pression de la session Automne 2007, le gouvernement n'a pas réalisé nos revendications :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents ○ Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité scolaire, par une réduction des frais graduelle ○ Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire ○ La promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille ○ Pour une abolition de la loi 43 <p>Que l'AGECVM se positionne en faveur d'une grève générale illimitée à la session Hiver 2008</p>



2007-10-17	A07-02	1.0.F.	une levée de cours le mardi 23 octobre dès 13h30, jusqu'à la fin de la manifestation
2007-10-17	A07-02	1.0.E.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Attendu l'utilisation généralisée de logiciels privés au cégep (Microsoft Word, Adobe Photoshop, ...); ➤ Attendu l'utilisation croissante des solutions Microsoft CVM virtuel et, depuis peu, la suite Office pour étudiants; ➤ Attendu qu'il existe des alternatives de qualité égale ou supérieure à ces logiciels privés, comme OpenOffice ou FireFox, qui ne coûtent rien, n'encouragent pas les méga entreprises de l'informatique et permettent de s'habituer à ces alternatives, brisant la dépendance aux logiciels Microsoft; <p>propose de mandater le Bureau exécutif pour qu'il demande au cégep de remplacer les logiciels génériques (fureteur, traitement de texte, feuille de calcul, suite bureautique, ...) par des logiciels libres (Open source et distribués gratuitement) et d'étudier la possibilité d'enseigner, à moyen terme, les logiciels libres parallèlement à, ou à la place des logiciels spécialisés de source privée en graphisme, design, photographie, etc..., particulièrement puisque ces logiciels sont en évolution constante</p>
2007-10-17	A07-02	1.0.B.	<ul style="list-style-type: none"> - Que l'AGECVM mandate le Bureau Exécutif pour négocier la tenue d'un bed-in large les nuits des 13, 14 et 15 novembre 2007 pour accueillir les gens voulant participer aux actions organisées dans le cadre de la grève de 3 jours - Que les modalités du bed-in soient décidées en Assemblée générale - Qu'aucune entente entre l'AGECVM et l'administration concernant le bed-in ne puisse être signée sans le consentement de l'Assemblée générale
2007-10-17	A07-02	1.0.A.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Attendu le résultat du vote de grève lors de l'Assemblée générale du 1^{er} octobre de notre association étudiante; ➤ Attendu qu'une inaction face au dégel du gouvernement représentant une augmentation de 30% des frais de scolarité causerait d'autres augmentations éventuelles jusque dans les établissements collégiaux; ➤ Attendu qu'une escalade de moyens de pression allant jusqu'à la grève est une plate-forme de conscientisation qui permet d'augmenter la pression sur le gouvernement pour qu'il recule face au dégel; - Que l'AGECVM participe à la manifestation nationale du jeudi 15 novembre 2007 organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) - Que nos revendications soient : <ul style="list-style-type: none"> ○ Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents ○ Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité scolaire, par une réduction des frais graduelle ○ Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire ○ La promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille ○ Pour une abolition de la loi 43 - Que l'AGECVM : <ul style="list-style-type: none"> • déclenche une campagne d'information du lundi 22 octobre jusqu'au lundi 5 novembre 2007; • que se tienne un vote de grève du mardi 6 novembre jusqu'au vendredi 9 novembre 2007 avec la question suivante : <i>Voulez-vous que notre association étudiante participe au mouvement national de grève de 3 jours (les 14, 15 et 16 novembre) et que les stages soient maintenus en cas de grève?</i> - Que Nastaran Daniali (Questions Internationales) soit Directrice de scrutin et que Anne-Marie Provost (Histoire & civilisation) Secrétaire de scrutin
2007-10-01	A07-sp01	1.0	<p>Que se tienne dans les trois salles un vote de grève par scrutin secret, avec Laurent Levesque comme Directeur de scrutin et Estelle Desjarlais comme Secrétaire du scrutin, avec la question suivante :</p> <p>Êtes-vous pour ou contre que l'AGECVM se dote d'un mandat de grève générale illimitée selon les modalités suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui sera effective lorsqu'une Assemblée générale de déclenchement de grève constatera qu'au moins sept Associations étudiantes représentant minimalement vingt-cinq mille membres se soient dotées d'un même mandat; - Que les stages soient maintenus. <p>Résultats après dépouillement :</p> <p>Pour : 551 Contre : 819 Abstention : 11</p> <p>Rejetée à la majorité</p>
2007-09-02	A07-01	6.0	que l'AGECVM réaffirme son mandat contre la présence de compagnies privées au sein



			<p>du cégep</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu le cruel manque de rack a vélos; - Attendu que l'administration émet des sanctions pour les vélos pas sur les racks; - Attendu que le vélo est un moyen de transport écologique; • Que l'AGECVM demande au cégep de doubler le nombre de racks à vélos autour du cégep
2007-09-02	A07-01	5.2	l'adoption du Budget de la session Automne 2007
2007-09-02	A07-01	5.1	l'adoption du Bilan comptable 2006-2007
2007-09-02	A07-01	4.0	<p>que les postes actuellement vacants sur le Bureau exécutifs soient élus par intérim immédiatement :</p> <p>Gabrielle Provost est élue Responsable aux Affaires externes par intérim Clément Courteau est élu Secrétaire général par intérim Nicolas Lachance-Barbeau est élu Responsable à la Mobilisation par intérim François Pinet-Forcier est élu Responsable général par intérim Sarah Piché-Sénécal est élu Responsable à l'Information par intérim Joëlle Dusseau est élue Responsable aux Affaires socioculturelles</p> <p>Le déclenchement d'élections du Bureau Exécutif de l'AGECVM selon le calendrier électoral suivant :</p> <p><u>Mise en candidature</u> : 06 et 07 septembre 2007 <u>Campagne d'information</u> : 10 au 14 septembre 2007 <u>Vote</u> : du 17 au 20 septembre entre 08h30 et 20h00, sauf le jeudi → 17h00 <u>Débat</u> : 14 septembre, à 12h00, à L'Exode</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que Laurent Levesque soit Directeur de scrutin et Tram Bui Secrétaire de scrutin
2007-09-02	A07-01	3.0	que le comité de mobilisation soit chargé d'organiser l'action de la rentrée de la session Automne 2007
2007-09-02	A07-01	2.0	<p>Attendu que l'AGECVM se dote de plusieurs mandats clairs communs à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), notamment pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, l'amélioration des services et ressources en éducation postsecondaire, la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but concilier étude-famille;</p> <p>Attendu que l'AGECVM partage beaucoup de points communs avec les associations étudiantes membres de l'ASSÉ, notamment à travers la pratique du syndicalisme de combat, la défense et la promotion du droit à l'éducation;</p> <p>Attendu que l'AGECVM a souligné son appui à la campagne <<Pour un réinvestissement pas n'importe comment>> de l'ASSÉ en participant à la manifestation du 29 mars dernier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM réaffirme son appui aux revendications de l'ASSÉ dans le cadre de la campagne <<Pour un réinvestissement pas n'importe comment>> • Que l'AGECVM joigne les rangs de la coalition de grève de l'ASSÉ lors du déclenchement de Grève Générale Illimitée A07
2007-09-02	A07-01	1.0	de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève le lundi 1 ^{er} octobre 2007, à 12h00, à la Cafétéria non-fumeurs et normale du 4 ^{ème} étage, avec levée de cours, et comme seul point à l'ordre du jour : 1.0 Grève générale illimitée A07
2007-05-02	H07-05	3.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que notre charte, c'est « d'la mardo »; <p>Que, au cours de la prochaine session A07 au moins, un comité ouvert à tou-te-s propose une nouvelle charte avec pour mandat d'en faire une plus démocratique, qui faciliterait l'implication et éviterait autant que possible tout noyautage</p>
2007-05-02	H07-05	2.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation à l'ASSÉ; <p>Que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;</p> <p>Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation à l'ASSÉ;</p> <p>Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale; • Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment

			<p>nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession; • Attendu que notre nombre, notre détermination et notre solidarité doit se mettre en œuvre pour la mise en place d'un mouvement social combatif, démocratique et solidaire <p>Que l'AGECVM se porte solidaire aux mouvements sociaux combatifs et démocratiques Que l'AGECVM contribue financièrement au Réseau de Solidarité des Travailleurs-Travailleuses (RSTT) par un don de 500\$ [à préciser en Bureau exécutif ou Table de concertation : sur quel poste budgétaire doit être pris ce montant?]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attendu que le référendum d'affiliation à l'ASSÉ a réitéré le statut de non affiliation de l'AGECVM; • Attendu que le coût d'une entrée dans une éventuelle coalition [menée par l'ASSÉ et en cas de grève à l'automne 2007] est [actuellement prévu à] 1,50 \$, soit le même coût qu'une affiliation; • Attendu que cette dernière constatation a été mise en lumière lors du Congrès annuel de l'ASSÉ [tenu à Joliette] du 28-29 avril 2007 et que les Associations membres de l'ASSÉ ont mis ce point [de la contribution future des associations associées dans une éventuelle coalition de grève] en dépôt pour discussion du coût [de ralliement éventuel] en Assemblée générale locale; <p>Que l'AGECVM se positionne pour revoir son acceptation des modalités [voir procès-verbal de l'assemblée générale #4 du 11 avril 2007] pour revoir le montant de la cotisation éventuelle à une Coalition [actuellement prévue à 1,50 \$] vers le bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attendu le résultat du dernier référendum que la non affiliation a remporté <p>Ariane Brisson (T.E.S.) propose que le Responsable aux Affaires externes de l'AGECVM aille aux Congrès de l'ASSÉ et de la FECQ</p> <p>que, sans pour autant mettre de côté les mandats nationaux, l'AGECVM ne mettent pas de côté ses mandats locaux</p> <p>que l'AGECVM crée un comité ouvert à toutes et à tous pour faire un rapport du référendum [sous la supervision de la Directrice et du secrétaire de scrutin?]</p>
2007-05-02	H07-05	1.0	<p>la couverture de l'agenda 2007-2008 revue par le graphisme</p> 
2007-04-16	H07-sp01	1.0	<ul style="list-style-type: none"> • ATTENDU que l'AGECVM se dote de plusieurs mandats communs avec l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), notamment pour la gratuité scolaire à tous les niveaux; • ATTENDU que l'AGECVM partage beaucoup de points communs avec les associations membres de l'ASSÉ à travers la pratique du syndicalisme étudiant de lutte, un fonctionnement selon les principes de la démocratie directe (contrôle direct par ses membres dans le cadre de l'Assemblée générale), la défense et promotion du droit à l'éducation; • ATTENDU que l'ASSÉ lutte activement pour une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination; • ATTENDU que l'ASSÉ est le seul regroupement étudiant national au Québec qui privilégie le syndicalisme étudiant de combat afin de construire un rapport de force pour faire plier le gouvernement ou les adversaires en cause;

- ATTENDU que le syndicalisme de combat fait partie intégrante de la construction du rapport de force face au gouvernement et que le gouvernement doit avoir à craindre de voir grossir et se solidifier de façon durable une opposition comme l'ASSÉ;
- ATTENDU que l'ASSÉ travaille sans relâche à l'information et la mobilisation massive et systématique du mouvement étudiant québécois;
- ATTENDU que l'ASSÉ encourage et aide les Associations membres à tenir des Assemblées générales régulièrement afin de donner à celles-ci le dernier mot sur des revendications ou un plan d'action national, chaque Association étudiante membre de l'ASSÉ étant souveraine;
- ATTENDU qu'une affiliation à l'ASSÉ permet de soutenir une vie démocratique active dans les établissements membres

Que l'AGECVM : _

- déclenche une campagne d'information du lundi 16 avril suite à l'Assemblée générale spéciale jusqu'au lundi 23 avril;
- que se tienne un référendum d'affiliation à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) du mardi 24 avril au vendredi 27 avril avec la question suivante : *Voulez-vous que notre association étudiante (AGECVM) s'affilie à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) moyennant une cotisation de 1,50\$ par membre par session puisée à même les cotisations étudiantes actuelles ?*
- que Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) soit Directrice du scrutin, et Laurent Levesque (Double DEC) secrétaire de scrutin
- que la Direction du scrutin soit chargée de reconnaître les responsables du comité du oui et du comité du non
- que la Direction du scrutin ait le pouvoir de prolonger la période de vote sur 2 jours dans le cas d'un quorum insuffisant
- Attendu que l'AGECVM désapprouve les moyens d'action des Fédérations étudiantes (FEUQ/FEUQ)
- Attendu que l'AGECVM possède un mandat de méfiance envers les Fédérations étudiantes (FEUQ/FEUQ)
- Que les personnes provenant de l'extérieur du CÉGEP puissent mobiliser sur le terrain du CÉGEP dans le cadre de cette campagne, à l'exception des personnes provenant des Fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations qui en sont membres, ou de leurs agents. Par conséquent, que toute propagande provenant de la FECQ, de la FEUQ et de l'ASSÉ soit interdite et dénoncée, mais que l'ASSÉ vienne une journée pour participer au débat
- Qu'une entente soit rédigée avec l'administration pour l'application de cette dernière.

Modalités du référendum

- 1- Les comités référendaires détiennent 350 (trois cent cinquante) \$ pour leur matériel d'information et de mobilisation;
- 2- Aucun financement provenant de l'extérieur n'est autorisé;
- 3- Que soit uniquement autorisé le matériel d'information et de mobilisation suivant: site Internet, documents papier, document informatique, macaron;
- 4- Que tout matériel utilisé soit approuvé par la Direction du scrutin avec une étampe, ainsi qu'avec la signature de la Direction du scrutin (en ce qui concerne les sites Internet, la Direction du scrutin devra insérer son logo approuvant les modifications et les inscrire dans un registre);
- 5- Que les élèves en stage continu soit informé d'une façon quelconque de ce référendum par la Direction du scrutin

Pénalités

- 1- Que toute personne contrevenant aux règles établies soit privée de son droit de vote et sera exclue de son comité partisan;
 - 2- Que toute personne provenant de l'extérieur contrevenant aux règles établies soit automatiquement expulsée du terrain du CÉGEP, et ce, jusqu'à la fin du scrutin;
 - 3- Qu'advenant un problème majeur, que la Direction du scrutin puisse annuler le référendum`;
 - 4- Que la direction du scrutin devra produire du matériel d'information et le diffuser largement en cas de quelconque incident
- Attendu la campagne de salissage lors du référendum d'affiliation à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) durant la session d'Hiver 2005
 - Que soit uniquement autorisée la diffusion d'informations véridiques et non frauduleuses, et que toute diffamation et campagne de salissage soient pénalisées
 - Que le terme «indépendance» soit changé pour «non-affiliation» sur tout matériel d'information et de propagande durant la campagne d'affiliation à moins d'avis contraire de la Direction de scrutin.



2007-04-11	H07-04	2.0	<p>Attendu la promesse de dégel des frais de scolarité du gouvernement, Que l'AGECVM se positionne pour la Grève générale illimitée comme moyen de pression et tienne une Assemblée générale spéciale de grève générale illimitée Que le moment de cette Assemblée générale soit déterminé par la première Assemblée générale de la session Automne 2007 Qu'advenant une campagne de Grève générale illimitée, Que l'AGECVM se positionne pour le déclenchement la Grève générale illimitée lorsque 7 (sept) Associations partageant nos revendications nationales obtiendront un mandat de Grève générale illimitée Que le nombre d'étudiant-e-s touché-e-s par la grève soit de 25 000 (vingt-cinq mille) Que l'Assemblée générale spéciale de grève soit déclenchée 3 (trois) jours après l'atteinte du dit plancher Qu'advenant une Grève générale illimitée, Que l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) forme une coalition où les Associations étudiantes non membres auront le droit de vote à condition de payer 1.50 \$ par membre par session, d'adopter la plateforme des revendications et de se positionner en faveur du syndicalisme de combat</p>
2007-04-11	H07-04	1.0	<p>ATTENDU que l'AGECVM se dote de plusieurs mandats communs avec l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), notamment pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, ATTENDU que l'AGECVM partage beaucoup de points communs avec les associations membres de l'ASSÉ à travers la pratique du syndicalisme étudiant de lutte, un fonctionnement selon les principes de la démocratie directe (contrôle direct par ses membres dans le cadre de l'Assemblée générale), la défense et promotion du droit à l'éducation ATTENDU que l'ASSÉ lutte activement pour une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination. ATTENDU que l'ASSÉ est le seul regroupement étudiant national au Québec qui privilégie le syndicalisme étudiant de combat afin de construire un rapport de force pour faire plier le gouvernement ou les adversaires en cause ATTENDU que le syndicalisme de combat fait partie intégrante de la construction du rapport de force face au gouvernement et que le gouvernement doit avoir à craindre de voir grossir et se solidifier de façon durable une opposition comme l'ASSÉ ATTENDU que l'ASSÉ travaille sans relâche à l'information et la mobilisation massive et systématique du mouvement étudiant québécois. ATTENDU que l'ASSÉ encourage et aide les Associations membres à tenir des Assemblées générales régulièrement afin de donner à celles-ci le dernier mot sur des revendications ou un plan d'action national, chaque Association étudiante membre de l'ASSÉ étant souveraine ATTENDU qu'une affiliation à l'ASSÉ permet de soutenir une vie démocratique active dans les établissements membres Que l'AGECVM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déclenche une campagne d'information du lundi 16 avril suite à l'Assemblée générale spéciale jusqu'au lundi 23 avril; • que se tienne un référendum d'affiliation à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) du mardi 24 avril au vendredi 27 avril avec la question suivante : <i>« Voulez-vous que notre association étudiante (AGECVM) s'affilie à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) moyennant une cotisation de 1,50\$ par membre par session puisée à même les cotisations étudiantes actuelles ? »</i>
2007-03-21	H07-03	6.0	d'organiser une réunion entre l'AGECVM et les personnes qui ont reçu une mise en demeure du Cégep du Vieux Montréal suite à la journée de grève du 1 ^{er} mai 2006
2007-03-21	H07-03	4.0	<p>ATTENDU nos mandats contre la FECQ et la FEUQ QUE l'AGECVM participe sur nos propres bases à la manifestation de la FECQ/FEUQ du 22 mars en dénonçant activement les revendications incohérentes des fédérations étudiantes QUE l'AGECVM tracte pour la manifestation de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) du 29 mars et pour la gratuité scolaire lors de la manifestation de la FECQ/FEUQ du 22 mars QUE l'AGECVM confectionne trois bannières qui serviront à l'action du 22 mars: <i>la FECQ et la FEUQ ne nous représentent pas / Automne 2007 : grève générale illimitée</i> (déjà faite) / <i>Gratuité scolaire</i> suite à la présente assemblée générale à l'association étudiante (A 3.85) QUE le rassemblement pour l'action du 22 mars ait lieu à 11h au local de l'association étudiante (A3.85) QUE l'AGECVM participe au point de presse du jeudi 22 mars, à 11 h 00 en front com-</p>

			mun avec Dawson dans la mesure du possible QUE, dans la mesure du possible, une levée de cours soit effective le jeudi 22 mars entre 11h00 et 18h00
2007-03-21	H07-03	3.0	que le Comité d'action à la mobilisation et l'information (CAMI) soit chargé d'organiser l'horaire des actions et activités pour la journée du 29 mars que l'AGECVM négocie avec l'administration du cégep du Vieux Montréal pour reporter les activités de la Semaine de la citoyenneté du jeudi 29 mars 2007
2007-03-21	H07-03	2.0	le projet d'entente suivant avec l'administration du cégep du Vieux Montréal pour le bed-in que nous organiserons la nuit du 28 au 29 mars prochain
2007-03-21	H07-03	1.0	choix de la couverture de l'AGeNda 2007-2008  29 votes
2007-03-05	H07-02	6.0	donner 250,00 (deux cent cinquante) \$ pour la conférence d'Abel Paz sur la guerre civile espagnole, organisée par la Librairie L'Insoumise <hr/> Nicolas Barbeau-Lachance (Sciences humaines) Étant donné que le cégep du Vieux Montréal dispose d'un centre sportif très bien équipé; <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM négocie afin que les étudiant-e-s aient un accès préférentiel aux locaux sportifs gratuitement
2007-03-05	H07-02	4.0	que Sébastien Tremblay (Histoire et civilisation) soit un des deux représentant-e-s de l'AGECVM au Conseil d'administration du cégep du Vieux-Montréal, au côté d'Ariane Brisson (T.E.S.) d'entériner le budget des comités pour la session H07 tel que voté par la Table de concertation
2007-03-05	H07-02	3.0	Marie-Pier Lévesque (Soins infirmiers) au poste de Responsable aux Affaires externes
2007-03-05	H07-02	2.0	ATTENDU qu'en temps qu'étudiant-e-s et travailleurs-euses, nous vivons l'insécurité, l'instabilité et la précarité dans nos emplois, études et conditions de vies générales <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM participe aux activités dans le cadre de Mai à l'Oeuvre et ses principes : <ol style="list-style-type: none"> 1. d'utiliser la culture comme pont entre les organismes ouvriers, immigrants et le mouvement syndical; 2. de promouvoir la solidarité ouvrière à travers l'échange et la collaboration culturelle ; 3. de promouvoir un militantisme culturel et politique, prenant position sur les enjeux d'exploitation sociale et économique dans la rue, au foyer et au travail ; 4. de tisser des liens internationaux sur le plan des luttes de justice sociales et économiques ; 5. encourager la participation des travailleurs et travailleuses dans le processus de l'organisation d'une manière non hiérarchique et proactive; 6. de servir comme espace favorisant l'organisation des luttes. • Que l'AGECVM contribue financièrement par un don de 500,00 (cinq cents) \$ au Centre des travailleurs immigrants pour financer les diverses activités dans le cadre Mai à l'Oeuvre. • Que le Bureau exécutif soit chargé d'organiser une activité dans le cadre de Mai à l'oeuvre pour les travailleurs-euses <hr/> que l'AGECVM participe à la manifestation du 13 mars contre le débat des chefs



			<p>ATTENDU que les frais de scolarité sont un enjeu majeur de l'actuelle campagne électorale;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM se serve du contexte électoral pour critiquer publiquement les positions de la classe politique en matière d'éducation et qu'elle réaffirme par le fait même que les gains en éducation se sont fait et se feront dans la rue et non dans les urnes <p>ATTENDU les mandats de l'AGECVM contre la FECQ et la FEUQ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM ne se reconnaisse pas dans les revendications incohérentes des Fédérations (FEC/FEUQ) au sujet des frais de scolarité • Que l'AGECVM désapprouve les moyens d'action des Fédérations (FECQ/FEUQ). <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM s'oppose à l'application de la loi C43 (Décret 142); • Que l'AGECVM s'oppose à une journée pédagogique imposée par l'administration; • Que l'AGECVM s'oppose à toute répression émotive, économique et physique de la part de l'administration, de la sécurité, des forces de l'ordre et de l'État; • Que l'AGECVM, advenant que l'administration utilise des moyens répressifs contre les étudiant-e-s, utilise tous les moyens pour se défendre.
2007-03-05	H07-02	1.0	<p>que l'Assemblée générale pour entériner l'entente sur le bed-in se fasse à huis clos administratif et hors les gens qui travaillent pour eux, étant clair que les étudiant-e-s auront tous-tes accès à l'Assemblée générale</p> <p>Que l'AGECVM mandate le Bureau Exécutif pour négocier la tenue d'un bed-in large la nuit du mercredi 28 mars au jeudi 29 mars pour accueillir les gens voulant participer à la manifestation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) du 29 mars Que les modalités du bed-in soient décidées en Assemblée générale Qu'aucune entente entre l'AGECVM et l'administration concernant le bed-in ne puisse être signée sans le consentement de l'Assemblée générale</p> <p>ATTENDU que l'AGECVM possède des mandats clairs pour la gratuité scolaire et l'amélioration des ressources et des services en éducation postsecondaire. Que l'AGECVM participe à la manifestation du jeudi 29 mars 2007 organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et endosse les trois revendications de la campagne <i>Pour un réinvestissement, pas n'importe comment !</i>:</p> <ul style="list-style-type: none"> * Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux; * Pour l'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire * La promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille; <p>Que l'AGECVM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déclenche une campagne d'information le lundi 5 mars suite à l'Assemblée générale jusqu'au lundi 19 mars; • et que se tienne un vote de grève du mardi 20 mars au vendredi 23 mars avec la question suivante <i>Voulez-vous que notre association étudiante participe au mouvement national de grève d'une journée (jeudi 29 mars) déclenchée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) pour participer à la manifestation?</i> <p>Que les stages soient annulés en cas de grève le jeudi 29 mars 2007 Que Ousmane Thiam (Soins infirmiers) soit Directeur de scrutin et que Pierre-Marc Duguay (Optimonde) soit Secrétaire de scrutin.</p>
2007-02-07	H07-01	43.0	<ul style="list-style-type: none"> • ATTENDU nos mandats antérieurs concernant l'impérialisme, la guerre et l'occupation de l'Irak et de l'Afghanistan, • ATTENDU que la lutte contre la guerre se poursuit et que des groupes sociaux veulent mettre à terme plusieurs projets cette session, • ATTENDU que l'armée canadienne mène une campagne de recrutement sans précédent jusque dans les établissements scolaires, • ATTENDU que l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de Val Cartier en Afghanistan au mois d'août, • ATTENDU que l'armée états-unienne prévoit envoyer plus de 20 000 soldats en Irak, • ATTENDU que le budget états-unien favorise la défense nationale par rapport à l'éducation et la santé en consacrant 20% du budget, soit 715 milliards, aux dépenses militaires, <p>Il est proposé que l'AGECVM :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Endosse le contingent anti-impérialiste formé entre autres par Bloquez l'Empire et Solidarité Sans Frontières, 2. Participe au contingent anti-impérialiste à la manifestation du 17 mars 2007 organisée par le collectif Échec à la guerre



			<p>3. Contribue financièrement par un don de 500,00 (cinq cents) \$ à Bloquez l'Empire</p> <p>4. soit contre l'armée dans les écoles et qu'on lui montre peu subtilement la sortie, et contre toute présence de l'armée au Québec</p> <p>que l'AGECVM participe à la Journée internationale contre la brutalité policière le 15 mars prochain et par le fait même fasse partie de la coalition à cet effet.</p> <p>que l'AGECVM endosse les revendications de la coalition :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assez des bavures policières -Arrêter la chasse aux pauvres -Arrêter le profilage racial -Liberté pour les militant-e-s -Arrêter la criminalisation de la dissidence -Liberté pour les prisonner-ère-s politiques d'ici et d'ailleurs <p>et que l'AGECVM donne 500,00 (cinq cents) \$ au Collectif Opposé à la Brutalité Policière (COBP) pour la manifestation du 15 mars 2007</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Attendu que les supports à vélos situés à l'extérieur du cégep proposent un système conventionnel et non sécuritaire de stationnement pour les vélos, ce qui les rend vulnérables aux vols et aux vandalismes; • Attendu que plusieurs étudiant(e)s et employé(e)s du cégep sont réticent(e)s à l'effet d'utiliser leurs vélos pour venir au cégep, puisque les risques de vols ou de vandalismes de leurs biens seront toujours très élevés; • Attendu que un nouvel aménagement sécuritaire de stationnement pour les vélos, situé à l'intérieur du cégep, serait une bonne solution afin de favoriser le transport à vélo et par le fait même, encourager les cyclistes potentiels à l'utiliser; • Attendu que le vélo est un système de voyageement et de mise en forme non polluant qui mérite indéniablement l'attention et l'encouragement de tous(tes) et chacun(es); • Attendu que et j'en passe... <p>Il est proposé que l'AGECVM, à travers un comité ouvert à tous(tes) et dont le coordonnateur serait moi-même, réclame un espace de stationnement à vélos sécuritaire auprès de la direction. Cet espace pourrait être possiblement installé dans le stationnement à voitures de notre établissement.</p> <p>Ce comité est redevable à l'Assemblée générale et ne peut pas signer d'entente sans le consentement de celle-ci</p> <p>L'Association étudiante est aussi prête à assumer jusqu'à 50,00 % des frais d'installation du stationnement, et cela, jusqu'à concurrence de 700,00 (sept cents) \$. Il est entendu que ces fonds seront puisés dans la case budgétaire mobilisation.</p>
2007-02-07	H07-01	3.0	<p>* Le déclenchement d'élections au Bureau exécutif de l'AGECVM selon le calendrier électoral suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en candidature du 8 au 16 février 2007 - la campagne d'information du 19 au 27 février 2007 - et la période de vote les 28 février et 1^{er} mars 2007 entre 8h00 et 21h00 et le 2 mars 2007 entre 8h00 et 17h00 - que la Direction des élections organise un débat <p>* Jonathan Parker Mac Arthur au poste de Directeur des élections</p> <p>* Karine Vadeboncoeur au poste de Secrétaire des élections</p> <p>* Attendu que la dynamique de parti ou d'équipe suscite des tensions multiples au sein du Bureau exécutif et est au mieux, utile, au pire, contre productive pour l'association; Attendu que les partis politiques sont une notion associée au parlementarisme, plutôt futile dans une association étudiante;</p> <p>que les candidat-e-s se présentent à titre individuel.</p> <p>* propose que les candidats aux élections aient leurs photos dans l'isoloir amende pour qu'il y ait aussi une fiche d'information sur les candidats</p>
2007-02-07	H07-01	2.2	D'adopter le budget H07, et donc le budget A06-H07
2007-02-07	H07-01	2.1	d'adopter le bilan Automne 2006
2006-11-29	A06-05	4.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que la communauté étudiante est préoccupée par la situation actuelle de la Gribouille, - que l'AGECVM profite de toutes les instances possibles pour questionner la direction sur la problématique, afin d'exercer un suivi constant sur l'évolution de ce dossier - et qu'un comité d'action se crée pour traiter le dossier de la Gribouille, qu'il réfléchisse à des moyens d'action, allant jusqu'à la grève
2006-11-29	A06-05	3.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que l'AGECVM s'est positionnée en faveur de la gratuité scolaire; • Attendu que le comité Tribune a tenu deux débats sur la gratuité scolaire pour tenter de définir cette dernière;



			<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que le concept de gratuité scolaire est un terme ambigu; Le Comité Tribune propose que l'AGECVM entende par gratuité scolaire : <ul style="list-style-type: none"> - le transport en commun gratuit pour les étudiant-e-s; - la création d'une banque de prêt de matériel, tel que manuels renouvelables, pour éviter les trop grandes dépenses relatives à l'Achat de ces matériels; - l'inscription et l'enseignement gratuit; - une réforme des Prêts et bourses pour mieux répondre aux besoins particuliers des étudiant-e-s. <p>Afin de rendre possible ces demandes, le Comité Tribune propose les moyens suivants pour aller chercher une partie des fonds nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ une réforme du système d'imposition tendant vers une hausse du plafond d'imposition aux particuliers, et vers une diminution du pourcentage d'imposition des particuliers à revenus moyens; ○ une réforme dans la bureaucratie du système d'éducation visant à réduire le nombre d'employé-e-s dans ce domaine; ○ un changement de la définition des postes honorifiques, pour que ces postes ne soient que des postes normaux; ○ l'abolition des subventions aux écoles privées afin des les annihiler de l'intérieur; ○ l'élimination des paradis fiscaux.
2006-11-29	A06-05	2.0	que l'AGECVM participe aux réunions de l'instance informelle de l'AEQ
2006-11-29	A06-05	1.0	que le Bureau exécutif soit préparé à chaque Assemblée générale de faire un suivi du plan d'action que l'Assemblée Générale entérine Gabrielle Provost comme Responsable générale, Julien Lamalice au poste de Secrétaire général et Alexandre Claude au poste de Responsable à la Mobilisation
2006-11-08	A06-04		Pas de quorum
2006-10-25	A06-03	2.0	l'entente entre la Fondation du cégep du Vieux Montréal, le cégep du Vieux Montréal et l'Association générale étudiante du cégep du Vieux Montréal (AGECVM) sur une Contribution automatique non obligatoire (CANO) à condition de ne pas l'augmenter
2006-10-25	A06-03	1.0	<p style="text-align: center;">INTERNATIONAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que les attaques de l'État d'Israël au Liban ont causé la destruction des infrastructures publiques (routes, hôpitaux, ponts, etc.), des domiciles de centaine de milliers de personnes et causé plus de mille morts dans la population civile, - Attendu que l'État d'Israël maintient son occupation des territoires palestiniens et sa domination militaire et économique sans reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, notamment avec le projet du mur de l'Apartheid, ni son droit au retour, avec plus de un million de déplacé-e-s depuis la création d'Israël - Attendu que l'État d'Israël détient en prison plus de 9000 prisonniers politiques libanais et palestiniens, notamment des ministres élus du Hamas; - Attendu que le gouvernement canadien, à l'instar du gouvernement américain, soutient l'État d'Israël et contribue à ce que la situation fondamentalement injuste et impérialiste se maintienne <ol style="list-style-type: none"> 1 Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien : <ul style="list-style-type: none"> * qu'il recommence à donner de l'aide financière et humanitaire à l'Autorité Palestinienne; * qu'il condamne toute agression israélienne en territoire libanais et palestinien; * qu'il demande une réparation économique de la part d'Israël au Liban; 2 Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire au Liban et en Palestine; 3 Que l'AGECVM soutienne et participe à des manifestations et événements contre l'attaque du Liban et l'occupation de la Palestine; 4 Que l'AGECVM exige le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan et participe à la manifestation du 28 octobre organisée par Bloquez l'empire sur des bases anti-impérialistes. <p style="text-align: center;">NATIONAL</p> <ol style="list-style-type: none"> 5 Que l'AGECVM commence une campagne d'information avec l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante) pour la gratuité scolaire; 6 Que l'AGECVM se positionne pour une réforme progressiste de l'Aide financière aux études (AFE) incluant : <ul style="list-style-type: none"> • l'indexation de l'AFE au coût de la vie, réalisée par en augmentant les sommes allouées aux bourses; • l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul du montant alloué aux chef-fe-s de familles monoparentales; • la reconnaissance de l'autonomie financière des étudiant-e-s dès leur départ du



			<p>domicile familial;</p> <p>⑦ Que l'AGECVM se positionne pour l'amélioration des ressources et des services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation libre de l'intervention du privé.</p> <p style="text-align: center;"><u>RÉGIONAL</u></p> <p>③ Que l'AGECVM mette en branle des moyens afin que le tarif privilège et intermédiaire de la Société de transport de Montréal (STM) et de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) devienne un tarif réduit universel pour tou-te-s les étudiant-e-s et que cette réduction s'applique autant aux billets qu'aux cartes mensuelles et hebdomadaires;</p> <p>⑨ Que l'AGECVM se positionne en faveur de la gratuité des transports en commun pour tous;</p> <p>①⑩ Que l'AGECVM travaille à aider les conseils étudiants des écoles secondaires à développer une culture militante.</p> <p style="text-align: center;"><u>LOCAL</u></p> <p>①① Que l'AGECVM entame une campagne contre la présence du privé dans le cégep avec une escalade des moyens de pression en commençant par viser les ZOOM MÉDIA;</p> <p>①② Que l'AGECVM poursuive son mandat de production de l'AGenda scolaire, que le thème en soit le militantisme et la citoyenneté, et que l'AGenda soit produit par un comité ouvert à tout-e-s et coordonné par Viviane Trottier-Picard</p> <ul style="list-style-type: none"> - Considérant que la Politique d'évaluation des apprentissages (PÉA) est partiellement révisée cette année; - Considérant que la convention collective des professeur-e-s permet à un-e professeur-e visé-e par une révision de note de siéger sur le comité de révision de note, si la cause se rend jusque là; <p>①③ Que l'AGECVM fasse pression afin que la PÉA soit modifiée pour qu'un-e étudiant-e qui se rend en comité de révision de note puisse choisir un-e des professeur-es de ce comité</p> <p>①④ Que l'AGECVM se positionne contre la sous-traitance à une compagnie privée de la cafétéria du cégep</p> <p style="text-align: center;"><u>ENVIRONNEMENT</u></p> <p>①⑤ Que l'AGECVM se positionne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contre les politiques du gouvernement Harper en matière d'environnement • Contre la vente de parcs nationaux/aires protégées/réserves fauniques à des intérêts privés • Pour les mouvements de pression en faveur de l'augmentation des aires protégées • Pour les transports alternatifs à la voiture • Pour la récupération de la rue par les piétons et les cyclistes • Contre tout projet ayant comme conséquence la mise en péril d'un écosystème • Contre les ports méthaniers • Contre la vaisselle non durable • Pour un appui au mouvement écomobiliste et masse critique dans leurs actions et ce, par des photocopies 														
2006-09-27	A06-02		Pas de quorum														
2006-09-06	A06-01	2.2	<p>que le Bureau exécutif recouvre l'argent des dettes étudiantes :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">- LFB</td> <td style="text-align: right;">025,00 \$</td> </tr> <tr> <td>- JC</td> <td style="text-align: right;">150,57 \$</td> </tr> <tr> <td>- OC</td> <td style="text-align: right;">248,07 \$</td> </tr> <tr> <td>- YF</td> <td style="text-align: right;">150,00 \$</td> </tr> <tr> <td>- MS</td> <td style="text-align: right;">185,00 \$</td> </tr> <tr> <td>- JVL</td> <td style="text-align: right;">169,00 \$</td> </tr> <tr> <td>POUR UN TOTAL DE</td> <td style="text-align: right;">927,64 \$</td> </tr> </table> <p>le Budget Automne 2006 tel que présenté</p>	- LFB	025,00 \$	- JC	150,57 \$	- OC	248,07 \$	- YF	150,00 \$	- MS	185,00 \$	- JVL	169,00 \$	POUR UN TOTAL DE	927,64 \$
- LFB	025,00 \$																
- JC	150,57 \$																
- OC	248,07 \$																
- YF	150,00 \$																
- MS	185,00 \$																
- JVL	169,00 \$																
POUR UN TOTAL DE	927,64 \$																
2006-09-06	A06-01	2.1	l'adoption du bilan de la session Hiver 2006														
2006-09-06	A06-01	1.0	<p>le calendrier électoral suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une période de mise en candidature pour tous les postes du jeudi 07 septembre à 08 h 00 au vendredi 15 septembre 2006, à 17 h 00; - Une campagne d'information du lundi 18 au lundi 25 septembre 2006 à 21 h 00, avec un débat le jeudi 21 septembre sur l'heure du dîner; - Un vote sur trois jours, les 26 et 27 septembre, entre 08 h 30 et 21 h 30, et le 28 septembre 2006, entre 08 h 30 et 18 h 30; 														



			De plus que la présidence du scrutin soit confiée à Vanessa Giroux, et le secrétariat du scrutin, à Christina Sansregret
2006-04-26	H06-04		Pas de quorum
2006-04-13	H06-sp01		<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que le gouvernement Charest, au cours de son mandat, a imposé plusieurs mesures antisyndicales telles que le Décret des conditions de travail de la fonction publique, la modification de l'article 45 du Code du travail, la recomposition des unités syndicales en santé et dans les services sociaux, et la non reconnaissance des droits de travailleur-euse-s pour les responsables de services de garde en milieu familial ainsi que pour les ressources intermédiaires et de type familial pour les bénéficiaires, • Attendu que le gouvernement Charest a institué plusieurs mesures antisociales tels que la hausse des frais de garderie, la hausse des tarifs hydroélectriques, le retrait de ressources essentiels pour les responsables en milieux de garde à domicile et pour les enfants qui en bénéficient, • Attendu les mesures néolibérales soutenues et promues par le gouvernement en place (telles que la privatisation de biens et de services publics ainsi que celle de sociétés d'État, les coupures massives en éducation et en services sociaux, les partenariats public-privé, les baisses d'impôt suivi de la formation du font des générations), • Attendu que plusieurs de ces mesures ont été adoptées en contrevenant à la liberté d'association ainsi qu'à la liberté d'expression des groupes visés et ce par la façon dont elles ont été adoptées et par leur nature, <p>Sarah Girard (Sciences humaines - Questions Internationales) propose que l'AGECVM se positionne contre le gouvernement Charest et ses politiques néolibérales, antisyndicales et antisociales et qu'elle soutienne tous les travailleurs et toutes les travailleuses du Québec dans le cadre de la Journée internationale des travailleur-euse-s le 1^{er} mai.</p> <p>qu'un vote élargi sur la grève d'un jour le 1^{er} mai, par scrutin secret, ait lieu dès la sortie de cette Assemblée Générale spéciale jusqu'au jeudi 20 avril 2006, à 16h00 et que le Directeur de scrutin soit Jean-David Lapointe et que la Secrétaire de scrutin soit Andréann Cossette Viau, et de mandater le Bureau exécutif de négocier la tenue d'un bed-in le dimanche 30 avril pour accueillir les cégeps étrangers</p>
2006-03-29	H06-03		Pas de quorum
2006-02-22	H06-02	4.0	l'adoption de cette entente entre l'AGECVM et le Cégep du Vieux Montréal pour l'AGenda 2006-2007 sans le point 8, et que le Bureau exécutif négocie le 5000,00 (cinq mille) \$ pour 10 pages
2006-02-22	H06-02	3.0	que l'AGECVM adopte l'entente entre le Cégep du Vieux Montréal et l'AGECVM concernant les activités avec consommation d'alcool et l'obtention d'une autorisation à cette fin
2006-02-22	H06-02	2.0	<ul style="list-style-type: none"> * que l'AGECVM se positionne pour la manifestation du 23 février 2006 à Ottawa pour le rétablissement des transferts fédéraux en éducation * que l'AGECVM forme un comité de travail pour la réappropriation des locaux A3.12, A3.14 et A3.15 * que l'AGECVM effectue le réaménagement de locaux des comités (A3.06) selon le plan élaborer en Table de concertation * que l'AGECVM se positionne contre toute forme de privatisation de l'eau * que l'AGECVM appuie les démarches du comité de mobilisation d'Ahuntsic avec un budget de 200,00 \$ de photocopie * pour reporter la proposition (non-renouvellement de la location des locaux sportifs par la ville de Montréal) à la prochaine Assemblée générale et que les gens concernés par ce dossier amènent plus d'informations * que, étant donné les mandats antérieurs pris en Assemblée générale, un comité de travail veille à clarifier la relation entre l'AGECVM et les fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) et qu'une coordonnatrice (Marie-Pierre Lévesque) soit chargée d'annoncer une réunion et qu'un plan d'action soit disponible sur Internet le 1^{er} mars, un rapport intermédiaire à la fin mars, celui-ci contenant la date de remise du rapport final, majoritaire et minoritaire * que l'AGECVM négocie avec la Direction du cégep du Vieux Montréal un changement de place du trou horaire du mercredi : de 11 h 40 à 14 h 20 au lieu de 15 h 30 à 18 h 00 * Que l'AGECVM se positionne contre l'îlot pollueur en appuyant les démarches des associations étudiantes de l'UQAM contre ce projet * Que l'AGECVM mette en branle un moyen de diffusion du nouveau journal intercollégial * Que l'AGECVM se positionne contre toute forme de sous-traitance
2006-02-22	H06-02	1.2	le budget de la session H-06 tel que présenté
2006-02-22	H06-02	1.1	l'adoption du bilan de la session Automne 2005



2006-02-08	H06-01	1.0	<p>Attendu qu'il y a à présent cinq postes vacants sur le bureau exécutif; Attendu que nous sommes en début de session et qu'il serait primordial de combler ces cinq postes; Attendu que l'ordre du jour d'aujourd'hui est déjà très chargé; Que se tiennent des élections par référendum pour combler tous les postes du bureau exécutif</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Que le vote se tienne du lundi 20 février au mercredi 22 février 2006; ☞ Que le bureau de vote soit ouvert de 9h00 à 19h00 durant ces trois journées; <p>Que l'on reçoive les mises en candidatures dès ce soir et ce, jusqu'au vendredi 10 février 2006, à 21h00; Que se tienne une campagne d'information du lundi 13 février au vendredi 17 février 2006; Qu'un débat, dont la date et l'heure seront décidés par le directeur de scrutin, se tienne lors de cette semaine d'information; Que l'on délègue Maxime Vinet en tant que Directeur de scrutin et Andréanne Cossette-Viau en tant que secrétaire de scrutin)</p>
2005-11-23	A05-06		Quorum perdu
2005-11-16	A05-06	2.1	<ol style="list-style-type: none"> 1. que l'AGECVM appuie la manifestation du 03 décembre 2005 qui a comme revendication la mise en place d'un plan Après Kyoto à mettre en application après 2012 2. que le Canada devienne un leader en matière de lutte contre le changement climatique sur la scène internationale 3. que le Canada remplisse ses propres engagements envers l'Accord de Kyoto et qu'il aille même plus loin 4. qu'il y ait un bed-in la nuit du vendredi 02 au samedi 03 décembre 2005 afin d'accueillir les gens de l'extérieur (Ontario, Etats-Unis) qui veulent participer à la manifestation du samedi 03 décembre 2005
2005-11-16	A05-06	1.0	<p>un Bed-In ouvert à tous et à toutes du vendredi 18 novembre à 19h00 au samedi 19 novembre 11h00 dans le cadre de la manifestation pro-choix que l'AGECVM rejette les points 2.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour des raisons de sécurité pour les participants et les participantes, tous-TES les participants-ES au Bed-in seront identifiés-ES à leur entrée au Cégep. Il est entendu que les participants et participantes ne pourront pas dormir dans le hall d'entrée <p>et 2.7</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'AGECVM, via son comité femme, se tient responsable de tout dommage matériel causé par un-E des participants-ES au bed-in et travaillera en collaboration avec le service de sécurité du collège en cas de difficulté <p>de l'entente proposée par l'administration que l'AGECVM ne paie pas d'agent de sécurité et que le couvre-feu soit à 3h00 AM et que l'AGECVM rejette les points 2.6 et 2.7 de l'entente proposée par l'administration de demander gentiment à la gérante de l'Exode de pouvoir avoir accès à la cuisine et que le Bureau exécutif respecte gentiment les décisions du Conseil du Bed-in de pouvoir consommer de l'alcool en vertu du permis de la Régie et ce jusqu'à 23h00 la création d'un comité Bed-In d'organisation, et : que la première réunion soit après la présente Assemblée générale, à 19 h 00 au local de l'Association</p>
2005-11-02	A05-05		Pas de quorum
2005-10-19	A05-04	3.0	<p>Nicko Wodicka-Sigouin (Génie électronique) comme Responsable aux Affaires socioculturelles par intérim Véronique Dumont (Création littéraire) élue à la majorité au poste de Responsable générale par intérim</p> <p>le calendrier électoral suivant pour une élection des responsables du Bureau exécutif</p> <ul style="list-style-type: none"> Du 19 octobre au mardi 25 octobre, 21 h 00 : Mise en candidature Du mercredi 26 octobre, 07 h 30, au mardi 1^{er} novembre, 21 h 00 : Semaine d'information Du mercredi 02 novembre, 08 h 00, au vendredi 04 novembre, 17 h 00 : Vote Lundi 07 novembre : Entrée en fonction au Bureau exécutif <p>Et la nomination de Andréann Cossette-Viau au poste de Directrice de scrutin et de Jessica Lee Mitchell à celui de Secrétaire de scrutin</p>
2005-10-19	A05-04	2.0	de quitter le point 2.1 Procédures pour le point 2.2 Charte en vue de se vider le cœur et de dénoncer la démagogie dans laquelle l'Assemblée générale spéciale du 17 octobre dernier s'est tenue



2005-10-19	A05-04	1.0	<p>de louer le nombre d'autobus nécessaire selon les listes d'inscription pour transporter les étudiant-e-s à la manifestation à Québec le mercredi 26 octobre 2005 et, attendu que plusieurs associations étudiantes participeront à cette manifestation, qu'une levée de cours soit décrétée pour les cours de jour et ceux du soir</p> <p>de reporter la Table de concertation prévue le mercredi 26 octobre au mercredi 09 novembre prochain</p> <p>que l'AGECVM appuie l'événement Fuck FECQ FEUQ Flic Fest (FFFFF) du jeudi 20 octobre au café chaos attendu les mandats de l'AGECVM contre la FECQ et la FEUQ</p> <p>que l'AGECVM se positionne contre le Congrès anti-choix qui se tiendra à l'Oratoire Saint-Joseph les 17, 18 et 19 novembre 2005</p> <p>que l'AGECVM se positionne contre la rencontre de la ZLÉA en Argentine et qu'elle participe aux activités et manifestations organisées à Montréal les 04, 05 et 06 novembre prochain</p> <p>que l'AGECVM se positionne pour l'adoption d'une politique environnementale au Cégep du Vieux Montréal et que le Bureau exécutif soit chargé d'aller rencontrer à la direction à ce sujet</p> <p>que l'AGECVM se positionne contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et qu'une concertation en Assemblée générale soit organisée dans le cas où des actions contre cet accord seraient programmées</p> <p>que l'AGECVM n'emploie plus que du papier recyclé dans les photocopieuses à gobe sous, les coûts supplémentaires étant pris en charge par le poste budgétaire <i>Fonctionnement écologique de l'AGECVM</i></p> <p>de débloquer 150,00 (cent cinquante) dollars du poste budgétaire <i>Mobilisations : Portes-drapeaux, affiches, pancartes</i> afin de contribuer à la manifestation du mercredi 26 octobre et à être dépensés par un <i>Comité de logistique et de coordination de l'ASSÉ</i></p>
2005-10-17	A05-sp01	1.0	La nouvelle charte est adoptée à la majorité
2005-10-12	A05-03	0.4	Dépôt d'un avis de motion (proposition de nouvelle charte mis en annexe)
2005-09-28	A05-02	1.0	<p>que le poste Projet Tof-Tof soit remplacé par AGEnda (déplacer mille dollars (1 000 \$) du poste Projet d'alimentation communautaire vers un nouveau poste Fonctionnement écologique de l'AGECVM)</p> <p>de déplacer le mille dollars (1 000 \$) de Mobilisation : fonds d'urgence vers Frais judiciaires</p> <p>qu'un poste budgétaire de deux mille dollars (2 000 \$) soit créé pour les comités exécutants d'analyse des problèmes économiques, sociaux et politiques, écologiste, féministe, antiraciste, et Queer et anti-hétérosexiste, mille dollars (1 000 \$) étant pris dans le poste Budget comités thématiques et mille dollars (1 000 \$) dans le poste Autres frais (imprévus, ...)</p> <p>le budget de la session A-05 tel que modifié</p>
2005-09-28	A05-02	0.5	le mercredi 19 octobre 2005, à 15h30, au local A4.82a (Cafétéria non-fumeurs) comme date, heure et lieu de la prochaine Assemblée générale, le Bureau de coordination se chargeant d'en préciser l'ordre du jour avant le mercredi 12 octobre 2005.
2005-09-14	A05-01	2.2	l'adoption du bilan de la session Hiver 2005
2005-09-14	A05-01	2.1	<ul style="list-style-type: none"> - que l'AGECVM produise l'agenda 2006-2007 de manière autonome - que cet agenda soit intégralement féminisé - que cet agenda soit sans publicité - que le Comité exécutant aux Affaires internes soit chargé de diffuser un appel d'offre pour la création graphique de l'agenda selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> * être étudiant-e-s du cégep du Vieux Montréal; * présenter un porte folio; * présenter une idée de projet d'agenda 2006-2007; * constituer une équipe polyvalente - que le Comité de coordination soit chargé de recommander un ou une équipe de candidat après organisation de rencontre avec les candidat-e-s <p>comme date de tombée pour l'appel d'offre le lundi 31 octobre 2005</p> <p>que l'équipe qui sera chargée de produire l'Agenda 2006-2007 termine son travail de production au plus tard le mercredi 31 mai 2006, comme cela sera inscrit dans le contrat</p>
2005-09-14	A05-01	1.2	que les candidat-e-s aux postes de délégué-e aient un code photocopie, ainsi que du matériel de mobilisation, avec une limite de 10,00 \$ par candidat-e nouveaux codes d'accès à la photocopieuse pour les candidat-e-s
2005-09-14	A05-01	0.5	propose le mercredi 28 septembre 2005, à 15h30, au local A4.82a (Cafétéria non-fumeurs) comme date, heure et lieu de la prochaine Assemblée générale, le Bureau de coordination se chargeant d'en préciser l'ordre du jour avant le mercredi 21 septembre 2005
2005-05-25	H05-04	3.0	l'adoption de la nouvelle Charte



			Vote : Pour : ?? Contre : ?? Abstention : ?? Adoptée à la majorité			
2005-05-25	H05-04	2.0	de débloquer 3 000,00 (trois mille) \$ pour l'organisation du party de fin de session			
2005-05-25	H05-04	1.0	qu'il y ait systématiquement un vote de grève pour chaque 8 mars en vue de participer aux activités anti-patriarcales et féministes. <ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM se batte pour la féminisation des textes dans toutes les instances du cégep; • que l'AGECVM se positionne contre les publicités à caractère sexiste; • que l'AGECVM défende les étudiantes et étudiants qui féminisent leurs travaux scolaires. 			
2005-04-11	H05-sp09		Pas de quorum			
2005-04-20	H05-02	3.0	que l'AGECVM débloque 500,00 (cinq cents) \$ pour la tenue d'un spectacle musical bénéfique à la CASSÉE et que soit remboursé à l'AGECVM ce même montant suite aux profits occasionnés par ce spectacle, à condition que ces fonds servent au fond légal des arrêtés de la grève que le party de fin de session donne ses profits au fond légal des arrêté-e-s de grève et que la bière se vende 2,00 (deux) \$			
2005-04-20	H05-02	2.0	que les dates de referendum soient repoussées aux 09-10-11-12 mai 2005, qu'il y ait une conférence sur l'indépendance et une conférence sur l'ASSÉ le mardi 26 avril 2005 et qu'il y ait un débat à propos de l'affiliation de l'ASSÉ mercredi 04 mai à 15h30 Jessica Mitchell et Colin Garceau-Tremblay comme présidente et secrétaire de scrutin, à condition qu'ils ne se versent pas de salaire qu'il y ait un camp indépendance et un camp ASSÉ et que chacun des camps dispose d'un budget de 200,00 (deux cents) \$ considérant que l'AGECVM payera les techniciens de son et autres coûts liés à la campagne d'information globale et que la campagne d'information partisane débute officiellement lundi 25 avril en après-midi			
2005-04-20	H05-02	1.0	que la session se termine le 15 juin			
2005-04-11	H05-sp08	1.3	que l'AGECVM revendique le droit pour les exécutant-e-s d'avoir accès en tout temps aux clés et aux locaux de l'association étudiante et ce 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 que l'AGECVM refuse de payer toutes factures provenant de l'administration dans le cadre de la grève générale illimitée que l'AGECVM se réapproprie les trois locaux adjacents au local de l'AGECVM, soit les locaux A3.12, A3.14 et 3.16, afin qu'ils redeviennent des locaux étudiants que se tienne une journée « bilan de la grève et perspectives » le jeudi 14 avril de 10h à 15h à l'Agora et que l'AGECVM participe à la manifestation de l'ASSÉ qui rejoindra le rassemblement syndical que l'AGECVM dénonce la brutalité policière survenue au cours de la grève et qu'elle exige que l'État québécois abandonne toutes les charges retenues contre les arrêt-e-és du mouvement de grève étudiante que l'AGECVM dénonce la collaboration et le sabotage des Fédérations étudiantes nationales qui nous ont privé du plein potentiel de gains créé par la grève et ont encouragé les stratégies de division du gouvernement malgré les appels de leurs propres membres que l'AGECVM envoie une lettre à la Fondation canadienne des Bourses du millénaire pour souligner qu'il n'existe pas d'entente entre le gouvernement et les étudiant-e-s du cégep du Vieux Montréal que le protocole de rentrée soit entériné en Assemblée générale la semaine prochaine (mercredi) et qu'en ce sens le retour en classe de vendredi ne soit considéré que temporaire tant que le protocole ne sera pas adopté par l'Assemblée générale que les travaux et examens soient remis et effectués à partir du 25 avril arrête la grève en un repli stratégique le lundi 11 avril 05 à 23 h 59 et que le cégep demeure ouvert 24 heures sur 24 jusqu'au retour en classe le vendredi 15 avril 05 que le vote de grève se fasse à main levée que l'AGECVM fasse pression auprès de l'administration afin que les étudiant-e-s désirant annuler leurs cours puissent le faire avec mention « incomplet			
2005-04-04	H05-02	3.0	un référendum d'affiliation à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) du mardi 03 au vendredi 06 mai 2005 avec comme question : Voulez-vous que l'AGECVM s'affilie à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) ou demeure indépendante?			
2005-04-04	H05-02	2.0	Vote sur Responsable à l'Information			
			Laurence Lépine	7		7
			Vanessa Giroux	22	28	68



			<table border="1"> <tr> <td>Ludovic Moquin-Beaudry</td> <td>8</td> <td>14</td> <td>6</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>9</td> <td>18</td> <td></td> <td>27</td> </tr> </table> <p>David Moreau Bastien comme Responsable aux Affaires internes</p> <p>Vote sur Responsable aux Affaires externes</p> <table border="1"> <tr> <td>Anne-Marie Provost</td> <td>34</td> <td>18</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Marie-Pier Lévesque</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>20</td> <td>29</td> <td>49</td> </tr> </table> <p>François Pinet-Forcier se présente au poste de Responsable à la Pédagogie Anne-Marie Gallant présente sa démission au poste de Responsable aux Affaires externes et se présente au poste de Responsable à la trésorerie.</p>	Ludovic Moquin-Beaudry	8	14	6	28	Abstention	9	18		27	Anne-Marie Provost	34	18	52	Marie-Pier Lévesque	18	19	37	Abstention	20	29	49
Ludovic Moquin-Beaudry	8	14	6	28																					
Abstention	9	18		27																					
Anne-Marie Provost	34	18	52																						
Marie-Pier Lévesque	18	19	37																						
Abstention	20	29	49																						
2005-04-04	H05-02	1.3	<p>de permettre aux étudiantEs en Techniques de loisir organisant le Gala des sportifs de se rencontrer à la cafétéria des non-fumeurs mardi prochain, le 05 avril</p> <p>Que l'Assemblée générale reconduise la grève jusqu'au lundi, 11 avril, 11h.</p> <p>Que la prochaine assemblée générale se tienne lundi, 11 avril à 11h</p> <p>que le vote de grève se fasse à main levée</p>																						
2005-03-29	H05-sp07	1.3	<p>la prochaine assemblée générale soit une assemblée régulière et comme ordre du jour :</p> <p>0.0 procédure</p> <p>1.0 Bureau Exécutif</p> <p>2.0 Grève</p> <p>3.0 ASSÉ</p> <p>4.0 Varia</p> <p>5.0 Levée</p> <p>que l'AGECVM signe la nouvelle entente avec l'Administration</p> <p>la reconduction de la grève jusqu'au 4 avril 11h</p> <p>le vote d'affiliation à l'ASSÉ se tienne après la grève et les dates du référendum d'affiliation à l'ASSÉ se décident en assemblée générale régulière</p> <p>que l'AGECVM se positionne pour la démission du gouvernement</p> <p>que le vote de grève se fasse à main levée</p> <p>Prochaine Assemblée générale spéciale : lundi 04 avril à 11 h 00</p>																						
2005-03-21	H05-sp06	1.3	<p>l'AGECVM se positionne contre des revendications au prix d'un dégel ou de toute autre coupure dans les services sociaux</p> <p>d'exiger à la FECQ/FEUQ d'exiger du gouvernement que la CASSÉE soit à la table de négociation, en cas contraire que la FECQ/FEUQ se retire des négociations</p> <p>que l'AGECVM appelle à la grève générale sociale</p> <p>que l'assemblée de reconduction de la grève soit mardi le 29 mars à 11h</p> <p>la reconduction de la grève jusqu'à l'assemblée générale de mardi le 29 mars à 11h</p> <p>que l'AGECVM se positionne contre la hausse des frais afférents et des droits de tout autre nature (8\$ par session)</p> <p>un vote de grève à main levée</p>																						
2005-03-15	H05-sp05	1.3	<p>le Vieux Montréal se présente demain à la manifestation sous aucune bannière pouvant nuire à l'unité du mouvement étudiant</p> <p>L'AGECVM se porte solidaire envers tous et toutes les arrêté-e-s (Montebello, UQAM, Chateauguay etc)</p> <p>que la prochaine assemblée de reconduction de la grève se tienne le 21 mars à 11h</p>																						
2005-03-07	H05-sp04	1.3	<p>que se tienne un vote secret de reconduction de grève le mardi 15 mars 2005 suite à l'Assemblée générale spéciale de reconduction avec la question : Êtes-vous pour ou contre que l'AGECVM poursuive la grève ?</p> <p>Que se tienne une campagne d'information sur une future affiliation à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) qui serait décidée lors d'un vote avant la fin de session</p> <p>Êtes-vous pour ou contre que l'AGECVM poursuive la grève ? → Vote à main levée majoritairement pour</p> <p>Le gouvernement révisé le système d'aide financière aux études et bonifie le montant en bourse accordé aux familles monoparentales</p> <p>La prochaine Assemblée générale spéciale de reconduction se tienne le mardi 15 mars, à 11 h 00</p>																						
2005-02-24	H05-sp03	1.3	<p>que les employé-e-s de la Cafétéria soient officiellement invité-e-s à vendre café, muffins et beignes durant la grève</p> <p>Sur l'accès aux locaux :</p> <p>1) Que les étudiant-e-s aient accès aux laboratoires pour du travail autonome et, qu'en ce sens, qu'il y ait un-e responsable de la supervision du matériel par programme technique, à condition qu'ils ne soient pas des professeurs;</p> <p>Que les locaux sportifs soient accessibles aux étudiant-e-s et à la population en général;</p>																						



			<p>Que les seul-e-s employé-e-s suivants puissent entrer : le psychologue, Stéphane Godbout (direction du Service aux étudiants), Pierre Tessier (direction des ressources matérielles), Étienne Peterson, Patrice Lévesque et Patrice Gravel (pour la salle des machines, à tour de rôle), Yvon Cyr et Ronald Sabourin (pour les chambres électriques, à tour de rôle); Roger Robitaille (entretien général d'urgence); deux manœuvres pour le déneigement des sorties de secours (au besoin); les agent-e-s de sécurité de Sec-Pro et Jean-Guy Tremblay; Michel Blanchard, Stéphane Grenier, Robert Savard et Patrick Lamarche (techniciens de la DATI, selon les besoins), André Delage et Francine Sauvé (Aide financière), de même qu'un-e responsable des services sportifs.</p> <p>L'Association s'entend avec le Collège pour permettre aux activités des équipes sportives de se poursuivre normalement dans le centre sportif, selon les horaires d'entraînement et de matchs déjà prévus.</p> <p>Que les étudiant-e-s aient accès au 3^e étage, aux douches et à la Palestre.</p> <p>2) Qu'il y ait un bed-in large jeudi</p> <p>3) Que la prochaine Assemblée générale spéciale se tienne lundi le 07 mars.</p> <p>4) Qu'il y ait un Conseil de grève, tous les jours à 10h00 si possible, et le mercredi, à 18h00 (en plus de celui de 10h) et que ce soit les délégué-e-s du Conseil de grève qui contrôlent l'entrée du cégep</p>
2005-02-16	H05-sp02	1.3	<p>propose Jessica Mitchell comme présidente du scrutin, et Étienne Deslandes comme secrétaire de scrutin</p> <p>Êtes-vous pour ou contre que les membres de l'AGECVM déclenchent la grève générale illimitée avec les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'une Assemblée générale d'organisation de la grève soit appelée dans les 72 heures suivant l'atteinte du plancher de 7 associations étudiantes avec leur mandat de grève; • Qu'ait lieu une occupation du cégep; • Que les stages soient maintenus; • Que l'AGECVM se joigne aux structures de la Coalition de l'ASSÉ élargie (CAS-SÉE) pour la coordination nationale <p>Que le vote secret ait lieu à la cafétéria des professeur-e-s aujourd'hui, le 16 février, jusqu'à 19 h 30, et que le vote se poursuive dans L'Espace en devenir le jeudi 17 février et le vendredi 18 février jusqu'à 19 h 30</p>
2005-02-09	H05-sp01		Pas de quorum
2005-01-26	H05-01	4.0	l'Assemblée générale se positionne contre l'augmentation des frais de scolarité au cégep du Vieux Montréal
2005-01-26	H05-01	3.2	l'adoption du Budget de la session Hiver 2005 un nouveau poste budgétaire « Dodorium » dans financement Vie étudiante avec 500,00 \$ de budget pris au poste Subventions activités étudiantes
2005-01-26	H05-01	3.1	l'adoption du Bilan de la session Automne 2004
2005-01-26	H05-01	2.0	<p>une levée de cours le mercredi 16 février 2005 à 12 h 30 dans le cadre de l'Assemblée générale spéciale de grève</p> <p>pour éviter les problèmes survenus lors de la grève étudiante de 1996, que l'AGECVM s'oppose à ce que les fédérations étudiantes nationales négocient avec le gouvernement en son nom</p> <p>dans l'éventualité d'une grève générale illimitée, que l'AGECVM se positionne en faveur de la participation de l'AGECVM au sein des structures de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) quant aux modalités de négociation et de coordination, dans la mesure où l'ASSÉ serait ouverte à toute association en grève générale illimitée (une association = un vote)</p> <p>que l'Assemblée générale se positionne en faveur d'un plancher de sept (7) associations étudiantes avec un mandat de grève générale illimitée pour déclencher au cégep du Vieux Montréal une grève générale illimitée votée à bulletin secret par au moins 50,00 % + 1voix d'au moins 610 membres de l'AGECVM</p> <p>que l'AGECVM se positionne contre le Remboursement proportionnel aux revenus, contre le dégel des frais de scolarité et contre la décentralisation</p>
2005-01-26	H05-01	1.5	<p>la mise en dépôt de cette proposition [entérinement de Maxime Vinet-Béland comme Responsable d'activités avec consommation d'alcool (RACA)]</p> <p>Maxime Vinet-Béland (TES) propose d'être momentanément reconnu, ainsi que Caroline Bérubé-B., en tant que Responsable d'activités avec consommation d'alcool (RACA) jusqu'à rediscussion de la proposition précédente</p>
2005-01-26	H05-01	1.4	de mandater le Bureau exécutif pour l'achat de deux troussees de premiers soins, et que cette dépense soit incluse dans le poste budgétaire Autres frais



2005-01-26	H05-01	1.3	Compte tenu des offres reçues et du tableau de synthèse ci-joint, le Bureau exécutif propose le contrat avec Toshiba et les coûts y afférents pour remplacer la photocopieuse en accès avec gobe sous pour les étudiant-e-s
2005-01-26	H05-01	1.2	Marianne Chevalier au poste de Secrétaire permanente de l'AGECVM, et Jessica Mitchell, Pierre-Luc Junet et Maya Lussier-Seguïn sur une liste de rappel pour ce poste valable pour les sessions Hiver et Automne 2005
2005-01-26	H05-01	1.1	Étienne Guérette (Histoire & Civilisation) propose sa candidature au poste de Responsable à l'information
2004-11-24	A04-05	1.0	<p>Nominations au Bureau exécutif :</p> <p>➊ <u>Responsable général-e</u> Julien Vadeboncoeur : 84 (élu) Simon Lafrance 79 Chaise 07</p> <p>➋ <u>Secrétaire général-e</u> Ousmane Thiam : 75 (élu) Louis-Philippe Vien 59 Chaise 08</p> <p>➌ <u>Responsable à la Trésorerie</u> Philippe Brisson retire sa candidature Jade-A. Charbonneau-Payer : 94 (élue) Chaise 23</p> <p>➍ <u>Responsable à l'Externe</u> Anne-Marie-Gallant : 63 (élue) Nicolas Lemieux 51 Chaise 10</p> <p>➎ <u>Responsable à la Pédagogie</u> Annik Lavoie : 69 (élue) Diego Saavedra-Renaud 20 Chaise 11</p> <p>➏ <u>Responsable à la Sensibilisation et à la mobilisation</u> Guillaume Beauvais : 56 (élu) Diego Saavedra-Renaud 29 Chaise 03</p> <p>➐ <u>Responsable aux Affaires socioculturelles</u> Nicko Wodicka-Sigouin : 57 (élu) Chaise 08</p>
2004-11-03	A04-sp01	1.2	<p>toutes les prochaines manifestations étudiantes auxquelles participent l'AGECVM soient pacifistes</p> <p><u>Proposition 1</u> Que l'AGECVM adopte l'ultimatum lancé par l'ASSÉ au gouvernement : mis sous dépôt</p> <p><u>Proposition 2</u> qu'un vote de grève se tienne d'aujourd'hui 03 novembre à vendredi 05 novembre par scrutin secret avec comme question: « Désirez-vous que l'Association générale étudiante du cégep du Vieux Montréal déclenche une grève les jeudi et vendredi 18 et 19 novembre 2004 entre 08 h 00 et 23 h 00 afin de permettre aux étudiant-e-s de manifester au Congrès du Parti libéral du Québec à Montréal? » et que, si la grève est refusée, une levée de cours ait lieu le 19 novembre et que cela soit inscrit dans la question de scrutin que Philippe Brisson (Histoire & civilisation) soit directeur du scrutin et Sébastien Charlebois (TTS) soit secrétaire</p> <p><u>Proposition 3</u> que le Comité de mobilisation soit chargé d'aider le Bureau exécutif à organiser les activités des journées du 18 et 19 novembre</p> <p><u>Proposition 4</u> Que le 18 novembre soit une journée de réappropriation du cégep par les étudiantEs (par le biais d'une occupation)</p> <p><u>Proposition 7</u> Que l'AGECVM s'engage à tenir un vote de grève générale illimitée en assemblée générale avant la mi-session de l'hiver 2005</p> <p><u>Proposition 8</u> Que l'AGECVM se positionne en faveur de la grève générale illimitée pour la prochaine session</p> <p><u>Proposition 5</u></p>



			<p>Que l'AGECVM participe sur ses propres bases à la manifestation organisée par le Réseau Vigilance samedi le 20 novembre</p> <p><u>Proposition 6</u> Que soit organisé un bed-in au cégep du Vieux Montréal le soir du 19 novembre</p> <p>l'AGECVM appuie les revendications suivantes de l'ASSÉ :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que le gouvernement abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide financière aux études et retire la coupure de 103 millions; 2. Que le gouvernement reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial; 3. Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et des étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia; 4. Que le gouvernement renonce à tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité. <p>de donner 300,00 \$ (trois cents dollars), à la CLAC pour le 19 novembre</p>
2004-10-27	A04-04	4.0	la participation de l'AGECVM à la marche du 10 novembre 2004 sous nos bases et nos propres revendications, le tout en distribuant un tract pour informer les gens sur la manifestation du vendredi 19 novembre 2004
2004-10-27	A04-04	3.0	<p>Recours collectif : Design industriel</p> <p>Les problèmes vécus au sein du Département de design industriel depuis le début de la présente session imposent un recours collectif par les étudiants de troisième année afin de remédier le plus rapidement possible à la situation actuelle et à celle qui risque de perdurer à la session d'hiver 2005, si rien ne change. Nous jugeons que cette situation est inacceptable et met en péril la qualité de notre formation professionnelle.</p> <p>Le présent recours vient supporter la requête qui a été présentée au coordonnateur du programme, Monsieur Jacques Legendre, lors d'une assemblée générale des étudiants de troisième année du département de design industriel, le 20 octobre 2004.</p> <p>Nous considérons que :</p> <p><u>Attendu que</u> la théorie du cours de Projet 5 qui vise à assurer la faisabilité est pratiquement nulle</p> <p><u>Attendu que</u> les connaissances du logiciel Catia reçues dans le cadre des cours de Projet 5 (570-C59-VM) et Image de marque (570-C53-VM) sont insuffisantes et ne permettent pas de parvenir à un apprentissage adéquat pour les travaux demandés dans ces cours, ni au niveau de compétence visé par le programme.</p> <p><u>Attendu que</u> la quantité de postes informatiques (comprenant le logiciel Catia) dans le local 419 est insuffisante (un poste pour 2 étudiants lors d'un cours et un pour quatre pour les travaux à faire).</p> <p><u>Attendu que</u> la présente requête acheminée préalablement au coordonnateur du programme, Jacques Legendre, n'a pas donnée les résultats attendus.</p> <p>Qu'il soit proposé par les signataires de cette lettre qui sont les étudiants de troisième année, présentement à leur cinquième session, du département de Design industriel, demandent les changements suivants :</p> <p>Afin de remédier à la situation actuelle et prévenir une situation similaire a la session prochaine, nous demandons d'ici la fin de la présente session :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir des enseignants qualifiés pour enseigner correctement le logiciel de modélisation Catia ➤ Avoir un niveau d'enseignement théorique suffisant dans le cours de Projet 5 pour accéder au niveau de compétence visé par le programme pour la session 6 (H2005); ➤ Avoir des enseignants qualifiés pour enseigner correctement le logiciel de modélisation Catia; ➤ Avoir un nombre de poste informatique équivalent au nombre d'étudiant de troisième année dans le programme de Design Industriel à l'intérieur du local 4.19. ➤ Avoir un meilleur accès aux postes informatiques à l'extérieur des heures de cours ➤ Avoir un nombre de licence d'exploitation suffisant selon le logiciel utilisé <p><u>ou</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir des enseignants qualifiés pour enseigner le logiciel de modélisation Solidworks (vu durant la session précédente) ➤ Avoir un nombre de poste informatique équivalent au nombre d'étudiant de troi-



			<p>sième année dans le programme de Design Industriel à l'intérieur du local 4.19.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir un meilleur accès aux postes informatiques à l'extérieur des heures de cours ➤ Avoir un nombre de licence d'exploitation suffisant selon le logiciel utilisé <p>Nous voulons une confirmation et une proposition écrite sur la position et les changements qui seront apportés à la situation existante qui seront adoptés pour la session d'hiver 2005 d'ici le 8 novembre 2005 ou, dans les plus brefs délais par de l'administration du CÉGEP du Vieux Montréal.</p>
2004-10-27	A04-04	2.0	<p>CHARTRE DU JOURNAL LE BAGOU journal étudiant du cégep du Vieux Montréal-</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. But Le mandat du journal <i>Le Bagou</i> est de diffuser tout matériel (texte et image) reçu, conforme au point 6 de la charte. Le Bagou est également soumis aux mandats et à la charte de l'AGECVM. 2. Ligne politique et directrice Le journal <i>Le Bagou</i> étant le produit d'artisans bénévoles et non concertés les auteurs assument personnellement les idées soutenues dans chacun de leur article, dans la mesure où ces articles sont conformes à la charte du <i>Bagou</i>. 3. Texte ou image provenant de l'extérieur du cégep du Vieux Montréal Les textes des non étudiants, étant naturellement minoritaires de par l'emplacement physique du local du journal, sont acceptés, s'ils sont conformes à la charte du <i>Bagou</i>. 4. Publicité (...) 5. Publication <i>Le Bagou</i> s'engage à publier une édition à intervalle de trois semaines, sous réserve que les circonstances pratiques obligent une altération ponctuelle de cet engagement. 6. Conformité des textes Les textes publiés doivent être exempt de diffamation et le respect des individus doit être assuré. Toute personne dont l'article est refusé est avertie oralement ou par écrit dans les plus brefs délais Les correcteurs ne devront en aucun cas modifier le contenu ou la formation d'un texte sans obtenir d'abord le consentement de l'auteur. Ils peuvent par contre corriger les fautes grammaticales ou orthographiques en tout temps. Les textes d'un millier de mots sont recommandés par mesure d'accessibilité à la lecture. Les écrits plus longs nécessitent une raison valable et démocratiquement reconnue. Si le comité de rédaction juge qu'un texte est illisible par sa longueur, son incohérence ou ses lacunes syntaxiques, le texte se verra refusé Étant un médium pour les étudiants, le journal publiera des textes conformes à la charte dont les sujets sont relatifs aux polémiques de l'association étudiante, dans la mesure où seules les idées seront confrontées. Toutefois, il est possible de nommer les personnes qui ont émis les dites idées si ces dernières ont été émises dans un cadre public et officiel. Un comité de rédaction (quatre membres du journal) devra juger les textes en litige. 7. Page couverture : La page couverture devra être soumise à la date de tombée générale. Si aucune page n'est soumise, le comité de rédaction se chargera de trouver une page couverture. S'il y a plus d'une page couverture soumise, les créateurs des pages couverture seront convoqués à une réunion spéciale. La page couverture est sujette aux mêmes critères de sélection que le reste du journal.
2004-10-27	A04-04	1.0	<ul style="list-style-type: none"> - de payer le solde de l'AGEnda 2004-2005, soit deux mille quatre-vingt dix-neuf dollars et 75 sous (2 099,75 \$), au cégep du Vieux Montréal - revenir à la prochaine assemblée générale régulière sur les mandats concernant l'AGEnda
2004-10-06	A04-03	3.2	<p>que le document issu de l'Intersyndicale soit appuyé par l'AGECVM, soit</p> <p>ATTENDU <i>les multiples attaques subies par les étudiantes et les étudiants et l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du Cégep du Vieux Montréal, tant au plan national que local;</i></p> <p>ATTENDU <i>les positions de la direction générale en ce qui concerne l'avenir de l'enseignement collégial;</i></p> <p>ATTENDU <i>qu'à ce jour, la direction générale du Cégep du Vieux Montréal n'a rien fait qui laisserait croire qu'elle est disposée à prendre ses distances face aux</i></p>



			<p>orientations de la Fédération des cégeps et à celles du gouvernement du Québec quant à l'avenir des cégeps;</p> <p>Il est proposé :</p> <p>QUE l'assemblée générale intersyndicale du CVM mandate les représentantes et les représentants des différentes organisations pour déposer à la réunion du Conseil d'administration du 29 septembre 2004, la lettre exigeant que le CA renonce publiquement à réclamer l'autonomie des collèges.</p> <p>QUE l'assemblée générale intersyndicale du CVM recommande le boycott de la Commission des études et de tous les comités qui en découlent jusqu'à ce que le Conseil d'administration prenne les moyens concrets pour rétablir le dialogue avec les différentes organisations du CVM sur la base des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laissé sur table des propositions relatives à la hausse des frais afférents et adoption d'un principe de co-gestion des budgets qui en découlent; • Gestion transparente du dossier de la cafétéria et déclaration publique de véritable solidarité envers les revendications des travailleuses et des travailleurs touchés par les attaques néolibérales de l'employeur Laliberté; • Déclaration publique de dénonciation des modifications effectuées au régime des prêts et bourses par le gouvernement du Québec; • Déclaration publique de reproche à Gaétan Boucher, président de la Fédération des cégeps, pour ses propos méprisants à l'endroit des travailleuses et des travailleurs syndiqués du réseau collégial; • Dépôt, par la direction des études, d'un budget de la réussite scolaire 2004-2005 qui fasse droit aux demandes légitimes des enseignantes et des enseignants; • Lettre du CA à la Fédération des cégeps et au Ministère de l'éducation du Québec exigeant un arrêt des travaux relatifs à la décentralisation et expliquant les multiples aspects essentiels d'un RÉSEAU collégial public et fort.
2004-10-06	A04-03	3.2	<p>- que l'AGECVM appuie l'organisme SOS Levasseur</p> <p>- que l'AGECVM adopte une attitude de méfiance vis-à-vis des associations participant au Forum national débutant le 14 octobre prochain</p> <p>- que l'AGECVM participe aux manifestations du vendredi 19 novembre 2004, à l'occasion de l'ouverture du Congrès du Parti libéral du Québec, avec un « BED-IN » la veille au cégep du Vieux Montréal</p> <p>- une escalade des moyens de pressions contre les hausses programmées des frais de scolarité au Vieux Montréal</p> <p>- que l'AGECVM se positionne en faveur d'une grève le 19 novembre</p>
2004-10-06	A04-03	3.2	<ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM participe activement à la manifestation du jeudi 14 octobre prochain • de convoquer une Assemblée générale de grève le mercredi 03 novembre 2004, à la Cafétéria non-fumeurs (A4.82a) à 12 h 30, avec levée de cours • la création d'un comité de mobilisation
2004-10-06	A04-03	2.0	que la prochaine Assemblée générale redéfinisse la Charte du Journal étudiant (Le Bagou)
2004-10-06	A04-03	1.0	Vanessa Giroux au poste de Responsable à l'Information Vanessa Giroux 59 (élue) Chaise 12
2004-09-15	A04-02	4.3	d'accorder une subvention de 500,00 (cinq cents) dollars au Comité des sans emploi de la CLAC logement, ce montant de 500,00 (cinq cents) dollars étant pris dans le budget des Comités thématiques
2004-09-15	A04-02	4.2	Adoption du Budget Automne 2004
2004-09-15	A04-02	4.1	Adoption du Bilan Hiver 2004
2004-09-15	A04-02	3.0	de former un comité chargé de suivre la question de l'AGENDA, de quérir un avis juridique sur cette question et de reporter le point à la l'Assemblée générale du 20 octobre
2004-09-01	A04-01	2.0	Adoption du calendrier électoral suivant <u>02 septembre 2004</u> : Déclenchement des élections. <u>02 au 10 septembre 2004</u> Mise en candidature <u>13 au 21 septembre 2004</u> Campagne <u>22-24 septembre 2004</u> VOTE <u>24 septembre 2004</u> : Résultats
2004-03-31	H04-sp02	1.0	que, lors de la journée du 14 avril 2004, il n'y ait aucune activité organisée par un parti politique ou pour prôner un parti politique ou encore en représenter un
2004-03-31	H04-sp02	1.0	que soit organisé un vote de grève les 06, 07 et 08 avril 2004 de 08h00 à 23h00 pour permettre aux étudiant-e-s, y compris ceux de soir, de voter. La question serait la suivante : <i>Désirez-vous que l'AGECVM déclenche une grève le 14 avril 2004 de 8h00 à</i>



			<u>23h00 pour permettre à ses membres de participer aux actions contre les politiques économiques de droite du gouvernement Charest.</u> et, advenant que les membres votent contre la grève, il y aura une levée de cours pour toute la journée du 14 avril 2004 (de 8h00 à 23h00)
2004-03-24	H04-03	3.0	<p>Avis de motion de modification de la charte Le président de l'Assemblée le lit :</p> <p>Modification du point 1.5 POSITION qui se lit présentement comme suit : 1.5 POSITION</p> <p>En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti, s'associer directement à un parti politique ou se déclarer contre un parti politique. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions. À cet effet, elle peut s'associer à des mouvements ou à des coalitions nationales.</p> <p>Cet avis de motion est pour enlever le paragraphe ci haut et le remplacer par le paragraphe suivant :</p> <p>1.5 POSITION</p> <p>En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti ou s'associer directement à un parti politique. L'Association refuse la présence de tout parti politique à l'intérieur des murs du collège et se réserve le droit de les obliger à sortir en prenant tous les moyens nécessaires. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions.</p> <p>Proposé par Guillaume Beulac (Histoire et civilisation) Appuyé par Marie-Ève Beattie (Sciences humaines - Action sociale et médias)</p> <p><u>Présentation de l'avis de motion</u> Cet avis de motion a pour but d'éviter la représentation de partis politiques à l'intérieur des murs du cégep ce qui peut entraîner certains conflits d'intérêts envers la neutralité politique demandée par cet article de la charte. La possibilité de se positionner contre les partis politiques a également, à mon avis, sa place, puisque certains partis sont de fervents défenseurs de plusieurs points contraires à ceux mandatés par l'Assemblée générale. Finalement, je juge la dernière phrase du point 1.5 inutile puisqu'elle dit essentiellement la même chose que la phrase qui la précède en plus d'être mentionné à d'autres endroits dans la charte (le point 3.2 E notamment).</p> <p>Rejeté</p>
2004-03-24	H04-03	2.0	<p>Nominations au Bureau exécutif :</p> <p>● <u>Secrétaire général-e</u> Justine Blanco (Optimonde) se présente Justine Blanco 47 (élue) Chaise 11</p> <p>● <u>Responsable aux Affaires socioculturelles</u> Marie-Claude Monty (Session transition) se présente Marie-Claude Monty 41 (élue) Chaise 18</p>
2004-03-24	H04-03	1.0	<p>☒ que la prochaine Assemblée générale spéciale (le 31 mars 2004) se déroule à 12h30, qu'elle soit accompagnée d'une levée de cours et que le Bureau exécutif s'organise avec le Syndicat des professeur-e-s pour qu'il y ait le plus d'élèves possible à l'Assemblée générale</p> <p>☒ que se déroule une discussion ouverte à 10h30 le 14 avril 2004 en avant du Cégep, s'il y a une grève</p> <p>☒ que la Responsable à l'Externe contacte les autres Associations étudiantes pour qu'elles donnent leur appui à la manifestation de la CLAC-Logement à 16h30 le 14 avril 2004 dans une perspective de grève</p> <p>☒ un appui moral de l'AGECVM à la manifestation de la North Eastern Federation of Anarcho-Communists (NEFAC) à 12h30 le 14 avril 2004</p> <p>☒ un bed-in le 13 avril si l'AGECVM est en grève</p> <p>☒ qu'on invite, entre autre, tout artiste qui a des idées contre le gouvernement Charest et ses politiques économiques de droite en vue d'une fête le 14 avril 2004</p> <p>☒ un « jam session » à 14h00 le 14 avril 2004 à l'avant du Cégep en cas de grève</p> <p>☒ que le Bureau exécutif soit chargé de la confection du tract en vue d'avoir le plus de gens possible à l'assemblée générale spéciale du 31 mars 2004</p> <p>☒ mandater Maya Lussier-Séguin pour s'occuper de l'organisation de la journée du 14 avril 2004 et de nous en rendre compte à la prochaine Assemblée générale spéciale du 31 mars 2004</p>
2004-03-24	H04-03	0.5	la prochaine Assemblée générale régulière soit le 21 avril 2004 à la Cafétéria des non-



			fumeurs (4.82a) à 15 h 30 et le point 1.0 soit retour sur le 14 avril
2004-02-25	H04-02	7.0	<p>ATTENDU QUE, durant la consultation qui a mené à l'élaboration du <u>Plan de développement du réseau collégial public</u> de la Fédération des cégeps, aucun-e étudiant-e n'a été approché-e afin d'approfondir la réflexion sur l'avenir du réseau ;</p> <p>ATTENDU QUE, au cours de cette même consultation, aucun-e enseignant-e n'a participé au débat entourant l'avenir du réseau ;</p> <p>ATTENDU QUE les pistes d'action proposées par le document de la Fédération des cégeps concernent particulièrement, voire uniquement la formation technique et que près de la moitié des étudiant-e-s évoluent au sein du secteur préuniversitaire ;</p> <p>ATTENDU QUE les attestations d'études collégiales (AEC) devraient toujours s'arrimer à un diplôme d'études collégiales (DEC) afin de ne pas paver la voie à l'utilisation de ces attestations comme courroies de transmission faciles aux diktats du marché ;</p> <p>ATTENDU QUE l'éducation doit être un moyen d'acquiescer une conscience citoyenne et que cette éducation doit être universellement accessible ;</p> <p>Le Bureau exécutif propose</p> <p>QUE l'AGECVM se positionne en faveur du rejet par la Commission des études du <u>Plan de développement du réseau collégial public</u> comme document représentatif de la position du Cégep du Vieux Montréal concernant les perspectives futures de ce réseau d'enseignement.</p>
2004-02-25	H04-02	6.0	Olivier Carpentier (Sciences humaines - Questions Internationales) propose l'appui de l'AGECVM aux employé-e-s de la Cafétéria du Cégep du Vieux Montréal
2004-02-25	H04-02	5.0	<p>Dave Simard (Photographie soir) propose un changement à la charte (contenu dans un avis de motion déposé lors de l'Assemblée générale du 28 janvier 2004)</p> <p>Article 3.7 Quorum</p> <p>Assemblée générale régulière : quorum moral</p> <p>Assemblée générale spéciale : quorum moral</p> <p>Le reste inchangé</p> <p>Pour : 07</p> <p>Contre : 52</p> <p>Abstention : 03</p> <p>Avis de motion rejeté à la majorité</p>
2004-02-25	H04-02	4.0	<p>Dépôt d'un avis de motion de modification de la charte</p> <p>Le président de l'Assemblée le lit :</p> <p>Modification du point 1.5 POSITION qui se lit présentement comme suit :</p> <p>1.5 POSITION</p> <p>En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti, s'associer directement à un parti politique ou se déclarer contre un parti politique. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions. À cet effet, elle peut s'associer à des mouvements ou à des coalitions nationales.</p> <p>Cet avis de motion est pour enlever le paragraphe ci haut et le remplacer par le paragraphe suivant :</p> <p>1.5 POSITION</p> <p>En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti ou s'associer directement à un parti politique. L'Association refuse la présence de tout parti politique à l'intérieur des murs du collège et se réserve le droit de les obliger à sortir en prenant tous les moyens nécessaires. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions.</p> <p>Proposé par Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation)</p> <p>Appuyé par Marie-Ève Beattie (Sciences humaines - Action sociale et médias)</p> <p><u>Présentation de l'avis de motion</u></p> <p>Cet avis de motion a pour but d'éviter la représentation de partis politiques à l'intérieur des murs du cégep ce qui peut entraîner certains conflits d'intérêts envers la neutralité politique demandée par cet article de la charte. La possibilité de se positionner contre les partis politiques a également, à mon avis, sa place, puisque certains partis sont de fervents défenseurs de plusieurs points contraires à ceux mandatés par l'Assemblée générale. Finalement, je juge la dernière phrase du point 1.5 inutile puisqu'elle dit essentiellement la même chose que la phrase qui la précède en plus d'être mentionné à d'autres endroits dans la charte (le point 3.2 E notamment).</p> <p>Nominations au Bureau exécutif :</p> <p>➊ <u>Responsable à la Pédagogie</u></p> <p>Maxime Wawanoloath (Optimonde) propose Mathieu Robillard (Sciences humaines – Questions internationales) au poste de Responsable à la Pédagogie</p>



			<p>Jean-Philippe Lavoie-Morin (Photographie) appuie Xavier Beaudry Maisonneuve (Histoire et civilisation) se présente aussi à ce poste :</p> <p>Mathieu Robillard : 37 (élu) Xavier Beaudry-Maisonneuve 23 Chaise 18</p> <p>② <u>Responsable général-e</u> Annik Lavoie (Histoire et civilisation) se présente Élue à l'unanimité</p> <p>③ <u>Secrétaire généra-e</u> Pas de candidat-e</p> <p>④ <u>Responsable à l'Externe</u> Maya Lussier-Séguin (Optimonde) se présente Maya Lussier Séguin 75 (élue) Chaise 09</p> <p>⑤ <u>Responsable à l'interne</u> Charlotte Guay-Dussault (Sciences humaines – Questions internationales) se présente Charlotte Guay-Dussault 73 (élue) Chaise 07</p> <p>⑥ <u>Responsable à l'Information</u> Myriam Lafrance (TES) se présente Myriam Lafrance 52 (élue) Chaise 22</p> <p>⑦ <u>Responsable à la Trésorerie</u> David Labrosse (Sciences humaines – Administration) se présente David Labrosse 52 (élu) Chaise 18</p> <p>⑧ <u>Responsable à la Sensibilisation et à la mobilisation</u> Catherine Courtemanche (Optimonde) se présente Nicolas Lépine (TES) se présente Catherine Courtemanche 48 (élue) Nicolas Lépine 04 Chaise 17</p> <p>⑨ <u>Responsable aux Affaires socioculturelles</u> Pas de candidat-e</p>
2004-02-25	H04-02	3.2	Dave Tremblay (Sciences humaines - Questions Internationales) propose le budget de la session H-04 présenté par David Labrosse, Responsable à la Trésorerie par intérim
2004-02-25	H04-02	3.1	Dave Tremblay (Sciences humaines - Questions Internationales) propose le bilan de la session A-03 présenté par David Labrosse, Responsable à la Trésorerie par intérim
2004-02-25	H04-02	2.0	Véronique de Broin (Optimonde) propose que l'AGECVM se prononce en faveur de la grève générale comme moyen de pression essentiel pour combattre le gouvernement et ses politiques économiques de droite Véronique de Broin (Optimonde) propose que l'AGECVM organise une Assemblée générale de grève en vue de participer activement à la journée d'action du 14 avril organisée par la CLAC Logement, l'ASSÉ et le Comité des sans-emploi Véronique de Broin (Optimonde) propose que l'AGECVM annonce une Assemblée générale de grève le mercredi 31 mars à 15 h 30
2004-02-25	H04-02	1.0	Stéphanie Thibault (Sciences humaines – ImplicAction) propose de tenir une Assemblée générale régulière le mercredi 24 mars 2004
2004-01-28	H04-01	1.0	Dave Simard (Photographie de soir) propose que l'AGECVM participe à la Journée internationale contre la brutalité policière le 15 mars prochain et par le fait même fasse partie de la coalition à cet effet Dave Simard (Photographie de soir) propose que l'AGECVM fasse appel à toutes les autres associations pour qu'elles se joignent à cette Journée internationale contre la brutalité policière Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions Internationales) propose que l'Association étudiante se positionne contre la construction d'une centrale thermique dans le Suroît. Maxime Wawanoloath (Optimonde) propose qu'il y ait une campagne de sensibilisation contre les coupes à blanc en association avec Libérterre Julien Vadeboncoeur (Sciences humaines) propose que l'AGECVM étudie les positions des grandes centrales syndicales, que se tienne une Assemblée générale spéciale au mois de février 2004 pour se pencher sur le résultat de cette étude des positions des



			grandes centrales syndicales et des positions des grands groupes sociaux, que se constitue un comité qui se réunirait le lundi 02 février 2004 à L'Exode, à 18 h 00, pour étudier ces positions, que la date de l'Assemblée générale spéciale soit le mercredi 11 février 2004, à 15 h 30 avec comme seul point à l'ordre du jour : finalisation du plan d'action H-04)
2003-11-07	A03-sp02	1.0	Qu'un vote de grève générale illimitée se tienne lorsque 15 associations étudiantes collégiales et/ou universitaires auront elles aussi ce mandat de vote pour une grève générale illimitée [donc, proposition valide également pour les prochaines sessions], que les étudiant-e-s ne payent pas les frais de scolarité de la session Hiver 2004 pour faire pression sur l'administration et que l'AGECVM organise une ligne de piquetage devant la caisse centrale dès lundi prochain (10 novembre 2003) jusqu'au lundi 17 novembre
2003-10-22	A03-sp01	1.0	Qu'un vote de grève se tienne les lundi 03, mardi 04 et mercredi 05 novembre 2003 pour une grève d'une journée le jeudi 06 novembre 2003 en vue d'aller manifester à Québec et que soit tenue une assemblée générale spéciale le vendredi 07 novembre 2003 pour faire le bilan et se prononcer sur l'éventualité d'une grève générale illimitée, qu'il y ait eu ou non grève le jeudi 06 novembre 2003
2003-10-08	A03-03	4.0	Yann Allard-Tremblay propose de diviser la proposition d'avis de motion en 2, c'est-à-dire : 1. voter le quorum moral pour une Assemblée générale régulière et 2. voter le quorum moral pour une Assemblée générale spéciale. Demande de vote sur la 1 ^{ère} partie de la proposition Rejetée à la majorité Vote sur la 2 ^{ème} partie de la proposition Rejetée à la majorité
2003-10-08	A03-03	3.0	Thierry Leroux-Paquet (Génie mécanique) propose que tous les employé-e-s de l'Exode ayant fait du temps supplémentaire [soit plus de 40 heures sur une semaine] depuis un an se voient verser la somme équivalente au montant qui leur est dû [soit 50,00% du salaire versé pour les heures au-delà de 40 heures, selon les normes du travail que l'AGECVM n'est pas obligée de suivre ...].
2003-10-08	A03-03	2.0	Guillaume Beaulac (Sciences humaines - Implic-Action) propose que l'AGECVM appuie les revendications des sans statuts Palestinien-ne-s et Pakistanais-es et celles d'Adil Charkaoui
2003-10-08	A03-03	1.0	Annick Lavoie (Histoire et civilisation) propose le vote candidat-e par candidat-e pour le poste de Responsable à la Pédagogie, non pourvu par les élections :. Dave Tremblay 13 Jean-Philippe Lavoie 42 Clémence Dumas-Coté 12 Abstention 17 Jean-Philippe Lavoie-Morin est élu à la majorité
2003-09-17	A03-02	6.0	Stéphanie Côté (TÉE) propose que l'AGECVM appuie moralement les étudiant-e-s de TÉE dans le dossier de l'équité salariale et des projets de développements et du financement des services de garde du Québec et que ses membres participent à la mobilisation collégiale à propos de ces dossiers
2003-09-17	A03-02	5.0	Le président lit l'avis de motion - Que le quorum de l'AGECVM soit aboli concernant la tenue de son assemblée générale. - Que le point qui stipule son existence dans la charte soit retiré. Cet avis de motion de Dave Simard (Photographie soir) fut présenté à l'assemblée générale du mercredi 03 septembre 2003 mais raturé par le proposeur après sa lecture David Simard (Photographie soir) propose le nouvel avis de motion, qui est lu et remis à la prochaine Assemblée générale Que le quorum de l'AGECVM soit moral. (Cela veut dire que l'ancien est supprimé par cet avis de motion s'il est adopté)
2003-09-17	A03-02	4.0	Entendu que l'éducation n'est pas un service ni un bien qui se marchande; Entendu que l'éducation est un droit essentiel et que son accessibilité doit être universelle; Entendu que toutes et tous, équitablement, ont droit à une éducation gratuite et de qualité sans distinction de situation économique, de sexe, de religion, d'origine ethnique, etc. Entendu que le système d'éducation nécessite un réinvestissement massif de la part du gouvernement, afin d'obtenir une réelle gratuité scolaire; L'AGECVM propose que la Concertation des associations indépendantes composées des associations étudiantes des cégeps François-Xavier-Garneau, Limoilou, Maison-neuve, Marie-Victorin, St-Jérôme, Valleyfield et Vieux Montréal s'entende pour :



			<ol style="list-style-type: none"> 1. appuyer l'appel à la grève générale illimitée lancée par l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ); 2. faire un travail de sensibilisation, de mobilisation, d'information et de consultation au niveau local par rapport à la hausse des frais de scolarité et pour un réinvestissement massif en éducation 3. appuyer les manifestations étudiantes revendiquant un réinvestissement massif du gouvernement dans le système de l'éducation 4. faire entériner en assemblée générale au niveau local la proposition ci haut mentionnée. <p>Nathalie Fontaine O'Connell (Optimonde) propose d'organiser un atelier animé par Richard Cordeau pour trouver des pistes de solution</p> <p>Charles-Héliel Dennis-Funes (Optimonde) propose de lancer une pétition au cégep du Vieux Montréal concernant la grève illimitée et pour un réinvestissement massif en éducation sans pénaliser les autres services sociaux</p> <p>Marie-Eve Cossette (Histoire et civilisation) propose organiser un vote de grève générale illimitée via un référendum qui se tiendra du mercredi 22 au vendredi 24 octobre 2003, avec un plancher de 15 associations pour que l'AGECVM se joigne à la grève qui serait déclenchée le lundi 27 octobre 2003</p> <p>David Simard (Photographie) propose qu'une Assemblée générale soit tenue le mercredi 08 octobre à 15 h 30 avec au moins un point à l'ordre du jour portant sur la grève, ses orientations, ses perspectives</p>
2003-09-17	A03-02	1.0	<p>François-Xavier Charlebois (Optimonde) propose le calendrier des élections présenté par le Bureau exécutif, soit :</p> <p><u>17 septembre</u> : Déclenchement des élections. <u>18 au 24 septembre</u> : Mise en candidature <u>25 au 1^{er} octobre</u> : Campagne <u>02-03 octobre</u> : VOTE <u>03 octobre</u> : Résultats</p> <p>François-Xavier Charlebois (Optimonde) propose Justine Lévêque-Samoisette comme directrice des élections et Stéphanie Dufresne comme secrétaire des élections Automne 2003 – Hiver 2004</p>
2003-09-03	A03-01	4.0	<p>Annik Lavoie (Question Internationale) propose l'offre Toshiba pour la photocopieuse E-550 de Toshiba, après vérification qu'il n'y ait pas de pièce provenant de Birmanie avant de louer la photocopieuse.</p>
2003-09-03	A03-01	3.0	<p>Didier Amiot (science de la nature) propose de connecter le système de son de la radio à celui de l'Exode.</p>
2003-09-03	A03-01	2.3	<p>Gautier Langevin propose que l'Assemblée générale donne son accord à la lettre d'entente entre l'AGECVM et l'Organik</p>
2003-09-03	A03-01	2.2	<p>Cédrik Bacon (Génie mécanique) propose le budget de la session A-03 tel que proposé</p>
2003-09-03	A03-01	2.1.2	<p>Etienne Deslande (T.E.S) propose que les bilans et budgets sur acétates soient à l'avenir écrits en caractère plus gros pour en faciliter la lecture.</p> <p>Marie-Pierre Cossette (Histoire et civilisation) propose qu'un document explicatif soit annexé aux bilans et budgets.</p> <p>Etienne Deslandes (T.E.S.) propose le bilan de la session Hiver 2003 tel que proposé</p>
2003-09-03	A03-01	2.1.1	<p>Etienne Deslandes (T.E.S.) propose le bilan comptable des années 99-00 et 00-01 tel que présenté et limité par notre comptable agréée, Monsieur Breton, et d'arrêter les démarches visant à une recherche d'éventuelles fraudes</p>
2003-09-03	A03-01	1.0	<p>Etienne Deslande (T.E.S) propose Catherine Tremblay comme Responsable générale</p> <p>Marie-Eve Cossette (Histoire et civilisation) propose Olivier Carpentier comme Secrétaire général.</p> <p>Etienne Deslande (T.E.S.) propose Stéphanie Dufresne comme Responsable à la Sensibilisation et à la mobilisation</p> <p>Étienne Deslande (T.E.S.) propose Philippe Brisson au poste de Responsable à la Trésorerie</p>
2003-05-07	H03-04	3.0	<p>Considérant la facilité d'accès à un permis d'alcool permanent;</p> <p>Considérant la possibilité d'offrir des emplois étudiants;</p> <p>Considérant la promotion possible de l'idéologie AGECVM au sein de la communauté;</p> <p>Considérant la possibilité d'offrir des repas de qualité à prix abordable;</p> <p>Gautier Langevin, Responsable général, propose à l'assemblée générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mandater Cédrik Bacon, délégué à la Trésorerie pour mener à bien, sous la supervision du Bureau exécutif, durant l'été 2003, une étude complète (finance, organisation, autorisation, etc) de faisabilité sur la location et la gestion par l'AGECVM d'une maison au coin de Hôtel de Ville et Ontario en vue d'y tenir un bar avec permis d'alcool pour y organiser différentes activités socioculturelles de l'AGECVM et de ses



			comités; - de mettre 4 000,00\$ du prochain budget A-03 à sa disposition pour recourir à des services spécialisés dans le montage de projets socio-économiques; - de revenir devant l'Assemblée générale du 3 septembre 2003 avec les conclusions de cette étude de faisabilité. Amendement sur la proposition afin d'ajouter la coopérative de fournitures scolaires
2003-05-07	H03-04	6.0	Charlotte Dussault (questions internationale) propose que l'AGECVM donne 15 caisses de bières pour permettre le financement des journées d'études jeunesse UFP
2003-04-09	H03-03	2.0	Marie-Ève Bélanger (Science Humaine) propose de répartir proportionnellement les deux mille cinq cent quinze (2 515) dollars pour les subventions étudiantes non considérées et quatre mille (4 000) \$ pour le Forum Social de Montréal. Justine Lévêque-Samoisette (Histoire et civilisation) amende la proposition comme suit : Répartir proportionnellement 2 515\$ pour les subventions, à tous ceux et toutes celles qui en feraient la demande avant le 14 avril avant 21 h 00.
2003-03-21	H03-sp03	1.1	Aller dans les stations d'essence de façon volontaire pour faire de la sensibilisation, ainsi que dans les salles de cinéma, ces actions visant aussi McDo, Subway et autres symboles de l'impérialisme américain, sans oublier une action sur le consulat américain le 1 ^{er} avril prochain en lien avec la thématique du « poisson d'avril »
2003-03-18	H03-sp02	1.1	L'AGECVM s'engage à appuyer la perturbation économique au centre ville de Montréal et d'organiser un vote de levée de cours, qui aurait lieu lors de la journée des bombardements et avec comme activité la marche au consulat jointe à une action de perturbation économique
2003-03-04	H03-sp01	1.0	Vote de grève pour le 05 mars
2003-02-19	H03-02	4.0	François-Xavier Charlebois propose une motion de félicitation à Jonathan Plamondon pour ses 2 ans de service à la population étudiante
2003-02-19	H03-02	3.0	- ??? : Party - 05 mars : Guerre ou grève? - 24 au 28 mars : Semaine de la citoyenneté - 25 mars : Méga formation sur la ZLÉA - début avril : Campagne de moyens de pression contre la privatisation de l'éducation. - 10 avril : Méga formation sur la ZLÉA - 14 au 18 avril : Consulta général (vote) - 22 au 25 avril : Semaine sur l'environnement Micheal Atkils (Science Nature) propose le plan d'action tel qu'il est.
2003-02-19	H03-02	2.0	<u>Responsable général-e</u> François-Xavier Charlebois : Pour : 63 Abstention : 06 Jacinthe Pichette: Pour : 00 Abstention : 06 François-Xavier Charlebois est élu à la majorité au poste de Responsable général. <u>Secrétaire général</u> Gautier Langevin Pour : 57 Abstention : 04 Gautier Langevin est élu à la majorité au poste de Secrétaire général <u>Responsable à l'Interne</u> Justine Lévêque-Samoisette Pour : 62 Abstention : 04 Justine Lévêque-Samoisette est élue à la majorité au poste de Responsable à l'Interne <u>Responsable aux Affaires socioculturelles</u> Mathieu Picard Pour : 51 Abstention : 15 Mathieu Picard est élu à la majorité au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles <u>Responsable à la Trésorerie</u> Stéphanie Dufresne Pour : 61 Abstention : 00 Jocelyn Tremblay



			<p>Pour : 02 Abstention 00 Cédric Bacon Pour : 02 Abstention : 05</p> <p>Stéphanie Dufresne élue à la majorité au poste de Responsable à la Trésorerie Ariane Botex (Histoire et Civilisation) propose une motion de blâme au Bureau Exécutif pour la manière dont se déroulent ces élections.</p>
2003-02-19	H03-02	1.0	Guerre ou grève : Ignacio Azocar (Création Littéraire) propose le plan d'action du Bureau exécutif avec une action médiatique pour la grève du 05 mars.
2003-01-29	H03-01	5.5	Cédrik Bacon (Génie Mécanique) propose que l'AGECVM aide et appuie les revendications et les démarches des habitants des Résidences du CVM, pour la promotion de leurs droits de locataire.
2003-01-29	H03-01	5.3	Louis-Philippe Renaud (Technique d'éducation à l'enfance) propose, autant que possible, que des projecteurs remplacent les papiers (gaspillés) en Assemblée générale.
2003-01-29	H03-01	5.2	Ariane Bottex (Histoire et Civilisations) propose que le Bureau exécutif trouve des moyens concrets pris d'ici la prochaine Assemblée générale pour que le local de l'association soit propre.
2003-01-29	H03-01	5.1	Stéphanie Thibault (Implic-Action) propose que l'AGECVM appuie les revendications du comité des sans statuts Algériens.
2003-01-29	H03-01	3.0	Philippe Langlois (Histoire et Civilisations) propose que la dernière recommandation du projet de la Politique d'évaluation des apprentissages soit acceptée telle qu'elle et que les comités de programme soient mandatés pour formuler de nouvelles recommandations en vue d'obtenir une meilleur représentativité.
2003-01-29	H03-01	2.2	Adoption du Budget Hiver 2003
2003-01-29	H03-01	2.1	Adoption du Bilan Automne 2002
2003-01-29	H03-01	1.0	Étienne Deslandes (TES) propose de reporter le projet Agenda en 2004 dans le but de disposer de meilleurs outils tels un comité s'en chargeant et une définition plus claire du projet
2002-12-04	A02-03	5.0	Charlotte (Question International) propose que l'Assemblée générale autorise l'AGECVM à couvrir le déficit du comité Design d'intérieur
2002-12-04	A02-03	4.0	Amélie Talbot (Science humaine individu) propose de mandater le Bureau exécutif pour retarder la date d'adoption de la Politique d'évaluation des apprentissages
2002-12-04	A02-03	4.0	Maxime Wawanoloath (Optimonde) propose de tenir une journée d'étude avec des personnes de toutes les familles d'étude et de différentes sessions.
2002-12-04	A02-03	3.0	Amélie Talbot (Science humaine individu) propose la charte avec les modifications tel que rédigées dans le cahier d'Assemblée générale
			<p>2. Membres</p> <p>2.3 Cotisation <u>Ajouter</u> L'étudiant-e bénéficiaire du Fonds d'extrême nécessité du cégep ne paie pas de cotisation à l'AGECVM tout en en restant membre.</p> <p>3. Assemblée générale</p> <p>3.7 Quorum <u>Ajouter</u> Affiliation ou désaffiliation à une Coalition, une Fédération ou une Association nationale : 10 % des membres;</p> <p>4. Table de concertation</p> <p>4.2 Membres <u>Remplacé par</u> La Table de concertation est formée de un ou deux représentant-e-s par comité de concentration et par comité thématique et un ou plusieurs représentant-e-s du Bureau exécutif. <u>Ajouter :</u> 4.10 COMITÉ DE SUIVI À chaque première Table de concertation de chaque session un comité de suivi est formé de cinq représentant-e-s, dont au moins un-e des comités thématiques, un-e des comités de concentration et un-e du Bureau exécutif. Ce comité doit :</p> <p>A) Assurer le bon fonctionnement et le suivi des activités des différents comités, entre autres dans les aspects de locaux et d'entretien de ceux-ci;</p> <p>B) Assurer le suivi des décisions prises en Table de concertation et qui concernent les comités de l'AGECVM</p>



			<p>5. Comités thématiques</p> <p>5.3 Réunion <u>Remplacer par :</u> Les réunions des Comités thématiques doivent se tenir au moins huit (8) fois par année, dont au moins une fois au début de chaque session.</p> <p>5.6 Pouvoirs et devoirs <u>Ajouter :</u> - Les prévisions des activités telles que décrites dans le budget;</p> <p>7. Bureau exécutif</p> <p>7.2 Pouvoirs et devoirs <u>Ajouter</u> K) Veiller à la fraternité, la solidarité, le respect et l'intégration de tous les membres de l'AGECVM</p> <p>7.3 Rôle des membres du Bureau exécutif</p> <p>7.3.1 Responsable général <u>Ajouter</u> - Assurer la représentation de l'AGECVM devant les médias externes.</p> <p>7.3.4 Responsable à la Sensibilisation et à la mobilisation <u>Ajouter</u> - Assurer la coordination de la sensibilisation aux activités de l'AGECVM.</p> <p>7.3.6 Responsable à la Pédagogie <u>Remplacer</u> « Représenter les étudiant-e-s en Commission des études » par - Assurer la représentativité étudiante dans les instances pédagogiques du cégep.</p> <p>7.3.7 Responsable aux Affaires socio-culturelles <u>Ajouter après</u> « Organiser les fêtes et les divers événements socioculturels de l'AGECVM » - et en assurer le bon déroulement.</p> <p>7.3.8 Responsable à l'Information <u>Supprimer</u> - Journaliste du Bureau exécutif; - Entretenir des liens avec les médias externes; <u>Ajouter</u> - Préparer le matériel pour la sensibilisation et la mobilisation; - Préparer des textes d'information et de sensibilisation sur les dossiers brûlants de l'AGECVM et en assurer la distribution.</p> <p>7.3.9 Responsable à la Trésorerie <u>Ajouter après</u> « Superviser la gestion financière des Comités thématiques et des Comités de concertation » Et en faire le point lors des rencontres du comité de suivi de la Table de concertation <u>Ajouter :</u> - Assurer une supervision et un suivi des dépenses du Bureau exécutif et de la permanence;</p> <p>7.10 Mandat <u>Ajouter</u> Ou jusqu'à sa démission</p> <p>9.0 Permanence</p> <p>9.2 Gestion <u>Ajouter</u> Et confirmée à la première Table de concertation de la session d'automne</p>
2002-12-04	A02-03	2.0	Maxime Wawanoloath (optimonde) propose la mise sous dépôt du point charte des droits et devoirs des étudiant-e-s
2002-10-02	A02-02	4.0	Marie-Eve Cossette expose sa position sur la censure dont la population étudiante est victime à l'université Concordia, Elle propose qu'on les appuie
2002-10-02	A02-02	3.0	Émilie Pagé (sciences humaines) propose le déclenchement du vote de grève le lundi 28 octobre entre 17 h 00 et 21 h 00 et le mardi 29 octobre entre 08 h 00 et 17 h 00 en vue d'une grève le 31 octobre toute la journée, et la convocation d'une Assemblée générale spéciale d'information le mercredi 30 octobre, et que le 1 ^{er} novembre se tienne une assemblée générale spéciale à 12h30 pour se positionner sur la situation après la grève
2002-10-02	A02-02	2.0	Philippe Langlois (histoire et civilisations) propose l'avis de motion sur les modifications à la charte
2002-09-04	A02-01	5.0	Pierre Cyrille Breault (Formation Générale) propose de mandater Patrick Breault (Formation Générale) pour qu'il monte un dossier sur la possibilité d'achat d'une table de billard.



2002-09-04	A02-01	4.0	Patrick Neault (Science Humaines) propose le déclenchement d'élections Jennifer Faffard Marconi (Histoire et Civilisation) propose Fanny Laurendeau (Histoire et Civilisation) pour assumer le poste de directrice des élections Frédéric Marcil (Techniques administratives) se propose lui-même pour assumer le poste de secrétaire général des élections.
2002-09-04	A02-01	3.0	Ariane Bottex-Ferragne (Histoire et Civilisation) propose que le Bureau exécutif soit mandaté pour revoir les procédures et le fonctionnement de l'Assemblée générale pour qu'elles conviennent mieux à une population étudiante
2002-09-04	A02-01	2.0	Alexandra Mathieu (Question internationale) propose que l'AGECVM donne au Fond d'extrême nécessité du Cégep du Vieux Montréal 30,00\$ par étudiant-e aidé-e par ce Fond et que l'argent versé soit utilisé pour les étudiant-e-s de la session présente.
2002-09-04	A02-01	1.2	Alexandra Besner (Histoire et Civilisation) propose l'adoption des prévisions budgétaires pour l'automne 2002.
2002-09-04	A02-01	1.1	Mélodie Mondor (Questions internationales) propose que le Bureau exécutif s'engage à respecter le budget de représentation et que, s'il y a des modifications à apporter au budget, que les étudiants soient avertis. Mélodie Mondor (Questions internationales) propose qu'il y ait une liste détaillée des dépenses qui entrent dans les frais imprévus. Nicolas Wasch (Technique d'architecture) propose d'adopter le bilan H-02
2002-05-01	H02-06	4.2	Philippe-Antoine Lupien (Histoire et civilisation) propose que 1750,00 \$ soient transférés du poste Salarié vers le Comité Improvisation
2002-05-01	H02-06	3.0	Le Bureau exécutif propose la modification suivante à la charte de l'AGECVM: 8.0 <u>Élection</u> Article 8.1 <u>Déclenchement</u> Le Bureau exécutif doit déclencher en Assemblée générale (régulière ou spéciale) des élections au début du mois de septembre (session d'automne).
2002-05-01	H02-06	2.0	Gaëlle Lalonde (Bande dessinée) propose Maude Lespérance (Optimonde) au poste de Responsable à la Pédagogie
2002-05-01	H02-06	1.0	Considérant ces mandats de notre Association et la demande faite par les Services aux étudiants, Rémi Bourget propose que l'Association s'associe pour l'Agenda avec ces Services aux conditions suivantes : - aucune publicité; - [accord de l'Association sur le contenu publicitaire;] - aucun lien avec la Fondation; - 15 à 20 pages consacrées à la vie de l'Association étudiante; - gratuité de l'agenda; - déduction des revenus publicitaires du coût de production; - participation de l'AGECVM pour la moitié du solde du coût de production jusqu'à un maximum de dix mille dollars, toutes taxes comprises.
2002 03 06	H02-03	3.0	Que le Bureau exécutif s'engage à tenir ses réunions dans un lieu public du CEGEP et de faire savoir qu'elles sont publiques et qu'elles sont ouvertes à tous et toutes.
2002-03-06	H02-03	2.0	- <u>Acheter quatre nouveaux ordinateurs pour le secrétariat de l'AGECVM :</u> • Processeur 1.1 GHz • Mémoire 256 Mb minimum • Lecteur de disquette • Windows 2000 • Office Professionnel • Réutilisation des moniteurs de l'AGECVM - <u>Payable en 36 mensualités de 275 dollars / mois maximum => dépenses par session (soit six) de 1 650.00 dollars à partir de A-02</u> - <u>Installation prévue sur place par technicien</u> - <u>Garantie pièces et main d'œuvre sur place pour trois ans incluses</u>
2002-03-06	H02-03	1.2	Ariane Bouchard (Sciences humaines) propose Jean Caron (Arts plastiques) comme secrétaire des élections Sarah Charland-Faucher (Optimonde) propose Philippe Coté-Martine (Optimonde) comme directeur des élections
2002-03-06	H02-03	1.1	Audrey Plouffe (Sciences humaines) propose le calendrier électoral tel que proposé dans l'ordre du jour : 18 mars au 05 avril : candidature 08 au 19 avril : campagne électorale 22 au 25 avril : vote
2002 02 13	H02-02	1.0	Que l'AGECVM appuie moralement et participe à la manifestation du 21 février.
2002 02 13	H02-02	1.0	Qu'une levée de cours est lieu durant toute la journée, incluant le soir, du 21 février et



			qu'un vote de grève se tienne le mardi 19 février en soirée et le mercredi 20 février 2002
2002 02 13	H02-02	2.0	L'AGECVM doit faire une escalade des moyens de pression pour s'assurer que la semaine de relance (9 jours) soit maintenue à la prochaine session ainsi que pour toutes les sessions ultérieures
2002 02 13	H02-02	2.0	Plan d'actions : Que se tienne un vote de grève la seconde semaine de la session automne 2002 pour enclencher les moyens de pression en vue de récupérer la semaine de relance, de petits moyens de pression étant d'abord adoptés et la grève annulée si la semaine de relance est rétablie.
2002 02 13	H02-02	2.0	Que pour la question de la semaine de relance; il y aura proposition d'un front commun entre le syndicat des professeurs et le syndicat étudiant
2002 02 13	H02-02	2.0	Que le Bureau exécutif soit mandaté d'organiser un blocage des bureaux de la direction où seront tenues les discussions du Conseil d'administration du collège
2002 02 13	H02-02	2.0	Organiser un déménagement d'un bureau de la direction (celui du Directeur des études ou de la coordonnatrice aux API)
2002-02-13	H02-02	3.0	<p>MANDAT BIRMANIE</p> <p>Section 1 : Dépôts et investissements des fonds collégiaux dans les banques et institutions financières :</p> <p>A. L'AGECVM demande à l'administration du cégep du Vieux Montréal de retirer les fonds déposés dans une banque ou une institution financière qui accorde des prêts à :</p> <ol style="list-style-type: none"> Le régime militaire birman Tout entité subjective aux lois birmanes <p>B. L'AGECVM s'engage à ne pas investir aucun fond dans les banques et institutions financières faisant partie de la liste fournie par le rapport sur la Birmanie du <i>Investor responsibility Research Center</i>.</p> <p>Section 2 : Investissements de fonds collégiaux</p> <p>A. L'AGECVM demande à l'administration du cégep du Vieux Montréal de s'abstenir d'investir les fonds collégiaux des actions, bonds et obligations d'épargne de compagnies, banques ou institutions financières faisant affaire avec la Birmanie.</p> <p>B. L'AGECVM encourage l'administration du cégep du Vieux Montréal à seconder les résolutions amenées par les actionnaires d'une compagnie conduisant des affaires en Birmanie lorsque celles-ci :</p> <ol style="list-style-type: none"> Demandent un rapport détaillé sur les activités de la compagnie en Birmanie; Demandent un rapport détaillé sur tous les coûts reliés aux activités de la compagnie en Birmanie; S'adressent sur la situation des droits de la personne en Birmanie. <p>Section 3 : Contrats et achats avec les fonds collégiaux</p> <p>A. L'AGECVM s'engage à ne pas acheter de matériels ou demander des services d'une compagnie conduisant des affaires en Birmanie.</p> <p>B. L'AGECVM demande à l'administration et aux différents départements d'adopter des politiques prohibant l'Achat de matériels et/ou services de compagnies conduisant des affaires en Birmanie..</p> <p>Section 4 : Informer la population du cégep du Vieux Montréal</p> <p>A. L'AGECVM encourage d'autres initiatives étudiantes visant à sensibiliser la population du cégep du Vieux Montréal sur la situation en Birmanie et supportant le mouvement démocratique et le respect des droits de la personne en Birmanie..</p> <p>B. L'AGECVM s'engage à publier une liste des compagnies faisant affaire avec la Birmanie dans le journal étudiant, ainsi que la liste des compagnies conduisant des affaires en Birmanie et avec le cégep du Vieux Montréal</p> <p>C. L'AGECVM, autorisé par cette section, s'engage à informer le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada de l'Adoption de cette résolution en envoyant le texte de cette résolution au bureau du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international.</p>
2002-01-30	H02-01	2.0	Yannick Giguère (Techniques administratives) propose le Bilan A-01 Yannick Giguère (Techniques administratives) propose le budget H-02
2001-11-14	A01-sp04	1.0	Vincent Gagné (Optimonde) propose : Un appui à l'Association pour qu'il y ait des étudiant-e-s du cégep du Vieux Montréal qui puissent se rendre à Ottawa, l'Association s'engageant à payer le coût des autobus.
2001-11-09	A01-sp03	1.0	Qu'il y ait une levée de cours à partir de la levée de l'Assemblée et ce jusqu'à 16h, le 9 novembre pour aller manifester contre la rencontre de l'OMC au Qatar
2001-10-24	A01-02	3.0	Responsable à l'Interne : Patrick Lagacé (Joaillerie) : 06 Élie Pressault (TES) : 36



			François-Xavier. Charlebois : 12 Responsable à l'Externe : Étienne Deslandes 17 Philippe Côté 22
2001-10-24	A01-02	2.0	Le Bureau exécutif propose : - Que la question référendaire soit : Désirez-vous que l'AGECVM s'affilie à : La Fédération Étudiante Collégiale du Québec (FECQ) L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Les deux mouvements (ASSÉ et FECQ) Aucun des deux mouvements (indépendant) - Que les militant-e-s extérieur-e-s au CVM soient accepté-e-s au sein des différents comités - Que le calendrier référendaire soit le suivant : 25 et 26 septembre 2001 : formation des comités 29 septembre au 2 novembre 2001 : campagne référendaire 5 au 8 novembre : vote » - Que le directeur ou directrice du référendum soit Raphaëlle Sandt-Duguay » - Que la secrétaire d'élection soit Marjolaine Despars »
2001-10-24	A01-02	1.2	Rémi Bourget (Histoire et Civilisation) propose que 1 600,00 \$ d'arriéré Exode soit transféré au compte du Journal.
2001-10-01	A01-sp01	1.0	Olivier Benoit propose de faire un boycott des 10,00 \$ supplémentaires sur les frais d'inscription Olivier Benoit propose de faire une action médiatique Olivier Benoit propose de faire des sit in poursuivis en bed-in Yannick Giguère propose de mandater le Bureau Exécutif de créer un comité « Non à la hausse des frais »
2001-08-29	A01-01	2.2	Le Bureau exécutif propose les prévisions automne 2001 ainsi que le budget (annexe)
2001-08-29	A01-01	2.1	Présentation du bilan H-01 par Rémi Bourget (Histoire et civilisation) : Il constate que l'AGECVM a un déficit de 66 613,84\$ (voir annexes)
2001-08-29	A01-01	1.2	Audrey Plouffe (Questions internationales) propose Rémi Bourget (Histoire et civilisation) comme directeur des élections Olivier Benoit (Technique d'éducation spécialisée) propose Yannick Giguère (Techniques administratives) comme secrétaire des élections
2001-08-29	A01-01	1.1	Le Bureau exécutif propose le déclenchement des élections à la session d'automne en accord avec le mandat de l'assemblée générale du 4 avril 2001 Le Bureau exécutif propose l'échéancier suivant pour les élections Du 3 au 14 septembre inclusivement : Mise en candidature Du 17 au 28 septembre inclusivement : Campagne Du 1 ^{er} au 4 octobre inclusivement : Vote
2001 04 23		1.2	AGECVM déclenche une grève du 23 avril 2001, durant laquelle se tiendra une assemblée générale, jusqu'à ce que les arrêté-e-s du CÉGEP du Vieux Montréal soit libéré-e-s, jusqu'à mercredi 00h00 (retour au cours jeudi)
2001 04 18		1.2	AGECVM déclenche une grève jusqu'au 22 avril 2001, fin du Sommet des Amériques, avec retour en AG le 23 avril
2001 04 04		2.0	AGECVM doit organiser l'annulation du contrat de Gestion Vision Global
2001 04 04		2.0	Assemblée générale mandate la Table de concertation pour d'organiser la vente de livres usagés
2001 04 04		3.0	AGECVM s'engage à boycotter la taxe à l'échec seulement la session prochaine
2001 02 21		1.0	Levée de cours le 22 février à partir de 13 heures pour manifester contre la taxe à l'échec.
2001 01 31		1.0	Levée de cours ce 1 ^{er} février 2001, de 12 h 00 à 18 h 00, pour manifester contre la taxe à l'échec
2001 01 31		4.0	Bureau exécutif organise un référendum d'ici la fin de la session H-01 en vue d'une affiliation éventuelle à l'Alternative pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et la question au référendum portera uniquement sur une affiliation à l'ASSÉ
2001 01 31		5.0	AGECVM adhère à la GOMM
2000 11 22		1.0	Revendications : Locaux 1. Soit en faveur de la dissolution de l'association de parents (APPCVM) et dans ce sens, la suppression de la cotisation de 1\$/session/étudiant-e-s remise à celle-ci; 2. Soit en faveur d'une baisse des frais de retard à la bibliothèque, soit de 0.35\$/jour à



			<p>0.10\$/ par jour;</p> <p>3. Soit en faveur de la gestion administrative de son institution dans le rapport 1/3 étudiant-e-s, 1/3 professeur-e-s et 1/3 employé-e-s de soutien;</p> <p>4. Exige que les décisions démocratiques de son Assemblée générale soient acceptées d'office par la direction et dans ce sens, que cette dernière reconnaisse les statuts et règlements de l'association.</p> <p>Nationaux</p> <p>1. S'oppose à la taxe à l'échec;</p> <p>2. Soit en faveur de la gratuité scolaire et de l'accessibilité universelle et qu'elle s'oppose à toute forme de pauvreté et de fusions des cégeps;</p> <p>3. Soit en faveur de l'abolition de l'endettement étudiant par la bonification du système d'aide financière, entre autres par la conversion des prêts en bourses;</p> <p>4. S'oppose à ce que le gouvernement fasse du remboursement de la dette une priorité et que la majorité des surplus aillent dans les services sociaux;</p> <p>5. Soit en faveur de l'abolition des frais de toute autre nature, plus communément appelés les frais champignons (article 24.5 de la Loi sur les collèges);</p> <p>6. S'oppose à l'implantation du DEC institutionnel et à toutes mesures similaires illicites (Cote R,...);</p> <p>7. S'oppose à tout monopole d'entreprise privée au Cégep et, en ce sens, contre toute idée de privatisation du système d'éducation;</p> <p>8. Appuie les revendications du comité des sans statuts Algériens.;</p> <p>9. Exige que le gouvernement instaure un plafond de 25 pour 1 du ratio étudiant-e-s/professeur-e-s afin d'augmenter la qualité de la formation;</p> <p>10. S'oppose à toute ingérence du fédéral dans l'éducation.</p> <p>Internationaux</p> <p>1. S'oppose et lutte contre tout accord ou traité international qui brime la souveraineté des nations et qui profite aux marchés au détriment des conditions de vie de la population (ALENA, ZLEA, OMC,...).</p>
2000 10 25		1.0	AGECVM appuie et participe à la manifestation contre le G-20 et une levée de cours effective est votée pour le 25 octobre 2000 à partir de 13h15
2000 10 18		1.0	levée de cours pour le lundi 23 octobre 2000 de 16 h 30 à 18 h 00, afin de manifester dans le but de lutter contre le G20 et organisation des actions suivantes : atelier de pancartes manifestation jusqu'au Sheraton Collants donnés au Sheraton levée de cours
2000 09 18		1.0	AGECVM fait et appuie une levée de cours de 11h à 14h pour une manifestation qui a lieu à 11H30 en appui au restaurant Mc Donald en processus de syndicalisation.
2000 08 30		1.0	Le Bureau exécutif (socio-culturel) chargé de trouver quelque chose de mou pour que les élèves puissent régler leur problème de manque de sommeil
2000 08 30		2.0	BE mandaté pour discuter avec la direction pour que le Cégep assume le manque à gagner au niveau des photocopieuses
2000 08 30		6.0	L'AGECVM est chargé de s'opposer à la négociation de la ZLEA et d'entamer des actions contre cette dernière
2000 02 16			AGECVM déclenche une levée de cours pour pouvoir participer à la manifestation du 16 février, selon les revendications de l'AGECVM
2000 02 16			AGECVM déclenche une grève pour pouvoir participer aux actions contre le Sommet du Québec et de la Jeunesse du 21 février 2000 à 14h au 24 février 2000 inclusivement
2000 02 02			AGECVM prend position contre le Sommet du Québec et de la Jeunesse. Les actions suivantes devront être organisées : - Un mandat de principe est entendu pour une grève en vue du SQJ qui sera votée lors de l'AG spéciale (16-02-00) - Une tribune populaire, s'accompagnant d'une levée de cours effective le 10 février 2000 à partir de 12h30 - Les étudiant-e-s qui participeront à l'action feront une collecte de souvenir de jeunesse et inciteront les autres CEGEP
2000 02 02			AGECVM appuie la manifestation contre la répression politique du 18-02-00 en ayant une levée de cours, en faisant des autocollants pour permettre aux jeunes d'aller manifester
2000 02 02			L'exécutif doit préparer un dossier, en préparant un calendrier précis quant aux réunions de la charte qui ferait en sorte que l'on discute des modifications proposés à chaque Assemblée générale jusqu'à la fin de la session pour finalement la voter
2000 02 02			L'Exode continue à vendre des produits de marques concurrentes à Coca-cola Ltée



2000 02 02			AGECVM assure la vente de boissons froides de marques concurrentes en plaçant des machines distributrices à l'Exode et à l'entrée de l'Asso
2000 02 02			On exige de Coke une moins grande présence et une visibilité moins agressive de leurs machines distributrices
2000 02 02			Organiser une campagne de sensibilisation et d'information sur le boycott des produits Coke
2000 02 02			Que les étudiantEs se présentent en grand nombre au bureau de Michel Gagné, président de la Fondation et qu'elles (ils) lui demandent une copie du contrat Coke et du soi-disant appel d'offres
1999 12 01		1.0	Modification à la Charte : Création d'un poste de Responsable en Environnement au sein du Bureau exécutif
1999 12 01		1.0	AGECVM, sous condition d'une remise d'un bilan et des prévisions budgétaire, assure le financement des activités du comité écologique au coût de 1\$ par étudiant jusqu'à ce que la politique environnementale du CVM soit adoptée
1999 10 27		1.1	Convoquer une Assemblée générale spéciale pour tenir un vote de grève lorsque dix (10) Associations étudiantes réparties dans trois (3) régions du Québec auront adopté un mandat de principe pour une grève
1997 10 21		5.0	Que les Assemblées générales se tiennent à présent les mercredis à 15h 30
1997 09 17		10.0	Que le comité de Mobilisation devienne un comité thématique et reçoive son budget par la Table de concertation
1997 09 17		2.0	Appui à la grève probable des employés de soutien et la participation à leur ligne de piquetage
1997 05 13		3.0	Que l'assemblée générale se prononce contre la fusion des cégeps Maisonneuve-Rosemont et Vieux-Montréal. Que l'AGECVM est contre cette fusion jusqu'à preuve du bénéfice éventuel d'une telle fusion
1997 02 19		2.2	L'AGECVM est opposé à la taxe à l'échec
1997 02 19		2.3	AGECVM se prononce pour l'accessibilité universelle à l'éducation
1997 02 19		5.0	Faire un référendum auprès des membres de l'Association Générale de Militant(e)s du CVM qui posera la question suivante : Acceptez-vous, en tant que les membres de l'AGMCVM, d'abaisser le quorum des Assemblées générales à 1.00% de vos membres excepté lors d'un vote de grève?
1996 12 18		3.0	Que l'Association générale étudiante du Cégep du vieux Montréal (AGECVM) devienne l'Association générale militante du cégep du Vieux Montréal (AGMCVM)
1995 11 29		3.0	donner comme mandat au B.E. de suivre un éventuel mouvement de grève en consultant les étudiants au moyen d'un référendum
1995 10 25		1.0	Qu'il n'y ait que 20 comités thématiques qui demandent un budget
1995 10 25		1.3	Que l'Exode demeure un comité thématique, mais qu'il ait un statut particulier qui l'exclut des Tables de Concertation
1995 10 25		1.4	Que les prêts personnels soient interdits, sans quoi les sanctions seront : pour les membres du Bureau exécutif ; leur destitution; pour les comités : ils ne seront plus reconnus comme étant un comité de l'AGECVM
1995 10 25		3.0	Que l'AGECVM maintienne son statut présent, comme étant souverainiste.
1994 12 07		3.0	De mandaté le Bureau exécutif de l'AGECVM de négocier une politique d'évaluation de l'enseignement avec les professeurs, conjointement avec l'administration et le syndicat .
1994 03 23		1.0	Que le Bureau exécutif s'occupe de faire la permanence pour 67 heures par semaine au salaire de 8.10\$ de l'heure. Cette solution serait temporaire jusqu'à la fin de la session et serait révisée en assemblée générale
1993 02 18		1.1	Que l'association se positionne contre la réforme de l'enseignement de la ministre Robillard et que de plus, l'AGECVM propose une réforme du contenu des cours au lieu d'une réforme de la grille de cours.

**Index**

A	couverture -----49	2002, octobre, 02 ----- 98
	Agenda 2011-2012	2002, septembre, 04 ----- 98, 99
	couverture -----41	2003, 08 octobre ----- 94
	AGMCM -----103	2003, avril, 09 ----- 96
Accès locaux -----84	Aide financière	2003, février, 19 ----- 96, 97
accessibilité universelle -----102, 103	Familles monoparentales -----85	2003, janvier, 29 ----- 97
<u>Administration CVM</u>	Alcool	2003, mai, 07 ----- 95, 96
<u>Démission</u> -----69	permis CVM -----81	2003, octobre, 08 ----- 94
<u>Excuses</u> -----69	ALENA -----102	2003, septembre, 03 ----- 95
<u>Représailles</u> -----70	APPCVM -----101	2003, septembre, 17 ----- 94, 95
<u>Répression</u> -----69	ASSÉ -----93, 95, 101	2004, février, 25 ----- 92, 93
<u>Sécurité</u> -----69	ASSÉ	2004, janvier, 28 ----- 93
AEC -----92	Affiliation -----74, 84, 85	2004, mars 24 ----- 91
AEQ	CASSÉÉ -----86	2004, novembre 24 ----- 87
instance informelle -----79	Coalition GGI A07 -----72, 73, 75	2004, octobre 06 ----- 89, 90
AFE	Coalition GGI H05 -----86	2004, octobre 27 ----- 88, 89
réforme -----79	Coalition GGI H08 -----68	2004, septembre 01 ----- 90
Réforme -----79	Congrès -----73	2004, septembre 15 ----- 90
affiliation -----101	Gratuité scolaire -----79	2005, avril 04 ----- 84, 85
affiliation	Indépendance -----84	2005, avril 20 ----- 84
ASSÉ -----85	Manifestation -----84	2005, janvier 26 ----- 86, 87
Affiliation	Manifestation 15-11-07 -----71	2005, mai 25 ----- 83, 84
ASSÉ -----74, 84	Manifestation 21-02-08 -----67	2005, novembre 02 ----- 82
Indépendance -----84	Non-Affiliation -----72, 74	2005, novembre 16 ----- 82
Non-Affiliation -----74	<u>Non-Affiliation</u>	2005, novembre 23 ----- 82
Afghanistan -----77	<u>Rapport</u> -----73	2005, octobre 12 ----- 83
Afghanistan	Référendum -----72, 74, 75, 84	2005, octobre 19 ----- 82, 83
Troupes canadiennes -----77	Référendum	2005, septembre 14 ----- 83
Afghanistan	Moyens FECQ-FEUQ -----72	2005, septembre 28 ----- 83
Troupes canadiennes -----79	<u>Référendum</u>	2006, avril 26 ----- 81
AGCS -----83	<u>Rapport</u> -----73	2006, février 08 ----- 82
AGECVM -----103	Assemblée générale régulière	2006, février 22 ----- 81
AGECVM	1993, février, 18 -----103	2006, mars 29 ----- 81
Mandats locaux -----73	1994, décembre, 07 -----103	2006, novembre 08 ----- 79
Agenda -----97, 99	1994, mars, 23 -----103	2006, novembre 29 ----- 78, 79
AGEnda -----90	1995, novembre, 29 -----103	2006, octobre 25 ----- 79
2007-2008 -----80	1995, octobre, 25 -----103	2006, septembre 06 ----- 80
AGEnda	1996, décembre, 18 -----103	2006, septembre 27 ----- 80
2008-2009 -----66	1997, février, 19 -----103	2007, avril 11 ----- 75
AGEnda	1997, mai, 13 -----103	2007, février 07 ----- 77, 78
2004-2005 -----89	1997, octobre, 21 -----103	2007, mai 02 ----- 72, 73
AGEnda 2006-2007 -----83	1997, septembre, 17 -----103	2007, mars 05 ----- 76, 77
appel d'offre -----83	1999, décembre, 01 -----103	2007, mars 21 ----- 75, 76
Cégep du Vieux Montréal -----81	1999, octobre, 27 -----103	2007, novembre 28 ----- 68, 69
date limite -----83	2000, août, 30 -----102	2007, octobre 17 ----- 70, 71
féminisé -----83	2000, février, 02 -----102, 103	2007, septembre 02 ----- 71, 72
sans publicité -----83	2000, novembre, 22 -----101	2008, avril 02 ----- 66
Agenda 2007-2008	2001, août, 29 -----101	2008, avril 23 ----- 66
couverture -----73, 76	2001, avril, 04 -----101	2008, février 06 ----- 66, 67, 68
AGEnda 2007-2008	2001, avril, 18 -----101	2008, mars 12 ----- 66
comité de production -----80	2001, avril, 23 -----101	2008, novembre 05 ----- 64
militantisme -----80	2001, janvier, 31 -----101	2008, novembre 26 ----- 63
AGEnda 2008-2009	2001, octobre, 24 -----100, 101	2008, octobre 1er ----- 64, 65
couverture -----66	2002, août, 29 -----101	2008, septembre 03 ----- 65, 66
graphiste -----67	2002, décembre, 04 -----97, 98	2009, avril 15 ----- 57
illustrations -----67	2002, février, 13 -----99, 100	2009, février 04 ----- 59, 60, 61, 63
spécifications -----67	2002, janvier, 30 -----100	2009, février 25 ----- 58
Agenda 2009-2010	2002, mai, 01 -----99	2009, mai 06 ----- 56, 57
couverture -----57	2002, mars, 06 -----99	2009, mars 25 ----- 58
Agenda 2010-2011		



H07-----	78	Hausse-----	85, 86	réforme	
parti ou non -----	78	Frais de scolarité		Gratuité scolaire-----	79
élections		contre toute hausse -----	70	Indépendance	
A05-----	83	Front commun -----	100	Affiliation-----	74, 84
Élections 2007		Fuck FECQ FEUQ Flic Fest -----	83	<u>Intersyndicale</u> -----	89
Critique -----	77	fusion des cégeps -----	102, 103	Irak -----	77
Débat des chefs -----	76			Israël - Canada-----	79
employés de soutien -----	103			Israël - Palestine-----	79
<u>Entente CVM</u>				Israël - Liban-----	79
2005, novembre 18 - rejetée-----	82				
Environnement		G		J	
Aires protégées-----	80	G20 -----	102		
Écomobiliste-----	80	gestion administrative-----	102		
Gouvernement Harper -----	80	GOMM-----	101		
Parc nationaux-----	80	Gouvernement		Journal étudiant	
Port méthanier -----	80	Démission-----	85	charte-----	89, 90
Transports alternatifs-----	80	grève -----	94, 95, 97, 100, 101, 102, 103	Journal intercollégial	
Vaisselle-----	80	grève		diffusion-----	81
Exode-----	66, 94, 95, 101, 102, 103	2000, février 21 au 24 -----	102	Journée internationale contre la brutalité	
		Grève		policrière-----	93
		2001, avril 18 au 22 -----	101		
		2002, février 21 -----	100	K	
		2002, octobre 31 -----	98		
		2003, mars 05 -----	96		
		2003, novembre 06-----	94	Kyoto	
		2004, avril 14 -----	90	<u>Conférence de Montréal</u> -----	82
		<u>2004, novembre 18-19</u> -----	87		
		<u>2004, novembre 19</u> -----	90	L	
		2006, mai 01 -----	75		
		2008, février 21 -----	66	levée de cours-----	91, 96, 99, 100, 101, 102
		2009, novembre 25-----	52	Levée de cours-----	86
		2010, avril 1 ^{er} -----	49	<u>Levée de cours</u>	
		2011, novembre 10-----	39	2007, octobre 23-----	71
		Accès locaux-----	85	Liban	
		Arrêté-e-s -----	84	Agression israélienne -----	79
		Bed-in -----	86	Livres usagés	
		Conseil de grève -----	86	Gestion Vision Global-----	101
		Femmes-08 mars -----	84	organisation -----	101
		Fin -----	84	Locaux	
		Mise en demeure-----	75	réaménagement A3.06-----	81
		Moyen de pression -----	93	réappropriation A3.12, A3.14, A3.16 -81,	
		Protocole de rentrée -----	84	84	
		grève générale-----	94	<u>Logiciels libres</u> -----	71
		Grève générale-----	93	Loi C-484	
		grève générale illimitée-----	94, 95	enfant non-encore-né -----	66
		Grève générale illimitée			
		A07 -----	75	M	
		H05 -----	86, 87		
		H08 -----	68, 70	Mai à l'oeuvre-----	76
		Gribouille		<u>Mai à l'oeuvre</u>	
		situation actuelle-----	78	<u>Subvention</u> -----	76
		comité d'action -----	78	Mandat	
		Groupes sociaux-----	94	Birmanie -----	100
		Guerres impérialistes-----	77, 79	COBP -----	67, 78
				Environnement -----	80
				Gratuité scolaire -----	78, 79
				International -----	47, 56, 60, 77, 79
				internationaux-----	102
				Local -----	43, 47, 54, 61, 80
				locaux-----	101
		I			
		Îlot pollueur-----	81		
		Impérialisme américain-----	96		
		Impôts			



national -----55	Permanence	Responsable à la Sensibilisation et à la
National----- 47, 60, 79	Secrétaire -----87	<u>mobilisation</u> -----87, 93, 95
<i>nationaux</i> -----102	permis alcool	<u>Responsable à la Trésorerie</u> - 66, 85, 87, 93,
Régional-----80	entente avec CVM -----81	95, 96
Stationnement vélo-----78	Photocopieuse----- 87, 95, 102	<u>Responsable aux Affaires externes</u> - 66, 67
Mandats locaux -----73	plan d'action ----- 94, 96, 97, 100	<u>Responsable aux Affaires socioculturelles</u>
<u>Manifestation</u>	<u>Plan de développement du réseau</u>	----- 65, 67, 72, 82, 87, 91, 93, 96
<u>2004, avril 14</u> -----91	<u>collégial public</u> -----92	Responsable aux Affaires socioculturelles
<u>2004, novembre 10</u> -----88	Plancher de 07 associations	nomination ----- 68
<u>2004, novembre 19</u> ----- 88, 90	A07 -----75	Responsable en Environnement -----103
<u>2004, novembre 20</u> -----88	H05 -----86	<u>Responsable général-e</u> --- 66, 67, 72, 79, 82,
<u>2004, octobre 14</u> -----90	H08 -----68	87, 93, 95, 96
<u>2005, avril 14</u> -----84	Plancher de 10 associations-----103	Revendications-----101
<u>2005, décembre 03</u> -----82	Plancher de 15 associations-----94, 95	RPR – Remboursement proportionnel aux
<u>2005, mars 16</u> -----85	politique d'évaluation de l'enseignement	revenus----- 86
<u>2005, novembre 19</u> -----82	-----103	
<u>2005, octobre 26</u> -----83	Politique d'évaluation des apprentissages	
<u>2006, février 23</u> -----81	-----80, 97	S
<u>2006, mai 1^{er}</u> -----81	Politique d'évaluation des apprentissages	sans statuts ----- 94, 97, 102
<u>2007, décembre 12</u> -----70	comité de révision-----80	<u>Secrétaire général-e</u> -- 66, 67, 72, 79, 87, 91,
<u>2007, mars 13</u> -----76	politique environnementale -----103	93, 95, 96
<u>2007, mars 22</u> -----75	Politique environnementale -----83	Secrétaire général-e
<u>2007, mars 29</u> -----76, 77	prêts personnels -----103	démission----- 70
<u>2007, novembre 15</u> -----71	privatisation cégeps-----102	Secrétaire général-e
<u>2008, février 21</u> -----66	Privatisation eau - contre -----81	nomination ----- 70
<u>2008, février 21</u> -----67	Privé	semaine de relance -----100
Brutalité policière-----84	Présence au cégep-----72, 80	Services sociaux -----95, 102
pacifisme-----87		Sommet des Amériques -----101
manque de sommeil -----102	Q	Sommet du Québec et de la Jeunesse 102
Mardi de la Matraque -----69	quorum ----- 92, 94, 103	<u>Sous-traitance</u> ----- 81
<u>Mardi de la Matraque</u>	quorum moral -----92, 94	Sous-traitance
<u>Manifestation soutien</u> -----70		Cafétéria ----- 80
Mc Donald-----102	R	<u>Soutien</u>
MER	RACA - Responsable d'activités avec	<u>SOS Levasseur</u> ----- 90
2008, octobre 08 -----65	consommation d'alcool-----86	souverainiste-----103
motion de félicitation -----96	ratio étudiant-e-s/professeur-e-s -----102	Stages-----86
	Référendum	STM
N	ASSÉ -----72, 74, 84	Tarif privilège----- 80
NEFAC -----91	<u>ASSÉ</u>	Subvention
	<u>Rapport</u> -----73	Bloquez l'Empire----- 78
O	Indépendance -----84	COBP ----- 67, 78
OMC-----102	Moyens FECQ-FEUQ -----72	Collectif Défendons Montréal-Nord --- 66
ordinateur -----99	Non-Affiliation-----72, 74	Conférence Abel Paz ----- 76
	réforme de l'enseignement-----103	Conférence Cuba-----66
P	Réinvestissement massif en éducation--95	Mai à l'oeuvre-----76
Palestine	Résidence du CVM -----97	RSTT-----73
Agression israélienne -----79	<u>Responsable à l'Externe</u> - 72, 76, 85, 87, 91,	<u>Subvention militante</u> ----- 88, 90
Aide financière -----79	93, 101	Subventions étudiantes-----96
Papier recyclé-----83	<u>Responsable à l'Information</u> - 72, 84, 87, 90,	<u>Syndicat des professeurs</u> ----- 91, 100, 103
papiers -----97	93	T
Paradis fiscaux -----79	<u>Responsable à l'Interne</u> ---- 85, 93, 96, 100	table de billard----- 98
parti politique----- 90, 91, 92	<u>Responsable à la Mobilisation</u> 66, 67, 72, 79	Table de concertation ----- 101, 103
Party	<u>Responsable à la Mobilisation</u>	Table de concertation
H05-Financement-----84	nomination -----68	2005, octobre 26 - report ----- 83
	<u>Responsable à la Pédagogie</u> 66, 67, 85, 87,	taxe à l'échec----- 101, 103
	92, 94, 99	Transport

	V	Z
gratuité-----80		
Tarif privilège-----80		
Transport		
gratuité-----79	Vélo	ZLÉA-----102
Trou horaire	Racks-----72	2005, novembre 04-05-06----- 83
changement-----81	Vote	Zoom Media----- 80
Trousses de premiers soins-----86	Président-e de scrutin - 66, 71, 72, 77, 78, 81, 82, 86	
	Secrétaire de scrutin--- 66, 71, 72, 77, 78, 81, 82, 86	
	vote de grève---71, 77, 81, 86, 87, 90, 94, 95, 96, 98, 100, 103	
U		
Université Concordia-----98		